TEMPERATURE
NUAGEUX
MINIMUM (cette nuit) 10
MAXIMUM (demain) 20

LE DROIT

Courtiers en valeurs
J.-F. SIMARD
CIE LTEE
ACTIONS, OBLIGATIONS, FONDS MUTUELS
MEMBRE BOURSE CANADIENNE
Edifice Rideau Trust 233 9501

DERNIERE EDITION — 55e ANNEE — No 265 OTTAWA, MARDI 6 FEVRIER 1968 22 PAGES — LE NUMERO : 10 CENTS

Le projet Trudeau accueilli avec réserves

Bilinguisme au ralenti

Hors des provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick

par Germain DION
du DROIT

La conférence fédérale-provinciale sur la Constitution, en cours à Ottawa depuis lundi, a été le théâtre d'exposition de deux catégories de demandes particulières : les recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et les changements réclamés à la Constitution par le Québec. Cependant, sur aucun de ces deux points, l'accueil n'a été jusqu'ici totalement favorable.

Après les interventions de M. Robarts, lundi matin, et du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, lundi après-midi, le bilinguisme n'a semblé récolter l'accueil chaleureux d'aucun des délégués. Certes, le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joey Smallwood, a promis de rendre sa province bilingue dans un avenir immédiat. Cependant il s'agit d'un bilinguisme par trop impossible, impraticable, qui intéresse bien peu de personnes, beaucoup plus qu'une concession au nouveau courant fédéral canadien.

Les délégués des provinces anglaises ont glané toutes les miettes de bilinguisme existantes chez eux. Ce fut le cas du Manitoba, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve.

Mais ils ont surtout opposé la théorie du "melting-pot" — ou du Canada pour tous les Canadiens, des Canadiens sans trait d'union — aux revendications politiques et juridiques du Québec. Le premier ministre M. W. A. C. Bennett, de Colombie-Britannique, a déclaré : "Nous sommes Canadiens. Nous ne voulons de personne pour nous diviser." A leur tour, les premiers ministres des autres provinces ont également insisté sur le même désir d'uniformité, mais de façon particulière la Saskatchewan et Terre-Neuve encore une fois.

Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard, les trois autres provinces Maritimes à se faire entendre, lundi après-midi, ont exprimé le point de vue des provinces "pauvres". Au-delà des querelles constitutionnelles, se dégage pour elles le besoin presque incommensurable de fonds d'Ottawa pour améliorer leur situation.

Quant au projet de charte des droits de l'homme, ou projet Trudeau, il ne fut peut-être pas tellement malmené mais plutôt accueilli avec beaucoup de réserves par plusieurs provinces.

On s'efforce de comprendre, mais on ne voit pas toujours l'intérêt d'un tel dispositif dans la Constitution. Seul le premier ministre de l'Alberta, M. Ernest Manning, s'est attaqué rigoureusement aux projets du fédéral. "Le plan a été mal conçu et il s'adresse à un mauvais palier", a-t-il dit.

Dans l'ordre, les conférenciers à prendre la parole ont été MM. Walter Weir, du Manitoba, Bennett, de la Colombie-Britannique, Alex Campbell, de l'Ile du Prince-Edouard, Ross Thatcher de la Saskatchewan, Ernest Manning, de l'Alberta, et Smallwood de Terre-Neuve.

La Constitution

Pour le Manitoba, ce qui importe d'abord est de trouver une procédure d'amendement à la Constitution canadienne. M. Weir est prêt à l'inclusion d'une charte des droits dans celle-ci, mais il affirme que pour une bonne part ces droits existent déjà dans sa province.

Le deuxième problème le plus important souligné par le premier ministre manitobain est l'adaptation de l'économie canadienne aux exigences du deuxième siècle de son existence. Certaines inégalités doivent disparaître, a dit M. Weir.

Pas de crise

Pour M. Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique, la crise constitutionnelle n'existe pas plus au Canada que le problème francophone en Colombie-Britannique. Il n'y a que 1.6 p. cent de Canadiens français sur la côte du Pacifique, a dit M. Bennett, moins que le minimum de 10 p. cent fixé par la Commission d'enquête sur le bilinguisme, et c'est pour cela que cette commission fédérale ne s'est pas occupée de sa province.

De plus, a continué M. Bennett, il n'existe aucune friction entre les francophones et les anglophones dans sa région.

Sur un autre point, à l'exemple du Manitoba et des autres porte-parole anglais, il a exigé un gouvernement central fort. Il a affirmé que la charte des droits de l'homme proposée par M. Trudeau aboutirait à un profond réarrangement et même à une réduction des compétences législatives du fédéral. Le résultat ? Un peu comme aux Etats-Unis, la Cour suprême serait appelée selon lui à arbitrer un nombre incalculable de différends.

Les minorités régionales

Le premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard, M. Alex Campbell, s'est dit, pour sa part, d'accord avec l'inclusion d'une charte des droits de l'homme dans la Constitution. Cependant il a soumis que cette mesure ne représentait qu'un côté négatif. L'élément positif est, pour lui, de faire disparaître certaines inégalités éprouvant actuellement les minorités régionales. Il a aussi indiqué les détails de mise au point d'un centre francophone dans un coin particulier de sa province : le village Abraham.

Un gouvernement fort

"Le gouvernement de la Saskatchewan n'acceptera pas, de bonne grâce, d'inclure dans la Constitution des changements qui auront pour effet de priver le gouvernement fédéral de ses fonctions vitales, essentielles pour le maintien d'un gouvernement national fort et efficace", a déclaré M. Ross Thatcher de la Saskatchewan.

Quant aux droits linguistiques réclamés au nom des minorités françaises par la Commission Laurendeau-Dunton, M. Thatcher a affirmé que leur pro-

(Suite à la page 2, col. 3)

Dans nos PAGES

L'Ontario bilingue

Le degré de bilinguisme en Ontario sera inférieur à celui des recommandations de la commission Laurendeau-Dunton, mais ces mesures amèneront les chefs des différents services provinciaux dans les régions francophones à parler français.

— page 3

Les aveugles à Ottawa

L'Institut canadien des aveugles veut moderniser son foyer d'accueil dans la région d'Ottawa. Il lance à cet effet une campagne de souscription.

— page 7

A Chatham

La crue de la rivière Thames doit atteindre son point culminant au cours de la journée de mardi.

— page 10

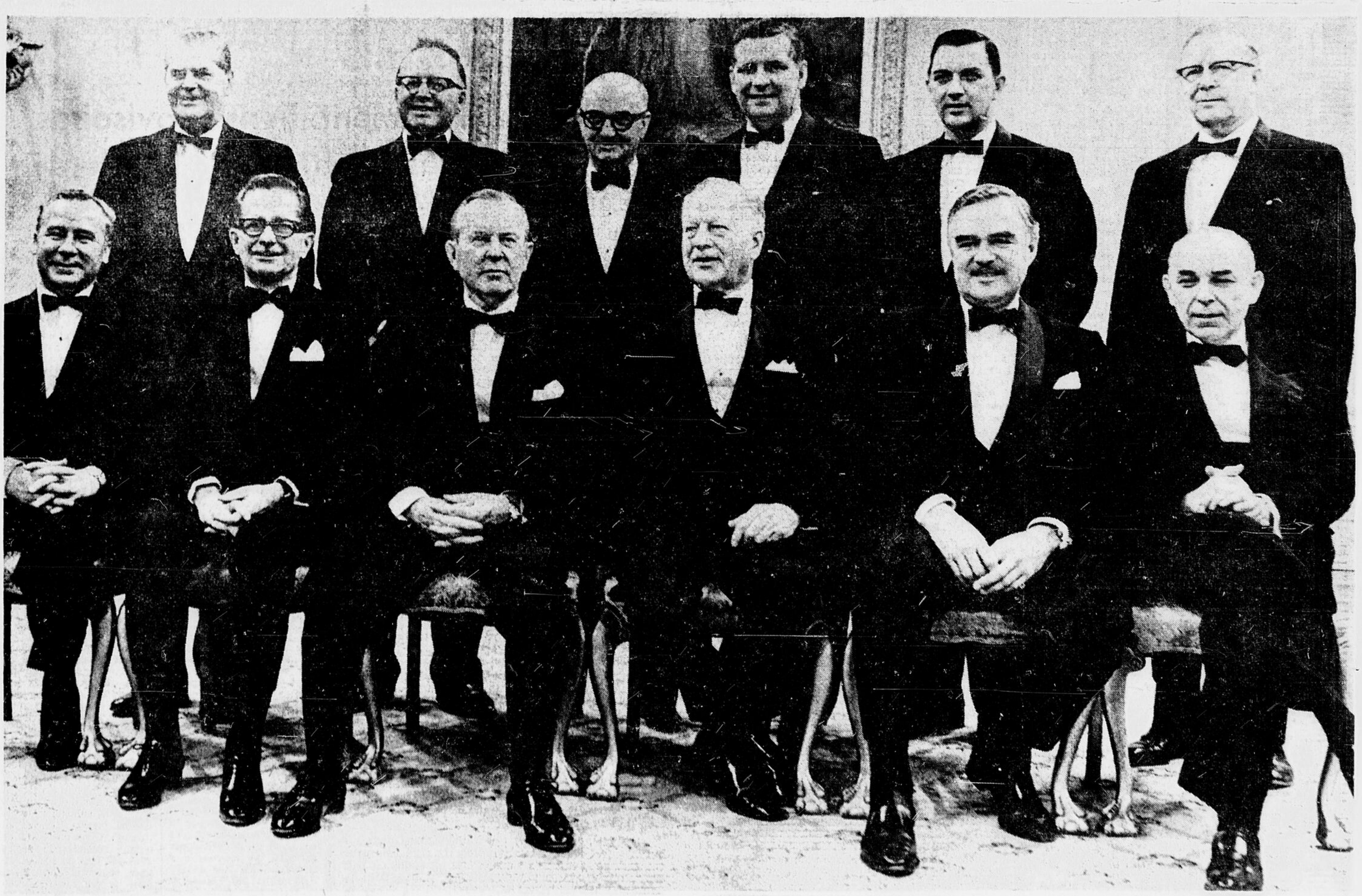
L'école St-Jean-Baptiste

La Commission scolaire régionale de l'Outaouais a rejeté la demande des parents anglophones qui désiraient que leurs enfants fréquentent l'école St-Jean-Baptiste de Hull, dès septembre 1968.

— page 13

SOMMAIRE

Ann. classees	18 à 21	Les affaires	11
Cinéma	9	Monde des jeunes	15
Editorial	6	Necrologie	21
Horoscope	21	Sports	16-17
Hull et Québec	13-14	Votre monde, Mmes	8



CENT ANS APRES — Cette photo historique fut prise lundi soir à Rideau Hall, à l'occasion d'une réception donnée par le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, aux premiers ministres des dix provinces canadiennes réunis dans la capitale fédérale pour statuer sur la Constitution de notre pays. C'est la première fois que tous les premiers ministres sont groupés sur une seule photographie. Cent ans après la réunion des Pères de la Confédération, les "petits-fils" de notre constitution cherchent à assurer l'unité complète entre les deux grands groupes ethniques qui composent le Canada. Voici donc les créateurs de notre "Confédération de demain". Assis, de gauche à droite, MM. Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick; Daniel Johnson, du Québec; le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson; M. Michener; John Robarts, de l'Ontario, et G. I. Smith, de la Nouvelle-Ecosse. A l'arrière, W. A. C. Bennett, de la Colombie-Britannique; Ross Thatcher, de la Saskatchewan; Joey Smallwood, de Terre-Neuve; Walter Weir, du Manitoba; Alex Campbell, de l'Ile du Prince-Edouard, et E. C. Manning, de l'Alberta.

(Photo Champlain Marcil)

Toronto doit imposer le bilinguisme au Conseil municipal de la capitale

par Jules LABELLE
du DROIT

Il faudrait que le gouvernement provincial de l'Ontario impose le bilinguisme à la ville d'Ottawa par voie de législation.

Selon Me Roger-N. Séguin, président général de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFEO), une simple invitation à favoriser le bilinguisme ne suffira pas à changer l'attitude de l'hôtel de ville de la capitale fédérale à ce sujet.

"Depuis trois ans, de déclarer Me Séguin, tous font en leur possible pour sauver la Confédération canadienne. La ville d'Ottawa, cependant, ne fait rien."

On n'a, selon le président de l'ACFEO, qu'à constater l'attitude du Conseil de ville et de l'adminsitration municipale en matière de bilinguisme et à étudier ce qu'on a fait dans ce domaine pour comprendre que le bilinguisme est loin d'être l'une des priorités des autorités de la capitale, sinon relégué aux oubliettes.

Commentant les déclarations faites par le premier ministre ontarien John Robarts lors de la séance inaugurale de la Conférence fédérale-provinciale sur la Constitution, Me Séguin s'est dit d'avis que l'invitation que le gouvernement provincial projette adresser aux municipalités en vue de favoriser le bilinguisme ne sera pas suffisante, si ce n'est dans les municipalités ou le Conseil municipal est déjà favorable à sa population canadienne-française.

Selon Me Séguin, l'Assemblée législative de l'Ontario devra adopter la législation nécessaire à imposer ce bilinguisme aux municipalités où la population de langue française le justifie, dont la capitale nationale.

Accueil réservé

Le premier ministre Robarts annonçait hier, on le sait, l'instauration d'un régime de bilinguisme dans la vie publique de l'Ontario là où le nombre de citoyens canadiens-français est suffisant.

La déclaration a été accueillie avec réserve par les autorités franco-ontariennes.

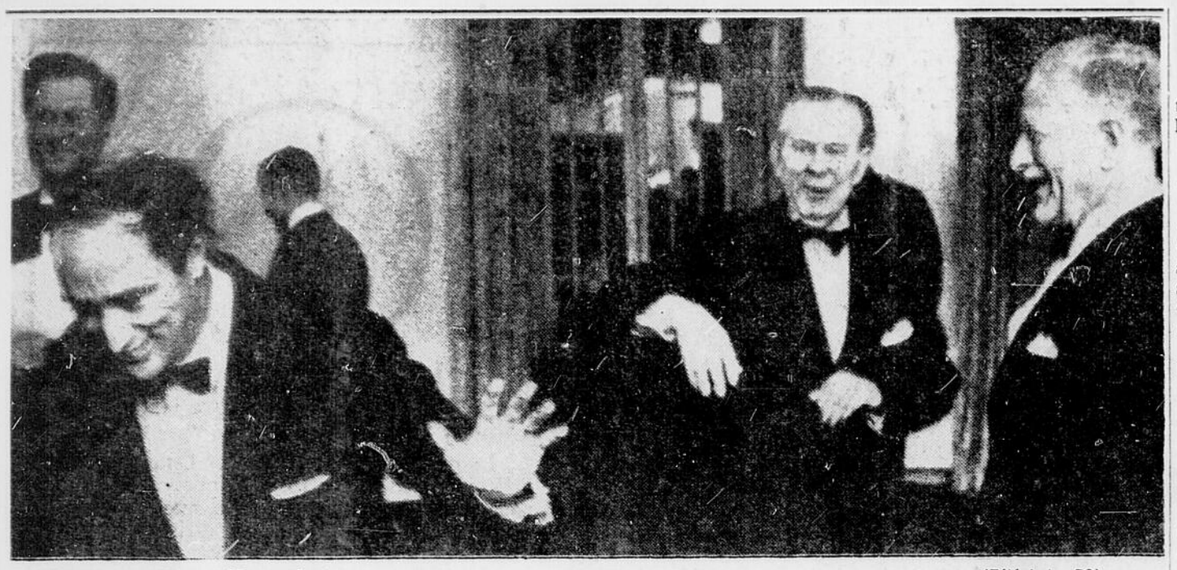
"L'exposé de M. Robarts, de dire Me Séguin, laisse prévoir un avenir assez prometteur pour le citoyen de langue française de l'Ontario.

"Un quotidien d'Ottawa a toutefois souligné que ces mesures ne feront pas de l'Ontario une province intégralement bilingue comme l'est le Québec, parce que l'extension du français y serait limitée, pour l'instant, par la notion de districts bilingues recommandés par la Commission Laurendeau-Dunton.

"Les énoncées qui nous frappent davantage, de poursuivre le président de l'ACFEO, sont la nomination de comités pour préparer la mise en vigueur du bilinguisme dans l'administration municipale et dans la Fonction publique provinciale. La décision de déterminer les frontières des districts bilingues et d'instaurer le bilinguisme dans les Cours inférieures nous plait également.

"Nous admettons que notre deuxième siècle d'existence s'annonce bien, de terminer Me Séguin. L'école secondaire publique pour francophones sera à notre disposition dès septembre prochain.

"Les promesses du premier ministre de l'Ontario sont certes un pas dans la bonne direction".



(Téléphoto PC)

Une question d'emploi

Le premier ministre Pearson, au centre, rigole en compagnie du ministre de la Justice M. Trudeau (à gauche) après lui avoir dit qu'il ne pouvait se montrer en sa compagnie "depuis qu'il courait après son emploi". La scène s'est déroulée à la résidence du gouverneur général Michener, (à droite) lors d'une réception en l'honneur des ministres présents à la Conférence constitutionnelle.

Affrontement Trudeau-Johnson sur le concept de l'égalité

par Marcel PEPIN
et Marcel DESJARDINS

Les deux figures dominantes de la conférence fédérale-provinciales, côté français, ont croisé le fer pour la première fois ce matin, sur la notion d'égalité des deux groupes fondateurs.

A M. Daniel Johnson qui réclamait des pouvoirs accrus pour sa province, à cause de son rôle de point d'appui du Canada français, M. Trudeau répondit que cette théorie aurait pour effet de détruire l'autorité de la députation fédérale canadienne-française, ce qui la rend inacceptable, à son avis.

Pour M. Trudeau, la décision des provinces d'améliorer leur politique de bilinguisme constitue, en fait, une mise en pratique de la notion fédérale d'égalité.

Pour M. Johnson, cela demeure une aspirine comparativement aux requêtes de sa province. Les deux hommes se sont expliqués, chacun à sa façon, sous l'oeil de la caméra.

Pour M. Johnson, les mesures de bilinguisme proposées par les provinces constituent "un déblocage majeur".

Quelques minutes plus tard, il ajoutait: "On se fait des illusions si on s'imagine que le Québec va être satisfait par ce qu'ailleurs on peut parler français".

Comme il l'avait confié au DROIT, hier, M. Johnson a rappelé devant la conférence que le mal présent ne pourra être guéri "par une aspirine".

M. Trudeau, lui, a carrément mis en cause le rôle de la députation fédérale québécoise.

Le ministre de la Justice a soutenu qu'en se rendant aux exigences constitutionnelles du Québec, les députés fédéraux québécois voyaient leur rôle diminuer d'autant.

Plus tard, au cours d'une relâche, M. Johnson a émis l'opinion que M. Trudeau parlait comme un candidat à la chefferie et qu'il n'exprimait pas l'opinion du Cabinet fédéral.

M. Trudeau, selon le chef québécois, par son attitude de mardi matin, a fait avancer la cause du mouvement souveraineté-association.

Faisant allusion aux ambitions politiques de M. Trudeau, M. Johnson a déclaré en substance qu'un Canadien français qui fait carrière à Ottawa doit montrer qu'il n'est pas à la remorque du Québec. C'est ce que le ministre de la Justice fit ce matin, commenta-t-il.

A la suite de ce premier accrochage, le premier ministre Pearson a décrété une pause-café: la conférence s'est poursuivi à huis clos jusqu'à 2 h. 30.

M. Johnson a profité de la reprise des séances pour prendre la parole et faire certaines mises au point sur les propos tenus la veille par le bouillant Joey Smallwood, premier ministre de Terre-Neuve.

Le Québec ne nourrit pas de visées impérialistes. Il n'a pas l'intentiion d'aller taxer les Canadiens français des autres provinces lorsqu'il se proclame comme "le point d'appui" des Canadiens français à travers le pays.

Merci

Les mesures annoncées par le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile-du-Prince-Edouard, le Manitoba et la Saskatchewan devraient, selon M. Johnson, réjouir tous les Canadiens. "Je dis merci aux provinces. Il s'agit du déblocage le plus considérable jamais opéré au Canada. Quand on songe que le problème des minorités a téé l'objet de recriminations, de congrès et de luttes qui ont déchiré le pays, tout Canadien devrait se réjouir en constatant le point où nousm en sommes arrivés."

Prenant la parole pour la première fois à la conférence fédérale-provinciale, le ministre de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau a rejeté nettement la théorie d'égalité professée par le premier ministre Daniel Johnson, et selon laquelle le Québec devrait obtenir des pouvoirs accrus d'Ottawa, parce que le gouvernement québévois est le gouvernement québécois est le gou-Canadiens français.

Selon M. Trudeau, cette formule a pour effet de diminuer les pouvoirs de la députation fédérale canadienne-française, ce qui entrainerait un désintéressement des hommes politiques pour l'administration fédérale, et par ricochet le désintéressement de la population, et finalement la séparation du Québec.

"Pour nous, de dire M. Trudeau, l'égalité au Canada ne consiste pas à accorder des pouvoirs accrus au gouvernement du Québec, mais consiste à accorder des libertés individuelles accrues aux Canadiens français de tout le pays."

En ce sens, dit-il, la décision des provinces de faire progresser le bilinguisme dans les domaines sous leur juridiction est un véritable progrès. Pour nous, c'est cela, l'égalité.

Pour M. Trudeau, les garanties que réclame M. Johnson existent déjà. Les députés fédéraux canadiens-français sont à Ottawa pour protéger les leurs, dit-il. S'ils font mal leur travail, la solution n'est pas de transmettre leurs pouvoirs au gouvernement de Québec, mais bien d'élire des meilleurs députés.

Selon M. Trudeau, la formule de M. Johnson, si elle était appliquée, éloignerait non seulement les hommes de valeur de la politique fédérale, mais aussi les fonctionnaires de langue française, qui seraient alors davantage intéressés à oeuvrer au Québec, où se prendraient les principales décisions.

M. Trudeau a aussi rejeté les prétentions du Québec en matière de relations internationales. Il appartient au gouvernement fédéral, dit-il, d'assouplir sa politique étrangère pour la rendre conforme au fédéralisme, et c'est ce qui se fera.

Comme il le fit à plusieurs reprises dans le passé, M. Trudeau a rejeté la notion d'un statut particulier accordé au Québec sur la base de sa composition ethnique. A ce moment, M. Trudeau a déclaré que le Québec contient 20 p. cent d'anglophones. Si on applique la conception des deux nations au sens que le souhaite M. Johnson, dit-il, faudra-t-il donner aux anglophones du Québec des institutions propres?

La théorie des deux nations, a enchainé M. Trudeau, n'est pas appuyée par les Canadiens français, si elle signifie l'érosion de l'influence de la députation française à Ottawa, et elle n'est pratiquement pas applicable.

M. Trudeau a conclu sa courte intervention en souhaitant que la conférence clarifie "cette confusion qui dure depuis trop longtemps", dit-il.

Riposte de Johnson

Répondant aux propos de M. Trudeau, le premier ministre Johnson a déclaré: "Si on peut faire confiance aux députés fédéraux pour protéger les droits de la majorité en matière de radiodiffusion, pourquoi alors ne leur ferait-on pas confiance pour l'éducation, et toutes les autres matières à incidence culturelle, qui relèvent actuellement du Québec".

"Pourquoi ne pas fermer tous nos parlements provinciaux, ne plus parler de fédéralisme, et vivre dans un Etat unitaire", a déclaré M. Johnson.

C'est se faire des illusions, a enchainé le chef du gouvernement québécois, si on pense que le Québec sera rassuré parce qu'on commence à reconnaître le français ailleurs qu'au Québec.

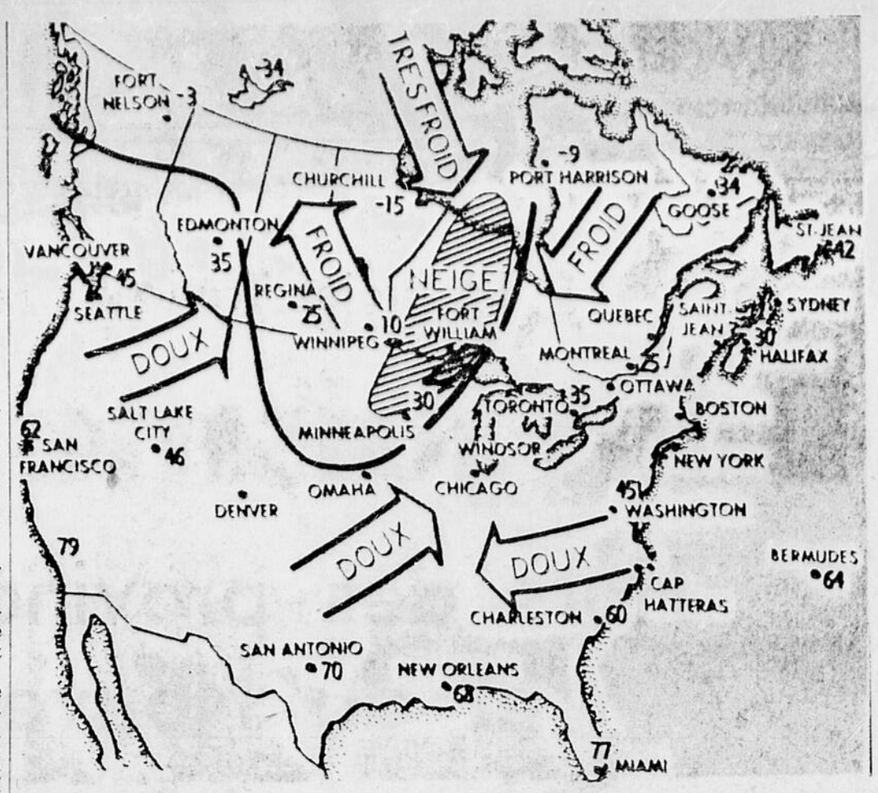
"Si la nation canadienne française ne se sent plus à l'aise à l'intérieur de la Confédération, on ne parlera plus de nation canadienne-française, mais de nation québécoise, a encore précisé M. Johnson.

Qu'on le veuille ou non, le principal rôle vis-à-vis le Canada français sera toujours joué par la province de Québec. Québec n'est pas venue à Ottawa pour réclamer, a encore précisé M. Johnson, mais pour négocier.

Le Québec ne veut pas détruire le gouvernement central. Il exige des pouvoirs accrus en matière d'éducation, dans le domaine de la sécurité sociale et de la culture. Si le Québec était la seule province de langue anglaise dans une Amérique du Nord de langue française, M. Johnson a dit qu'il présenterait les mêmes revendications.

M. Johnson a continué ses remarques en rappelant que le Québec comptait avoir son mot à dire dans les affaires extérieures quand des ententes touchent à des domaines d'ordre provincial, comme l'éducation. M. Johnson a dit que cette formule reste à discuter.

"Nous demandons aux provinces de ne pas préjuger de notre position. Il ne faudrait pas donner au Québec l'impression que sa délégation est venue à Ottawa pour être transquestionner par dix autres. Nous sommes venus ici pour discuter."



MONTREAL (PC)—Voici les prévisions de la météo:

Synopsis

Une dépression qui persiste dans l'ouest du Labrador continue à donner des nuages et des chutes de neige dans presque tout le Québec. Il neige continuellement dans le Bas Saint-Laurent tandis qu'une neige intermittente tombe dans le Bas Saint-Laurent. Les précipitations varieront entre un pouce dans le sud-ouest et quatre pouces dans les régions de Sept-Iles et de Rimouski. On prévoit une légère amélioration pour demain.

Prévisions régionales

Abitibi, Pontiac - Témiscamingue — Nuageux avec chutes de neige aujourd'hui et mercredi. Un peu plus doux. Vents du nord de 15 milles devenant du nord-ouest de 15 à 25 milles mercredi matin. Minimum cette nuit et maximum mercredi à Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue, 10 et 15.

Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est et Laurentides — Nuageux avec neige légère intermittente aujourd'hui et mercredi. Peu de changement dans les températures. Vents de l'ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum mercredi à Montréal 10 et 25; Ottawa-Hull, 10 et 20; Sherbrooke et Ste-Agathe, 5 et 15.

A Grenoble

Les dixièmes Jeux d'hiver officiellement inaugurés

Par BRUCE LEVETT

GRENOBLE (PC) — Le président de Gaulle a officiellement inauguré les 10es Jeux d'hiver aujourd'hui mais une dispute acerbe menace de tuer les épreuves de ski alpin comme sport olympique officiellement reconnu.

La pluie, qui s'est changée en neige au début de la matinée, a finalement pris fin pour faire place à un ciel ensoleillé au moment où le président de la République française assistait à la cérémonie d'ouverture comprenant notamment une parade à laquelle prenaient part les 1,500 athlètes et officiels des équipes des 37 pays participants.

Les 80 athlètes et officiels constituant la délégation canadienne ont été fort applaudis. Nancy Greene, de Rossland, C.-B., sur qui le Canada fonde de grands espoirs pour décrocher une médaille d'or, était en tête du peloton canadien; elle arborait fièrement l'unifolié.

Les Canadiens ont défilé fièrement devant l'estrade d'honneur. Les porte-couleurs du Canada étaient vêtus d'un manteau sport Hudson Bay avec bandes jaunes rouges, vertes et noires. Un chapeau en fourrure, des pantalons de ski bleu-marine, des bottines en suède brun et des gants d'un rouge vif complétaient le costume.

Excellente forme

Certains souffraient de bleus et de contusions, mais en général, les athlètes du contingent canadien semblaient en excellente forme, mardi matin, alors que s'ouvraient officiellement les 10es Jeux olympiques d'hiver.

Les 80 concurrents et chefs des diverses disciplines rayonnaient de santé et de bonne humeur lorsqu'ils se sont joints au défilé pour l'ouverture officielle des Jeux.

Nancy Greene, la skieuse de Rossland, Colombie-Britannique, sur laquelle le Canada fonde de grands espoirs de médaille d'or, a persisté à dire qu'elle était en excellente condition physique et prête à la compétition malgré une blessure qui l'a tenue au repos forcé pendant près de trois semaines. Mlle Greene avait été blessée à une cheville au cours d'un exercice.

Nancy, bondissante d'énergie, a pris la tête du contingent canadien et a porté le drapeau unifolié dans le défilé des cérémonies d'ouverture.

"Ma jambe est guérie et je gagnerai les courses de descente et de slalom," a déclaré Nancy.

Rod Hebron, de Vernon, C.-B., est d'avis que la blessure qu'il a subie, lundi, lors d'un exercice, ne l'empêchera pas de prendre part aux compétitions. Hebron est un spécialiste du slalom et il s'est blessé à une épaule et à un bras dans une chute.

Augmentations provisoires à des fonctionnaires fédéraux

Une partie des fonctionnaires fédéraux bénéficieront d'augmentations provisoires. C'est ce qu'a annoncé mardi, le président du Conseil du trésor M. E.J. Benson.

Les fonctionnaires qui jouieront de ces augmentations sont des catégories suivantes: direction, scientifique et professionnelle, technique, administration et service extérieur et soutien administratif.

M. Benson a laissé savoir que les augmentations dont les modalités d'application sont régies par la réglementation pertinente, seront de l'ordre de 3 p. cent et rétroactives au 1er juillet 1967 dans le cas des catégories de la direction, scientifique et professionnelle et technique, et au 1er octobre 1967 dans le cas des catégories de l'administration et service extérieur et du soutien administratif. Un total de 100,000 employés en bénéficieront.

La nécessité de maintenir les traitements de la Fonction publique à des niveaux raisonnablement concurrentiels ont provoqué selon M. Benson ces augmentations; du moins, jusqu'à ce qu'il soit possible de déterminer le montant définitif des majorations de salaire soit par la négociation ou en tenant compte des conventions collectives déjà en vigueur.

M. Benson a souligné qu'on pouvait s'attendre cependant à ce que plusieurs mois s'écoulent avant que l'on ait conclu des ententes collectives intéressant les employés des catégories auxquelles on accorde les augmentations provisoires.

Il a poursuivi en affirmant quel le Conseil du trésor négociait activement avec les agents négociateurs des employés de la catégorie des opérations qui ne sont pas visés par les augmentation annoncées.

Les nouvelles augmentations annoncées, mardi, laissent de côté certains employés des catégories professionnelle et technique, dont les contrôleurs de la circulation aérienne et les fonctionnaires qu'il est question d'incorporer aux groupes de l'enseignement universitaire et de l'éducation. Selon M. Benson un grand nombre des employés de ces catégories ont déjà bénéficié d'augmentations entrées en vigueur le 1er juillet 1967.

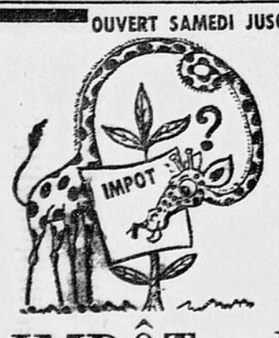
Les augmentations annoncées entraineront des déboursés supplémentaires de $17 millions par années au gouvernement.

Nouvel évêque à Dartmouth

Le pape Paul VI vient de nommer l'abbé Emile Burke, ci-devant consulteur diocésain de l'archidiocèse de Halifax, au poste d'évêque du diocèse de Darmouth, en Nouvelle-Ecosse.

CHIROPRATICIEN
Jean-Robert
GAUTHIER, d.c.
445, rue Cumberland
OTTAWA
(angle Besserer)
232-5272

OUVERT SAMEDI JUSQU'A 5 h. P.M.



JETEZ UN LONG REGARD SUR VOTRE

IMPÔT SUR LE REVENU

Si les taxes vous sont un cauchemar, laissez à BLOCK le soin de s'en occuper. En un rien de temps, votre déclaration sera complétée, revérifiée et la précision en sera garantie. Efforcez-vous donc de voir les taxes du bon côté.

Déclarations complètes **$5** et plus

LIFE

GARANTIE
Nous garantissons un rapport précis de chaque déclaration d'impôt. Si nous commettions des erreurs qui vous occasionnent une amende ou de l'intérêt, nous acquitterons ceux-ci.

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 100 succursales au pays

Sur semaine 9 h. a.m. à 9 h. p.m. Samedi 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
Composez 777-5662 ou 234-0924

593 Bank près Queensway	331 Richmond angle Churchill	1014 Merivale près de Carling
194 St-Joseph Hull	358 Rideau Ottawa	410 Pitt Cornwall

UN RENDEZ-VOUS N'EST PAS NECESSAIRE!

Le bilinguisme au ralenti...

(Suite de la première page)

tection relève plutôt des provinces que du gouvernement fédéral. La Saskatchewan a déjà commencé à mettre en pratique les recommandations de la commission fédérale, a-t-il précisé.

Pourtant, à la fois par patriotisme et peut-être aussi par gentillesse pour le Québec, qu'il n'a peut-être pas critiqué autant que l'on s'y attendait, le premier ministre de la Saskatchewan s'est dit prêt à l'inclusion d'une charte des droits de l'homme dans la Constitution, s'il y va de l'unité nationale.

Mais le réquisitoire le plus violent, sinon contre le Québec, du moins contre le projet fédéral de charte des droits de l'homme, est venu du premier ministre de l'Alberta, M. Manning.

Celui-ci a dit en somme que le Parlement fédéral faisait fausse route en tentant d'inclure dans la Constitution, sous forme de droits garantis, des privilèges linguistiques que peut seule concéder la bonne volonté des populations. La réponse réside dans la sociologie, dans l'animation culturelle, a dit M. Manning; mais non dans une solution légaliste que veut imposer le fédéral.

Il a rappelé que sa province ne reconnait pas la théorie du contrat entre les deux groupes ethniques francophone et anglophone comme base de la naissance du Canada. Selon lui, la majorité des Canadiens — c'est-à-dire les Canadiens anglais — ne sont pas disposés à accorder à leurs compatriotes francophones des avantages qui porteraient ombrage en plus à tout le tiers-groupe des Néo-Canadiens.

Il s'est prononcé contre le républicanisme et, fidèle à sa théorie politique du crédit social, a affirmé que le problème primordial du Canada en était un de distribution plus équitable des moyens financiers.

Terre-Neuve bilingue

Enfin, le clou de la journée a été le discours de M. Smallwood à la fin de l'après-midi. Parlant sans texte, suivant son habitude, et ne manquant d'humour et d'originalité comme à l'habitude, M. Smallwood a annoncé, contre toute expectative, que sa province deviendrait officiellement bilingue dans un avenir rapproché.

Mais gare au dictionnaire ! C'est un bien drôle de bilinguisme. Il ressemble plutôt à un défi.

Les droits éducationnels des anglophones au Québec, les débats en français à la Législature, les statuts imprimés en français, le droit de s'exprimer en français devant les cours: les Canadiens français de Terre-Neuve vont tous avoir cela, a dit M. Smallwood. Mais bien malins ceux qui vont s'en servir !

Il y a cinq ou six députés bilingues ou français à la Législature, a dit M. Smallwood. Le problème pour eux sera de savoir s'ils veulent être entendus ou pas, quand ils parleront. Pour les statuts, il a parlé de la possibilité de les faire imprimer à contrat par le gouvernement québécois.

Mais dans le même langage imagé, M. Smallwood a interdit au gouvernement québécois toute immixtion avec les affaires des francophones de Terre-Neuve. Il a indiqué de même que la Couronne était le lien sacré auquel personne ne devait toucher.

Son intervention a clôturé la conférence vers 5 h., lundi après-midi. Les auditions ont repris à 9 h. 30 ce matin.

Vous souffrez de surdité! alors voyez
CLARKE & WHYTE HEARING AIDS
Acousticon
85, rue SPARKS
Pièce 207 233-1714

J'étais de ceux qui ne peuvent se décider...!



Je n'étais jamais content de moi. Je critiquais tout: mon travail, mes amis, mes enfants. Je trouvais toujours quelque chose à redire. Mais j'ai une épouse merveilleuse.

Elle pense continuellement à mon avenir. Elle désire que je réussisse toujours de mieux en mieux.

L'autre jour, elle m'a dit: "Je viens d'entendre parler des cours de culture humaine et de maitrise de soi à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Va donc voir ça, seulement par curiosité, au cas où tu y trouverais une idée utile."

J'ai suivi son conseil, et j'ai bien fait. Grâce à ce cours, j'ai découvert que j'étais encore meilleur que je ne le pensais. J'ai appris à faire valoir des qualités et à utiliser des talents inconnus jusque là. J'ai acquis le goût de l'initiative et le désir des responsabilités. Je suis heureux!

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes ou aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10,000 gradués enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite le mercredi 7 février à 8 h. au Centre diocésain de Hull, 115, rue Carillon, Hull (salle No 16).

DU LUNDI au VENDREDI, 8 h. a.m. à 9 h. p.m.
LE SAMEDI — 8 h. a.m. à 4 h. p.m.
Après 9 h. p.m.—Service des nouvelles seulement
237-3050

LE DROIT

CKCH
Tél.: 777-2771
970 KC
5000 WATTS

Étape importante franchie

Le bilinguisme ontarien sera inférieur à celui d'Ottawa



(Téléphoto PC)

Bercés par les flots de discours

Sans doute avec tout ce qui s'y passe, nos représentants à la Conférence fédérale-provinciale sur la Constitution doivent-ils fermer l'oeil, de temps à autre, afin de mieux concentrer sur les brillantes paroles des conférenciers. Peut-être encore les causeries et l'atmosphère — sont-elles trop lourdes de conséquences pour garder l'oeil complètement ouvert. Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, à gauche, semble, en tout cas, penser très sérieusement à l'avenir constitutionnel du Canada. Le ministre fédéral de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau, pour sa part, penche, à droite, la tête en mûre pondération en écoutant les paroles du premier ministre ontarien John Robarts.

par Marcel DESJARDINS
du DROIT

Même si l'Ontario a décidé de franchir un pas important dans l'utilisation du français, le degré de bilinguisme ainsi propagé en Ontario sera quand même inférieur à celui résultant des recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton, lesquelles en retour reçoivent l'assentiment complet du gouvernement fédéral.

Dans son discours, lundi, lors de l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale sur la Constitution, le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a déclaré que son gouvernement endossait les principes directeurs et l'esprit du premier livre du rapport de la Commission Laurendeau-Dunton.

En examinant les recommandations de cette Commission, on constate que l'Ontario ne se reconnait pas officiellement bilingue; que le français n'y deviendra pas officiel, que cette langue ne se verra pas confier le même statut que l'anglais.

L'Ontario, d'autre part, reconnaitra l'usage du français dans son Assemblée législative.

La province ne créera pas de districts bilingues comme l'entend la commission, c'est-à-dire par une mesure législative. Elle s'inspirera largement de ce principe pour concentrer ses efforts vers le bilinguisme dans les centres où se trouvent concentrés les Franco-Ontariens, c'est-à-dire dans l'est, dans le nord et dans le sud de l'Ontario.

Comme le préconise la Commission Laurendeau-Dunton, Queen's Park modifiera certaines de ses lois municipales pour autoriser l'usage du français par les municipalités.

Quant à la capitale fédérale, on peut supposer que l'Ontario, comme le Québec et le gouvernement fédéral en arriveront à des mesures se rapprochant sensiblement de celles préconisées par les commissaires chargés d'enquêter sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada. Encore ici, l'Ontario devra sans doute prendre des mesures concrètes à moins que les municipalités ontariennes, réfractaires au bilinguisme et à l'emploi du français, ne changent d'attitude avec l'avènement d'un gouvernement régional. Du côté québécois, dans la région de Hull, un bilinguisme à peu près intéral y est pratiqué.

La commission Laurendeau-Dunton suggère encore d'amender l'article 93A de l'Acte de l'Amérique du nord-britannique (AANB) pour garantir les écoles françaises et anglaises et les écoles bilingues. M. Robarts n'a pas fait mention de cette recommandation; cependant l'Ontario, qui s'apprête à mettre sur pied un système d'écoles secondaires de langue française, ne devrait pas y voir d'objection sérieuse.

Quant à l'amendement suggéré à l'article 133 de l'AANB pour rendre le français langue officielle au Canada, y compris dans les chambres de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, devant les tribunaux relevant de ces gouvernements et dans les documents émanants de ces gouvernements et tribunaux, il est permis d'exprimer des doutes quant à l'adhésion de l'Ontario. La question devait être débattue à la conférence, mardi.

Enfin, M. Robarts n'a pas parlé de loi sur les langues officielles dans sa province. Il n'a pas fait état d'une autre recommandation visant à la création d'un poste de commissaire aux langues.

L'étude

M. Robarts a précisé que son gouvernement avait créé quatre commandos d'étude dont le travail consiste "à examiner à fond et impartialement les conclusions" de la commission Laurendeau - Dunton pour ensuite formuler les recommandations quant au bilinguisme dans l'administration de la justice, dans les statuts du Parlement, de la province, dans l'administration municipale et dans la Fonction publique.

L'Ontario a l'intention de confier à d'autres comités d'étude les recommandations contenues dans les prochains livres de la Commission Laurendeau-Dunton.

M. Robarts a dit que partout où cela est possible, l'Ontario fournira des services publiques bilingues "pour que tous non-citoyens puissent traiter en français et en anglais avec les différents niveaux de gouvernement qui les concernent directement".

Les municipalités

Une bonne partie des bonnes intentions de l'Ontario devra recevoir l'approbation des municipalités pour se concrétiser et porter les fruits espérés.

Ce sera particulièrement le cas lorsqu'il s'agira de recruter du personnel bilingue, de préparer des formules officielles bilingues, d'instaurer le bilinguisme dans la signalisation routière ou de faire tout simplement usage des deux langues lors des délibérations des conseils municipaux.

M. Robarts a cité le cas d'Eastview et de Hawkesbury où la plupart de ces mesures sont en vigueur depuis plusieurs années. Il en va ainsi de d'autres municipalités rurales des comtés de Prescott et de Russell.

La conférence

Dans les milieux proches de M. Robarts on explique que le premier ministre ontarien a décidé d'instaurer le bilinguisme dans les secteurs francophones de sa province à la suite de la conférence interprovinciale de Toronto.

D'autre part, M. Robarts s'attendait à ce que sa décision d'instituer un système d'écoles secondaires publiques de langue française provoque un certain ressac au sein de l'élément anglophone de sa province. Cette réaction ne s'est pas fait sentir avec toute l'intensité qu'on prévoyait. C'est à peine si on a protesté, explique-t-on.

A Ottawa, d'ailleurs, les autorités municipales se font tirer l'oreille lorsqu'il est question de bilinguisme, on a vu le Collegiate Board prendre les devants dans la création d'écoles secondaires françaises. M. Robarts a d'ailleurs loué cette initiative qui survient avant même la présentation des conclusions du comité chargé d'étudier cette question pour le compte du ministère de l'Education.

Ce commando d'étude doit soumettre son rapport le 15 mars prochain.

Selon le ministre Guindon

Il faudra montrer notre sincérité en parlant le français

Rencontré au Château Laurier, lundi soir, le ministre d'Etat dans le Cabinet Robarts et député de Stormont, M. Fernand Guindon, a bien précisé que l'Ontario n'avait pas décidé de rendre le français langue officielle à travers la province.

M. Guindon, qui fait partie de la délégation ontarienne à la Conférence fédérale-provinciale, qui se poursuit à Ottawa, a ajouté: "Il ne faudrait pas que les gens se méprennent. Nous n'avons pas consacré la reconnaissance officielle du français à travers toute la province. Nous avons cependant marqué un pas important en nous intéressant aux régions francophones."

Le ministre compte que ces mesures amèneront les chefs des différents services provinciaux dans les régions francophones à parler le français. **"Il le faudra maintenant, si nous voulons démontrer notre sincérité,"** de dire M. Guindon.

Il entrevoit le jour où le hansard de la Législature ontarienne sera bilingue. Il ne croit pas cependant qu'il faille doter le Parlement ontarien de la traduction simultanée. Queen's Park ne compte que six députés de langue française dont M. Jules Morin, élu dans la circonscription d'Ottawa-Est.

Occasionnellement, M. Guindon prend la parole en français à l'Assemblée législative ontarienne. Il a même terminé un discours en entonnant une chanson en français. L'ancien député libéral d'Ottawa-Est, M. Horace Racine a lui aussi prononcé des discours en français à Queen's Park.

M. Guindon se réjouit du fait que l'Ontario va augmenter l'importance de son bureau de traduction ce qui permettra de répondre en français aux personnes qui s'adressent au gouvernement ontarien dans la langue de Molière. Il croit que les contribuables franco-ontariens utiliseront davantage le français dans leurs affaires avec la province en sachant qu'une réponse leur sera fournie dans leur langue maternelle.

Spectre toujours présent

Le séparatisme continue de hanter les premiers ministres

par Marcel PEPIN
du DROIT

Même si cet article n'est pas à l'ordre du jour, le séparatisme québécois hante les premiers ministres provinciaux réunis en conférence à Ottawa, et chacun s'est efforcé hier de faire sa part pour y faire échec.

C'est pour enlever aux partisans de l'indépendance du Québec leur grief le plus percutant, soit le sort injuste réservé aux minorité françaises au sein de la Confédération, que l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont endossé les recommandations de la Commission Laurendeau-Dunton et annoncé un programme ambitieux de promotion du bilinguisme dans ces deux provinces. A des degrés divers, les autres provinces, y compris Terre-Neuve, se sont dites prêtes à améliorer le sort de leurs minorités.

Convoquée entre autres pour amorcer l'extension des droits du français au pays, la Conférence constitutionnelle a donc marqué un pas en avant, dès la première journée de délibérations.

L'unanimité est également acquise sur un autre objectif de M. Pearson, soit de mettre en marche un mécanisme permanent pour poursuivre l'examen de la question constitutionnelle jusqu'à l'obtention d'un statut satisfaisant pour les parties en cause. Il semble même que la conférence actuelle ne sera pas prorogée, mais simplement ajournée. Les mêmes participants se retrouveront à Ottawa dans un mois ou avant, commence-t-on à prédire. Des comités spéciaux seront formés pour étudier d'une part les recommandations de la commission Laurendeau-Dunton, et d'autre part pour examiner de plus près toute la question des droits linguistiques.

La conception du fédéralisme que se fait M. Pearson a reçu un accueil bienveillant de la part de toutes les provinces, sauf du Québec. La fameuse alliance Ontario-Québec sur la question du partage des pouvoirs ne s'est pas manifestée, si elle existe toujours. C'est à peine si M. Robarts a effleuré ce sujet. Il a cependant dit bien clairement qu'à son avis, les provinces ne doivent pas mettre en doute la suprématie du pouvoir fédéral.

On sait que dans sa déclaration de politique rendue publique dimanche soir, le premier ministre Pearson insiste sur la nécessité, pour le pouvoir central, de conserver les leviers de commande qu'il juge essentiels pour s'acquitter de sa tâche première qui est d'assurer la protection de l'intérêt national.

Les provinces ont montré beaucoup plus de réticence à l'endroit du projet fédéral d'adoption d'une charte des droits de l'homme. Le Québec estime que cette manoeuvre a pour effet de priver la province de certaines juridictions qui lui sont présentement acquises. Cette opinion est partagée par la Colombie-Britannique. Seules les provinces dont le gouvernement est libéral, soit Terre-Neuve, l'Ile du Prince-Edouard, le Nouveau Brunswick et la Saskatchewan ont adhéré d'emblée à cette idée.

Les autres ont exprimé des réserves, et deux d'entre elles seraient presque disposées à endosser la proposition mise de l'avant par le ministre de la Justice, M. Pierre Elliott Trudeau.

Revision de la constitution

Quant au troisième problème soulevé à la conférence, soit la nécessité de reviser la constitution, là aussi l'unanimité est acquise sur le principe. Toutes les provinces veulent se mettre à la tâche pour entamer la grande discussion qui devrait aboutir à une nouvelle définition du fédéralisme.

En général, les provinces souscrivent à la thèse fédérale qui insiste pour faire débuter cette revision par l'octroi de droits linguistiques accrus aux minorités francophones. Le Québec a marqué son net désaccord.

Que l'Ontario et le Nouveau-Brunswick deviennent bilingues, et encore l'Ontario ne s'est pas déclarée officiellement bilingue, a déclaré M. Johnson au DROIT, ce geste ne règle pas pour autant le problème fondamental du Canada; ce geste, c'est une aspirine pour soigner notre malaise. Ce que le Québec réclame, c'est une intervention chirurgicale, une constitution entièrement nouvelle, dit-il.

Or, sur ce point, le Québec fait plutôt cavalier seul. Alors que M. Johnson prie le gouvernement fédéral de procéder à un nouveau partage des pouvoirs qui donne au Québec, à titre de foyer principal du Canada français, les instruments nécessaires pour s'acquitter de sa vocation particulière, les petites provinces supplient plutôt le gouvernement central d'utiliser les pouvoirs prépondérants qu'il possède pour corriger les inégalités régionales.

Tandis que M. Johnson soutient que la question du partage des pouvoirs doit primer, les autres provinces se rangent plutôt du côté d'Ottawa pour entreprendre la réforme constitutionnelle dans l'ordre prescrit par M. Pearson, soit les droits linguistiques d'abord, l'élimination des clauses désuètes ensuite, la déclaration des principes directeurs du fédéralisme en troisième lieu, et enfin, le partage des compétences.

Après une première journée, la position d'autorité, de M. Pearson semble nullement mise en doute même le premier ministre Bennett s'est incliné devant le plaidoyer du chef du gouvernement, et a reconnu que le moment était venu de discuter sérieusement, bien qu'il refuse de croire que le Canada soit en état de crise.

M. Pearson, fort de l'adhésion de la majorité des provinces aux principes qui, selon lui, doivent guider le fédéralisme, a de plus reçu une réponse favorable des provinces, à la suite de sa requête pour étendre les droits du français.

La plus spectaculaire des prises de position est sûrement celle de l'Ontario. M. John Robarts, parce qu'il est le chef du gouvernement de la plus riche province, de la plus populeuse et de la plus ancienne, après le Québec, commande une autorité morale certaine. Sa décision de souscrire aux principes de la Commission Laurendeau-Dunton, et de reconnaître l'état d'urgence où se trouve le Canada est un allié de taille pour le premier ministre.

De l'attitude de M. Robarts aussi dépendra en bonne partie le sort que les provinces réserveront au projet d'adoption d'une charte des droits de l'homme. M. Daniel Johnson ayant déjà exprimé de sérieuses réserves, le projet est voué à un avenir douteux si l'Ontario refuse son accord. Le noeud de cette discussion est encore à venir. Pour l'instant, les premiers ministres s'en sont tenu aux principes généraux.

En ce sens, la première journée de la conférence ressemble à s'y méprendre à celle de novebre à Toronto où le gouvernement fédéral était absent.

A Toronto, le premier ministre Daniel Johnson avait mis en relief deux problèmes qu'il jugeait graves: l'inégalité des droits des francophones à travers le pays, d'une part, et la désuétude de la constitution actuelle.

Le gouvernement fédéral, et dans l'ensemble, les gouvernements provinciaux, ont retenu le premier problème, préférant n'aborder le second qu'en dernier lieu.

La difficulté fondamentale réside dans la conception du fédéralisme que se font, chacun de leur côté, les autorités québécoises et les autorités fédérales.

L'affrontement Québec-Ottawa sur ce point n'a pas eu lieu, et on doute qu'il se produise, parce que la question ne sera abordée que par la porte d'à-côté. Si toutefois, la discussion s'engage à fond sur ce terrain, il y aura accrochage entre MM. Pierre Elliott Trudeau et Daniel Johnson, car les deux hommes ont des comceptions bien différentes des responsabilités qui doivent incomber aux deux ordres de gouvernement.

Position de M. Trudeau

Le ministre de la Justice n'a pas ouvert la bouche au cours de cette première journée. La parole était aux chefs de délégations. Sa participation ne sera vraiment requise que lorsque viendra le moment de démontrer la nécessité de procéder par la voie d'adoption d'une charte des droits de l'homme.

Du succès de la proposition Trudeau dépens non seulement sa décision de briguer la direction du parti libéral, mais aussi, en quelque sorte, la persévérance d'une équipe de Canadiens français au parlement central, comme le laissait entendre M. Jean Marchand aux libéraux québécois, il y a 8 jours.

M. Trudeau a tout de même en main l'adhésion des provinces à un point important de son plan général: l'extension des droits du français.

Le principe étant reconnu, la défaite sera de moindre signification, s'il ne parvient à faire l'unanimité autour d'une procédure pour le garantir. D'autres avenues devront être proposées par les provinces qui endossent le principe. Sur ce point, le gouvernement fédéral est disposé à faire des accommodements.

En bref, la conférence laisse supposer, après une première journée, que les provinces vont collaborer pour expédier la réforme constitutionnelle, même si on ne s'entend pas sur tous les objectifs, et même si le Québec rejette le bien-fondé de la séquelle des négociations proposé par Ottawa. Malgré ses réticences, Québec n'a nullement indiqué qu'elle boudera la table des négociations.

Au-delà des accords de principe, la conférence peut déjà dresser un bilan positif: le Nouveau-Brunswick devient une province intégralement bilingue. L'Ontario fait un grand pas vers cet objectif. La Nouvelle-Ecosse, la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba souscrivent aux principes des districts bilingues, avec des nuances cependant dans plusieurs cas. Terre-Neuve et la Colombie-Britannique, contrairement à leurs habitudes, nuancent leur opposition.

Pour le gouvernement fédéral, une autre victoire importante est à signaler: toutes les provinces, sauf Québec qui fait des restrictions, endossent la déclaration de principe du premier ministre Pearson en faveur de la suprématie du pouvoir fédéral.



(Téléphoto PC)

Protestataire solitaire

Un manifestant isolé marchait devant le parlement, lundi, en guise de protestation contre la Conférence constitutionnelle fédérale-provinciale, qu'il qualifiait de "trahison en faveur des Canadiens français". M. Allan Whitney, âgé de 36 ans, à l'extrême gauche, qui dit être romancier, portait une grande pancarte portant les mots: "Arrêtez ce nouvel accord de Munich". Frissonnant par un froid de 15 degrés, Whitney a déclaré à un journaliste qu'il compte poursuivre sa vigile pendant toute la durée de la Conférence. "C'est une trahison en faveur des Canadiens français, a-t-il déclaré. Je sais comment ils traitent les Canadiens anglais dans certaines parties du Québec. J'ai une propriété près de Trois-Rivières, et je n'ai jamais pu obtenir mes formules de taxes en anglais". M. Whitney a dit qu'il était le petit-neveu de Sir James Whitney, premier ministre conservateur de l'Ontario entre 1905 et 1914, dont l'administration avait adopté une loi interdisant l'usage du français dans les écoles de l'Ontario. Il a ajouté que le premier ministre John Robarts est un nouveau Neville Chamberlain, qui veut rejeter la loi adoptée par son ancêtre. M. Whitney est arrivé devant le parlement, lundi, trop tard pour accueillir les délégations fédérales et provinciales. Il a déclaré que beaucoup de passants qui s'étaient arrêtés pour lui parler ne savaient pas ce que signifiait son placard. "Ils n'ont jamais entendu parler de Munich, où Chamberlain a vendu son pays à Hitler, a-t-il ajouté. Je suppose qu'ils sont trop jeunes". Un automobiliste, en passant, cria à Whitney: "Va-t-en chez toi". "J'habite ici", a répliqué Whitney. A droite, on voit le premier ministre Daniel Johnson s'arrêter quelques instants pour lire la pancarte. M. Johnson n'a pas fait de commentaires.

Selon le conseiller St-Germain

Ottawa aurait fait mauvais usage des sommes réservées à l'expropriation

Le conseiller Charles Saint-Germain trouve que la ville d'Ottawa a très mal procédé pour exproprier le secteur de la Basse-Ville, en vue de son réaménagement prochain.

"Nous avons dépensé $2,875,000 et nous ne sommes pas plus avancés qu'avant.

"Les terrains et les maisons que nous avons achetés sont éparpillés un peu partout, tellement qu'il nous serait impossible de passer à l'aménagement, si demain le Conseil pouvait approuver le plan directeur des urbanistes," a-t-il déclaré.

Selon lui, il aurait certainement été plus logique de démolir les maisons d'un petit secteur à la fois, afin de permettre aux gens d'emménager dans de nouvelles demeures immédiatement.

Actuellement, les gens déménagent dans d'autres logis un peu plus salubres que les précédents, mais leur sort n'est pas tellement mieux.

Le commissaire Ellen Webber a expliqué qu'il est impossible de procéder de la façon suggérée par le conseiller Saint-Germain.

Les maisons expropriées ont été achetées par la ville, sur invitation des gens de ce secteur.

"La ville n'a pas encore forcé personne à sortir de leur maison, encore moins du quartier, sans que les locataires l'aient voulu.

"Justement parce que nous avons commencé l'expropriation de cette façon, il nous serait impossible de changer maintenant la procédure. Sans quoi, nous serions injustes envers ceux qui ont demandé à la ville d'acheter leur propriété," a-t-elle ajouté.



(Photo Forces canadiennes)

Electrotechnicien stagiaire d'aéronautique

L'aviateur Glenn Lalonde, 20 ans, fils de M. et Mme Roméo Lalonde, du 159, rue Longpré, Eastview, séjourne actuellement à la base des Forces canadiennes de Borden pour y apprendre le métier de technicien en aéronautique. Lorsqu'il aura terminé ce cours de 14 semaines, il ne lui faudra plus que deux ou trois semaines d'instruction spéciale pour être en mesure de travailler à l'entretien des avions supersoniques et classiques.

Après avoir siégé 10 ans

Pat Doherty rappelé au Conseil d'Ottawa

M. Pat Doherty, 54 ans, un ancien politicien qui a déjà siégé au Conseil de ville d'Ottawa pendant dix ans, vient d'être rappelé par ses collègues.

Au cours d'une réunion spéciale, qui s'est tenue à huis clos, lundi soir, avant l'assemblée régulière du Conseil, nos édiles ont nommé M. Doherty, pour remplacer le conseiller James McAuley, qui a démissionné de son poste au Conseil de ville, afin de devenir commissaire du transport de la capitale.

C'est la deuxième fois en un mois que les membres du Conseil ont dû combler un siège laissé vacant. Mais ce n'est pas seulement la deuxième mutation.

L'histoire a commencé quand le conseiller Maurice Egan a abandonné son siège pour devenir directeur des services de bien-être et de réaménagement urbain de la ville de Vancouver, en Colombie-Britannique.

M. Lloyd Francis, ancien commissaire et conseiller d'Ottawa, alors commissaire à la Commission du transport d'Ottawa, a remis sa démission pour se porter candidat.



Ayant été nommé remplaçant de M. Egan, M. Francis a ainsi permis à M. James McAuley de partir du Conseil de ville pour aller siéger sur le "petit sénat municipal" qu'est la CTO.

Lundi soir, M. Doherty devenait le deuxième ancien politicien à rentrer dans les rangs. Il avait dû forcément se retirer de la politique municipale en 1966, quand il s'était classé troisième aux élections municipales, dans le quartier Gloucester.

Le conseiller Pierre Benoît est content de voir arriver M. Doherty, mais il n'aime pas l'idée que le Conseil fasse revenir d'anciens politiciens.

"J'aurais mieux aimé voir venir du sang nouveau", a-t-il expliqué.

Mauvaises couleurs

Un entrepreneur en construction a été mis en demeure de démolir deux bungalows parce qu'ils sont de la mauvaise couleur. A cause d'une pénurie de brique rouge, il avait utilisé de la brique jaune, une couleur qui ne concordait pas avec les maisons du quartier.

Le règlement de zonage

Seulement le coeur de la capitale serait favorisé dans son développement

par Guy BELAND
du DROIT

La majorité des membres du Conseil de ville d'Ottawa trouvent que le règlement de zonage AZ-64 empêche la capitale de se développer.

Le conseiller Lloyd Francis a résumé leur pensée en qualifiant ce règlement de camisole de force qui a étouffé les aspirations de développement de certains secteurs pour favoriser presque exclusivement la construction d'édifices dans le coeur de la ville.

Seuls, Mlle Charlotte Whitton et les membres du Bureau des commissaires ont soutenu que le règlement était assez flexible et qu'il n'avait nui en rien au développement d'Ottawa.

"En six ans, Ottawa a abattu tous ses records de construction. Elle est devenue une des villes qui a progressé le plus rapidement en Amérique du Nord.

"Nous avons eu recours aux services des meilleurs urbanistes au monde", a affirmé Mlle Whitton, un des parrains de ce règlement de zonage.

Le règlement AZ-64 établit des lignes de conduite bien précises sur la superficie et la hauteur des édifices dans une région donnée, dans la ville d'Ottawa. Il indique aussi combien d'espace il faut réserver au stationnement.

Tout le règlement a été conçu en fonction d'un indice de densité. Dans certains secteurs, on pourra ériger des immeubles beaucoup plus hauts que dans certains autres, parce qu'une densité plus grande sera permise.

Cependant, les conseillers se sont tous levés pour la plupart, afin de déplorer une certaine discrimination envers certains secteurs qui ne peuvent plus attirer d'entreprises commerciales dans leur coin.

Le maire Don Reid n'a pas mis en doute l'opinion des conseillers qui ne voient pas d'autre solution que de faire une révision de ce règlement qui, selon eux, est déjà désuet.

C'est le conseiller Bruce Harvey qui a mis le feu aux poudres quand il a revendiqué en faveur de M. Phil Nesrallah, qui veut construire une maison de rapport sur le côté ouest de l'avenue Bayswater, au sud de la rue Somerset.

Depuis deux ans que M. Nesrallah propose des plans et devis au comité d'urbanisme de la ville d'Ottawa, mais, sans jamais se conformer aux règlements de zonage, demandant qu'on fasse exception dans son cas.

Le conseiller Harvey a supplié les membres du Conseil de l'appuyer, soulignant l'importance et la nécessité de nouvelles constructions dans son secteur.

Le commissaire Kenneth Fogarty a mis le Conseil en garde contre les précédents qu'il pouvait créer en appuyant le conseiller Harvey.

D'une façon très claire et directe, il a déclaré que, si les conseillers acceptaient de faire exception dans ce cas, il ne faudrait pas qu'on s'attende à ce qu'il puisse empêcher d'autres hommes d'affaires à construire en hauteur dans des secteurs où le règlement AZ-64 ne le permettrait pas normalement.

Mais, le Conseil a fait sourde oreille et il a recommandé au Bureau des commissaires d'étudier la demande à nouveau.

En bloc, les conseillers ont recommandé de faire une révision du règlement AZ-64 qui a exigé plus de deux ans de recherches et plusieurs milliers de dollars.

Pour obtenir des subventions

La CTO en appelle au comité des bills privés de l'Assemblée législative

La Commission du transport d'Ottawa n'attend qu'une réponse favorable de Toronto pour savoir si la Corporation de la ville d'Ottawa pourra lui accorder des subventions pour les années à venir.

Lundi soir, à leur réunion, les membres du Conseil de ville ont approuvé une demande au comité des bills privés, voulant que la ville puisse accorder des subvention à la CTO quand cet organisme pourra en démontrer la nécessité et quand les conseillers jugeront les raisons valables.

Récemment, M. George Brady, directeur général de la CTO, a déclaré que ce service public ne pourrait pas terminer l'année 1968, sans subir un déficit assez considérable.

Les hausses dans le coût des frais d'exploitation pour les salaires et l'entretien de l'équipement en sont les principales causes.

La Commission du transport d'Ottawa étant un service public autonome doit, d'après sa charte, subvenir à ses propres besoins et financer l'opération par ses propres revenus.

C'est pourquoi Ottawa veut que Toronto lui donne la permission d'amender cette charte, afin d'assurer ce service de transport en commun, nécessaire à la population de la capitale.

À son deuxième procès

Potvin coupable d'homicide involontaire

Arthur Eugène Potvin, 24 ans, qui, en avril dernier, avait été condamné à l'emprisonnement à vie pour le meurtre non qualifié de Avery Foster, survenu le 31 décembre 1966, a vu son accusation réduite à celle d'homicide involontaire lundi, à son deuxième procès, aux Assises criminelles du comté de Carleton.

La Cour d'appel lui avait récemment accordé un nouveau procès.

Le juge Maurice N. Lacoursière attend de recevoir un rapport sur les circonstances entourant le crime avant de rendre son verdict, lundi prochain.

Après 20 minutes de délibération, le jury a rendu un verdict de non culpabilité à l'accusation de meurtre non qualifié, mais de culpabilité à celle d'homicide involontaire.

On sait que la première accusation portée contre Potvin, après son arrestation, était celle de meurtre qualifié.

Les avocats Roydon A. Hughes et John Sigouin défendaient l'accusé, tandis que Me John Cassells représentait la Couronne.

M. Hughes, en a appelé au jury, disant que Potvin n'était pas coupable de meurtre non qualifié parce qu'il était dans un état d'ivresse avancé au moment de l'acte, ce qui l'empêchait de prévoir les conséquences de ses agissements.

Le sergent détective, Harold Fawcett, de la Sûreté municipale d'Ottawa a fourni à la Cour les faits contenus dans un rapport qu'il avait rédigé à la suite de son enquête.

Le rapport indiquait que Potvin était dans un état avancé d'intoxication due à l'alcool au moment où il a abattu Avery Foster, le 31 décembre 1966, au 290, avenue Parkdale, à Ottawa.

La tragédie est survenue peu après minuit. L'accusé venait de charger une carabine de calibre .22, dans la cuisine. Sa mère, voyant cela, a averti Foster que son garçon Arthur était ivre et qu'il avait une carabine chargée. Ce dernier, bouscula Mme Potvin et s'élança vers la cuisine. C'est à cet endroit que Foster fut abattu.

Recensement à Saint-Luc de Curran

CURRAN (DNC) — La paroisse St-Luc de Curran compte 94 familles. D'après le recensement fait pour l'année 1967, cette paroisse était formée de 434 personnes, dont 374 communiants. Au cours de l'année écoulée on a enregistré sept mariages, dix baptêmes et onze sépultures.

L'école centrale séparée accueille chaque jour 123 enfants. Cinq institutrices y dispensent l'éducation. Le curé de St-Luc de Curran est l'abbé Horace Légaré.

Dimanche dernier les paroissiens de Curran élisaient M. Régis Parent marguillier pour un mandat de deux ans. Il remplace M. Wilfrid Groulx, sortant de charge. Les autres marguilliers sont MM. Wilfrid Lalonde et Conrad Filion.

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

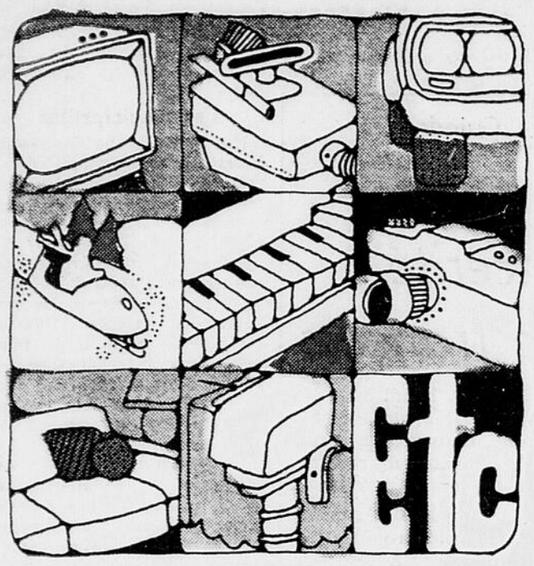
Ces histoires de cas avaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Quand vous devez compter sur du comptant (pour une raison ou une autre)



comptez sur Les Associés.

Téléviseur. Auto-neige. Piano. Et quoi encore? Un hors-bord. Une auto. Ce n'est pas l'envie qui vous manque, c'est le . . . capital? Venez donc faire un tour à nos bureaux. Nous avons l'argent pour combler vos envies. Dites-nous ce qu'il vous faut et nous nous occuperons du reste. Et nous échelonnerons même vos remboursements selon les possibilités de votre budget. Et c'est ainsi qu'avec vos idées et notre argent, nous devenons des ASSOCIÉS . . . quand vous avez besoin de nous!

THE ASSOCIATES

OTTAWA,
344 A, ch. Richmond
725-1071

EASTVIEW,
219, ch. Montréal
745-7074

Les Associés . . . toujours prêts à prêter.
ASSOCIATES FINANCE COMPANY LIMITED

Bougies — Pointes — Condensateurs

Pièces réusinées et originaires de manufacturiers d'autos

Bougies réusinées

CHAMPION AUTOLITE AC

Pointes et condensateurs réusinés de marques

DELCO AUTOLITE FORD

DES ECONOMIES EXCEPTIONNELLES!

BOUGIES	38¢	ch. Ord. 85¢ à 95¢	ECONOMISEZ		57¢
POINTES	92¢	ch. Ord. 1.75 à 3.75	ECONOMISEZ	jusqu'à	$2.83
CONDENSATEURS	38¢	ch. Ord. jusqu'à 1.25	ECONOMISEZ		87¢

QUANTITES ILLIMITEES

Ces pièces comportent une garantie de satisfaction intégrale de 10,000 milles ou seront remplacées gratuitement par l'agent ou le manufacturier.

Postez le bon ci-dessous, avec mandat-poste, à **CASE 137, "LE DROIT"**

Ajouter au mandat-poste les 5% ed taxe, vente provinciale pour les résidants de l'Ontario. Pas de frais de manutention ou de messagerie lorsque payé d'avance.

Marque d'auto ..... Quant. de bougies, en paquets de 8, à $3.04 .....

Année ..... Quant. de pointes, à 92c .....

V-8 ☐ ou 8 cyl ☐ ..... Quant. de condensateurs à 38c .....

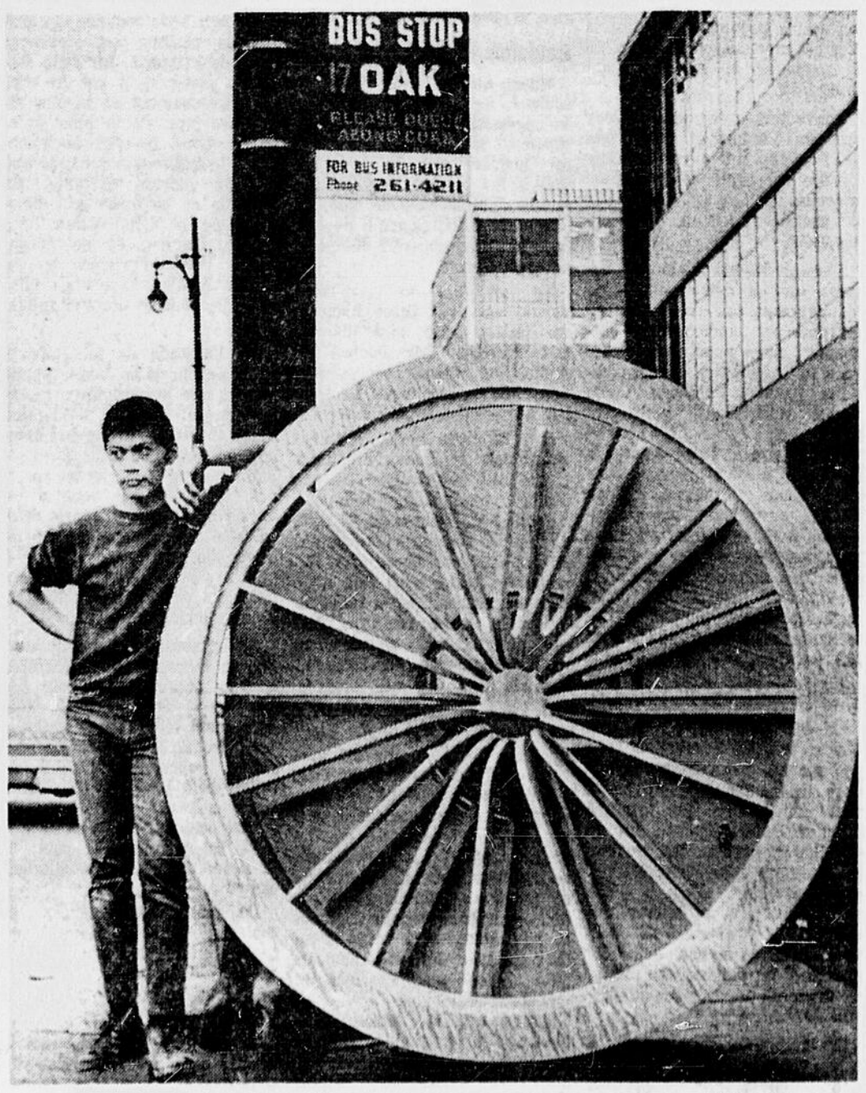
Montant global du mandat-poste, y compris la taxe de vente: $.....

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

No DE TELEPHONE .....



Cauchemar d'un chauffeur

(Photo PC)

Il est fort possible que des chauffeurs d'autobus ont été tentés de passer tout droit et de ne pas arrêter à cet arrêt. Et on ne pourrait pas le blâmer surtout s'il a vu cet étudiant de l'école des arts de Vancouver. Vic Lowe a attendu patiemment, avec sa nouvelle (et gigantesque) table à café que l'autobus s'amène. Mais finalement, l'étudiant a accepté qu'un ami en voiture le dépose chez lui.

Mlle Whitton somme M. Robarts de pratiquer ce qu'il prêche

"Ces jours-ci, Robarts joue au "sauveur" et d'un autre côté, il est prêt à diriger la parade des Orangistes", a déclaré Mlle Charlotte Whitton.

"Si le premier ministre de la province d'Ontario est sincère dans ses déclarations sur le bilinguisme, qu'il le démontre d'une façon concrète.

"La ville d'Ottawa n'aurait pas à faire de demande officielle au comité des Bills privés, si M. Robarts déclarait immédiatement que les enseignes bilingues de la circulation sont légales et officiellement reconnues partout en Ontario", a ajouté l'ancien maire d'Ottawa.

On se rappelle que l'été dernier, Mlle Whitton a fait la même demande au Conseil de ville d'Ottawa. Cette fois-là, elle voulait qu'Ottawa présente une requête au comité des Bills privés.

Cependant, elle n'en voit plus maintenant la nécessité; elle voudrait plutôt que M. Robarts mène à bout ses projets sur le bilinguisme.

Le conseiller Charles Saint-Germain n'a rien à reprocher au premier ministre Robarts. Selon lui, des déclarations comme celles-là, ne seraient jamais venues de la part de Mlle Whitton, il y a trois ou quatre ans.

M. Saint-Germain est d'avis que le premier ministre a fait beaucoup pour le bilinguisme, ces derniers temps. Il ne voudrait pas que cela s'arrête là; mais, il est convaincu que les Canadiens français peuvent espérer encore davantage.

De son côté, le conseiller Pierre Benoit ne voudrait pas qu'on implante partout le bilinguisme du jour au lendemain. Cependant, il veut que très rapidement on passe de l'unilinguisme au bilinguisme, à mesure qu'un service municipal le demandera.

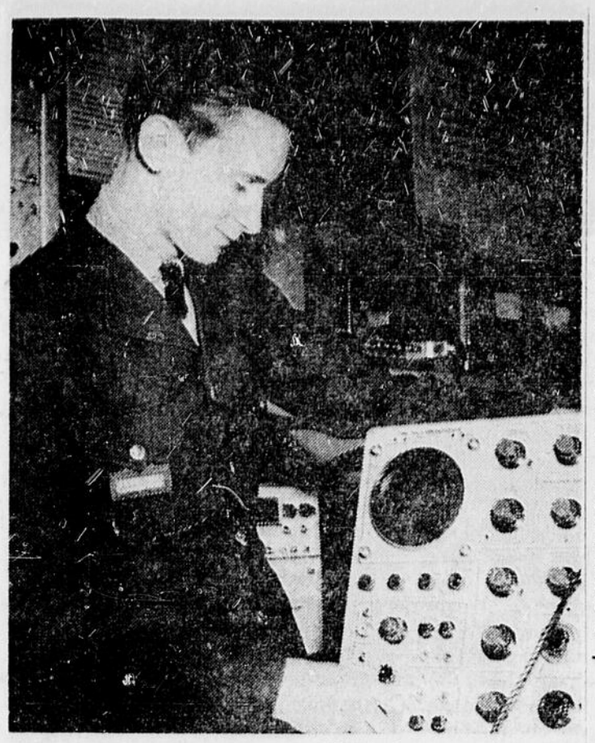
Il voudrait que très bientôt, un conseiller se lève en assemblée, qu'il adresse la parole en français et qu'on ne le considère pas un "animal rare" pour autant.

Des conseillers canadiens-anglais que LE DROIT a interrogés, aucun n'a fait de déclarations fracassantes.

Le commissaire Ellen Webber soutient toujours que les requêtes devront venir des Canadiens français eux-mêmes.

Le conseiller Ralph Brunet est d'avis que ses collègues de langue anglaise ont peur de se prononcer ouvertement sur le sujet pour le moment.

Cependant, il est certain que les déclarations Robarts ont ouvert plusieurs portes.



(Photo Forces canadiennes)

Technicien stagiaire d'aviation

L'aviateur Yvon Gratton, 20 ans, fils de M. et Mme Lucien Gratton, RR. 1, Plantagenet, Ontario, une fois diplômé, sera affecté à l'une des unités des Forces armées du Canada, pour y travailler à titre de technicien de radar. Il suit présentement un cours de 10 semaines sur les systèmes de radar à la Base des Forces canadiennes, à Borden, Ontario.

Le SCFP toujours opposé au bill C-186

Une nouvelle, publiée par un quotidien canadien, à l'effet que le Syndicat canadien de la Fonction publique serait en faveur d'un projet de loi fédéral permettant le fractionnement d'unités de négociation nationales, est absolument fausse, a affirmé un porte-parole de ce syndicat.

Le président du SCFP, M. Stanley Little, a en effet déclaré aujourd'hui à Ottawa:

"Un rapport publié aujourd'hui prétend que le Syndicat canadien de la Fonction publique serait en faveur du bill C-186, destiné à permettre au Conseil canadien des relations ouvrières de fractionner les unités de négociation nationales.

"Ce rapport est absolument faux.

"Le SCFP prépare en ce moment un mémoire, qu'il présentera au comité, et dans lequel nous expliquerons point par point les raisons qui nous ont poussées à nous opposer au projet de loi en question.

"Nous avons en outre l'intention de nous mettre en communication avec tous les députés fédéraux, afin qu'ils soient mieux en mesure de comprendre notre point de vue."

Le bilinguisme à Hawkesbury

Aucun problème majeur, mais les améliorations sont toujours possibles

Dans sa déclaration tant attendue, à la conférence fédérale-provinciale sur la Constitution le premier ministre de la province d'Ontario, M. John Robarts a annoncé que l'usage du français serait intensifié de façon particulière dans les régions où l'on compte une assez forte concentration de l'élément francophone.

M. Robarts a même rappelé les efforts faits dans ce sens dans la ville de Hawkesbury.

Le maire de Hawkesbury M. Victor Bruneau, pour sa part a répété comme il l'a fait dans le passé d'ailleurs, que la ville de Hawkesbury n'éprouvait aucun problème de bilinguisme sur le plan municipal.

M. Bruneau a rappelé que les délibérations du Conseil municipal se déroulaient en français. Il a laissé savoir qu'il ne s'opposerait probablement pas à la transcription des procès-verbaux en français si le gouvernement le permettait et si les membres du Conseil le désiraient.

D'autre part M. Bruneau a souligné que les factures de taxe et autres documents distribués aux contribuables étaient rédigés dans les deux langues.

Tous les employés municipaux de la ville de Hawkesbury sont bilingues de façon à ce qu'ils puissent répondre aux services tant des français que des anglais.

Ca n'a pas toujours été rose

Si la situation en ce qui a trait au bilinguisme s'est grandement améliorée à Hawkesbury il fut un temps, selon des observateurs où les Canadiens-français, formant près de 90 pour cent de la population de cette ville de l'Est Ontarien, ont passé des mauvais quart-d'heures.

Par exemple, durant cette période où la présence d'un seul anglais sur un Conseil municipal de neuf membres forcait le Conseil à délibérer en anglais.

Malgré la forte majorité de l'élément francophone, il existe de nombreuses lacunes ainsi une forte proportion des rues de la ville porte des noms anglais.

Un projet ébauché par la Société St-Jean Baptiste pour le changement d'une dizaine de noms de rue de l'anglais au français avait connu une fin humiliante il y a environ quatre ans lorsque le Conseil municipal du temps était revenu sur sa décision et avait relégué le projet aux oubliettes.

A la Commission de la bibliothèque municipale qui compte quatre membres en plus du maire qui en fait partie ex-officio le Conseil a nommé deux anglophones et deux francophones. C'est même un des représentants de l'élément anglophone qui a été élu à la présidence de l'organisme.

Somme toute Hawkesbury n'a peut-être rien en envier à la majorité des localités ontariennes pour ce qui est du bilinguisme mais il y a encore lieu d'y apporter de nombreuses améliorations.

Pétition en faveur du régime assurance-maladie

Un comité formé de citoyens de la capitale a recueilli la signature de 650 personnes dans une pétition endossant le régime fédéral d'assurance-frais médicaux.

Cette campagne qui vise à exercer des pressions auprès du gouvernement afin que ce dernier adopte dans le plus bref délai possible le nouveau plan d'assurance médicale, avait débuter il y a à peine un an avec l'appui d'un groupe de 18 personnes.

Le comité prétend que les succès de cette pétition faite par voie des journaux démontre qu'au moins 55 p. cent de la population sont en faveur du programme d'assurance - frais médicaux et que le gouvernement devrait y donner suite.

Lancement d'un cargo

Un nouveau navire de 27,000 tonnes destiné au transport en vrac de marchandises sèches sur les routes maritimes internationales a été lancé aujourd'hui par la Canadian Pacific (Bermuda) Ltée.

Le navire a pris la mer au chantier naval de la Mitsubishi Heavy Industries Ltd., à Hiroshima. Mme A. W. Gamage, file de M. J. V. Clyne, président du Conseil et premier directeur de MacMillan Bloedel Ltd., a présidé au lancement.

Avant d'être intégrées au CIB

Les écoles privées entendent éxiger des garanties sur le plan religieux

Les écoles privées de la capitale exigeront du Collegiate Institute Board certaines garanties sur le plan religieux, avant de conclure une entente sur l'intégration, a laissé entendre lundi soir, le président des sept écoles privées d'Ottawa.

Le frère Omer Deslauriers, qui siège aussi au Collegiate Board, à titre de conseiller, s'adressait à une centaine de membres de l'API du Sacré-Coeur, à Ottawa. On se souviendra que les écoles privées d'Ottawa ont signifié leur intention, le 17 janvier dernier, de se joindre au Collegiate Board.

La dimension religieuse, a soutenu le frère Omer, ne peut être dissociée de la culture franco-ontarienne. De plus, a-t-il dit, la formation religieuse est une valeur essentielle dans l'éducation de la jeunesse.

Les demandes des écoles privées d'ajouter le religieux, correspondent aux demandes formulées par l'Association canadienne française d'éducation de l'Ontario (ACFEO), dans son mémoire, l'an dernier. Selon le conférencier, les écoles privées demandent deux périodes pour l'enseignement de la religion, ainsi qu'une rémunération aux professeurs de religion.

Le frère Omer a toutefois exprimé l'avis que les méthodes d'enseignement devront être revisées dans le nouveau système, ce qui est impossible si les enseignants de la religion ne sont pas rémunérés pour leur travail. Un salaire conenable pourrait, de dire le frère Omer, encourager des professeurs à se spécialiser dans l'enseignement de la religion.

Quant aux périodes d'enseignement religieux, le conférencier a soutenu que les instructions devront provenir du ministère de l'Education. "Le Collegiate Board s'est dit d'accord pour permettre l'enseignement religieux si le ministère le permet", a-t-il ajouté, pour préciser que le Collegiate Board n'avait aucune objection au projet.

Le conférencier a demande aux membres des API d'exercer des pressions auprès du ministère, sous forme de pétitions, afin de faciliter la procédure. Le frère Omer a rapporté qu'une étude menée l'an dernier au sein des API indiquaient que 97 p. 100 des parents étaient en faveur du maintien de l'enseignement de la religion.

L'administration des écoles publiques françaises

Les Canadiens français même pas assurés d'y participer

Les Canadiens français ne possèdent présentement aucune assurance qu'ils pourront participer à l'administration de leurs écoles secondaires publiques.

C'est ce qu'a révélé, lundi soir, un membre du comité ministériel chargé de préparer l'avènement des écoles secondaires françaises publiques en Ontario. Le Frère Omer Deslauriers, aussi membre du Collegiate Institute Board, prenait la parole à une réunion de l'API Sacré-Coeur, à Ottawa.

Selon le Frère Omer, la formule proposée par le ministère de l'Education pour la future commission scolaire régionale, ne garantit aucune représentation à l'élément francophone au sein de cet organisme.

Cette commission scolaire, qui grouperait les écoles publiques d'Ottawa et le Collegiate Institute Board, deviendra une réalité le 1er janvier 1969.

Le ministère a decide, de dire le Frère Omer, que cette commission scolaire serait dirigée par 20 commissaires, dont sept du secteur des écoles séparées. Le gouvernement ontarien, de continuer celui-ci, ne fait aucune mention de la proportion des représentants francophones et anglophones chez les commissaires des écoles séparées.

Selon le Frère Omer, puisque la Commission des écoles séparées compte des éléments anglais et français, il est possible que les sept commissaires qui siègeront à cette commission scolaire régionale soient tous d'expression anglaise.

Le conférencier a exprimé l'avis que la participation des francophones à l'administration des écoles secondaires publiques était essentielle à l'épanouissement de la culture française en Ontario. En nommant leurs surintendants, leurs directeurs d'école et leur personnel enseignant, les francophones pourront, selon le Frère Omer, créer un milieu culturel propice à l'élément français.

Les services dans les écoles, tels les amphithéâtres, pourraient, de dire le conférencier, être utilisés après les heures de classe par la population adulte, pour des activités culturelles et sociales.

Cours de préparation au mariage

ALEXANDRIA (DNC) — Une vingtaine de couples suivent présentement une série de dix cours de préparation au mariage dans la paroisse Sacré-Coeur d'Alexandria, sous la présidence de l'abbé Patrick Breton, administrateur.

C'est en la salle de l'école du Perpétuel Secours que, tous les dimanches, ces couples suivent attentivement les instructions données par des personnes qualifiées en la matière, entre autres, M. et Mme Denis Vaillancourt, Mlle Lise Desgroseilliers, Mlle Patricia Leblanc et Mme Hubert Dubois.

Il se donne également à Alexandria un cours d'art ménager et culinaire aux jeunes filles de la paroisse Sacré-Coeur, par les religieuses Ste-Marthe-du-Presbytère.

CAPLAN MET EN VEDETTE

MANTEAUX CLASSIQUES EN POIL DE CHAMEAU



Un choix de chics modèles de manteaux en laine de chameau. Modèles à devant croisé ou simple. A manches raglan et d'une valeur exceptionnelle.

39.95

TAILLES pour
- PETITES
- CADETTES
- JEUNES FILLES
- DAMES

MANTEAUX A 100% POIL DE CHAMEAU

De coupe élégante. Tailles pour jeunes filles et dames. Une aubaine à:

59.95



TAILLEURS DE PROMENADE CONFECTION CHAMEAU

Chic, pratique et à prix modique. Tailles pour jeunes filles et dames. Une aubaine à

49.95

REZ-DE-CHAUSSEE

UN DEPOT SUFFIT POUR RESERVER VOTRE MANTEAU ou TAILLEUR

Caplan . . . rue Rideau . . . composez 235-3381

BINGO
TOUS LES MERCREDIS A 8 H.
SALLE ST-JEAN-BAPTISTE
116, rue Empress
GROS LOT $1,000
55 numéros
21 parties régulières.
5 autres parties spéciales.
Carte d'entrée — 50c

cours de conversation
anglais • espagnol

- Bénéficiez de nos 90 années d'expérience et de recherches
- Leçons particulières — Cours collectifs — Jour - Soir
- Prenez rendez-vous pour une leçon d'essai gratuite

Berlitz
Langues vivantes
31 Metcalfe — Ottawa
tel. 232-5343

une autre année de progrès grâce à un excellent

SERVICE

Un service personnel aux assurés et des innovations en matière d'assurance-vie ont permis cette année encore à la Compagnie d'établir un nouveau record.

Mais ce succès est dû en grande partie aux représentants hautement qualifiés de North American Life. Ils sont à même de donner les meilleurs conseils sur toutes les questions touchant les programmes d'assurance-vie, projets financiers, impôts, rentes de retraite et fonds de pension. Leur service personnel aux assurés est secondé par des concepts tout nouveaux en matière d'assurance-vie, tel "l'Accroissement de protection". Le succès sans précédent de ce tout nouveau plan d'assurance, conçu par North American Life, augmente sans cesse et constitue 50% des nouvelles ventes d'assurance individuelle.

Il en ressort que les détenteurs des 259,000 polices d'assurance individuelles et des 282,000 certificats d'assurance collective créent pour eux-mêmes et leur famille une sécurité pour l'avenir grâce aux services et à la stabilité d'une compagnie d'assurance-vie canadienne en plein essor.

POINTS SAILLANTS DU 87e RAPPORT ANNUEL

Nouvelles assurances et annuités	$ 654,691,498
Augmentation $109,622,538	
Assurances et annuités en vigueur	$4,696,869,076
Augmentation $508,609,321	
Revenu total	$ 105,093,793
Augmentation $8,117,934	
Prestations et réserves	$ 84,114,814
Augmentation $7,158,610	
Actif total	$ 586,212,666
Augmentation $40,396,878	
Taux net d'intérêt réalisé	5.87%

Texte intégral du rapport annuel 1967 sur demande.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE NORTH AMERICAN LIFE
Depuis 1881, la compagnie des gens à la page

W. C. FIRTH, B.Com., C.L.U.,
gérant, 151, rue Slater

J. N. CULLEN, gérant, groupe
170, rue Metcalfe

LE DROIT

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Fondé le 27 mars 1913 et publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales Limitée 375, rue Rideau, Ottawa

Journal totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie et indépendant en politique

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa. La Presse Canadienne est la seule autorisée à reproduire les dépêches du DROIT attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée, à l'Agence Reuter ou aux autres agences, ainsi que les informations locales publiées par LE DROIT.

LE DROIT est affilié à l'Association des éditeurs de quotidiens canadiens, à l'Association américaine des éditeurs de journaux, à l'Audit Bureau of Circulation, à l'Union internationale de la Presse catholique, au Bureau international de Presse, à la Conférence catholique canadienne, à l'Association des quotidiens de langue française. Il est abonné au service de téléphoto de la Presse Canadienne.

La survivance du Canada, enjeu de l'heure présente

Si la conférence fédérale-provinciale ouverte hier devait échouer, la faute n'en serait certes pas au gouvernement fédéral dont le chef, M. Pearson, s'est fait le défenseur et l'avocat d'un Canada nouveau. Rarement a-t-on vu Ottawa s'engager aussi ouvertement en faveur du Canada français dont M. Pearson a dit, très justement, qu'il "est actuellement profondément mécontent de sa place dans la Confédération".

"Il y a à cela des raisons complexes, d'inégale importance, a-t-il signalé, mais la plupart sont parfaitement fondées". Comme plusieurs autres de même ton prononcées depuis quelques années, cette simple phrase du premier ministre témoigne on ne peut mieux de l'évolution qui s'est produite au Canada anglais en moins d'une décennie. Malheureusement lente à venir, cette évolution se manifeste à l'heure où il s'en produit une de sens contraire chez certains éléments du Québec. Il n'est pas ici question des vociférations des indépendantistes qui constituent une infime quoique bruyante minorité, mais des aspirations plus sérieuses des chefs politiques élus à une autonomie chaque jour plus exigeante, à une autonomie dont certaines manifestations cadrent on ne peut plus mal avec le statut fédératif du Canada.

Chose étrange et déplorable, à l'heure où Ottawa désire que "les Canadiens de langue française puissent retrouver leur patrie dans toutes les parties du pays", selon l'expression de M. Pearson, on voit le Québec souhaiter l'inverse. A l'heure où Ottawa veut abolir le ghetto québécois, la réserve française, des chefs politiques du Québec travaillent au maintien du statu quo. A eux comme aux anglophones, le premier ministre du Canada demandait pourtant, hier, "compréhension, bonne volonté et patience".

A la décharge des francophones défaitistes, il faut bien reconnaître que le Canada français a donné plus que sa part de compréhension, de bonne volonté et de patience depuis 200 ans, mais on comprend mal qu'il cesse d'en manifester à l'heure même où la victoire lui sourit enfin.

L'égalité culturelle et linguistique est question essentielle, a dit hier M. Pearson. Tout aussi importante, toutefois, est l'égalité économique de tous les Canadiens, comme il l'a également mentionné, et non moins importante, l'unité de la politique étrangère du Canada, "attribut indispensable d'un Etat qui n'entend pas se laisser diviser".

Comment espérer l'égalité économique, même une fois reconnu et accordé un nouveau partage des pouvoirs et responsabilités entre les divers ordres de gouvernement, s'il ne reste au pouvoir central que d'infimes et ridicules sources de revenus. Pour assurer l'égalité économique de tous les Canadiens, où qu'ils habitent, Ottawa doit disposer de revenus suffisants pour lui permettre de continuer à jouer son rôle de régulateur de l'économie. Un pouvoir central démuni ne pourrait, avec la meilleure volonté au monde, assurer même un revenu simplement décent aux habitants des provinces moins favorisées puisque toute péréquation deviendrait impossible. Notons dans un ordre connexe que le Québec s'accommode fort bien du régime d'assurance-chômage dont il retire plus qu'il n'y contribue. Il serait donc fort malséant que le Québec n'acceptât du fédéralisme que les avantages. Il doit aussi en assumer les désavantages et une partie des frais, comme il l'a toujours fait, mais dans un climat de justice auquel consent enfin Ottawa et auquel certaines provinces anglophones s'éveillent, l'Ontario en tête.

Il n'est pas moins essentiel qu'en politique étrangère ou internationale, soit maintenue l'unité canadienne. Même dans le cadre de leurs juridictions respectives, les provinces ne peuvent espérer jouir des mêmes droits que le gouvernement central. A la table des nations, on ne doit entendre qu'une voix par pays. A cet égard, l'Allemagne fédérale, dont les "Etats" ou "Landers" sont beaucoup plus autonomes que ne le sont les provinces canadiennes, n'aspire pas à la représentation multiple. Il serait donc anormal et inconvenant qu'à une conférence internationale sur l'éducation ou le travail, dix ou onze représentants du Canada aient voix au chapitre lorsque d'autres pays plus forts et plus puissants ne disposeraient que d'une seule voix.

Pour satisfaire aux exigences du fédéralisme, Ottawa pourrait cependant, dans des circonstances de cet ordre, composer sa délégation de façon à ce que ne soit négligé l'intérêt d'aucune des provinces. Une délégation canadienne à une conférence internationale pourrait fort bien se composer de représentants de diverses provinces qui, par la voix d'un porte-parole officiel, feraient valoir les vues du Canada.

Des réflexions de cet ordre ne sont pas tellement agréables pour la province de Québec, mais il faut être réaliste. Ou bien le Canada doit se renouveller et survivre, ou bien il doit périr. Il ne survivra que dans une certaine unité, mais dans une unité compatible avec son caractère fédéraliste. Le fédéralisme n'est pas un concours de prestige de la part des éléments qui le composent, mais une forme de solidarité et d'unité au sein de laquelle se défendent les intérêts propres à chacun des éléments composants de même que l'intérêt commun à la collectivité.

Marcel GINGRAS

Un débat qui a trop duré

Une fois de plus, le gouvernement fédéral a menacé d'avoir recours au désagréable règlement de clôture ou au bâillon pour mettre fin à un débat, celui sur la radiodiffusion. C'est malheureux et, en un sans, contraire à la démocratie qui veut que chacun puisse s'exprimer librement au Parlement de la nation, mais la démocratie veut également que le bon sens règne dans une assemblée délibérante.

En pareille assemblée, lorsqu'un élément ultra-minoritaire s'érige en dictateur, il outrepasse ses droits et c'est lui qui pèche contre la démocratie. C'est ce qui s'est produit depuis le début du débat sur la radiodiffusion où seuls quelques esprits malveillants ont empêché l'adoption du projet de loi. Chose étrange, le plus entêté de ces mauvais esprits appartient au parti au pouvoir. Est-il besoin de l'identifier ?

Ce député, qui n'a de libéral que le titre, est le reliquat d'une école pour laquelle le français était tout aussi à combattre que la peste ou la lèpre. Maladif et guère évolué, il vit encore la guerre de la conquête et ne peut comprendre que le Canada n'est pas et n'a jamais été anglais, même depuis la victoire de Wolfe. Par moments, l'aurait-il été de fait, que cette ère est révolue et que Radio-Canada se doit de servir à titre égal anglophones et francophones au Canada. C'est ainsi qu'elle contribue à l'unité nationale, n'en déplaise au premier ministre du Québec, soit dit en passant, et n'en déplaise surtout aux orangistes épars.

S'il est exact, comme le dit notre attardé, que depuis quatre ans, on donne une importance sans cesse accrue au français, tant mieux, mais il faudra lui en donner davantage pour rattraper le retard accumulé en 200 ans.

Sans ingratitude à l'endroit du présent gouvernement fédéral, qu'il soit permis de signaler, une fois de plus, que sa politique de bilinguisme se heurte encore, en certains services fédéraux, à une obstruction incompatible avec le désir des législateurs.

Si, par bonheur, il n'en va pas de même à la Société Radio-Canada, réjouissons-nous, et ne laissons pas un anachronisme ambulant et vociférant enrayer l'excellent travail qui s'y fait en faveur de l'unité nationale et de la justice.

Dans le cas présent, le bâillon aurait été justifié et il faudrait être fort malhonnête pour en faire grief au gouvernement.

Marcel GINGRAS

L'opinion du lecteur

Le Nord ontarien

Monsieur le Rédacteur,

La lettre de M. Vaive sur le Nord ontarien (6 janvier) trahit un tel mélange de parti-pris, d'inexactitudes, de demi-vérités, de défaitisme et de complaisance qu'il serait difficile de la laisser passer comme une lettre à la poste. Je trouve que l'enterrement déjà préparé par votre correspondant pour les Franco - Ontariens du nord est pour le moins prématuré et d'ailleurs je ne sache pas qu'il ait reçu du Ciel la mission de croque-mort de ses frères d'outre-Québec.

Avant d'aller au coeur de la question, je me permets de me demander ce en quoi la situa-



tion des Nord - Ontariens peut préoccuper le Premier ministre Daniel Johnson qui, pour le moment, a certes d'autres chats à fouetter et d'autres soucis plus pressants. Que l'on veuille prôner un unilinguisme relatif pour la province de Québec, soit mais il n'est pas nécessaire pour cela de condamner le reste soit, mais il n'est pas nécessaire pour cela de condamner le reste de la francophonie canadienne qui d'ailleurs dans son ensemble ne se sent pas encore à l'article de la mort. Plutôt que de faire d'avance le vide de français autour du Québec et de décourager chez nos frères la volonté de survivre, qu'on s'attache d'abord et avant tout à créer un Québec débordant de vie économique et culturelle, qui rayonnera autour de lui et, par là, raffermira les minorités françaises des autres provinces. Alors que depuis plusieurs années, on assiste chez les Franco - Canadiens des autres provinces, et notamment de l'Ontario à un regain de vigueur, alimenté pour une part appréciable par la Révolution tranquille, ce n'est pas le moment de venir leur dire: "A quoi bon? Tout est fini pour vous, ce n'est qu'une question de temps". Ce n'est pas le moment de venir prétendre, sommairement et du haut de quel piédestal, que la question de la survivance dans le Nord de l'Ontario ne se pose même plus. Sans prétendre pour ma part connaître à fond le niveau présent de cette survivance, 12 ans passés à Kapuskasing (1955-1967) m'ont tout de même permis de me rendre compte d'une reprise soutenue de la vie française dans cette petite ville qui, soit dit en passant, n'est pas **tout** le Nord - Ontarien. La base économique, sociale et culturelle de Kapuskasing a longtemps été presque exclusivement anglo - saxonne, l'usine de papier fournissant pendant près de 40 ans (1920 à 1960) les cadres culturels et récréatifs, sans parler de l'hôtel principal et de l'hôpital. Même dans ce milieu contrôlé économiquement par un employeur anglo - américain, le français, non content de survivre, a, depuis plusieurs années, marqué des progrès constants. Loin de moi de suggérer que la partie est gagnée et qu'il faille s'asseoir sur les lauriers chèrement arrachés, la tâche est loin d'être finie.

1) Qu'il ne se lise à Kapuskasing que des journaux de l'extérieur, LE DROIT, LA PRESSE, etc., je ne vois là que cause de réjouissance qui révèle chez la population un souci réel de se tenir au courant et même à l'heure de la culture française. L'absence actuelle d'un journal français local est un phénomène qui est loin d'être rare dans les petites villes et même dans beaucoup de cités importantes.

2) Pour ce qui est des affiches commerciales, je pourrais mentionner au moins quelques entreprises locales qui arborent leur raison sociale et leurs affiches dans les deux langues. La section française du journal local, toute maigre qu'elle soit, contient des annonces en français.

3) Il y a actuellement au centre communautaire une bibliothèque municipale qui, depuis quelques années, comprend une section française. Il faudrait, à part cela mentionner l'excellente bibliothèque française du Collège de Hearst qui, à 60 milles de là, constitue un des principaux points d'appui de la minorité francophone du Nord ontarien.

4) Il y a à Kapuskasing (s'entend le Grand Kapuskasing, population 12,800) quatre écoles primaires françaises plus une école groupant les 7e et 8e années. En outre, depuis au moins cinq ans, la ville a une école secondaire privée, l'Académie d'Youville, administrée par les Soeurs Grises. Mentionnons encore le Collège de Hearst, affilié depuis quelques années à l'Université de Sudbury. La fréquentation nombreuse du **High School** par les Franco - Ontariens est due en grosse partie à ce qu'étant public, l'instruction y est gratuite et que son programme subventionné est fort bien charpenté et non moins bien équipé. Je ne vois pas ce qui peut justifier l'attitude négative de votre correspondant qui déclare d'avance que des écoles secondaires françaises n'amélioreront rien à la situation.

5) Pour ce qui est de la radio et de la télévision, je pourrais reprendre les mêmes arguments que pour les journaux. On ne peut tout de même pas s'attendre à ce que Kapuskasing ait son propre émetteur de télévision. Que les ondes de Radio - Canada parviennent par relais, qu'importe, pourvu qu'elles arrivent sur l'écran. Si la région a obtenu que Radio - Canada établisse un relais à Kapuskasing, c'est parce qu'elle l'a demandé avec insistance. Le poste de radio français de Timmins se capte depuis plus d'un an sans difficulté à Kapuskasing, même le soir, depuis l'érection d'une antenne de relais près de la ville. Le français de Timmins n'est guère plus atroce que celui qui s'entend dans maintes villes et villages de la Belle province, même les plus français. Et il y a certes des Nord - Ontariens, et j'en connais, dont la langue égale en perfection celle de bien des gens éduqués et instruits de leur mère patrie. Le poste de Timmins, grâce aux efforts de son propriétaire, M. Conrad Lavigne, a, n'en déplaise à votre correspondant, beaucoup fait pour le maintien du français dans ce coin du pays.

6) Un mot enfin des associations culturelles. Si la direction de certains loisirs et sports organisés est surtout anglaise, il ne faut pas passer sous silence le travail énorme de promotion du fait français que réalisent des associations franco - ontariennes très actives, sans parler des écoles.

Donc pas d'enthousiasme niais ou béat, mais pas non plus de défaitisme ni de condamnation gratuite.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pierre P. DERMINE,
Hull, Qué.

Petit film

Une époque extraordinaire

Beaucoup de gens se plaignent de leur époque et pourtant quelle époque! La guerre est devenue inéclatable parce que les grandes nations sont bourrées jusqu'au cou de bombes nucléaires et que personne n'ose en lancer de peur qu'elles ne leur retombent sur le nez. Il n'y a de place que pour les petites guerres avec les armes conventionnelles qui sont nos guerres en dentelles.

D'autres faits militent en faveur de notre époque, par exemple, l'éducation des adultes comme elle se pratique grâce à un projet-pilote dans la région du Saguenay Lac St-Jean. Grâce à ces cours, des gens qui n'ont pu terminer leur 7e année ou même y atteindre, peuvent suivre un cours télévisé à la maison en revenant de leur travail régulier, avec espoir de se qualifier pour obtenir un meilleur revenu plus tard. Il y a même des chômeurs à plein temps qui peuvent redevenir des étudiants à plein temps, et qui sont payés pour l'instruire. Quelle autre époque a jamais traité les citoyens avec plus de sollicitude?

Ce n'est pas tout, quelle époque de l'histoire humaine a plus contribué que la nôtre à faire prendre au simple citoyen conscience de son utilité surtout comme contribuable? N'est-ce pas exaltant de constater que l'on peut payer à la fois des taxes générales, des taxes d'impôt sur le revenu, des taxes spéciales, des taxes municipales des taxes sur les repas, et ainsi aider à remplir, en travaillant, les coffres de tous les gouvernements et apporter plus de bien-être à une foule de gens moins fortunés?

De plus, a-t-on jamais connu une époque où tant de gens cherchaient à occuper des charges publiques pour se dévouer pour leurs frères les humains? A chaque élection c'est une ruée vers les sacrifices que requièrent les postes de députés, lesquels risquent de déboucher vers les maroquins de ministres et même vers l'ultime sacrifice celui d'être nommé sénateur !

Quelle époque a aussi été plus douce pour les chômeurs professionnels? La machine qui fait tout ne les a-t-elle pas soulagés du travail? N'ont-ils qu'à toucher leurs prestations pour vivre sans lever une seule pelletée de neige ou une pelletée de terre?

Je pourrais allonger ici la liste des bienfaits de notre époque presque paradisiaque. Aussi, je ne comprends pas ceux qui se plaignent.

Maurice HUOT

L'Ontario sur la voie du bilinguisme

Au mois d'août 1913, le gouvernement d'Ontario édictait le Règlement XVII qui, dans l'esprit de ses auteurs, signifiait l'acte de mort du français dans la province. Cinquante-cinq ans plus tard, le chef de cette province, M. Robarts, se lève devant une conférence de portée historique et proclame l'instauration progressive du bilinguisme dans la province qui passait depuis Riel pour le château fort du fanatisme et des préjugés.

Cette revanche, ou plus justement ce retour au bon sens, vient à l'heure où il faut décider si, oui ou non, nous voulons vivre et travailler ensemble, en tant que Canadiens. "Ceux qui, dit M. Robarts, continueront de verser de l'huile sur le feu, font preuve de l'indifférence la plus dangereuse en ce qui concerne l'avenir du pays". Il était consolant d'entendre le chef de la principale province anglophone élever ainsi le débat.

Après avoir souligné l'influence néfaste d'un nationalisme étroit, le premier ministre a rappelé que l'avenir du Canada est trop important pour être laissé aux mains des extrémistes, d'un côté comme de l'autre. La grande majorité d'entre nous n'acceptera pas de diviser le pays et veut qu'il reflète, d'un océan à l'autre, son héritage français et anglais. Il faudra pour y réussir rompre avec de vieilles habitudes, et nous tourner vers l'avenir, au lieu du passé, ce qui implique une certaine évolution dans les esprits et devient en quelque sorte un défi. "Ce défi, dit M. Robarts, l'Ontario est prêt à le relever", et "nous reconnaissons les deux langues officielles partout où la minorité française est suffisamment nombreuse pour constituer un groupe viable".

L'Ontario en est déjà au stade des réalisations. Lorsque la nouvelle session du Parlement ontarien s'ouvrira, la semaine prochaine, on proposera de reconnaître à tous les députés le droit de s'adresser à l'assemblée, soit en anglais, soit en français.

Les mesures suivantes seront prises pour que les Franco-Ontariens puissent communiquer en français avec les services publics. On établira des services de langues pour les fonctionnaires dont le travail exige une connaissance du français. Toutes les lettres reçues en français par la fonction publique recevront une réponse dans cette langue. Tous les ministères seront encouragés à pourvoir d'un service bilingue les bureaux situés dans les régions où la concentration de la population de langue française est suffisamment nombreuse. On étudiera la possibilité de s'entendre avec le gouvernement fédéral pour que les fonctionnaires ontariens puissent apprendre le français.

Dans les municipalités qui ont une population française suffisante on utilisera le français et l'anglais. Ces municipalités se trouvent surtout dans l'est et au nord-ouest de la province : Stormont, Glengarry, Prescott, Russell, Carleton, Nipissing, Cochrane, Sudbury et Algoma. Des districts, comme ceux de Penetanguishene, Welland, et certaines parties d'Essex entrent dans cette catégorie. Le personnel des bureaux municipaux, les formules, les signaux routiers, y seront bilingues. Les assemblées du conseil municipal pourront avoir lieu dans les deux langues. Toutes les dépenses occasionnées par ces services additionnels seront assumées par le gouvernement d'Ontario.

Pour l'administration de la justice, des études seront faites pour qu'on ait des interprètes devant les cours qui devront fournir une documentation bilingue.

Depuis quelques années la province assure l'éducation dans les deux langues aux niveaux primaire et universitaire. En août 1967, le gouvernement a annoncé l'établissement d'écoles secondaires bilingues, financées à même les fonds publics. On espère que dès le mois de septembre prochain sept écoles secondaires où l'on enseignera en français ouvriront leurs portes dans la région d'Ottawa.

Enfin la ville d'Ottawa, sous l'égide provinciale, mais avec l'aide fédérale, deviendra la cité modèle du Canada, physiquement et spirituellement.

Il nous a paru indispensable d'analyser les grandes lignes de la déclaration de M. Robarts qui témoigne de l'esprit nouveau que l'on voudrait voir régner partout au Canada. Les Franco-Ontariens ont subi de longues années d'épreuve. Ils ont résisté et combattu. Ils ont la joie aujourd'hui de voir que leurs revendications et leurs peines n'ont pas été vaines, et qu'ils ont enfin trouvé à cette heure grave de notre histoire une oreille sympathique et un coeur ouvert chez ceux qui dirigent notre province. Souhaitons que de tels sentiments pénètrent dans toutes les couches sociales de la population.

Fulgence CHARPENTIER

Les paradoxes d'aujourd'hui sont les préjugés de demain

Emprunté à Marcel Proust, le titre du présent article veut faire ressortir l'illogisme de la Société Saint - Jean - Baptiste de Montréal qui, à la veille de la Conférence constitutionnelle, a rendu public son mémoire d'avril dernier au gouvernement du Québec sur l'unilinguisme français.

"L'Etat du Québec doit abandonner ses rêves chimériques d'un Canada bilingue d'un océan à l'autre", proclame ex cathedra le président de la Société, sans avoir consulté ses membres, bien entendu. Parlant d'autorité, le président, Me Yvon Groulx, réclame pour la minorité anglophone du Québec exactement le même traitement que reçoit en Ontario la minorité francophone.

Paradoxalement, c'est à l'heure où les législateurs fédéraux et provinciaux se réunissent pour corriger l'injustice dont furent toujours victimes les Canadiens de langue française que Me Groulx rend public son document. Plus étrangement encore, il le fait au moment où le gouvernement ontarien s'apprête à accorder aux francophones un traitement identique à celui dont ont joui de tout temps les anglophones du Québec. Il est difficile d'imaginer plus cocasse et plus déplorable renversement de situation.

Sur ce, précisons que les Franco-Ontariens ne sont pas naïfs. Ils savent bien que ce que leur accordera Toronto dans le domaine scolaire ne sera pas encore le traitement idéal. Ils savent bien que ce traitement n'atteindra pas encore à la libéralité avec laquelle furent toujours traités les anglophones du Québec. De ce traitement, ils espèrent toutefois qu'il ne sera qu'un premier pas vers l'égalité absolue, tant dans la loi que dans les faits.

A cause de cela, ils ne peuvent que déplorer l'étroitesse d'esprit de Me Groulx et de ceux de ses collègues qui se sont permis de parler au nom des milliers de membres de la Saint-Jean-Baptiste de la métropole avec autant d'autorité que s'ils les avaient consultés, alors qu'ils ne l'ont pas fait.

S'il existe des chefs provinciaux qui croient Me Groulx détenteur d'autorité et porte-parole autorisé de milliers de francophones, son action pourrait compromettre dangereusement les espoirs des Canadiens français qui vivent hors du Québec.

Plutôt qu'indisposer les anglophones qui s'éveillent enfin à la présence française au Canada et l'acceptent, Me Groulx ferait bien d'éduquer les siens et leur inspirer un peu de fierté, de réalisme et de sens des affaires. Ce n'est pas en privant de droits les anglophones du Québec que la Saint-Jean-Baptiste de Montréal aidera les Canadiens français du Québec et d'ailleurs. Quoi qu'elle fasse en ce sens, les anglophones, même francisés, demeureront toujours les grands possédants de la Belle province.

Ce à quoi la Saint-Jean-Baptiste devrait travailler, c'est à la formation économique des Canadiens français. Elle devrait leur inculquer le sens des affaires et le goût du risque, leur citant en exemple les Canadiens français qui ont réussi et qui, aujourd'hui, peuvent parler le même langage que celui des grands financiers de langue anglaise, le langage du succès. C'est la seule chose qui impressionne nos compatriotes majoritaires.

Marcel GINGRAS

Eastview, ville moderne

Les citoyens d'Ottawa et de la région se réjouissent avec leurs voisins d'Eastview. Un programme de rénovation urbaine aux préparatifs duquel le gouvernement fédéral vient de verser tout près de $40,000 donnera à la ville un nouveau visage et en fera une cité moderne qui contribuera au bon renom de la région tout entière de la capitale nationale. Qu'Ottawa soit une belle ville est magnifique, mais il faut que les municipalités qui l'entourent soient également belles et propres, qualités que les simples citoyens peuvent donner à leur ville en entretenant leurs propriétés et en pratiquant le civisme. Il n'est pas besoin pour cela d'attendre de subventions des pouvoirs publics, même si les subventions aident grandement.

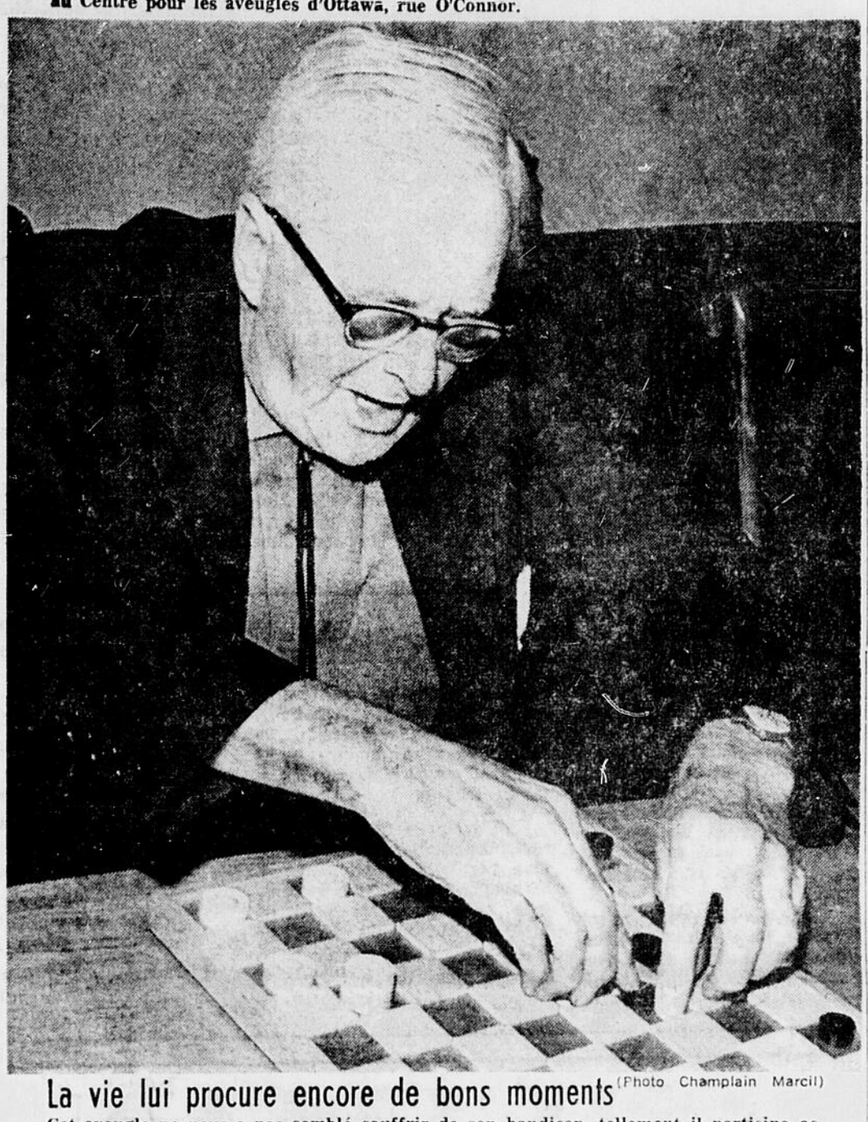
M. G.



(Photo Champlain Marcil)

Patience et longueur de temps peuvent tout vaincre

Ayant passé quelques semaines à un stage de formation, cette aveugle se tire bien d'affaire sur sa dactylographe servant à imprégner l'alphabet "braille" sur les feuilles de carton qui seront utilisées par les instituteurs. Ces cours de formation sont donnés au Centre pour les aveugles d'Ottawa, rue O'Connor.



(Photo Champlain Marcil)

La vie lui procure encore de bons moments

Cet aveugle ne nous a pas semblé souffrir de son handicap, tellement il participe activement à la partie de dames. Il a su, grâce aux bons soins de l'Institut canadien pour les aveugles, se réadapter et jouir de la vie dans ses moments de loisir.

Lancement d'une campagne de souscription

L'Institut canadien des aveugles veut moderniser son foyer d'accueil

L'Institut canadien des aveugles a lancé, lundi soir, une campagne de souscription en vue se recueillir $600,000.00 qui serviront à défrayer le coût de modernisation du foyer d'accueil actuel, sis sur la rue O'Connor, à Ottawa.

L'immeuble abritant ce centre d'accueil, vieux de 80 ans, ne répond plus aux besoins requis par les quelque 550 aveugles qui visitent ce centre régulièrement, nous a déclaré M. Yvan Hunter, secrétaire régional de cet organisme. Présentement a dit M. Hunter, une trentaine de pensionnaires résident dans ce foyer; une fois les rénovations terminées, on pourra en recevoir une soixantaine.

Mme P. Torontow, présidente du Conseil canadien pour les aveugles, nous a déclaré que les autorités du Foyer détiennent actuellement une longue liste d'attente de personnes souffrant de cécité qui ont besoin d'un tel foyer et de ses services. Elle a ajouté que les commodités offertes sont peu nombreuses, et que d'autre part l'espace restreint force le Centre à refuser des patients.

Le nouvel immeuble permettra à l'Institut canadien pour les aveugles, a ajouté Mme Torontow, de procurer des services à plus de 800 aveugles de la région d'Ottawa, qui comprent Eastview, Cornwall, Pembroke, les comtés unis de Prescott et Russell, Dundas-Stormont et Glengarry, et les comtés de Renfrew et Lanark.

Cet organisme qui a été fondé en 1918 pour venir en aide aux aveugles, poursuit encore aujourd'hui ce même but avec d'autant plus de ferveur qu'il s'efforce par toutes sortes de moyens de prévenir la cécité. Les fondateurs de ce centre de bien-être ont voulu avant tout alléger le fardeau des aveugles, en leur apprenant à trouver dans la vie, des moyens de s'adapter en l'absence de ce sens précieux.

Le Centre national est financé par les donations des particuliers, par les campagnes annuelles et certaines subventions gouvernementales. On compte 26,049 aveugles au Canada, qui reçoivent des soins et bénéficient des services offerts. Ces aveugles font partie de toutes les classes de la société. Ils apprennent à regagner confiance en eux-mêmes et à acquérir suffisamment d'indépendance pour se suffire à eux-mêmes.

Parmi les divers services offerts, on y retrouve la formation de personnes soudainement affectées de cécité, par maladie ou par accident. Dans un tel cas, un instructeur spécialisé, le plus souvent aveugle lui-même, donne des leçons de lecture, du "Braille" où l'élève aveugle commence à développer son sens du toucher en utilisant des pièces de matières différentes, telles que cuir, bois, métal.

En plus de leçons de lecture, de réhabilitation générale, le Centre procure à ses membres, des salles de récréation adaptées à leur état. Dans la plupart des grandes villes du Canada, les clubs sociaux pour les aveugles occupent leurs heures de loisir. C'est ainsi qu'on rencontre à Ottawa, dans le foyer actuel, des clubs de toutes sortes, cartes, dames, échecs.

D'autre part le Centre permet à beaucoup de ses membres d'apprendre des métiers spécialisés. C'est encore au foyer d'Ottawa qu'on a pu constater que certains s'adonnent au tissage de recouvrement de fauteuil en paille, d'autres à la confection d'articles de cuir, au tricot, à la broderie.

L'aveugle, une fois adapté et suffisamment formé dans son nouveau métier, peut se joindre à certaines industries et y exécuter les travaux pour lesquels il a été formé. De l'homme désespéré qu'il était, ce même aveugle reprend goût à la vie et redevient un citoyen comme tout autre homme, grâce au travail de cet organisme.

L'industrie canadienne emploie sur une base permanente 2,100 personnes privées de la vue dans diverses professions.

Les aveugles de notre région et ceux qui perdront la vue à l'avenir ont besoin de l'appui de tous les citoyens, soit en contribuant à la campagne du foyer d'Ottawa, ou en employant ces personnes handicapées pour leur venir en aide.

Activités Lacordaire à Notre-Dame d'Ottawa

Une scène assez émouvante s'est déroulée récemment en la chapelle de la Basilique Notre-Dame d'Ottawa, en présence du comité exécutif Lacordaire, quand 27 jeunes abstinents ont prêté serment d'allégeance à l'Association Lacordaire du Canada.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Très-Saint-Sacrement. Le parrain de cette classe de nouveaux Lacordaire était M. Gaston Leroux et la marraine, Mlle Claire Leroux.

Ces jeunes avaient été très bien préparés par trois réunions d'études spéciales et une quatrième convocation le 29 janvier les réunissait de nouveau avant l'assemblée des adultes, le même soir.

Parmi les dignitaires présents à la cérémonie à la Basilique se trouvaient l'abbé Lucien Charbonneau, vicaire de la paroisse et aumônier du groupe; le professeur Louis Roy, président et responsable de la jeunesse du cercle; le vice-président A. Leroux; la secrétaire Mme Emélie Paquette; les directrices Mmes A. Foy et O. Charbonneau; M. et Mme Noël Joanette.

Il y a eu soirée récréative où plusieurs ont participé aux jeux de société.

Les Lacrodaire ont souscrit généreusement aux fonds de la Société, soutenant ainsi l'oeuvre dans la paroisse, l'aidant à procurer des loisirs aux jeunes abstinents pour les garder fidèles à leur promesse.

nous payons 7% d'intérêt sur les dépôts de 5 ans



la plus importante société de fiducie canadienne-française

120, rue principale, hull – 771-3227
267, rue dalhousie, ottawa – 237-3420

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

VOUS POUVEZ UTILISER CE COUPON ET LE POSTER AVEC VOTRE CHÈQUE À L'UN DE NOS BUREAUX.

Ci-inclus mon chèque au montant de $..... (minimum $1,000.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au

NOM DE_____

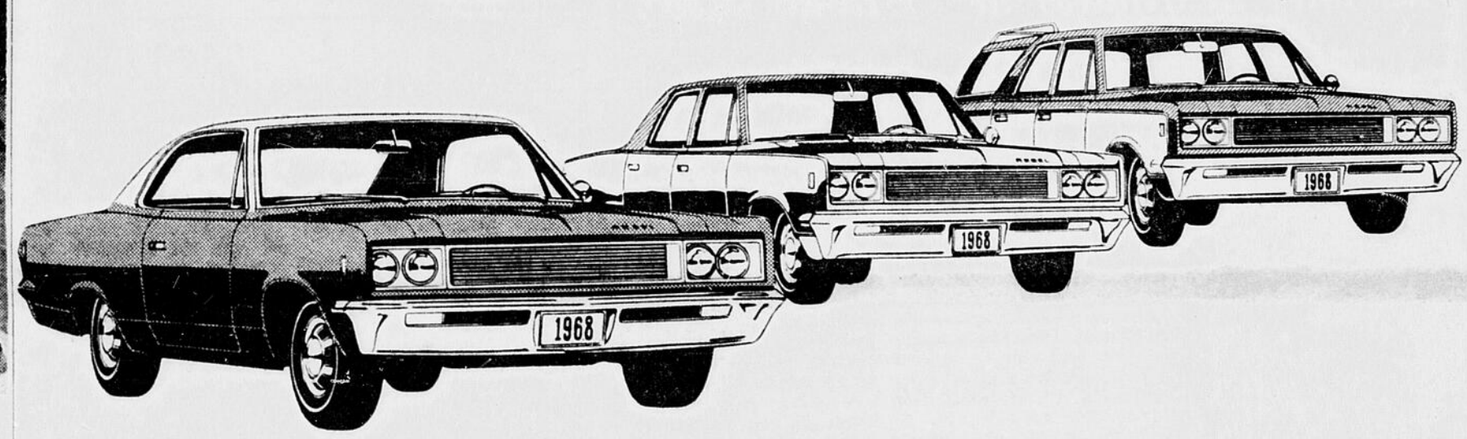
NO_____RUE_____

VILLE_____

SIGNATURE_____DATE_____

DR-6-2-68

LA VENTE



ROUGE BLANC BLEU

REBEL

Économies fantastiques sur ces Rebel 1968, modèle 550, dotées d'un équipement spécial, à un prix spécial.

La Rebel, c'est la plus confortable et la plus spacieuse de sa catégorie. Son prix: un des plus bas. C'est déjà pas mal. Et nous vous offrons encore mieux! Oui, chaque Rebel 550 sedan, hardtop et station-wagon construite à l'occasion de cette vente sera dotée d'un groupe d'accessoires facultatifs spécial et offerte à un prix très spécial. Oui, une Rebel de la vente Rouge, Blanc, Bleu constitue l'achat de l'année. Mais faites vite. Le nombre est limité.

Venez faire une randonnée d'essai... ce soir!
Venez essayer de résister à ces aubaines... ce soir!
Repartez au volant d'une Rebel... ce soir!

CHAQUE REBEL HARDTOP ET SEDAN DE LA VENTE ROUGE BLANC BLEU EST DOTÉE DE CES ACCESSOIRES FACULTATIFS DE LUXE:

Toit de vinyle
Disques de roues
Pneus à flanc blanc
Volant spécial
Groupe éclairage

Prix régulier $202.50
Prix Rouge, Blanc, Bleu $ 82.00
Vous économisez: $120.50

CHAQUE STATION-WAGON REBEL DE LA VENTE ROUGE BLANC BLEU EST DOTÉE DE CES ACCESSOIRES FACULTATIFS DE LUXE:

Fini deux teintes
Porte arrière avec glace électrique
Disques de roues
Pneus à flanc blanc
Volant spécial
Groupe éclairage

Prix régulier $215.45
Prix Rouge, Blanc, Bleu $ 85.95
Vous économisez: $129.50

Rebel par American Motors
une différence réelle, une voiture supérieure

VOYEZ LA GAMME COMPLÈTE DES MODÈLES 1968 REBEL, AMBASSADOR ET LA TOUTE NOUVELLE JAVELIN EN MONTRE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES AMERICAN MOTORS/ RAMBLER SUIVANTS:

MILT HURD MOTORS LIMITED	**CANADA MOTOR SALES (OTTAWA) LIMITED**	**PAUL CARDINAL LIMITED**	**WAVERLEY MOTORS LIMITED**	**AMYOT AUTOMOBILES LIMITEE**
895, boul. St-Laurent 745-9116	306-312, rue Sparks 232-7354	1259, rue Wellingtno 728-1836	180 Driveway 232-3501	683, St-Joseph, Hull 776-3136
ALFRED	**CASSELMAN**	**CORNWALL**	**MANIWAKI**	**THURSO**
PROULX MOTOR SALES	LAPLANTE MOTORS LIMITED	UPTOWN MOTOR SALES	F. R. McLAUGHLIN LIMITED	AUGER et FRERE, LIMITEE

LE DROIT

Pour vous mesdames...



Thé annuel des Guides du Canada

(Photo Champlain Marcil)

C'est au nouveau Centre municipal, à Ottawa, qu'a eu lieu samedi dernier le thé annuel des Guides du Canada. Parmi les nombreux invités venus visiter les kiosques et encourager ce mouvement qui contribue largement à la formation des jeunes Canadiennes, notons Mmes Robert Stanfield et L. B. Pearson et le haut-commissaire des Guides du Canada, Mme D. R. Gunn, de Toronto.

Aujourd'hui

Le mardi 6 février

Fête de sainte Dorothée, vierge de Césarée de Cappadoce, martyrisée vers la fin du IIIe siècle. C'est la patronne des jardiniers. Les Dorothée sont agréables, elles ont de l'esprit et d'innombrables dons qu'elles savent exploiter. On peut leur reprocher un certain égocentrisme.

Personnalités ayant porté ou portant ce nom: Dorothy Sayers et Dorothy Bussy. L'actrice américaine Dorothy Lamour et la chanteuse noire Dorothy Maynor.

ANNIVERSAIRES: Naissance de Mme de Sévigné (1626). Début de la guerre russo-japonaise (1804). Création à Paris de "Chantecler" d'Edmond Rostand (1910). Emeutes à Paris (1934). Prise de Benghasi par les Britanniques (1941). Mort du romancier Charles Morgan (1958).

La princesse Marie-Christine, fille du roi Léopold III de Belgique a 17 ans. François Truffaut a 36 ans. Pierre Brice a 39 ans.

EVENEMENTS DU JOUR: GRENOBLE — Ouverture des Jeux Olympiques d'hiver. PARIS — Au Musée d'art moderne, Journée de la confrontation à l'exposition: "L'Art russe d'avant-garde". RINCON DE LA VICTORIA (Espagne) — Fête folklorique des pêcheurs. NEW YORW — Congrès international de neurologie.

ECRIT DANS LES ASTRES: les personnes nées ce jour ne feront pas preuve de la volonté nécessaire pour améliorer leur situation. Elles auront tendance à s'enliser dans la routine tout en faisant de beaux rêves.

Carnet mondain

Résidence du gouverneur général

Le gouverneur général et Mme Michener ont participé dimanche au marathon de ski qui s'est déroulé au camp Fortune.

x x x

Le gouverneur général a reçu, hier soir, à dîner, le premier ministre du Canada, les premiers ministres des provinces et les ministres fédéraux et provinciaux délégués à la conférence fédérale - provinciale sur la Constitution.

x x x

Au monastère Précieux-Sang

La retraite de religieuses s'ouvrira le lundi 19 février, au monastère du Précieux - Sang. A partir de cette date jusqu'à Pâques, il n'y aura pas de parloir.

x x x

Association des consommateurs

M. Warren Sanderson, gérant de la succursale d'Ottawa de la Société centrale d'hypothèques et de logement, sera le conférencier à une discussion sur le logement, le jeudi 8 février, 8 heures du soir, en l'auditorium de la compagnie Ottawa Gas. Cette soirée est sous les auspices de l'Association canadienne des consommateurs.

x x x

Filles d'Isabelle

La prochaine réunion des Filles d'Isabelle de Hull, cercle Notre-Dame, aura lieu le 12 février, en la salle des Chevaliers de Colomb, 690, boul. St-Joseph.

x x x

FFCF — Eastview

Les membres de la Fédération des femmes canadiennes - françaises, section d'Eastview, organisent une soirée récréative au profit de leurs oeuvres le jeudi 8 février, à 8h., au Centre récréatif d'Eastview.

x x x

Epouses des parlementaires progressistes-conservateurs

Les épouses des députés et des sénateurs progressistes-conservateurs se réuniront le mercredi 7 février à 2h.30 en la pièce 601 de l'édifice central du Parlement pour procéder à l'élection des officiers de leur Association pour la nouvelle année.



Pour le Foyer St. Mary

(Photo Champlain Marcil)

Mme Roland Michener était l'invitée d'honneur au thé annuel des Dames auxiliaires du Foyer St. Mary le samedi 3 février, à la salle paroissiale de l'église Ste-Thérèse. A des tables décorées de jonquilles et de jacinthes bleues, les dames, qui avaient été accueillies par la présidente du mouvement, Mlle Muriel Cahill, et par la directrice du foyer, Mme Ellen Lanthier, étaient invitées à prendre le thé et à verser des offrandes en faveur du Foyer St. Mary. Sur la photo, Mme Michener, en compagnie de Mmes Charles St-Germain et Horace Racine.

Rapport annuel de la présidente

Dames auxiliaires de Island Lodge

A la réunion annuelle des Dames auxiliaires de Island Lodge, hier après-midi, la présidente, Mme A.N. Budden, a présenté le rapport des activités de l'année 1967.

Island Lodge est un hôpital pour personnes âgées et malades situé sur l'île Porter où les services volontaires sont assurés par les comités de la Boutique, des Visiteuses, et des Services spéciaux.

Boutique et casse-croûte

Dans son rapport, la présidente a rappelé que le casse-croûte et la boutique de cadeaux sont ouverts tous les après-midis de 2h. à 4h. Deux fois la semaine, des bénévoles se rendent à l'étage porter aux personnes alitées les articles vendus dans la boutique ainsi les jus de fruits, le lait, le thé et les biscuits du casse-croûte. Mme Pierre Charbonneau se charge de faire les courses pour un grand nombre de malades. La plupart des travailleuses sont des femmes mariées qui apprécient beaucoup l'aide des étudiantes les fins de semaine et au cours des mois d'été.

Visiteuses

Une hôtesse vient d'être nommée par le comité des Visiteuses, groupe chargé de rendre visite aux malades et de leur être utile de mille façons. Cette hôtesse est chargée d'accueillir les nouveaux résidants à Island Lodge et d'y rendre leur séjour aussi confortable que possible.

Services spéciaux

Les auxiliaires qui font partie des Services spéciaux rendent d'innombrables services aux malades: des dames de l'église luthérienne St-Jean se rendent à l'hôpital chaque semaine pour racommoder les vêtements des malades; les chaussures des malades sont polies gratuitement par des Scouts de l'église St-Mathieu; les Dames auxiliaires dirigent aussi la bibliothèque qui contient 1,550 volumes ainsi qu'un nombre considérable de journaux et de revues; des cours de peinture ont été donnés aux malades, sous la direction de Mme Sheridan et plusieurs journées récréatives ont été organisées pour marquer les fêtes spéciales de l'année.

Une centaine de dames auxiliaires se sont dévouées au service de Island Lodge au cours de l'année donnant aux malades 5,435 heures de travail volontaire.

Les saucisses de Vienne

Comment les maîtresses de maison canadiennes peuvent-elles, sans crever leur budget, procurer à leur famille les repas chauds, abondants et nourrissants dont ils ont besoin durant les mois d'hiver?

En leur servant des saucisses de Vienne, le populaire aliment estival qui s'adapte si bien aux menus d'hiver.

Suggestions

Les cuisinières connaissent les deux bonnes vieilles recettes favorites de saucisses de Vienne. La première consiste à ajouter des morceaux de saucisses aux bols de soupe aux pois fumante, faite à la maison ou achetée toute prête; servir avec du pain, une salade et un dessert pour un repas complet et nourrissant. L'autre consiste à ajouter des rondelles de saucisses de Vienne à ce bon vieux macaroni au fromage. Dans chaque cas, les saucisses apportent une saveur appétissante et ajoutent des protéines.

Saucisses aux fèves au lard

Ne comptez pas avoir des restes si vous préparez ce plat aux fèves au lard et aux saucisses de Vienne. Mêler tous les ingrédients dans une cocotte de deux pintes ou dans un pot à fèves au lard: deux boites de conserve de 16 onces de fèves au lard dans la sauce tomate (ou lard et fèves seuls si vous préférez), l'enveloppe de mélange pour soupe à l'oignon, un tiers de tasse de ketchup, 1-4 tasse d'eau, 2c. à table de cassonade, 1 c. à table de moutarde préparée et une livre de saucisses de Vienne. Cuire une heure au four à 350 degrés. 6 portions.

Saucisses de Vienne en sauce

Vous seriez bien avisée de faire double recette de ce délicieux plat. Pour six portions, il vous faudra: 5 tranches de bacon coupées en morceaux, 1-2 tasse d'oignon coupé fin, 1 tasse de jus d'ananas non sucré, 3-4 tasse de piment vert coupé fin, ketchup, 1-8 c. à thé de poudre chili et 12 saucisses de Vienne. Cuire le bacon jusqu'à ce qu'il soit à peu près cuit mais non croustillant. Ajouter l'oignon et cuire jusqu'à ce qu'il soit tendre. Verser le jus, le ketchup et la poudre chili. Faire une entaille en diagonale à tous les pouces sur les saucisses et ajouter aux autres ingrédients. Couvrir et amener à ébullition. Ajouter les piments verts, faire mijoter environ 10 minutes et servir chaud sur un lit de riz cuit.

Vous trouverez ces recettes de plats de résistance aussi populaires auprès de vos amis qu'après de votre famille. Et, ce qui est formidable, chacun mangera plus et il vous en coûtera moins.

Pas égoïstes

On ne peut dire des fourmis qu'elles sont égoïstes. Elles veulent bien partager leur nourriture avec leurs semblables. Aussi, quand elles trouvent de la nourriture, laissent-elles derrière elles une trace odorante depuis le lieu de la découverte jusqu'à la fourmilière.

Une arme: la fourchette

Si l'on s'en remet aux déclaration de M. Gérard Delage, président de l'Association des hôteliers du Québec, la preuve serait maintenant établie que les villes de Québec et Montréal seraient vraisemblablement les réserves les plus considérables de bonnes tables en Amérique du Nord.

Le Québec serait même recherché par les gastronomes américains. C'est dans cette perspective et pour offrir de nouvelles sources de rentabilité que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche encouragerait la confection d'un menu typiquement québécois pour les tables d'hôtes.

Déjà en plusieurs régions, certains hôtels offrent des plats particuliers régionaux: les soupes aux poissons de la baie Missisquoi, les petits plats du chenal du Moine (Sorel), les pâtisseries de la Beauce, les desserts aux bleuets du Lac St-Jean.

Pour vous accommoder

HR

Une gamme complète de cadeaux vous attend au

CENTRE DU CADEAU GOLD BOND

Venez, furetez et choisissez les articles qu'il vous faut. Maintenant!

2 CENTRES DU CADEAU GOLD BOND

CENTRE COMMERCIAL RIDEAU VIEW
Ch. Prince-de-Galles, Ottawa

PLACE CARTIER
boul. St-Joseph, Hull



Les poils faciaux vous confinent-ils au foyer?

Ces poils superflus si embarrassants gardent des femmes fort attrayantes captives de leur foyer. Certaines sont pleinement conscientes de ce fait, d'autres le sont moins. Elles se donnent comme excuse que c'est "trop de trouble" ou, sans l'avouer, elles manquent de confiance dans leur apparence.

La solution logique, c'est de faire enlever ces vilains poils sans plus tarder... enlevez-les, une fois pour toutes, de la vue des autres et n'y pensez jamais plus.

C'est maintenant facile avec la thermolyse Gregory.

Gregory a surmonté les trois objections des femmes à l'épilation permanente—la lenteur, le malaise, le coût.

Songez que de nombreuses femmes dans quatre pays différents font épiler des surfaces aussi grandes que leurs bras et leurs jambes par les habiles techniciennes Gregory. Plusieurs en profitent pour lire ou sommeiller pendant le traitement.

N'est-ce pas là une preuve de la rapidité, du confort et du coût raisonnable de la thermolyse?

Voulez-vous une preuve encore plus convaincante? Acceptez un traitement-échantillon gratuit à la clinique Gregory la plus rapprochée. Vous n'avez qu'à le demander.

Fixez votre rendez-vous et réglez ce problème de façon permanente dès maintenant.

gregory system
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Ouvert de 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m.
Samedi de 9h. à 2h.
SUITE 1110, EDIFICE FULLER
75, RUE ALBERT — TEL. 236-9977

Dans la brousse africaine

LOS ANGELES (PA) — Rares sont les jeunes femmes, même celles prétendant ne pas aimer le travail de routine, qui souhaiteraient changer de place avec Dian Fossey, de Menlo Park, Californie.

Elle vit dans la brousse africaine pour étudier le cycle d'existence et le comportement du gorille des forêts de l'Afrique équatoriale.

Dian n'a pour compagnie que deux Africains. Depuis sa jeunesse, elle s'est intéressée à la vie en plein air et aux animaux sauvages.

Après avoir étudié la médecine vétérinaire à l'Université de Californie, elle se rendit à San José où elle obtint un diplôme universitaire en thérapeutique.

Il y a plusieurs années, Dian Fossey maintenant âgée de 37 ans avait effectué un voyage en Afrique où elle avait réussi à photographier des gorilles. Durant son séjour en Tanzanie, elle fit la connaissance du Dr S.B. Leakey, un anthtropologue.

Plus tard, alors que des spécialistes étaient en quête d'une personne compétente pour ce projet d'étude concernant les gorilles, Miss Fossey fut choisie parmi une vingtaine de candidats.

Pour assurer le succès de l'entreprise, on ne révèle pas la région où Dian Fossey effectue ses travaux.

POUR L'ARGENT SEULEMENT?
Les gros montants d'argent que vous pouvez gagner à titre de diplômée de Marvel ne sont qu'un commencement. Demandez notre brochurette gratuite, laquelle décrit toutes les merveilleuses occasions pour une magnifique carrière, dont vous pouvez profiter comme coiffeuse professionnelle formée par Marvel. Ecrivez à ou visitez

LES ECOLES DE BEAUTE MARVEL
210 ouest, rue Bloor
Toronto, Dépt. OLD
Cours du jour ou du soir. Succursales dans toutes les grandes villes. Etablies depuis plus de 40 ans.



SODA Il soulage l'acidité de l'estomac

Pour obtenir un soulagement rapide, prenez ½ cuillerée à thé de soda à pâte Cow Brand dans un demi-verre d'eau. Doux et apaisant, il aide à neutraliser l'excès d'acidité et rétablit l'estomac dérangé. Gardez-en un paquet dans votre pharmacie.

LE SODA À PÂTE COW BRAND
BICARBONATE DE SOUDE PUR

M. Michel vous présente les NOUVELLES COIFFURES PRINTEMPS 1968



3 COIFFEURS COMPETENTS A VOTRE SERVICE

Avec ou sans rendez-vous... à la portée de toutes les bourses.

Démonstration complète des nouvelles COUPES et COIFFURES

Venez ou téléphonez aujourd'hui...
SALON
BLUE DOLL
143, rue Principale, HULL 777-2853

HR

SEULES LES PLUS BELLES FOURRURES SONT DIGNES DE LA GRIFFE H. R.

LE MAGASIN INTERNATIONAL POUR MESSIEURS

H.R. OFFRE UN CHOIX ET DES VALEURS UNIQUES

HOLT RENFREW
LES PREMIERS FOURREURS DU CANADA DEPUIS 1837
STATION GRATUIT, 1 H., PARC D'AUTOS, RUE QUEEN
182, RUE QUEEN

FREIMAN
WESTGATE • CENTRE-VILLE • ST-LAURENT

Une fois de plus...la vente "grand format" au comptoir des cosmétiques DuBarry!

PAYEZ 25% DE MOINS pour ces produits réputés

Faites dès maintenant une bonne provision des crèmes, lotions et cosmétiques DuBarry durant notre vente annuelle "grand format". Quatorze produits qui vous rendront plus séduisantes... pour 25% de moins... Merveilleux pour déclencher votre grande offensive "BEAUTE"!

	Prix courant	Offre spéciale
Royal Lipstick: illumine vos lèvres	$1.75	$1.30
Royal Lipstick (rechange)	$1.25	.90
Cloudsilk Pearled Face Powder: paillettes perlées	$4.00	$3.00
DuBarry Face Powder: mate et parfumée	$3.00	$2.25
Cleansing Cream for Dry Skin: nettoie bien l'épidermie	$4.00	$3.00
Penetrating Cleanser: lotion qui nettoie en profondeur	$3.00	$2.25
Skin Freshener: rince votre visage à fond	$3.25	$2.50
Creme Superbe: crème de nuit nourrissante qui adoucit la peau	$2.75	$2.00
Royal Smoothie: lubrifie, aide à prévenir les gerçures des lèvres	$1.25	.90
Moisture Petals: non graisseux, hydrate la peau	$5.00	$3.75
Foundation Lotion: protège parfaitement	$3.00	$2.25
Special Astringent: stimule l'épiderme huileux	$3.25	$2.50
Firming Lotion: stimule l'épiderme sec	$3.25	$2.50
Vibrance Creme Masque: un traitement "éclat"	$2.75	$2.00



Rayon des cosmétiques, au rez-de-chaussée chez Freiman, centre-ville — St-Laurent et Westgate.

DuBarry
Le nom le plus chic en cosmétiques

LE DROIT ☆ ☆ ☆ CINÉMA — THÉÂTRE — CONCERTS ☆ ☆ ☆

Cartier HULL, QUEBEC

A L'AFFICHE!

Walt Disney's MARY POPPINS
JULIE ANDREWS - DICK VAN DYKE
TECHNICOLOR® STEREOPHONIC SOUND
AUSSI "L'OURSON WINNIE" et DESSINS ANIMES

6ième et dernière semaine
AVIS CE FILM DOIT QUITTER L'AFFICHE ET NE SERA PRESENTE NULLE PART AILLEURS DANS HULL ET OTTAWA !
APRES 36 SEMAINES A MONTREAL

L'OEUVRE LA PLUS REMARQUABLE DE L'ANNEE
l'incompris EN COULEURS
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
ALERTE À TOUTES LES POLICES
HORAIRE: "LINCOMPRIS"; sem. 6.36 - 9.49; dim. 12.30 - 3.33 - 6.36 - 9.49
STATIONNEMENT GRATUIT — CINÉMA VENDÔME — PLACE CARTIER HULL: 776-1440

★ 20th CENTURY THEATRES ★
DE BONS SIEGES ENCORE DISPONIBLES AU GUICHET POUR TOUTES LES REPRESENTATIONS
CAMELOT
TECHNICOLOR® PANAVISION® FROM WARNER BROS.-SEVEN ARTS
NELSON 325 RIDEAU at NELSON - 237-4880
MAT. MERC.-SAM.-DIM. et Tous les JOURS de FETE 2h. SOIREES LUNDI au SAM. 8 H. DIM. SOIR 7 H. 30
Billets aussi en vente au Régent, de 12 h. 30 à 9 h. tous les jours

1 SEMAINE SEULEMENT !
Warrendale "Rips your guts...unlocks your compassion." Clyde Gilmour
SOUS RÉSERVE
LITTLE ELGIN
A 1.30 — 3.35 — 5.35 — 7.35 — 9.35

3e semaine ! Spirituel et scintillant !
COLUMBIA PICTURES presents a Stanley Kramer production
Spencer TRACY | Sidney POITIER
Katharine HEPBURN
guess who's coming to dinner
TECHNICOLOR®
ELGIN
Tous les jours et dimanches à: 1.35 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.35

COMMENCE DEMAIN !
AS HOT AS TODAY'S HEADLINES!
ALL COLOR SHOW
and JOSEPH E. LEVINE presents THE TIGER AND THE PUSSYCAT
BAKER PETTET BOOTH
ANN-MARGRET
ROBBERY
ADULT ENTERTAINMENT
CONT. FROM 1 p.m. RIDEAU RIDEAU AT DALHOUSIE — ALL WITH AIR CONDITIONED BOTH THEATRES — BRITANNIA DRIVE-IN HIGHWAY 17 - TA 8-2672
GRATIS! Chauffe-autos électriques au cinéparc Britannia !
Dern. Jour: "BERSERK!" "SOUND OF HORROR"

Cinémas ODEON Theatres
THE MAN WITH NO NAME IS BACK...
"THE GOOD, THE BAD AND THE UGLY"
Adult Entertainment
TECHNISCOPE® TECHNICOLOR®
DIM. à VEN. 2.00 — 5.15 — 8.30
SAM. 12.10 — 3.10 — 6.05 — 9.05
EN PLUS AU CINEPARC "FRANKIE AND JOHNNY" Elvis Presley — en couleur
A L'AFFICHE
SOMERSET AT BOTH THEATRES — QUEENSWAY DRIVE-IN THEATRE — FREE! IN-CAR ELECTRIC HEATERS

Contrôle ouvert à 7h. 45 p.m. Sam. et dim. à 1h. 30
Aucune place de réservée
Sam. et dim. à 2.00 - 5.15 - 8.30
Adultes 1.75 Enfants de moins de 12 ans 90c
REPRESENTATIONS SPECIALES EN SOIREE, LUN., JEU., VEN. à 8 h.15
GAGNANT DE 5 "OSCAR"
RODGERS and HAMMERSTEIN'S
ROBERT WISE PRODUCTION
THE SOUND OF MUSIC
Elmdale theatre

Horaire des Cinémas

BUCKINGHAM — "Hells Angels on Wheels" (5). "Thunder Alley" (AR). Tous les soirs à partir de 6.45.
CAPITOL — "Reflections in a Golden Eye" (4) 1.04 - 3.03 - 5.02 - 7.11 - 9.25. Dern. 9.05. Dim.: 1.30 - 3.25 - 5.20 - 7.20 - 9.15. Dern. 9.05.
CARTIER — "Mary Poppins" (T) 6.00 8.49. "Winnie l'ourson" (?) 8.32.
CENTRE — "Waterhole No 3" (5) 12.14 - 3.22 - 6.35 - 9.48. "Tarzan and the Great River" (Aa) 1.49 - 5.02 - 8.15. Dern. 8.15.
CINEMA DE PARIS — "Coplan ouvre le feu à Mexico" (5) 6.30 - 9.55. "Godzilla affronte la Chose" (Aa) 8.27. Dern. 8.07.
CINEMA VENDOME — "L'Incompris" (4) 6.36 - 9.49. "Alerte à toutes les polices" (6) 8.31. Dern. 8.20.
ELMDALE — "The Sound of Music" (T). Matinées: sam. et dim. 2.00 - 5.15 - 8.30. Soir: lundi à vendredi 8.15.
ELGIN (Main) — "Guess Who's Coming to Dinner" (Aa) 1.35 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.35. Dern. 9.25.
LITTLE ELGIN — "Warrendale" (3) 1.30 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.35. Dern. 9.15.
LAURENTIEN — "Zulu" (AR). "Jesse James Meets Frankenstein's Daughter" (Aa). Tous les soirs à partir de 6.30.
LINDEN — "The Married Women" (P) 1.00 - 4.35 - 8.05. "See You in Hell Darling" (?) 2.40 - 6.15 9.45. Dern. 7.55.
MAYFAIR — "The Silencers" (D) 1.00 - 4.15 - 7.50. "Murderers' Row" (AP) 2.25 - 6.05 - 9.40. Dern. 7.50.
NELSON — "Camelot" (4). Matinées: merc., sam., dim. et congés 2.00. Soirs: lun. à sam. 8.00; dim. 7.30.
REGENT — "Wait Until Dark" (4) 1.00 - 2.55 - 5.00 - 7.05 - 9.10. Dern. 9.10.
RIALTO — "Night of the Generals" (AR) 2.10 - 7.50. "A Yank in Vietnam" (Aa) 4.30 - 10.10. "The Deep Six" (Aa) 1.00 - 5.50. Dern. 5.50.
RIDEAU — "Sound of Horror" (?) 1.15 - 4.50 - 8.25. "Berserk" (A) 2.55 - 6.25 - 10.05. Dern. 8.02. 8.30. Dern. 8.00.
SOMERSET — "The Good, the Bad and the Ugly" (?) 2.00 - 5.15 - 8.30. Dern. 8.00. Sam.: 12.10 - 3.10 - 6.05 - 9.00. Dern. 8.30.

CINEMAS EN PLEIN AIR

BRRITANNIA — "Sound of Horror" (?). "Berserk" (A). Guichet ouvert à 7.00.
QUEENSWAY — "The Good, the Bad and the Ugly" (?). "Frankie and Johnny" (Aa). Guichet ouvert à 7.00.

Classification d'après le nouveau système de cote

Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films.

Convenance pour les jeunes: (e) enfants — (a) adolescents.

Valeur artistique:
1—chef-d'oeuvre
2—remarquable
3—très bon
4—bon
5—moyen
6—pauvre
7—minable

*Il est à noter que seulement les nouveaux films, pour l'instant seront classifiés d'après le nouveau système. L'ancienne méthode sera appliquée dans les autres cas.

Ancienne méthode: T — Tous: Films visibles . . . par tous, y compris les enfants.

Aa—Adultes et adolescents: Films qui peuvent être vus sans danger par les spectateurs qui fréquentent ordinairement les salles de cinéma (16 ans et plus.)

A —Adultes: Films qui ne conviennent qu'aux gens qui possèdent une certaine expérience de la vie et qui ont atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

AR—Adultes, des réserves: Films qui s'adressent aux seuls adultes particulièrement avertis, c'est-à-dire à ceux qui possèdent une formation supérieure à la moyenne sur les plans intellectuel, moral et spirituel. Ces films ne conviennent jamais aux adolescents.

D —A déconseiller: Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société. Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir de tels films.

P —A proscrire: Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux.

Théâtre Buckingham climatisé 116 McLaren BUCKINGHAM
DERNIERE SOIREE ! 2 FILMS EN COULEUR
LA VIOLENCE, LA HAINE et LES REUNIONS DES "HELL'S ANGELS" SUR L'ECRAN !
THE SHATTERING TRUE STORY OF THE HELLS ANGELS of Northern California
HELLS ANGELS ON WHEELS IN COLOR
— AUSSI EN COULEUR —
"THUNDER ALLEY" Annette Funicello et Fabian

UN BEAU SPECTACLE POUR TOUTE LA FAMILLE
Un film mouvementé mais des plus sincères!
James COBURN "OUR MAN FLINT" IN WATERHOLE #3
Spectacle couleur
films En première à Ottawa
2e grand film "TARZAN AND THE GREAT RIVER"
Tous les billets Matinée $1.00 Soirée $1.25
Enfants 50c en tout temps
CENTRE

CINÉMA DE PARIS TEL.: 777-2403
185, rue LAVAL — HULL
"COPLAN OUVRE LE FEU A MEXICO"
A L'AFFICHE 2 FILMS EN COULEUR
AVEC LANG JEFFRIES SABINE SUN
—aussi en Scope— "GODZILLA AFFRONTE LA CHOSE"

Cinémas FAMOUS PLAYERS
SYMBOLE DU DIVERTISSEMENT PAR EXCELLENCE!
1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.25
ELIZABETH TAYLOR MARLON BRANDO
IN THE JOHN HUSTON-RAY STARK PRODUCTION
REFLECTIONS IN A GOLDEN EYE
TECHNICOLOR® PANAVISION® FROM WARNER BROS.-SEVEN ARTS
CAPITOL BANK AT QUEEN 232-1579

AUDREY HEPBURN ALAN ARKIN RICHARD CRENNA
WAIT UNTIL DARK
TECHNICOLOR®
Tous les jours à: 1.00 3.05 - 5.10 7.20 - 9.25
EFREM ZIMBALIST, JR.
ADULTES
REGENT BANK AT SPARKS 235-5111
Dimanche à: 1.30 - 3.20 5.15 - 7.20 9.25



LA VIE ARTISTIQUE

Le rideau se lève...

par Edgard Demers

Le premier Festival d'art dramatique de Buckingham, a remporté un vif succès en fin de semaine

BUCKINGHAM — La population de Buckingham a accordé une réception enthousiaste au premier Festival d'art dramatique pour adolescents de cette ville au théâtre de poche du Workshop de Buckingham. Deux salles remplies à craquer ont applaudi, cette dernière fin de semaine, trois pièces en un acte montées par les écoles secondaires Saint-Michel, le Buckingham High School et Our Lady of Victory. Cette dernière troupe remporta les honneurs de la meilleure production avec la pièce canadienne "Pedlar's Progress", de Nora Ratcliff, et quatre autres prix. Comme le soulignait si bien l'adjudicateur, Jacques Zouvi, comédien et metteur en scène professionnel de Montréal, "l'importance de ce Festival n'est pas de remporter des prix, mais d'y participer".



JACQUE ZOUVI

Our Lady of Victory a aussi obtenu le prix de la mise en scène (J. Cahill Rooney), celui de la meilleure interprétation par une actrice (Suzanne-Paluck), meilleure interprétation par un acteur de soutien (Frank Kane) et meilleure présentation visuelle pour les décors et costumes.

André Clément a décroché le parchemin de la meilleure interprétation par un acteur de premier plan. Il incarnait Barbouillé dans "La jalousie du Barbouillé", de Molière, la production de Saint-Michel.

Le Buckingham High School se distingua en recevant le prix de la meilleure interprétation d'un rôle de soutien. Il fut remis à Debbie MacLachlan, Mme Aronbruster dans "What Never Dies", de Percival Wilde.

Jacques Zouvi a donné une appréciation très animée et humoristique à l'issue de chacune des pièces.

L'adjudicateur n'était pas d'accord avec la conception du metteur en scène Denis Boucher pour ce qu'il a accompli avec "La jalousie du Barbouillé". C'est n'est pas tant parce qu'il a présenté l'oeuvre classique en costumes modernes. C'est plutôt parce qu'il y avait déséquilibre dans l'interprétation de cette conception. Par exemple, on ne peut accepter Angélique comme femme fatale. Même son nom indique le contraire.

Jacques Zouvi a trouvé que la mise en place de M. Boucher, dont c'était la première mise en scène, n'était pas suffisamment motivée.

Outre André Clément, l'adjudicateur a reconnu que Thérèse Champagne avait "de l'oeil pour la comédie" dans le personnage de Cathou et Pierre Lanthier des possibilités en docteur.

Le jeune Tommy Filion, âgé de 17 ans, a beaucoup impressioné Jacques Zouvi comme metteur en scène. Cet adolescent possède vraiment un flair pour la mise en scène, moins comme interprète, toutefois. M. Zouvi a accordé des mentions honorables à Susan Wolff et Christine de Chamaillard pour leur interprétation respective des femmes de ménage, Mme Daughtery et Mme Finello.

Les commentaires les plus élogieux furent réservés pour le metteur en scène J. Cahill Rooney et sa production de "Pedlar's Progress". M. Zouvi reconnut à M. Rooney, qui en était à sa deuxième pièce, beaucoup d'imagination. Quoique la distribution comprenait quatorze personnages, le mouvement était si bien réglé que les acteurs n'étaient jamais mal à l'aise dans leurs déplacements. M. Zouvi a noté le beau jeu d'équipe. Il a particulièrement retenu la voix bien modulée de Suzanne Paluck et l'amusante composition de Frank Kane.

M. Jean-Pierre Trudel présenta Jacques Zouvi aux 150 personnes présentes, dont plusieurs debout. Cette idée du premier Festival d'art dramatique de Buckingham avait été fortement encouragé par M. Ivan Spate, président du Buckingham Theatre Workshop, groupement qui songe à devenir bilingue. M. Spate fut secondé par Alan Cassidy, vice-président, Kay Whyte, secrétaire, Raymond Chartrand, trésorier, ainsi que Mindy Harris, maquillage, et Madge Cassidy, costumes.

On espère que ce festival deviendra un événement annuel. C'est là le plus logique des voeux.

Jacques Zouvi a pu donner une appréciation grâce à la collaboration de l'Atelier d'Ottawa. On sait que M. Zouvi donne des cours présentement dans la capitale et y monte un spectacle.

Le maire de Buckingham, M. Roger Daoust, était le président d'honneur à ce premier Festival d'art dramatique pour adolescents.

DE CECI ET DE CELA

En fin de semaine... Les **Compagnons de Hull** ont refusé du monde samedi soir, au **Théâtre de l'Arlequin**... Il y avait un bon public, dimanche soir, pour **La marraine de Charley**"... Donc, la direction a décidé de présenter une représentation supplémentaire, le vendredi 9 février, à 8 h. 30...

Derniers détails... "**La nouvelle basoche**" s'en occupe...

La troupe commence sa tournée, le samedi 10 février... Qu'on se le dise à **Maniwaki**...

Première... Le mercredi 7 février, à 8 h. 30, à l'**Ottawa Little Theatre**... **Leonard Holt** et **Janet Murray** sont les principaux interprètes de la comédie "**Generation**"...

En préparation... La **Compagnie des Trouvères** reprendra "**Le pavillon des enfants disparus**" sous peu... En plus, on prépare un spectacle **Eugène Ionesco**... Il s'agira de deux pièces en un acte.

LINDEN Jusqu'à mercredi
"A MARRIED WOMAN" Bernard Noel
"SE YOU IN HELL DARLING" en couleur Janet Leigh

LAURENTIEN GATINEAU — 663-4515
CE SOIR A 8 H.
MOVIE BINGO
23 parties en tout
GRAND PRIX $1000
Un seul prix
56 numéros
Consolation $100
A 9 h. 45 A l'écran EN COULEUR "LE JUDOKA AGENT SECRET"

$1,500 pour les poètes canadiens

QUEBEC (PC) — Le ministère des Affaires culturelles du Québec vient d'accorder une subvention de $1,500 à la Société des poètes canadiens-français pour la publication de la revue "La poésie".

Ce périodique, après avoir changé de nom et de format, est distribué dans les écoles et les collèges. Depuis quelques années, le ministère des Affaires culturelles subventionne cette société.

De plus, la société organise chaque année dans la province un concours de poésie destiné à encourager les poètes québécois et à diffuser ainsi la culture.

DES CE SOIR !
MONA SCOTT
Le Diplomate Motor Hotel
Réservations: 771-6677

OTTAWA ARTHRITIC ASSOCIATION
BINGO
SALLE STRAND, 1265, rue Bank
Mercredi, 8 h. p.m.
15 parties régulières $15
4 parties spéciales $50
GROS LOT $1000
Petit lot $400
PARTIE POUR LES PREMIERS ARRIVES A 7 h. 55

HOTEL Ambassador
Boul. Maloney, Gatineau
SPECTACLE DE CHOIX TOUS LES SOIRS
Salle pour réceptions Rés. 663-5363

ICE CAPADES
America's #1 Family Show
A partir du mer. 14 février
jusqu'au dim. 18 fév. CENTRE MUNICIPAL D'OTTAWA
4 soirées
Mercredi et jeudi 8h. Vendredi et samedi, 8h. 30
4 matinées
Samedi 1h. et 5h. Dimanche 2h. et 6h.
BILLETS
$2.50 - $3.00 - $3.50 - $4.00
Toutes les places réservées
ENFANTS (16 ans et moins) — à ½ prix
Mercredi et jeudi soir, 8h. sam. 5h. et dim. 6h. p.m. seul.
Billets en vente Contrôle du Centre municipal d'Ottawa (10 a.m. — 6 p.m.) The Treble Clef (9h. 15 à 6 p.m.) Simpsons-Sears Carlingwood et St-Laurent (9h. 30 — 5h. 30 p.m.) (Portez à votre compte)
COMMANDEZ PAR LA POSTE: établir chèque à l'ordre de Ice Capades et l'adresser au Contrôle du Centre municipal d'Ottawa, parc Lansdowne, Ottawa 1er, avec enveloppe-réponse affranchie.

La Brasserie
Cuisine canadienne
SALLE A MANGER
BAR
POUR HOMMES SEULEMENT
LA DOLCE VITA
515, boul. ST-JOSEPH, HULL
WING STEAK 1.25
New York Cut 1.75
Etc., etc.
— OUVERTE — 9 h. 30 a.m. à 2 h. a.m.

TOWN HOUSE Motor Hotel
319, rue Rideau, 236-0151
Voisin du cinéma Nelson
OFFRE COMBINEE
COMPREND:
1. Diner de Gourmet (Six choix, y compris le bifteck)
2. Choix de place réservée pour le film "CAMELOT"
3. Stationnement gratuit
5.75 du lundi au jeudi
6.25 ven., sam. et dim.
Gourmet Room
Venez goûter notre succulent BUFFET
De midi à 2h. p.m. Lundi au vendredi
SEULEMENT $1.25
à notre SALON DOLPHIN

LE CABARET GOLDEN RAIL
★ SPECTACLE
★ DANSE
A la musique de "FRANK BROWN and the SHADOWS"
HOTEL Lafontaine
336 Montreal Road

Au GLEBE 13 FEVRIER
BILLETS:
LIBRAIRIE DUSSAULT 236-2331
LIBRAIRIE MONTPETIT 771-3235
COIN DU LIVRE 235-7886
ginette reno

LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE
en collaboration avec le Centre national des Arts présente
Les Grands Soleils de Jacques Ferron, le lundi 26 février à 8 h. 30
Bérénice de Jean Racine, le lundi 4 mars à 8 h. 30.
Billets: $4.00 — $3.00 — $2.00 — (étudiants: $1.00)
Adresser les commandes postales comme suit:
Le Théâtre du Nouveau Monde
a/s Centre national des Arts
151, rue Slater
Ottawa 4 (Ont.)
(Prière d'inclure un chèque ou mandat-poste à l'ordre du Centre national des Arts et une enveloppe adressée et affranchie)
Renseignements : 992-6697
au Théâtre Capitol, à Ottawa

Eastview citée en exemple . . . une autre fois

Le maire Grandmaître propose Wilfrid Spooner à la présidence du prochain conseil régional

"Le premier ministre Robarts vient de rendre légale une situation que nous pratiquions depuis longtemps à Eastview."

C'est ce qu'a déclaré le maire Gérard Grandmaître, de la cité d'Eastview, à la suite de la déclaration faite lundi matin, à la conférence constitutionnelle, par le premier ministre de la province d'Ontario, en annonçant que cette province deviendrait bilingue.

Selon le maire Grandmaitre, la cité d'Eastview jouissait déjà de ces prérogatives. L'acte que vient de poser le premier ministre rend maintenant la situation formelle et la ville d'Eastview n'hésitera pas pour appliquer intégralement le bilinguisme dans l'administration de la municipalité.

Le maire Grandmaître a été heureux d'entendre le nom de sa ville cité par le premier ministre. Ce n'est pas la première fois d'ailleurs qu'Eastview est citée en exemple comme une ville où les deux éléments, français et anglais, peuvent vivre dans l'harmonie et le progrès.

Depuis longtemps déjà, et même dans ses relations avec Toronto, la cité d'Estview faisait usage du français. Les formules imprimées dans Eastview, comme factures d'impôts municipaux, sommations, billets de la police et autres documents sont imprimés en français et en anglais. Plusieurs rapports de chefs de service et autres documents officiels ne sont souvent présentés qu'en français. On peut plaider en français en Cour d'Eastview, et ainsi de suite.

Le maire Grandmaitre avait fait une campagne personnelle auprès des employés municipaux, particulièrement auprès des chefs de service, pour qu'ils se servent du français en autant que possible, d'autant plus que la ville d'Eastview comptait une population à plus de 80 pour cent de langue française.

Le maire Grandmaître se réjouit donc de cette "décision officielle" qui a été prise par le premier ministre Robarts lundi matin, à Ottawa. Il déclare que la cité d'Eastview va s'affirmer bilingue de plus en plus.

"Notre population vit en paix et en harmonie et nous ne connaissons pas de conflit entre les citoyens au point de vue linguistique. Nous avons des citoyens de langue anglaise sur des Commissions et jamais de difficultés se sont présentées sous ce rapport."

M. Wilfrid Spooner

Le maire Grandmaitre se réjouit également de la tournure des événements relatifs à la formation d'un gouvernement régional, tel qu'annoncé par le ministre des Affaires municipales la semaine dernière, au Château Laurier.

La cité d'Eastview ne sera pas annexée à Ottawa. Elle conservera son autonomie et s'administrera par elle-même, sauf pour certains services qui seront amalgamés avec les autres municipalités. Le maire Grandmaître fera partie de ce grand conseil qui sera créé prochainement et qui fonctionnera dès le 1er janvier 1969.

Le maire Grandmaître croit qu'il n'est pas d'homme plus qualifié que M. Wilfrid Spooner, ancien ministre des Affaires municipales, pour présider ce prochain conseil régional. M. Spooner, selon le maire Grandmaître, est le "père" de ce conseil régional. C'est son ministère qui en a préparé les grandes lignes et c'est M. Spooner personnellement qui est venu à Ottawa, l'an dernier, avec des officiers de son ministère, en expliquer les détails. Selon M. Grandmaître, M. Spooner serait l'homme tout désigné pour présider le conseil. Bien vu du gouvernement actuel, puisqu'il est un de ses anciens ministres, M. Spooner est entièrement bilingue. Il connait la région d'Ottawa et l'étude approfondie qu'il a faite des problèmes locaux le qualifie davantage pour occuper le poste de président de ce prochain conseil régional.

L'échevin Adolphe Mayer, maire suppléant d'Eastview, abonde dans le même sens que le maire Grandmaître au sujet de la nomination de M. Spooner. "Nous serions très heureux ici, à Eastview, d'appuyer la candidature de M. Spooner. Il est un de nos bons amis, connait notre population et nos besoins."

Le maire Grandmaitre fera lui-même la proposition que M. Spooner accepte ce poste à la tête du prochain gouvernement municipal régional.

L'affaire du Pueblo

Protestations officielles de la Corée du Sud

SEOUL (PA) — La Coée du Sud a officiellement protesté auprès des Etats - Unis, alors que ceux-ci négocient avec la Corée du Nord afin de faire libérer l'équipage du Pueblo. Une note sud-coréenne a prévenu les Etats-Unis que le pays prendrait certaines mesures indépendamment à moins que ceux-là songent autant à la menace nord-coréenne qu'à ses marins.

Des sources gouvernementales ont précisé que l'ambassadeur sud-coréen aux Etats-Unis, Kim Dong-jo, avait été rappelé au pays afin, tout probablement, de recevoir des instructions pour ses conversations futures avec le gouvernement américain.

La Corée du Sud désire que les Etats-Unis n'oublie pas les infiltrations communistes venant du nord, à travers la zone démilitarisée, ni la tentative récente d'assassinat du président Chung Hee Park.

Le département d'Etat, à Washington, a nié que le corps d'un marin du Pueblo ait été remis aux autorités américaines.

Des excuses

Washington a par ailleurs manifesté des réticences à l'égard d'une requête formulée par la Corée du Nord, requête suivant laquelle les Américains devraient présenter des excuses avant que ne soient libérés les 82 membres survivants de l'équipage du navire-espion Pueblo.

Au même moment, le département d'Etat a tenu à faire une mise en garde contre tout espoir prématuré permettant de croire que les négociations entreprises à Panmunjon soient sur le point d'aboutir afin de libérer une partie ou la totalité de l'équipage américain.

Selon un porte-parole, le seul signe encourageant à retirer des négociations réside dans le fait qu'elles se poursuivent.

Un attaché de presse, M. Robert J. McCloskey, a dit aux reporters qu'il est incontestable que le Pueblo naviguait à l'extérieur de la limite territoriale de 12 milles lorsqu'il a été approché pour la première fois. M. McCloskey ajoute que les Nord-Coréens le savaient.

Il ajouta par ailleurs que les remarques faites à la télévision par le secrétaire d'Etat à la Défense, M. Robert McNamara, et du secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, ne devraient pas être interprétées comme étant des excuses présentées à l'avance.



(Téléphoto PA)

Danger à la santé publique

Les poubelles pleines d'ordures ménagères s'accumulent dans les rues de New York alors que la grève des préposés à l'enlèvement entre dans sa quatrième journée. Chaque jour, quelque 10,000 tonnes d'ordures viennent s'ajouter à l'exposition déjà nauséabonde qui, selon les autorités, posera bientôt de graves dangers à la santé des citoyens.

À Chatham

La crue de la Thames atteindrait son point culminant aujourd'hui

CHATHAM, Ont. (PC) — La crue de la rivière Thames pourrait atteindre son point culminant ici "à tout moment aujourd'hui" a déclaré un fonctionnaire de la Commission pour la conservation de la vallée inférieure de la Thames.

On s'était d'abord attendu à voir les eaux monter au courant de la nuit.

M. Jack McLeod, directeur de la Commission a dit que la Thames, dans la ville, avait baissé de près de trois pouces en une nuit en raison de la glace qui s'est formée à Kent Bridge, à huit milles à l'est de la ville.

"A Kent Bridge les eaux ont atteint le point culminant. A l'embouchure de la rivière, à Lake St-Clair, située à 15 milles à l'ouest de Chatham, les eaux ont baissé de deux pieds.

"J'ai surveillé la crue sur plusieurs milles et elle a suivi partout à peu près la même évolution. Les eaux montent, se maintiennent à ce niveau pendant près de 10 heures, puis il faut près de 12 heures pour déceler des signes de décrue.

Des unités de réservistes de l'armée prêtent main-forte aux ouvriers afin de faire face à la menace d'inondation qui a déjà entraîné l'évacuation de 50 familles et la mort d'une fillette.

Des pompiers à bord de barques et repoussant les blocs de glace avec des perches de métal ont aidé lundi soir ces familles à quitter leurs maisons de l'avenue Tissman. Cette rue se trouve dans le secteur sud de la municipalité, où l'eau a débordé les palissades.

Une fillette de 10 ans, Angela Caron, s'est par ailleurs noyée, en tombant dans un puits abandonné à l'avant de la maison de ses parents. Des sauveteurs ont expliqué qu'un couvercle installé au-dessus du trou de 12 pieds de profondeur a été brisé et emporté par les eaux.

M. Darcy McKeough, ministre ontarien des Affaires municipales, qui habite Chatham, a annoncé lundi soir que la province fournirait une aide financière aux victimes des inondations dans le secteur durement éprouvé du comté de Kent.

Durant la fin de semaine, alors que les eaux gonflées présentaient les plus grands dangers, quelque 3,600 familles avaient quitté leurs foyers, surtout dans les villes avoisinantes de Wallaceburg et de Dresden, au nord-ouest de Chatham.

Lundi, la rivière Sydenham a commencé à se retirer et plusieurs habitants ont réintégré leurs demeures sur la rive de la rivière.

Trop chaud

Les inondations ont suivi la température vraiment trop élevée pour la saison et les pluies abondantes de la semaine dernière.

La rivière Sydenham avait jeté trois pieds d'eau dans les rues de Wallaceburg, municipalité de 11,000 habitants, et huit pieds à Dresden, comptant 2,800 âmes.

Tard, hier soir, le niveau de la Thames, à Chatham se trouvait à 17 pieds et sept pouces au-dessus de son niveau normal.

Les autorités jugeaient en plus que ce danger d'inondation n'avait pas encore atteint son point culminant.

A Louisville, huit milles à l'est de Chatham et en amont, les eaux débordantes couvraient de larges secteurs des terres basses.

On prévoyait un sommet de la crue, à Chatham, au milieu de la nuit dernière. En 1947, lors de la plus importante inondation dans la région, la Thames avait atteint un niveau de 20 pieds.

Tous prêts

Présentement, des unités de réservistes, des volontaires locaux, et une équipe spéciale de la Croix-Rouge pour les cas de désastre sont sur les lieux, prêts à agir, quand le niveau atteindra 19 pieds.

La police provinciale a pour sa part interdit à la circulation un secteur de dix milles de la route 2 entre Thamesville et Chatham. La route 21 a également été bloquée.

Dans Chatham et Thamesville, des pompes retirent continuellement l'eau des caves, des conduites de gaz naturel ont été interrompues et les commerces sont fermés.

Les citoyens ont enfin été prévenus de ne boire que de l'eau ayant bouilli s'ils ne veulent pas courir le risque d'être empoisonnés.

Décès du cardinal Paul-Marie Richaud

Par GERALD MILLER

CITE DU VATICAN P(A)—Un autre cardinal vient de mourir et, comme d'habitude, on se demande si Paul VI ne convoquera pas bientôt un consistoire afin de désigner de nouveaux princes de l'Eglise. On prévoit qu'un consistoire pourrait se dérouler avant Pâques, le 14 avril.

Le cardinal Paul - Marie Richaud, archevêque de Bordeaux, en France, est décédé hier. C'est le huitième cardinal à disparaitre depuis le dernier consistoire, tenu le 26 juin dernier, et au cours duquel le pape avait porté le nombre des membres du Sacré Collège au nombre record de 118.

Un autre siège d'archevêque important a été laissé vacant, en décembre dernier, avec le décès du cardinal Francis Spellman, de New York, diocèse le plus riche des Etats-Unis.

Les observateurs près le Vatican s'attendent à ce que le pape comble avant longtemps les postes de Bordeaux et de New York, ainsi que ceux de Montréal et de Zagreb, en Yougoslavie.

Il est tout probable, de plus, que vu l'importance de ces quatre archevêchés, les prochains titulaires seront des cardinaux ou seront portés au Sacré Collège peu après leur nomination.

Cardinal Léger

L'archidiocèse de Montréal, le plus important du Canada et du



Le cardinal Paul-Marie Richaud

Commonwealth, était jusqu'en décembre dernier dirigé par le cardinal Paul-Emile Léger, qui a démissionné pour aller travailler comme missionnaire dans les colonie de lépreux d'Afrique.

L'archevêque de Zagreb, le cardinal Franjo Seper, a été transféré au Vatican, le mois dernier, pour diriger la Congrégation de la doctrine et de la Foi.

Certains des cardinaux décédés depuis le dernier consistoire étaient depuis longtemps des membres de la Curie romaine, l'organisme central de l'administration du Vatican. Actuellement, Paul VI procède à une réorganisation de la Curie avec l'intention de désigner des prélats plus jeunes et aux idées plus modernes à des postes-clés. De façon générale, ces postes sont occupés par des cardinaux, ce qui apporte un nouvel argument à la tenue prochaine d'un consistoire.

Avec ces changements nombreux survenant à la Curie et les besoins toujours plus grands de l'Eglise à travers le monde, le pape devrait élever à la pourpre cardinalice une vingtaine de prélats ou plus, ce qui porterait de nouveau le nombre des membres du Sacré Collège à un chiffre record.

Impossible de reconstruire l'école St-Jean-Baptiste

A cause de sa situation financière, la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa (CESO) ne peut procéder immédiatement à la reconstruction de l'école St-Jean-Baptiste qui date de 1896 et qui ne répond plus aux besoins des quelque 375 enfants qui la fréquentent.

C'est ce qu'a déclaré, lundi soir, M. Rodrigue Lemay, président du comité des finances à la CESO, devant une association de contribuables récemment formée dans le but de faire pression aux autorités concernées pour obtenir la reconstruction de l'école St-Jean-Baptiste. M. Lemay était accompagné de M. Romuald Groulx, agent d'information de la CESO.

Il y a environ un an, l'école St-Jean-Baptiste était au troisième rang dans l'ordre de priorité pour la reconstruction d'écoles dans la ville d'Ottawa. Actuellement, la situation n'a pas tellement changé, d'affirmer M. Lemay. Mais en raison de deux développements domiciliaires présentement en construction dans la périphérie d'Ottawa, et à cause surtout de l'état financier de la CESO, il est impossible, selon M. Lemay, d'entreprendre immédiatement la reconstruction de l'école St-Jean-Baptiste dont le coût s'élèverait à environ $800,000.

M. Lemay a informé les contribuables présents que la formation de ces deux développements domiciliaires nécessitent la construction immédiate de deux nouvelles écoles, ce qui n'était pas prévu dans le budget de la CESO. Vu le manque d'argent, de dire M. Lemay, il est logique de faire ce qui est le plus urgent, et présentement, il est plus urgent de construire des écoles là où il n'y en a pas que d'en construire là où il y en a.

Toutefois, M. Lemay espère que l'on pourra reconstruire l'école St-Jean-Baptiste à temps pour le mois de septembre 1969.

ARRET

La distance nécessaire pour arrêter un véhicule automobile est de 3 à 12 fois plus longue sur la neige que sur une chaussée sèche. Un bon conducteur doit se tenir éloigné de la voiture qui le précède d'au moins une longueur pour chaque dizaine de milles à l'heure de vitesse. A vitesse élevée, il doit se tenir encore beaucoup plus éloigné, surtout le soir et lorsque la chaussée est glissante.

CARRIÈRES EMPLOIS

BIBLIOTHÉCAIRE PROFESSIONNEL

Travail: Classification — catalographie.

Qualifications requises: Baccalauréat ès arts et baccalauréat en bibliothéconomie.

Salaire: selon compétence.

Nous tiendrons compte des années d'expérience.

ECRIVEZ A:

Bibliothèque du Nord de l'Outaouais Inc.
a/s Philippe Sauvageau, administrateur
C.P. 938, HULL (Québec)

La vente SILENCIEUSE!

vous ouvre la porte de la

MUSTANG 68

C'est l'occasion rêvée de faire des économies sur l'achat d'une Mustang hardtop, fastback ou décapotable. La vente silencieuse de votre concessionnaire Ford, c'est l'occasion unique que vous attendiez. Nous l'avions bien dit "On ne peut rien vous refuser!"



PASSEZ VITE CHEZ LE CONCESSIONNAIRE FORD.



CITOYEN DE LA SEMAINE

M. E. Rogers Scriver reçoit la mention de "Citoyen de la semaine" décernée par le poste CKPM pour la semaine du 4 au 10 février, des mains du président et directeur administratif du poste CKPM, M. James A. Stewart, comme en faisait part le maire Don B. Reid au cours de l'émission "Le maire vous parle" à 12.30 p.m. dimanche.

Cette semaine, CKPM désire décerner le titre de "Citoyen de la semaine" au directeur administratif du Comité du centenaire d'Ottawa depuis un an et demi.

M. E. Rogers Scriver est aussi le directeur du Carnaval d'Ottawa et un directeur administratif du Comité du Festival de la coupe Grey.

M. Scriver est originaire de la Saskatchewan où il a été professeur pendant les années de la dépression. Il s'est enrôlé dans la marine en 1939 et a été démobilisé en 1945 avec le grade de lieutenant-capitaine.

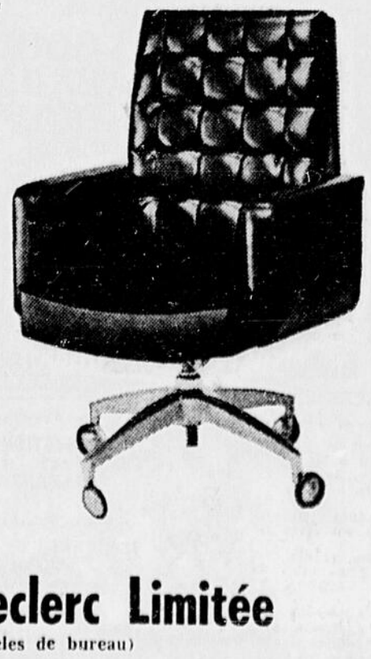
Lui et son épouse habitent au 85 chemin Range. Ils ont un garçon et une fille.

Il nous fait plaisir de nommer M. E. Rogers Scriver "Citoyen de la semaine à CKPM". M. Scriver devient ainsi membre du club des citoyens de marque, parrainé par le club Civitan d'Ottawa.

SYNTONISEZ CKPM

CKPM

Vous ne connaissez sûrement pas ce fauteuil



Un fauteuil conçu pour les présidents et directeurs de compagnie. La pureté de sa ligne, alliée à la richesse du tissu qui le recouvre, lui confère une élégance du meilleur aloi. Résistant et durable, il représente le summum du confort.

Le "V.I.P."

A siège coulissant et dossier inclinable, capitonnage tissu et vinyle, siège rembourré de caoutchouc mousse: 20½" de large, 18½" de profondeur, 4" d'épaisseur; base pivotante en aluminium profilé. Poids d'expédition: 59 livres.

$250.00

L'Imprimerie Leclerc Limitée

(Mobilier et articles de bureau)

74, rue LAVAL, HULL, Qué. — Téléphone 777-3858

LE DROIT $ $ $ BOURSES — FINANCE — COMMERCE

BOURSE DE TORONTO

Bourse de midi

Le mardi 6 février 1968

TORONTO (PC) — Les aurifères ont enregistré une hausse alors que les autres sections importantes de la Bourse de Toronto déclinaient fractionnellement, au cours d'échanges modérés, à l'ouverture, aujourd'hui.

L'index des aurifères a gagné 1.12 à 222.80. Dome Mines a gagné 1-4 à 70 1-4 et Giant Yellowknife, 1-8 à 12 1-4.

Parmi les métaux de base, Denison a perdu 5-8 à 69.

Dans la liste principale, West Coast Transmission a perdu 5-8 à 23 1-2, Crows Nest 1-2 à 29 3-4 et Atlantic Sugar 3-8 à 10 5-8.

CPR a gagné 1-2 à 52 et Falconbridge 3-8 à 100 7-8.

Industrielles

A à C

Titres	Ventes	Haut	Bas	Midi	Ch'ge
Can Cem	150	$26¼	26¼	26¼	
C Forging	100	200	200	200	
C Forgng A	z25	200	200	200	
Can Malt	100	$22"	22	22	+ ¼
C Packrs B	25	$83½	83½	83½	+1½
Can Perm	z75	$107⅞	10⅝	10⅝	
CSL pr	z12	475	475	475	
Cdn Brew	6000	$7⅞	7¾	7⅞	
Cdn Can A	z60	$11⅛	10⅞	11⅛	
C Chem w	1075	235	220	220	— 5
C Coniaur	z40	60	60	60	
Curt	14000	330	320	320	— 5
dn Equty	2700	$6	6¾	6¾	
C Goldale	100	$11¾	11¾	11¾	— ½
C Hydro	200	$10½	10½	10½	— ½
C Imp Bnk	1190	$13⅜	13⅜	13⅜	
C Ind Gas	z50	$11¼	11¼	11¼	
CIL	216	$13½	13⅜	13½	+ ½
C Marconi	580	$5⅞	5⅞	5⅞	
CP Inve pr	2145	$22⅜	22½	22½	
CPR	1631	$52½	52	52½	+ 1
CPR 300 pr	540	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
C Petrofin	1750	$16¼	15⅞	15⅞	— ⅛
Cdn Tire	270	$42½	42½	42½	— ½
Cdn Tire A	539	$35	34½	34½	— ½
C Utilities	40	$38	38	38	
C Westing	445	$13½	13½	13½	
Capit Bldg	1625	180	180	180	—10
Cassidy L	100	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
CDRH Ltd	1100	$7⅞	7⅞	7⅞	
Chemcell	505	$6⅞	6	6⅞	— ⅛
Chrysler	325	$55	55	55	— 1
CHUM A	120	$22¼	22¼	22¼	+ ½
Clairton	950	390	375	390	+15
Clairton w	300	250	250	250	+25
Codville A	1455	$6¼	6¼	6¼	
Columbi p	100	$12¼	12¼	12¼	
Cominco	457	$24½	24⅜	24½	+ ¼
C Savings	z1	9⅝	9⅝	9⅝	
Con Bath	1313	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅛
Con Bath p	z8	$20¾	20¾	20¾	
Con Bath w	350	365	360	360	— 5
Con Bldg	400	105	105	105	— 5
Cons Gas	1325	$20⅞	20⅝	20¾	+ ⅛
Con Gas B	z25	$92	92	92	
Cont Can	z50	$51	51	51	
Corby vt	65	$28	28	28	— ½
Corby B	z10	$28½	28½	28½	
Crow Nest	650	$30	29¾	30	— ¼
Crush Intl	515	$12½	12⅜	12⅜	

D à I

Dale-R pr	200	$8⅝	8½	8½	— ⅛
Distl Seag	650	$41	40⅞	40⅞	— ⅛
Dome Pete	190	$56	56	56	— 1
D Bridge	280	$14¼	14¼	14¼	— ¼
D Fabric p	z25	400	400	400	
Dofasco	2782	$16¾	16½	16⅝	
Dom Glass	250	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
D Scottish	z30	$14⅜	14⅜	14⅜	
Dom Store	1020	$16¾	16½	16½	+ ⅛
Domtar	8973	59⅜	9¼	9⅜	
D Textile	237	$15½	15½	15½	
D Textile p	40	$104	104	104	— 6
Dupont	408	$23¾	23⅜	23⅜	— ⅜
Eddy Mtch	300	$28	27⅞	28	—2½
Electro ltd	z50	$11¾	10⅞	10⅞	
Emp Life	z25	$11	11	11	
Exquisite	725	$5	5	5	+ 5
Falcon	875	$100⅞	100½	100½	
Fam Play	175	$45⅞	45	45	+ ¾
Fanny	z31	$40½	40½	40½	
Fed Frm w	300	25	25	25	+ 7
Fed Grain	130	57	7	7	
Fleet Mfg	2000	200	190	200	+10
Ford Cnda	125	$162	162	162	— 1
FPE Plon	700	$24¾	24½	24¾	
Fraser	210	$20¼	20¼	20¼	— ¼
Freiman	z35	58½	8½	8½	
G Develop	100	$16⅛	16⅜	16⅜	—1⅛
GMC	162	$84	84	84	— ½
G P Mfg A	z25	$19½	19½	19½	
G Stl Ware	z25	57½	7½	7½	
Glob En A	100	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Goodyear	55	$187	187	187	— 3
GL Paper	410	$17	17	17	
GL Power	115	$19¼	19¼	19¼	
Gt W Life	85	$53½	53½	53½	
Greyhnd	z155	$12⅛	11⅞	11⅞	
Guar Trst	325	59⅜	9⅜	9⅜	
Hardee	1375	52	50	52	+ 2
Hard Carp	300	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
Hard Crp A	200	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Harveys F	3160	$17¼	17	17	+ ½
Hawker S	650	365	360	365	+ 5
Hays Dna	200	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Horne A	2690	$22¾	22½	22⅝	+ ⅛
Horne B	332	25	25	25	
Horne Pit	450	340	335	335	— 5
H Bay Co	z100	$20¾	20¾	20¾	
HB Oil Gas	410	$37¼	37	37¼	+ ¼
HB Oil G pr	355	$85⅞	55½	55⅞	+ ⅜
Huron Erl	z15	59⅜	9⅝	9⅝	
Husky Oil	712	$22¾	22	22¼	
Husky D w	700	$12¾	12½	12½	— ¼
Imp Oil	1452	$66⅝	66¼	66¼	— ½
Imp Tob	1495	$13½	13¼	13½	+ ¼
Ind Accept	725	$19⅞	19¾	19¾	
Ind Mineri	375	$14	13⅞	14	+ ¼
Ind Wire	600	375	375	375	
Inglis	860	$12⅜	12¼	12⅜	— ⅛
Inspiratin	200	125	125	125	
IBM	z5	$650	650	650	
Int Nickel	501	$117	116¼	116¼	— 1
Int Util	1450	$39	38⅛	38⅛	— ⅜
Int Util pr	200	$39	38¾	38¾	— ¾
Intpr Pipe	3600	$19¾	19¼	19⅜	— ¼
Int Pipe w	525	395	930	930	— 5
Intpr Steel	1190	390	390	390	
Inv Grp A	2775	$8⅜	8	8⅜	+ ⅜
ITL Ind	325	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛

J à N

James Stl	100	39	359	395	— 5
Jefferson	814	$43	42½	42½	—1½
Jockey C	1444	310	310	310	— 5
Jockey A p	100	$8	8	8	
Kaps Tran	300	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Keeprit P	1500	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅜
Kelly D A	900	$5	459	5	
Labatt	255	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅜
Lafarge	400	$13	13	13	
LOnt Cem	400	330	325	330	+10
Lau Fin	280	325	325	325	
Lau F 1.25	300	$9⅜	9⅝	9⅝	
Lau F 63w	1000	17	17	17	+ 1
Levy	875	$32½	32¼	32½	— ¼
Life Invest	z50	57	7	7	
Life Inv wt	340	180	170	170	
Livingsto	290	$13½	13½	13½	
Lob Co A	122	$5⅝	6⅝	6⅝	— 1⅛
Lob Co B	1200	$6¾	6⅝	6⅝	
Lob Co pr	25	$37¾	37¾	37¾	— ¾
Lob G A pr	z10	$23⅞	23⅞	23⅞	
Lob G B pr	z75	$24	24	24	
Loeb M	1110	$14½	14⅜	14½	— ⅛
Maclean H	z15	$63	36	63	
MB Ltd	1008	$21⅝	21⅜	21⅜	— ⅛
Magna El	660	$15	14¾	14¾	— ¾
Maher	z100	$13⅞	13¾	13¾	
M Lf Mills	325	$1 6	16	1 6	+ ¼
Maritime	318	$18½	18	18½	— ¼
Markboro	1570	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Markboro w	575	330	330	330	— 5
Mass-Fer	1328	$15¾	15½	15⅝	+ ⅛
Mat Stores	50	$32	32	32	— ½
Mill Brick	500	$5⅛	5⅛	5⅛	
Molson A	z10	$17½	17½	17½	
Molson B	200	$18½	18½	18½	+ ⅛
Mon Food	150	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Montex pr	200	$7	7	7	+ ¾
Mont Trst	z50	$13	13	13	
Moore	1730	$27⅞	27⅝	27¾	+ ⅛
Morse A	135	$17½	17½	17½	— ½
Morse B	100	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Morse B pr	100	$47½	47¼	47½	—1⅞
Murphy	100	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Mrphy pr	125	$30	30	30	
Nt Contain	200	$6⅛	6⅛	6⅛	
Nat Hees	200	425	425	425	—25
Nat Hees p	600	59	9	9	
Nat Trust	125	$17	17	17	
Neon	855	$15	14¾	14¾	— ⅛
Nia Wire	125	$16	16	16	— 2
Nia Wire B	z50	$15	14½	15	
Noranda	1838	$47¼	47	47⅛	
Nor Ctl G	1155	$12¼	12	12	— ⅛
Nor Ctl G p	100	$22¼	22¼	22¼	
Nor Ctl 65p	40	$41½	41½	41½	— ½
NCG B 2 p	460	$29¼	29⅛	29¼	+ ⅛
NS L P	425	$8¾	8¾	8¾	

O à Z

Ocean Cm	z100	$19	19	19	
Ogilvie	6417	$20⅛	20	20	— ⅛
Ont Store	700	$6⅝	6	6⅜	+ ⅜
Oshawa A	2063	$33¾	32½	32⅝	— ½
Overland	100	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Pac Pete	4331	$19⅜	19⅛	19⅛	+ ⅛
Pac Pete w	500	355	355	355	
Pembina	660	$17	16¾	16¾	+ ⅛
Phillips Cb	400	$8½	8	8	— ½
Pow Corp	900	$7¾	7½	7¾	
P Iron	17200	230	200	125	+35
Price Com	156	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
QN Gas	385	$9¾	9¾	9¾	
Rank Org	2605	$6	6	6	
Revenue	1020	$10⅛	10	10	
Revenue w	800	775	775	775	—10
Reynold p	z10	$75	75	75	
Robertson	25	$27½	27½	27½	—1½
R Nodwell	3211	160	150	160	— 5
Rockower	265	$13	13	13	
Rolland	500	$7	7	7	
Ronald Fd	400	$16	16	16	
Rothman	195	$25½	25¼	25½	
Royal Bnk	1875	$15⅛	15	15⅛	
Royalite	z20	$19½	19½	19½	
Royal Trst	300	$18⅛	18⅛	18⅛	— ⅜
StL Cem A	125	$15	15	15	— ¼
Salada	410	$10½	10½	10½	— ⅜
Sayvette	360	315	315	315	
Scythes	z1	$18	18	18	
Seaway H	1265	$8⅝	8¼	8¼	— ½
Secur Cap	400	190	190	190	
Select Les	500	200	200	200	—10
Shell Inv p	8 25	$32⅜	32¼	32¼	+ ¼
Shell Inv w	3865	$14⅛	14	14	— ⅛
Shell Can	351	$30⅛	30⅛	30⅛	
Shop Save	320	$11½	11¼	11¼	— ¼
Shully's	1000	305	305	305	— 5
Silknit	300	$10⅜	10⅜	10⅜	+⅛
Simpsons	53	$33	33	33	— ½
Simpson S	25	$26⅛	26⅛	26⅜	+ ⅛
SKD Mfg	500	$10	10	10	+ ¼
Slater Stl	310	$10	10	10	
Slater A wt	600	380	380	380	
ST Radio	z5	$44	44	44	
Steel Can	1290	$19¼	19⅛	19¼	+ ⅛
Stuart Hse	100	300	300	300	
Suptest od	540	$27½	27½	27½	
Tamblyn	60	$25¼	25	25	
Tancord	z2	$5	5	5	
Tancord p	z2	205	205	205	
Texaco	240	$28½	28	28⅜	+ ⅞
Thd CGInv	00	$9½	9½	9½	— ¼
Thom Npr	375	$38⅞	38¾	38⅞	— ⅛
Tor Dm Bk	825	$14½	14⅜	14½	— ⅛
Towers	500	65	65	56	— 1
Traders A	425	$7⅜	7½	7½	
Trader 66 w	100	240	240	240	
Transair	300	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Tr Can PL	1030	$27⅜	27¼	27¼	
Tr Can Pl p	35	$45	45	45	
Tr Can P w	1465	740	730	730	— 5
Trans Mt	715	$16⅛	1 6	16⅛	+ ⅛
Trans PPL	505	$8⅛	8¼	8⅛	+ ½
Tru-Wall	200	159	190	190	—25
Union Acc	z25	315	315	315	
UnAcc 2p	100	340	340	340	
Un Carbid	550	$18½	17½	17½	— 1
Un Gas	2220	$15½	15¼	15¼	— ⅜
Union Oil	z110	$51¾	50¼	50¼	
U Corp B	z5	$14¼	14¼	14¼	
Un Wburn	233	$6⅞	6⅞	6⅞	
U Sections	20	$7	7	7	
Vascan	1675	$7⅛	7	7	
Versafd	365	$14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
Wainoco O	3200	165	106	106	— 5
Walk GW	4010	$32⅞	32	32⅞	+ ⅜
Weldwod	100	$10¾	10¾	10¾	
Westc'st	780	$24	23½	23½	— ⅝
West Ind A	200	480	470	470	
Westeel	100	$17	17	17	
W Brdcast	z25	$20	20	20	
W Cdn Seed	3900	260	206	260	
W Pacific	1900	$6	6	6	— ⅛
Weston A	z85	$14¼	13¾	13¾	
Weston B	200	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Wstn p6r	30	$89	98	89	+ ½
White Pas	1087	$27¼	26⅝	27¼	+ ½
Woodwd A	900	$18½	18¼	18¼	
Zellers	10	$39⅞	39⅞	39⅞	
Zenith	400	195	109	159	

Mines

A à C

Acad Uran	7500	10	9	10	
Accra	1500	11½	11½	11½	— ½
Acme Gas	3000	21	20½	21	+ ½
Aetna Inv	z100	37	37	37	
Agena Mg	1500	12½	12½	12½	— ½
Akaitcho	z200	43	43	43	
Am Moly	2100	25	25	25	
Ang U Dev	500	68	68	68	— 1
Area	900	300	295	300	+ 2
Argosy	1000	58	57	58	
Arcadia	6700	28	28	28	
Aunor	800	325	320	325	+10
Bankeno	2100	106	106	106	+ 1
Barnat	1000	53	52	53	— 1
Belletere	900	21	21	21	+ 1
Bethlm	2070	740	730	730	—10
BL Hawk	4200	38	35	35	— 3
Bralorne	125	209	209	209	+ 4
Broul Reef	2000	42½	42	42½	+ ½
Brunswk	900	505	500	505	
Calmor IB	200	110	110	110	
C Mines	33300	44	40½	41	— 2
Camflo	25550	485	465	485	+25
Camp Chib	400	735	735	735	
Camp RL	200	$31½	31½	31½	— ¼
C Tung	4700	268	263	263	— 2
C Dyno	100	235	235	235	
Cdn Keely	5000	9	8½	8½	— ½
C Lencourt	5500	19½	17½	17½	— 1
C Malart	2000	14	14	14	
Cdn Nisto	3000	47	45	45	— 1
Candore	1000	15	15	15	+ ½
Captain	4000	15	15	15	
Casslar	205	$167⅞	16⅝	16⅝	
Cent Pat	1000	189	187	187	— 2
Chimo	100	157	157	157	— 5
Chrom	100	145	145	145	
Coch Will	2200	149	140	149	+ 9
Coln Lake	4000	25	25	25	+ ½
Comb Met	500	19	19	19	+ 1
Conigo	26500	48	46	46½	
C Shawkey	1000	23	23	23	
C Bellek	4500	18½	18	18	
C Callinan	1200	10	10	10	— 1
Con Fardy	317	320	320	320	+10
C Halli	900	53	53	53	
C Mrbn	12220	605	590	605	+20
C Marcus	4500	18	18	18	+ ½
C Morisn	2540	400	390	395	
C Neg	24833	70	65	70	
C Rambler	500	82	82	82	
Conwest	310	785	785	785	
Cop Fields	5200	124	120	120	— 2
Cop Man	3100	33	32½	33	+ 1
Craigmt	309	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Crowpat	500	13	13	13	+ ½

D à I

Daering	z250	8	8	8	
D'Aragon	9500	31	30	31	+ 1
D'Eldona	5400	104	101	103	
Delhi Pac	1000	17	17	17	+ 1
Denison	3350	$69¾	68	68½	—1⅛
Dicknsn	2305	415	410	410	
Discovry	700	130	129	130	+ 5
Dome	705	$71	70¼	71	+ 1
Dunraine	4500	39	37	37	— 1
East Mal	500	240	235	235	— 5
East Sull	2725	625	615	625	+10
Endako	300	$12⅜	12¼	12⅜	
F'west T	2500	13	13	13	
F Nat U ran	4850	130	126	128	— 2
Frobex	1000	390	390	390	
Giant Yk	1405	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ¼
Gldry	20400	188	180	180	— 5
Goldrm	16600	59	56	59	+ 3
Gortdrm	1800	320	315	315	—10
Gradore	z100	20	20	20	
Grandroy	4000	45	43	45	+ 2
Granduc	200	640	635	640	+ 5
Granisle	325	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Green Pnt	1400	44	44	44	
Gunnar	200	185	185	185	+ 4
Hastings	800	208	205	208	— 1
High-Bl	340	$17½	17½	17½	
Hollinger	z70	$28¾	28½	28¾	
Huds Bay	50	$58½	58½	58½	— ¼
Hu-Pam	5000	24	22	24	+3½
Hydra Ex	1010	22	22	22	
Int Bibis T	2000	64	61	61	— 4
Iron Bay T	400	400	400	400	
Iso	2700	178	173	175	— 2

J à N

Jave Exp	1000	15	15	15	
Joliet	1500	33	33	33	+ ½
Jonsmith	1500	27	26½	26½	— ½
Joutel	1500	87	85	87	+ 2
Jowsey	1055	64	64	64	— 3
Kam Kotia	900	310	305	310	
Kerr Add	1532	$17⅝	17⅜	17⅝	— ⅛
K Anacon	2300	82	81	81	— 3
Kid Coper	6300	80	79	79	+ 2
Kirk Min	4000	12	12	12	
Kirk Twns	5000	13	13	13	
Kopan	1000	11	11	11	
Lab Min	z10	$33½	33½	33½	
L Dufault	4170	$11¼	10⅞	10	
L Osu	13000	38	37	38	+½
L Shore	215	415	415	415	+25
Leitch	550	$11½	11½	11½	— ¼
LL Lac	1560	300	300	300	
Lorado	200	114	114	114	
Louvicrt	1000	13½	13	13	
Macassa	500	153	153	153	— 2
MacL Msh	3500	55	55	55	— 2
Madsen	1950	164	160	164	
Malartic	500	71	71	71	— 4
Martin	1000	27	27	27	
Match	4000	11½	11½	11½	
Mattgml	645	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
Maybrun	4000	10	10	10	— ½
Mc Adam	z300	49	49	49	
McWat	2500	46	46	46	
Ment	29600	85	82	84	+ 3
Midrim	4300	123	120	120	— 2
Min Ore	26500	14½	13½	14½	+ 1
Mogul Min	3700	430	425	425	
Mufti-Mi	2600	209	206	206	— 2
New Ath	2000	21½	21	21	
New Cal	1000	26	26	26	
Newconx	250	735	720	735	+15
N Goldvue	1000	6	6	6	
N Harri	1000	15	15	15	+ ½
N Hosco	500	180	180	180	+ 2
N Imperal	2925	325	320	320	— 5
N Keloran	3100	12½	12½	12½	
Newlund	1000	26	26	26	
N Mylama	1000	18	18	18	
Newnor	3500	15½	15	15	— ½
N Que Ragi	475	805	800	800	
N Sen	23600	42½	41	42½	+ 1
Nick Rim	1000	20	20	20	+ ½
Norbaska	5000	64	62	62	— 3
Norgold	7000	12½	12	12	— ½
Normetal	2100	425	425	425	+ 5
Norcal	22500	28	25	28	+ 3
N Coldstm	2700	128	123	125	+ 2
North Exp	5000	25	25	25	+ 2
Northgat	7208	$10¾	10⅝	10⅝	— ⅛
N Rank	2200	36	36	36	
North Can	300	112	112	112	+ 2
Nudul	500	17	17	17	

O à Z

Obaska	2000	8½	8½	8½	— ½
Opemska	1950	935	925	925	—20
Orchan	1700	330	325	330	+10
Osisko	1000	62	62	62	
Pamour	8350	287	278	285	+10
Param	30500	12	11½	12	
Patino	2779	$19⅞	19¼	19¼	— ½
Pce Exp	24100	257	253	255	+ 4
Peerless	8000	9	8½	8½	— ½
Pick Crow	2000	27	27	27	
Pine Point	646	$44⅛	43⅞	44	
Placer	z12	$29⅜	29¼	29⅜	
Pow Rou	1000	30	30	30	
Preston	1090	$18⅛	18	18	— ⅛
Probe M	3000	10½	10½	10½	
Pyramid	4525	130	128	130	+ 2
Que Chib	2200	40	40	40	— 1
Que Man	2000	19	18	18½	— ½
Q Mattgmi	3800	109	106	109	
Que Sturg	6000	31	30	30	
Quemont	1250	920	915	915	— 5
Quonto	1000	6½	6½	6½	
Radiore	2600	55	53	55	— 1
Rayro	12100	160	157	158	+ 1
Reeves	200	165	165	185	— 5
Rio Algom	3401	$11¾	11⅛	11⅛	— ⅝
Rio Alg c w	85	$17	17	17	— ½
Rix Athab	2000	22	22	22	
Roman	5405	$21½	20½	20¾	— ⅜
Ryanr	17000	14	12½	12½	— 1
St Fabien	3500	26	26	26	— ½
S Antoni	11500	18	18	18	+ ½
Satellite	1000	31	31	31	
Sherritt	2800	490	480	485	
Silvrflds	600	355	355	355	—10
Sil Miller	z100	14	14	14	
Silvmg	500	32	32	32	
Sil Stand	1000	65	65	65	
Sisco	233	430	400	400	+ 5
Steep R	2040	620	610	620	+ 5
Sud Cont	5000	22	21	22	+ 1
Sullivan	380	410	410	410	
Sunburst	1000	9	9	9	
Teck Corp	100	465	465	465	
Texmont	2500	95	95	95	
Texore	1500	22	21	22	+ 1
Thom L	z400	40	35	40	
Tombill	2000	101	100	101	
Towag	1000	36	36	36	+ 1
Trin Chib	9000	10	9	9	
U Buffadn	7000	58	58	58	
Un Cmstk	z200	12	12	12	
Un Keno	400	700	700	700	— 5
Upp Can	850	169	162	162	
Wasmac	600	98	98	98	+ 1
West Mine	650	260	260	260	+ 5
White Star	2500	31	29½	31	+ 2
Wilco	1000	36	36	36	— 1
Windfall	2400	19½	18½	19½	+1½
Win-Eld	1000	14	14	14	+ ½
Wr Harg	300	217	217	217	— 8
Yk B	26260	485	465	485	+20
Young HG	1000	9	9	9	— ½
Zenmac	6250	31	28	30½	+1½

Huile et pétrole

Alminex	480	585	580	585	— 5
Am Leduc	250	16½	16½	16½	+ ½
Asamera	400	560	555	560	—20
Banff	1100	$13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
Bralse	100	120	120	120	
Calvert	530	23	23	23	
C$ Pete	4700	330	325	325	— 5
C Dehl	2651	590	595	595	—15
C Dclhi w	z100	80	80	80	
C Ex Gas	2000	645	690	690	— 50
C Grldoll	1325	$11	10⅞	11	+ ⅛
C Homestd	550	500	500	500	
Cdn Sup O	770	$10½	10⅛	10⅛	— ⅜
Cdn Tricnt	z50	740	740	740	
Cent Del	5165	$19¾	19½	19½	— ¼
Chieftan D	958	780	780	780	—15
C West P	7600	207	201	201	— 6
Dynamic	1025	155	155	165	+ 5

Conférence humoristique au congrès Richelieu

Ottawa, capitale du Canada, deviendra ville bilingue

Invité à présenter la "conférence-éclair" lors du souper Richelieu teau samedi soir, au Château Laurier, Me Robert Paris, membre du club Richelieu - Eastview, ancien président du même club, a prononcé la causerie suivante.

Les circonstances ont voulu que dès lundi matin, lors de la Conférence sur la constitution, le premier ministre John Robarts annonce que la province d'Ontario serait désormais bilingue... et ce, officiellement. La conférence de Me Paris ayant été prononcée quelque 40 heures plus tôt, elle était donc à point samedi soir.

Travailleurs joyeux et fiers chrétiens Français et Richelieu

Depuis le dernier congrès Richelieu, il s'est produit d'étranges choses à Ottawa.

D'abord, avec tous ces changements de structures, "on n'a plus le Richelieu qu'on avait"... Ensuite, on a failli avoir la visite du général de Gaulle. Puis le rapport Laurendeau-Dunton est venu troubler notre belle unité canadienne au lendemain de la réunion des Etats Généraux. Enfin, O scandale... la ville d'Ottawa devient bilingue.

En effet, après cent ans de justice et de "fair play" britannique, vous aurez bientôt le privilège insigne de circuler en français dans les rues de la capitale. Vous pourrez faire votre "Stop" en français; "revirer à gauche ou à drette" dans votre langue maternelle. Mais attention, ce n'est pas encore légal. Il vous faut attendre la sanction royale. On ne devient pas bilingue du jour au lendemain. C'est ce que vient de décider la municipalité d'Ottawa. On a donc soumis une humble requête au représentant de Sa Majesté, à Toronto, le suppliant d'autoriser l'érection d'enseignes bilingues à Ottawa.

Pourquoi soumettre Sa Majesté à une telle mesure?...

C'est que le British America Act est un sens unique qui vous interdit de circuler en français dans la capitale. Il faut donc demander à Sa Majesté de nous tirer de cette impasse constitutionnelle et de faire de nos "dead ends"... des culs de sac.

Il vous faudra donc patienter quelque peu... Mais vous avez l'habitude. Une longue habitude de patience, de patience française en terre d'Amérique.

Cependant, c'est-à-dire pendant que nous patientons, le Conseil municipal de cette noble ville a jugé opportun, sans recourir à Sa Majesté, de rayer d'un trait de plume le nom "Boulevard Général de Gaulle" et le remplacer par "Centennial Boulevard". C'est que, voyez-vous, le British America Act permet ce genre de changement.

Et puis, il ne faut pas qu'un nom de rue soit trop français ou trop anglais. Il faut qu'il soit bilingue. Je me demande pourquoi on a sauvegardé à Ottawa le noms de rues "Charles", "Général" et "Grandeur".

Je reconnais toutefois que le nom "Boulevard du Centenaire" n'a rien de choquant pour le général. Nos édiles municipaux ont probalbement voulu souhaiter longue vie au général et célébrer, avant terme, son centenaire.

Maintenant que nous avons chassé le colonialisme français de nos rues, il nous faudra "aller au fond des choses" et demander à Sa Majesté de nous délivrer des noms de rues suivants: Anglesea, Britannia, Brittany Drive, Elizabeth, Emperor, Empress, Majestic, Monarch, Philip Drive, Philip Court, Prince Albert, Prince Charles, Prince of Wales, Princess, Princeton, Queen Mary, Queensdale, Queensgrove, Queensline, Queensview, Queensway, Regina, Regis et Rex, ainsi que tous les noms de tous les premiers ministres birtanniques, de Aberdeen à Wellington.

Des noms de "traitres"

Il faudra également expurger nos rues de noms de traitres comme Laval, Riel, Papineau; des noms suspects comme Lemay, Denis, Ruby et Bank (s); des noms rebelles comme Robin, Sherwood Drive, Charlotte.. et surtout Whitton Crescent et Whitton Place.

Il faudra également rebaptiser les rues qui étreignent la Colline du parlement. Elle est présentement défendue à l'est par un colonel anglais du nom de By; au sud par un général anglais du nom de Wellington qui se perd au nord dans la formidable île Victoria.

Comment voulez-vous que la Constitution canadienne puisse être souple et respirer à l'aise dans de tels retranchements?... C'est simple, ça devient l'affaire des "intouchables" d'Ottawa.

Attention cependant, il ne faut pas tout changer. En période de changements, il faut faire comme le Richelieu, consolider.

Ainsi il ne faut toucher au nom de la rue Rideau. C'est un beau nom français, mais les anglais pensent que c'est indien. Le nom Richelieu, qui fleurit deux de nos rues de la capitale, faut pas y toucher. C'est immuable comme le siège social. Le Cercle Maria Goretti doit demeurer. Ca s'appelle "touches z-y pas". Comme les intouchables d'Ottawa, elle a dit "non". Confederation Square doit garder son nom à cause de nos "squares" de la Confédération. Les indigènes l'ont baptisé "Confusion Square". C'est ce que c'est.

S'il doit y avoir changement, il sera toujours temps de l'appeler "Carie Levesque".

Mais il est des noms qui ne résistent pas à la critique. Ainsi, "Anglesea Sqaure", situé en plein coeur de la Basse-Ville, n'a pas sa raison d'être. C'est là où depuis cent ans, tous les dimanches après-midi, les Canadiens français se livrent à de formidables parties de crosse. On pourrait bien l'appeler "Carré des anglais... Je préfère "Tête carrée".

Et puis Whitton Place pourrait bien être changé à "Trudeau" en l'honneur de Charlotte qui a laissé nos rues dans un état "Lamontagne". Il faudrait peut-être atténuer le "sex drive" de Sussex Drive et lui donner un nom moins offensant comme "D'Amour Drive". Centennial Boulevard pourrait facilement être changé à "Boulevard de Gaulle". On se gardera cependant de traduire "Lemay Crescent" par "Le Croche à Lemay".

Le pont interprovincial pourrait facilement devenir "le pont des deux nations" en l'honneur de ces deux grands peuples souverains qui s'épanouissent à l'ombre de la Tour de la Paix et de la Fraternité, les Richelieu Ottawa et Hull.

On ne change pas que les noms des rues, on change aussi les noms de villes. Ainsi, la ville d'Eastview deviendra bientôt la cité de Vanier. Vous savez pourquoi?... Il s'agit d'une manoeuvre sournoise de nos dirigeants. Ils prétendent que le nom "Eastview" n'est pas un nom de ville mais indique plutôt une direction. En effet, c'est à l'est, à Eastview, que débute le Chemin de Montréal. **C'est** par là qu'on sacre son camp d'Ottawa. C'est par là **qu'est** partie notre "patente"; c'est par là qu'est parti notre beau collège permanent. C'est par là que risque de s'écouler notre fédéralisme. Il faut boucher le tuyau d'échappement; il faut enrayer l'hémorragie; il faut cesser d'indiquer la voie d'écoulement. Eastview deviendra donc Vanier.

Une étude sur les effets du bioxyde de souffre

En collaboration avec le ministère provincial des Mines, le ministère de la Santé de l'Ontario poursuit, depuis quelque temps, une étude des effets que pourraient avoir sur la santé des travailleurs de la région de Sudbury une exposition de longue durée au bioxyde de soufre.

L'étude a pour but de déterminer s'il existe un rapport entre l'exposition au bioxyde de soufre et certaines maladies chroniques, telles que celle s'attaquant au système respiratoire ou au coeur.

ALLEZ À

LA FOIRE-AUTO BOBBY HULL DE MERCURY ...DES AUBAINES SENSATIONNELLES!



DES JEUX, DES PRIX, DES AUBAINES!



- A gauche, en haut: Mercury Cyclone GT "fastback"
- A droite, en haut: Falcon Futura
- A droite, en bas: Meteor Rideau 500 "fastback"



Enfants jouez à "Lancez la rondelle". Tout le monde gagne un prix!

Emmenez vos enfants. Laissez-les essayer leur adresse et gagner des prix au jeu de "Lancez la rondelle". Tout ce qu'ils ont à faire c'est de loger la rondelle dans le but. Mieux ils visent et plus beaux sont les prix. Ils peuvent gagner un jeu de hockey Bobby Hull, un livre de Bobby Hull (en anglais seulement), un aiguise-patins, une rondelle ou un bâton de hockey à "lame puissante" Bobby Hull. C'est facile, amusant; toute la famille peut y jouer... et tout le monde gagne un prix!

Gagnez une Cougar 1968 à toit ouvrant ou n'importe lequel des 10,000 prix offerts par Mercury.

Allez chez un concessionnaire Mercury gagner les plus beaux prix avec la plus grande facilité. Inscrivez-vous pour tenter la chance de gagner une Cougar spéciale à toit ouvrant ou un téléviseur couleur portatif Philco. Si vous vous inscrivez avant le 17 février, vous pouvez gagner, en plus, un voyage à deux offert par Bobby Hull pour assister à une partie éliminatoire de la Coupe Stanley.

La Foire-Auto de Mercury est aussi le meilleur moment pour profiter des prix avantageux auxquels sont offerts les modèles 68 que présentent les concessionnaires Mercury: la Meteor, une Mercury à prix ordinaire; la Cougar, souple et nerveuse; la Montego, jeune de ligne et jeune de prix; la Falcon compacte et la Mercury elle-même. Allez donc à la Foire-Auto de Mercury. Faites une bonne affaire tout en vous amusant et en gagnant des prix.

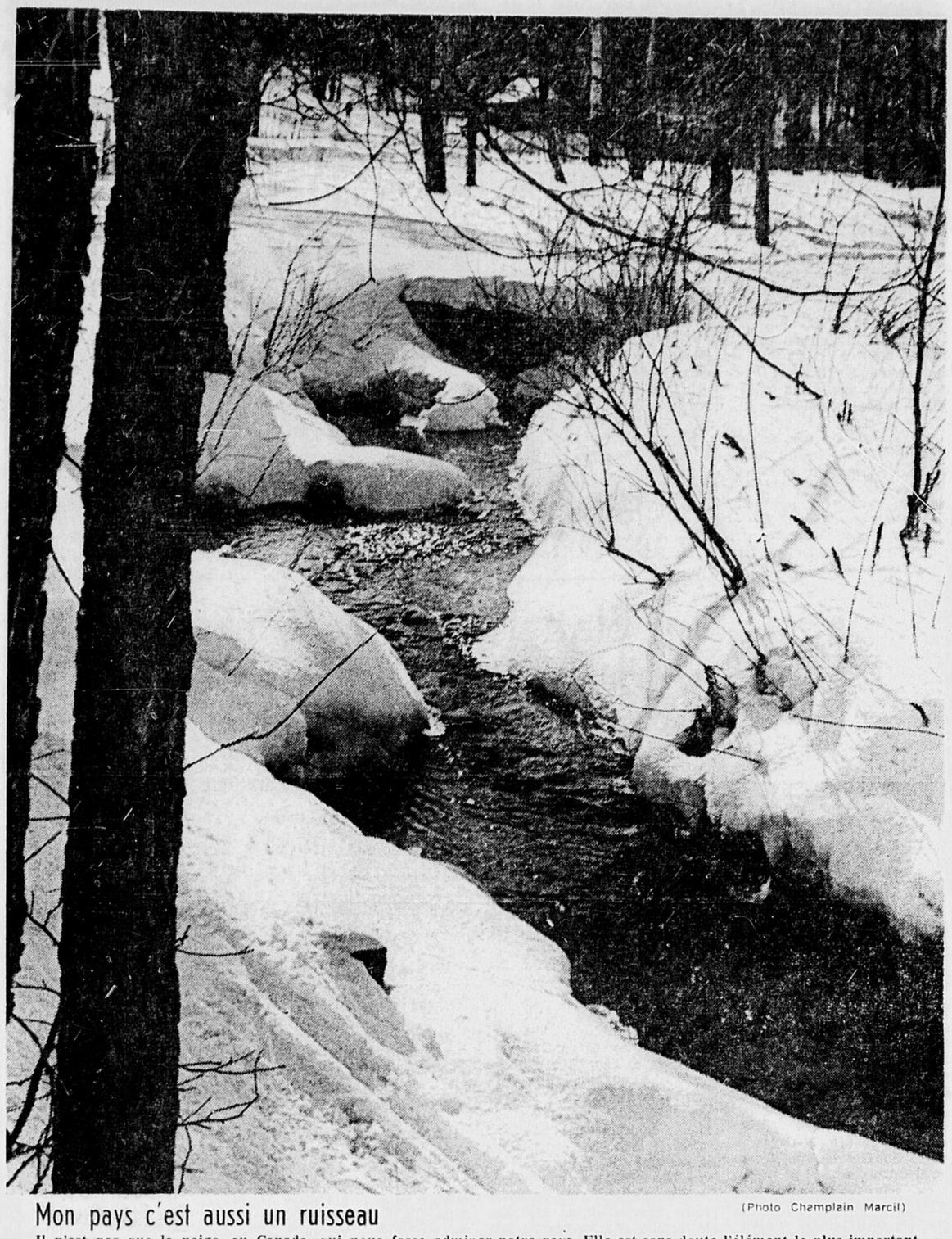
MERCURY Ford

COUGAR · MERCURY · METEOR · MONTEGO · FALCON

LEWIS MOTORS (Ottawa) LIMITED
512, rue Bank – Tél. 237-3311

MacKENZIE MERCURY SALES LTD.
1377, ch. Richmond – Tél.829-2120

HULL ET LA RÉGION | LE DROIT | TEMPERATURE NUAGEUX
MINIMUM (cette nuit) 10
MAXIMUM (demain) 20



Mon pays c'est aussi un ruisseau (Photo Champlain Marcil)

Il n'est pas que la neige, au Canada, qui nous fasse admirer notre pays. Elle est sans doute l'élément le plus important de la saison hivernale. Cependant, les milliers de skieurs qui glissent sous bois ne peuvent s'empêcher d'être impressionnés par un tableau comme celui-ci. Ce petit ruisseau, faisant son bonhomme de chemin sous les neiges de février, a été saisi par l'appareil photographique dans le parc de la Gatineau, plus précisément à Camp Fortune, non loin d'Ottawa

L'école St-Jean-Baptiste

La demande des parents anglophones est rejetée

La Commission scolaire régionale de l'Outaouais a rejeté la demande des parents anglophones de l'organisme qui désiraient que leurs enfants fréquentent l'école St-Jean-Baptiste, dès septembre 1968.

Le commissaire Jean-Paul Labelle, qui agissait comme président, lundi soir à la réunion de la CSRO, considère que le projet des anglophones n'est pas réalisable pour le moment. Il opine qu'il ne sert à rien d'entreprendre un tel remue-ménage tant que la Régionale ne disposera pas de plus de locaux pour abriter ses étudiants.

On sait que les écoles St-Thomas et Lecompte, occupées par les étudiants de langue anglaise de la CSRO, ont été condamnées parce que trop vieilles.

Les parents, dans leurs revendications auprès des commissaires, lundi soir, ont exprimé l'avis que les étudiants francophones pourraient quitter l'école St-Jean-Baptiste pour l'école St. Patrick. On réunirait alors les élèves anglais dans une même école, à St-Jean-Baptiste.

Toutefois, la CSRO considère que St. Patrick ne peut contenir tous les étudiants francophones et qu'il faudra déménager un certain nombre d'étudiants aux écoles St-Thomas ou Lecompte. Cependant, ces deux institutions ne sont pas munies de laboratoires et les étudiants fréquentant l'école St-Jean-Baptiste présentement, doivent procéder à certains travaux dans les laboratoires. "Ce serait un chambardement inutile", a dit M. Labelle.

Par ailleurs, la CSRO a une fois de plus refusé de "louer des heures" à la piscine de la Cité des jeunes de Hull.

Dans une lettre à la Régionale, M. Oswald Parent, président de la Corporation de la Cité des jeunes, adressait une nouvelle demande à la CSRO pour qu'elle utilise la piscine de la Cité des jeunes à raison de $3.50 par élève, pendant un certain temps au cours de l'année scolaire.

Selon M. Labelle, il faut attendre que la ville de Hull puisse annexer une partie de Lucerne avant de prendre une décision. A son avis, la ville aménagera une piscine municipale que les étudiants pourront fréquenter gratuitement.

Le Québec découpé en 23 régions de bibliothèques

Une étude approfondie effectuée sous la direction de M. Gilbert Gagnon, sociologue, favorise le découpage du territoire québécois en 23 régions de bibliothèques. Il s'agit de l'aménagement rationnel du territoire de la province de Québec et il semble que cela soit une solution efficace aux problèmes provoqués par les transformations socio-économiques de notre société de moins en moins traditionnelle et de plus en plus technologique.

Le Service des bibliothèques publiques de la province de Québec s'est proposé d'instaurer un réseau de bibliothèques à travers la province pour donner un meilleur service de lecture aux populations rurales et urbaines.

L'application de ce projet, souligne l'étude, est devenue une nécessité parce que le système de bibliothèques régionales est en vigueur dans la plupart des pays industriels et parce qu'au Québec, des progrès importants ont été réalisés depuis quelques années aux niveaux éducatif et économique.

De plus, l'étude précise que l'organisation d'une bibliothèque régionale nécessitant des travaux préliminaires aux niveaux de la population, des Conseils municipaux, des organismes socio-économiques et des bibliothèques existantes, on a donc décidé de diminuer le nombre de régions de bibliothèque afin d'offrir le plus rapidement possible un service de lecture à toute la population du Québec. Cette réduction permet par ailleurs d'agrandir les régions en milieu rural pour accroitre les contributions locales et offrir ainsi un meilleur système de distribution du livre.

Modèle théorique

Les opérations d'aménagement du territoire, dit l'étude, doivent, pour être efficaces, se dérouler dans un cadre régional fonctionnel: homogénéité du territoire, zone d'influence, pôle d'attraction, volume et densité de la population — 50,000 à 250,000 par région —, superficie, moyens de communication et sentiment d'appartenance.

Ces facteurs sociologiques sont reconnus par les spécialistes en panification comme des critères valables pour délimiter un cadre régional fonctionnel. Cependant, ces critères doivent être déterminés en fonction des objectifs poursuivis, parce que le découpage régional n'est qu'un moyen en vue de l'action. Ces critères seront donc considérés par rapport à l'organisation et au fonctionnement des bibliothèques régionales.

Anciennes régions administratives

Ces divers systèmes régionaux, ne peuvent être acceptés parce qu'ils ne répondent pas au modèle théorique et aux exigences d'une région de bibliothèques. Certains systèmes où on a appliqué des normes différentes pour la délimitation des diverses régions d'un même découpage manquent de cohérence. La réalité à découper a été le plus souvent considérée sous un aspect statique de sorte que dans certains systèmes les limites régionales n'ont pas changé. La région est une entité dynamique en équilibre perpétuellement instable en raison de facteurs fonctionnels dynamiques tels que: les moyens de communication, l'accroissement de la population, la structure économique, les transformations socio-culturelles.

Toutefois, ajoute l'étude, elles ne peuvent être ignorées puisqu'elles ont encore une utilité administrative et parce que les régions de bibliothèques doivent être intégrées dans un plan d'ensemble pour l'aménagement territorial.

Les régions scolaires

Des critères précis ont guidé non seulement l'Etat mais aussi les populations locales dans la détermination des régions scolaires en fonction des buts fixés au départ. Néanmoins, lit-on dans le rapport, ce n'est pas le meilleur système puisque certaines limites régionales sont ambiguës et demeurent incompatibles avec la poursuite des objectifs. Des réajustements ont donc été nécessaires lors de la mise en place des structures scolaires. Malgré ces déficiences, il a fallu tenir compte de ce cadre régional qui sert présentement de base au développement éducatif.

La Mauricie et l'Outaouais

On sait qu'avant d'être lancé définitivement, ce projet avait tout d'abord fait ses preuves en Mauricie, plus précisément à Trois-Rivières, qui avait été en quelque sorte l'expérience-pilote. A la suite de cette expérience concluante, les autorités du ministère des Affaires culturelles ont décidé d'adopter le processus et de permettre qu'il se développe à l'échelle de la province. C'est ainsi que par la suite, la Bibliothèque régionale de l'Outaouais a été créée.

Selon M. Philippe Sauvageau, administrateur de la bibliothèque régionale de l'Outaouais, la mise en place de ce système, à la grandeur de la province de Québec, n'est plus qu'une question de temps. Effectivement, maintenant que les bases en sont solidement installées, le tout va aller en s'accélérant.

Le comité d'épuration demande de l'action et non une autre étude

Le comité pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux de la région de l'Outaouais est estomaqué. A la suite de la toute récente publication d'un rapport sur l'état général des eaux de la rivière Outaouais préparé par M. Tony Lesauteur, le comité estime que la Régie des eaux du Québec devrait amorcer le processus de classification des eaux du bassin draineur de l'Outaouais, par le truchement d'audiences publiques.

Par ailleurs la Régie des eaux vient d'annoncer qu'elle collaborera à une seconde étude qu'effectuera la Commission des ressources hydrauliques de l'Ontario. Cette seconde étude doit s'échelonner sur une période de deux ans et mènera, semble-t-il, à l'élaboration d'un plan-directeur.

Selon le comité pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux de l'Outaouais, il est inutile qu'on entreprenne une seconde étude sur l'état général des eaux de la rivière. "Cette étude n'aurait qu'un effet tranquilisant" a dit M. Richard Nelson.

Le comité croit à la nécessité d'études subséquentes ou complémentaires mais à la condition que ces études soient amorcées dans le seul et unique but de cumuler des données utiles sur le débit et les caractéristiques des eaux-vannes présentement déversées dans les lacs et cours d'eau qui forme le bassin de drainage de l'Outaouais.

"Nous croyons que seule la classification des eaux "selon le meilleur usage" peut servir de base à l'élaboration d'un plan-directeur qui tienne compte de l'importance que prennent dans l'Ouest du Québec les loisirs en plein air", a dit M. Nelson.

Le comité demande donc à la Régie des eaux de reviser ses positions, de prendre l'initiative et de classifier les eaux du bassin de drainage de l'Outaouais à des audiences publiques.

Rencontre avec le conciliateur

Une première rencontre de la Compagnie Internationale de Papier et des syndiqués de l'usine de contreplaques, avec le médiateur, le notaire Roland Théorêt, député de Papineau à l'Assemblée législative, n'a rien changé au conflit syndical à Gatineau.

Lundi, ni la compagnie ni le syndicat n'ont fléchi devant la tentative de règlement. Le notaire Théorêt a conclu que les esprits étaient encore trop vifs de part et d'autre pour poursuivre davantage les entretiens.

La date d'une nouvelle rencontre n'a toutefois pas été arrêtée.

Un membre de l'exécutif du local 143 de la Fraternité des travailleurs de pâte bisulfite et de papier a été grandement éprouvé en fin de semaine dernière. M. Henri Beaudoin, vice-président, âgé de 26 ans, qui habitait chez son père, M. Moïse Beaudoin, rue Harold, à Gatineau, a tout perdu son avoir dans l'icendie de la demeure de son père.

Le syndiqué qui faisait le piquetage au moment du feu, n'a pas quitté ses confrères. Les autres membres de sa famille, son père, sa mère et un frère ont également tout perdu leurs biens dans le sinistre qui a rasé la maison au sol.

Les Beaudoin habitent pour l'instant un appartement du 131, rue Harold, domicile de leur fille.

La Semaine de la canne blanche

Plus de 2,200 aveugles ont un emploi au Canada

Plus de 2,200 aveugles occupent un emploi présentement au Canada. Tel est le chiffre révélé aujourd'hui par M. Paul Beaupré, directeur régional de l'Institut national canadien our les aveugles, au cours d'une entrevue accordée à l'occasion de la Semaine de la canne blanche, semaine d'éducation organisée chaque année sous les auspices de l'INCA et du Conseil canadien des Aveugles.

En ce qui concerne l'emploi, il s'agit du chiffre le plus élevé jamais atteint durant les cinquante années du service de l'INCA et quant a la nature du travail, c'est la plus grande diversité jamais rencontrée depuis que le premier aveugle a été engagé dans un kiosque à journaux vers 1920.

"Aujourd'hui, a précisé M. Beaupré, l'aveugle fait partie de la foule des heures d'affluence. Il monte dans l'autobus, se joint à un groupe de voyants qui voyagent en automobile, ou encore, voyage en métro.

"Il est assez étonnant de penser, a-t-il dit, qu'il y a 50 ans à peine, l'aveugle était un inconnu. En 1920, le premier préposé au Service de l'emploi a dû faire 49 demandes avant d'obtenir une entrevue et personne ne voulait croire à la possibilité pour un aveugle d'exécuter un travail à la chaine. Enfin, un industriel consentit à faire un essai et la porte fut ouverte aux aveugles. Peu à peu, d'autres aveugles furent engagés. Les agents de placement trouvèrent les débouchés, s'occupèrent de la formation ou de la préparation de l'aveugle concerné et surveillèrent ses progrès".

M. Beaupré souligne que de nos jours, les aveugles deviennent aussi exigeants que les voyants dans le choix d'une carrière. Les jeunes filles aveugles peuvent suivre un cours de secrétariat et travailler comme dactylo, des jeunes gens étudient la programmation des ordinateurs afin de travailler dans l'industrie, d'autres deviennent avocats, travailleurs sociaux, professeurs.

Dans les quatre comtés de Gatineau, Hull, Pontiac et Papineau, il y a 302 aveugles. La Semaine de la canne blanche prendra fin le samedi 10 février.

Cour de revision à Aylmer, le 15 février

Ayant reçu des contestations de son rôle d'évaluation, la ville d'Aylmer se voit dans l'obligation de tenir une cour de revision le 15 février courant à huit heures du soir.

Tout contribuable ayant des objections à soulever pourra le faire à cette date, dans la salle du Conseil, devant un tribunal de trois hommes dont le conseiller Robert Martial.

Le rôle a été déposé le huit janvier dernier.

Par ailleurs, le Conseil a pris en délibéré une requête de la nouvelle Association des marchands licenciés concernant les heures d'ouverture des magasins.

Un porte-parole de l'organisme a demandé au Conseil de prolonger jusqu'à 11 heures du soir les heures ouvrables d'une épicerie membre, un soir la semaine, selon un horaire qu'établirait l'Association.

Le présent règlement permet aux marchands de garder leurs portes ouvertes tous les soirs jusqu'à huit heures.

A l'avenir, deux policiers dans l'auto-patrouille d'Aylmer

On ne verra désormais plus un policier solitaire au volant de l'auto-patrouille de la ville d'Aylmer.

En vertu d'une sentence arbitrale livrée cette semaine par M. Fernand Philion désigné par le ministère du Travail, la ville d'Aylmer devra permettre à deux policiers d'effectuer la patrouille chaque fois qu'on devra se servir du véhicule. Mais la ville seule peut déterminer quand l'auto-patrouille doit être en service.

On se souvient que les policiers avaient porté à l'attention d'un arbitre le bris de convention qu'avait fait les autorités municipales en ordonnant qu'un seul policier fasse ce genre de travail afin d'éviter le temps supplémentaire.

Concernant un autre grief, l'arbitre ordonne à la ville de faire parvenir à l'Association, "dans un délai de 15 jours de cette sentence, copie de tout règlement concernant la formation, les attributions et les pouvoirs de son comité de police".

Les policiers n'auront désormais plus "à passer ou à se vêtir ou se dévêtir à la vue des prisonniers ou de toute autre personne", l'arbitre ayant ordonné à la ville d'"installer à un endroit convenable et discret" une douche réservée aux membres de la force constabulaire.

De même la ville devra fournir aux policiers des facilités de cuisine comprenant un minimum d'effets décrits dans la sentence arbitrale. Cependant on devra continuer de se servir d'une toilette aménagée pour l'usage de tous les employés de l'hôtel de ville.

$66,937.12 à la Cité des jeunes

La Commission scolaire régionale de l'Outaouais devra verser $66,937.12 à la Corporation de la Cité des jeunes de Hull pour défrayer sa cotisation de l'année financière 1967-1968.

La Régionale verse $28,142.50 pour les services généraux et $38,494.62 pour les frais d'administration générale.

Par ailleurs, le budget de la Cité des jeunes s'élève, pour l'année 1967-1968, à $114,935 réparti comme suit: administration, $33,435; entretien, $57,500, et frais inhérants, $24,000.

Drury: Aucune pression n'a été exercée

Le ministre de l'Industrie, M. Charles M. Drury, a nié hier que des hauts fonctionnaires de son ministère aient découragé une compagnie française à s'établir à Hull, dans le Québec.

Répondant à une question posée par M. Réal Caouette, chef du Ralliement créditiste, vendredi, le ministre a dit qu'aucune pression n'avait été faite pour inciter plutôt cette société à s'établir à Ottawa.

M. Caouette avait fait écho en chambre à des propos tenus par le maire Marcel D'Amour de Hull.

Règlement pour la construction d'un aréna

Un règlement sera proposé pour la construction d'un aréna à Gatineau. C'est ce qui a été décidé lors de l'assemblée des membres du Conseil municipal de Gatineau, lundi soir.

En effet, un avis de motion présenté par le conseiller Ludovic Routhier demande qu'à une prochaine séance du Conseil un règlement soit créé dans ce sens. Il autorisera l'émission d'une série d'obligations pour en défrayer le coût.

Par ailleurs, il a été proposé par M. John Luck que le Conseil autorise le comité "Les Loisirs de Gatineau" à remettre à M. Jean Issalys, architecte, les plans déjà préparés pour la construction de l'aréna afin d'être revisés s'il y a lieu.

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 19 février. Une assemblée publique sera tenue en l'hôtel de ville de Gatineau le mardi 13 février, entre 7 h. et 9 h. du soir.

Évaluation à Touraine

L'évaluation foncière des résidences de Touraine aura lieu le 1er mars au lieu du 1er juin afin que le rôle soit fin prêt, lorsque viendra le moment de le déposer le 31 août prochain. Cette décision a été prise lundi soir par les membres du Conseil municipal.

$227,000 pour les bibliothèques de l'Outaouais et de Hull

Un peu plus de $227,000 ont été octroyés par le ministère des Affaires culturelles du Québec à la Bibliothèque régionale du nord de l'Outaouais incorporée et à la Bibliothèque municipale de la cité de Hull.

Ces subventions ont été annoncées récemment par le ministre Jean-Noël Tremblay et font partie de la somme de $1,071,925 accordée à 104 bibliothèques publiques et à deux organismes qui s'occupent de bibliothèques.

C'est ainsi que la bibliothèque de la Régionale de l'Outaouais a reçu $198,000 dont $45,000 seront utilisés à la préparation d'une collection de livres destinée à une bibliothèque d'une région qui n'en possède pas encore. On sait que le ministère des Affaires culturelles du Québec a morcelé la province en 23 régionales et que jusqu'à maintenant deux régionales ont été mises sur pied: celle de la Mauricie qui s'est révélée une expérience-pilote des plus positives et celle de l'Outaouais.

M. Philippe Sauvageau, administrateur de la bibliothèque régionale de l'Outaouais a fait savoir que ce montant correspondait à ses prévisions budgétaires établies selon les besoins des services et certaines priorités.

D'autre part, M. Bernard Robert, bibliothécaire en chef, à la bibliothèque municipale de la cité de Hull, a déclaré qu'il avait reçu du ministère une subvention de $29,461. Elle a été remise à la cité de Hull; afin de contrebalancer les octrois au total de $92,000 accordés par cette dernière durant l'exercice financier 1967-1968. Dans son état financier, M. Robert souligne que $17,000 ont été consacrés à l'achat de volumes.

Trophée aux assureurs-vie de Hull

Lors de la 61e assemblée annuelle de l'Association des assureurs-vie du Canada, c'est à l'Association des assureurs-vie de Hull-Ottawa qu'a été attribué le "Trophée C.L.U. de Haerne".

Le "Trophée C.L.U. de Haerne", selon le communique est attribué chaque année à celle des 80 associations locales de l'Association des assureurs-vie du Canada qui s'avère le meilleur chef de file en ce qui concerne la promotion d'un programme de formation et d'études avancées pour ses membres de façon à ce qu'ils soient le plus aptes possible à servir le public et à répondre aux besoins de leurs clients sous le rapport de l'assurance-vie.

M. Lionel Carle, maire de Maniwaki

MANIWAKI — M. Lionel Carle a été élu à la mairie de Maniwaki, lors de l'élection municipale qui a eu lieu lundi. M. Carle, qui est un nouveau venu sur la scène municipale, a défait son seul adversaire, M. Hervé Sincennes, par une majorité de 235 voix. M. Carle a obtenu un total de 508 voix tandis que M. Sincennes en obtenait 273.

M. Carle succède ainsi au maire Donald Britt qui avait décidé de se retirer de la politique municipale après avoir occupé la fonction de premier magistrat de la ville de Maniwaki au cours des cinq dernières années.

Même si M. Carle est un nouveau venu sur la scène municipale, il possède néanmoins une vaste expérience des affaires, étant à la tête d'un commerce prospère. Il est également président de la chambre de commerce et président du Club Rotary. Agé de 41 ans, il est marié et père d'un enfant.

Le nouveau maire avait affaire à un adversaire de taille en la personne de M. Hervé Sincennes, puisque ce dernier représentait le quartier numéro 5 à titre de conseiller depuis six ans. M. Sincennes est également fort actif au sein de divers mouvements politiques, ou autres.

Au siège numéro 6, le conseiller sortant, M. Jean-Yves Roy, a été réélu pour un troisième mandat consécutif. Il a remporté la victoire sur son seul adversaire, M. Euclide Lapratte, avec une majorité de 25 voix. M. Roy a récolté 136 voix et le candidat défait 111.

L'élection s'est déroulée sans incident. Des 1200 électeurs éligibles à voter à la mairie, seulement un peu plus de 60 pour cent se sont rendus à l'hôtel de ville, où se déroulait le scrutin, afin d'exercer leur droit de vote.

Dans le quartier numéro 6 quelque 247 électeurs sur un total possible de 314 se sont présentés aux urnes. Le secrétaire-trésorier de la ville de Maniwaki, M. Léo-Paul Grondin, agissait comme président des élections.



M. Lionel Carle élu maire



M. Jean-Yves Roy réélu conseiller

Rue de Gaulle suggérée à Buckingham

BUCKINGHAM (DNC2) — La ville de Buckingham, qui possède présentement des rues nommées en l'honneur de John F. Kennedy et Winston Churchill, aura peut-être d'ici peu sa rue de Gaulle.

Un contribuable a en effet fait remarquer aux autorités municipales, lundi soir, à l'occasion de la réunion du Conseil, qu'il était grand temps qu'une rue de la ville soit nommée en l'honneur d'un Français.

Le Conseil a mis la proposition à l'étude.

x x x

Le nouveau Conseil municipal rencontrera cette semaine des représentants de la compagnie d'urbanisme Larouche et Richard, afin de savoir où en sont rendus les travaux. Tous les rapports précédents ont été soumis à l'ancien Conseil.

x x x

La Commission des affaires municipales du Québec a accordé la permission au Conseil de négocier un emprunt de $100,000. La somme, qui devra être remboursée avant le 31 décembre 1968, financera certains travaux municipaux d'ici la perception des taxes.

x x x

Le Conseil a demandé au maire Roger D'Aoust de rencontrer les propriétaires des deux pharmacies de la ville, pour en venir à une entente sur les heures d'ouverture, le dimanche. Le conseiller Léo Mongeon a signalé au Conseil que les deux établissements fermaient présentement leurs portes le dimanche.

Pas d'autos-neige entre les rails de voie ferrée

Ill Col. Pas d'autos-neige entre

Les conducteurs d'autos-neige s'exposent de plus en plus à un risque dans la région en faisant des randonnées entre les rails de la voie ferrée du Canadien Pacifique qui conduit à Maniwaki et sur la rive nord.

L'inspecteur George Cowan du service d'investigation du Canadien Pacifique, à Ottawa, demande à ces conducteurs imprudents de pratiquer ce sport ailleurs que sur la voie ferrée.

Récemment, un jeune couple et un enfant, qui s'adonnaient à ce sport, près de Thurso, Qué., ont échappé de justesse à la mort ou à des blessures graves lorsqu'un autorail réussit à faire un arrêt brusque et à ne heurter que l'auto-neige.



(Photo Forces canadiennes)

Gagnant à la scie mécanique

M. Emile Morin, gagnant du concours de scie mécanique qui a eu lieu dimanche après-midi à Maniwaki, reçoit son prix des mains de Mlle Noëlla Ouellette, reine du carnaval de Maniwaki.

Carnaval pour les enfants infirmes de la région de Hull

Pour la première fois dans son histoire, les enfants infirmes de la région de Hull auront leur carnaval.

La Société de protection des enfants physiquement handicapés du district de Hull a décidé en etfet au cours de sa réunion d'organiser un carnaval à l'intention d'une quarantaine de ses protégés, à l'Hôtel-sur-le-Lac, à St-Pierre-de-Wakefield, le samedi 17 février. Une reine qui sera choisie au cours des prochains jours, y sera même couronnée.

MM. Claude Leblanc et Gérard Denis, co-président du comité d'organisation, ont déclaré que tout a été prévu pour rendre ce carnaval à jamais mémorable pour ces enfants qui fréquentent l'école Lauzon de Hull.

Le départ s'effectuera en autobus de l'école, sise à l'angle du boul. Sacré-Coeur et de la rue Champlain, à neuf heures du matin. Les enfants seront accompagnés d'un groupe d'adultes.

Les jeunes infirmes prendront part à des randonnées en autos-neige et en traineaux (sleighs). M. Raymond Olivier, membre de la société et du club S-ki-mo, a précisé que ceux et celles qui le pourront participeront à des courses en autos-neige, à l'issue desquelles des prix seront remis aux gagnants. Il y aura également un feu de joie sur le lac, un repas de fèves au lard à l'hôtel auquel sera présent un accordéoniste. Plusieurs autres activités sont au programme.

Le président de l'organisme, le Dr Guy Morissette, a déclaré que ce carnaval s'inscrit dans le cadre du programme de loisirs que s'est tracé la société. On se rappellera que les enfants infirmes ont pu visiter l'EXPO 67.

On envisage d'organiser une autre visitre de la Terre des hommes au cours de l'été. Le Dr Morissette a fait remarquer que le club Rotary de Hull et la compagnie d'autobus Hull métropolitain aideront à défrayer le coût de transport à St-Pierre-de-Wakefield.

Au cours de la réunion, les directeurs ont établi les prévisions budgétaires pour le prochain exercice financier, lesquelles seront soumises à la Fédération des oeuvres du district de Hull. Il a également été question de la fondation d'une association de parents des enfants physiquement handicapés. On a formé un comité à cet effet, et la présidence a été confiée à M. Jacques Waters.

Le président Guy Morissette a fait savoir que des pourparlers étaient présentement en cours avec la Commission scolaire régionale de l'Outaouais en vue de la constructon d'un local préfabriqué à l'arrière de l'école Lauzon.

"La quincaillerie la plus complète"

KELLY-LEDUC
HARDWARE LTD FERRONNERIE

- QUINCAILLERIE
- MATERIAUX DE CONSTRUCTION
- ACC. ELECTRIQUES
- OUTILS MECANIQUES
- ARTICLES DE SPORT
- USTENSILES DE CUISINE
- ETC., ETC.

Livraison dans Hull et Ottawa

LUNDI MARDI MERCREDI SAMEDI 8 a.m. à 6 p.m.
JEUDI VENDREDI 8 a.m. à 9 p.m.

67 Wellington, HULL
777-1641

Le foyer Ste-Rose fermé aux visiteurs

Le foyer Ste-ROse, 18, rue Hamel, à Templeton ferme ses portes aux visiteurs, à compter de mardi, et ce pour une période de 15 jours.

La direction du foyer Ste-Rose a pris cette décision à cause des nombreux cas de grippe enregistrés dans la région depuis quelques temps.

Des élections-surprises en mars ou en avril?

Analyse par Claude DERY

QUEBEC — Les rumeurs d'une élection provinciale surprise s'accréditent à Québec alors qu'à Ottawa se poursuit la conférence fédérale-provinciale sur la Constitution. On va même jusqu'à avancer les dates du 20 mars ou du 3 avril comme choix préconçu de l'Union nationale pour lancer son appel au peuple... Mais tout serait conditionnel aux résultats obtenus dans la capitale fédérale.

Quantité d'arguments sont déployés pour justifier ces augures électorales. Il ne fait pas de doute que l'issue des délibérations à la réunion au sommet dans la capitale fédérale comptera pour beaucoup dans la décision (non entérinée, cela va de soi) par M. Daniel Johnson, touchant un scrutin québécois. Mais le chef de l'UN aurait en main les "tremplins populaires" susceptibles d'augmenter sensiblement l'effectif de son parti en Chambre basse si la division surgissait à Ottawa entre les chefs provinciaux quant aux réformes constitutionnelles.

Depuis la conférence réussie à Toronto, M. Johnson ne cesse de répéter aux courriéristes parlementaires qui l'assaillent (normalement) de questions, que l'égalité demeure toujours son premier objectif mais que si ce compromis ne peut être obtenu dans les textes législatifs et surtout dans les faits, l'option québécoise se dirigera vers "l'indépendance".

Il ne s'agit pas uniquement d'une mise en demeure mais d'un véritable ultimatun de la part du Québec, (nonobstant les partis politiques en présence) et M. Johnson ne pourrait se soustraire à cet engagement puisqu'il a lui-même signé un bouquin de profession politique à cet effet. Du reste plusieurs de ses députés (MM. Denis Bousquet, de St-Hyacinthe, Antonio Flamand, de Rouyn-Noranda, Jérôme Proulx, de St-Jean, Raynald Fréchette, de Sherbrooke, Fernand Grenier, de Frontenac) n'ont jamais voilé leur option ultime advenant une impasse constitutionnelle. Même que les ministres MM. Jean Noël Tremblay (Affaires culturelles) et Marcel Masse (ministre d'Etat délégué à la fonction publique) sont toujours les porte-voix de l'élément le plus nationaliste de l'UN.

Délégation pré-électorale?

Indépendamment des délégués officiels à la conférence Pearson dont MM. J.-Jacques Bertrand (Justice), Marcel Faribault (conseiller spécial du gouvernement), Claude Morin (sous-ministre des Affaires intergouvernementales), J. - N. Tremblay et M Masse, on constate que l'entourage de M. Johnson "respire" étrangement l'atmosphère électorale puisque l'on y "admire" la présence de plusieurs stratèges éminents de l'Union Nationale. Rien n'indique qu'au cours des délibérations, dans des caucus très intimes, ces conseillers spéciaux n'étudieraient point l'opportunié de déclencher un scrutin "populaire"... D'autant plus que la population québécoise est suffisamment instruite de "ses" problèmes et qu'elle ne désire aucunement des majorations de taxes ou d'impôts pour atteindre les objectifs du Parlement en raison d'un entêtement du régime central fédéral.

Un silence révélateur

De plus, les observateurs politiques à Québec constatent que, depuis un certain temps, un "silence stratégique" de la part des ministres et députés surtout serait un signe révélateur d'une offensive-surprise de la part de l'Union Nationale.

C'est ainsi que l'on se montre très discret sur les politiques envisagées par le gouvernement relativement à la prochaine session retardée sciemment au 20 février. On connait déjà plusieurs législations qui seraient déposées devant l'Assemblée Législative et qui ont été "prophétisées" par des ministres. Mais elles n'entraînent aucune surprise puisqu'elles s'annonçaient d'elles-mêmes depuis la dernière session.

Le huis clos des rencontres entre M. Johnson et les représentants des associations importantes et des corps intermédiaires en préparation à la confection du budget de la province, indique aussi que le trésor provincial devrait, pour répondre aux exigences du temps et aux réclamations des syndicats des fonctionnaires, déposer un budget dépassant le milliard de dollars.

Or, en ce temps d'austérité (imposé surtout par les obligations de Washington face à la guerre du Vietnam), le gouvernement provincial doit se chercher des sources d'approvisionnement financiers. Ce n'est pas l'intention de M. Johnson de retarder le recyclage des fonctionnaires provinciaux. Au contraire le premier ministre estime qu'il importe de doter la province de compétences réelles et bien rémunérées. Mais comme les négociations portent sur des conventions collectives engageant plus de 200,000 employés de l'Etat, on comprend facilement l'impact financier qu'elles peuvent produire sur le budget provincial.

Lesage et Lévesque

Mais la stratégie politique scrute beaucoup plus loin les chances de succès d'une campagne électorale. Même si l'on peut faire porter sur Ottawa l'odieux de la situation et si "l'autonomie" mutée en "auto-détermination" demeure fort rentable au Québec (puisque tous les partis politiques en présence enfourcheront ce cheval de bataille), il reste que M. Johnson ne peut "discarter" l'influence de ses adversaires.

Or, suivant les commentaires perçus de part et d'autre, il appert que le printemps ou l'automne (d'aucuns prédisent les élections pour septembre) serait le moment idéal pour M. Johnson de faire appel au peuple. La récente décision-éclair du caucus des députés libéraux d'entériner la thèse de M. Paul Gérin-Lajoie (Vaudreuil-Soulanges) relativement à la souveraineté politique acquise (par étape) par le Québec indique que le vent souffle fortement dans les voiles libérales. Or, cette thèse élaborée en 72 points aboutit finalement à la théorie prêchée par M. René Lévesque mais en préconisant les Etats associés de préférence à une association d'Etat (l'astuce politique est de taille).

D'autre part, M. Johnson ne peut demeurer insensible à la montée fulgurante de René Lévesque (50,000 exemplaires de son bouquin "Option-Québec", vendus en sept jours) et du Mouvement souveraineté-association, et avant que le groupement "indépendantiste" puisse consolider ses forces, n'a guère d'autres alternatives que de brusquer un appel au peuple.

Situation intenable

Un autre argument développé par les observateurs a trait à la situation intenable des ministériels en Chambre basse durant la session. En raison de la faible majorité de l'UN., tous les ministres et députés se doivent d'occuper leurs fauteuils à l'Assemblée légsilative durant les débats de crainte d'une stratégie calculée de l'Opposition libérale qui pourrait en tout temps réclamer un vote de confiance. Et la durée extrêmement longue des séances et des sessions handicape sérieusement le travail des ministres au sein de leur ministère, d'où un surcroît de travail qui attaque non seulement leur comportement physique mais aussi leurs interventions diplomatiques devant les élus du peuple.

Tels sont les arguments majeurs scrutés et développés par les observateurs politiques à Québec pour prédire un recours au peuple en 1968. Mais bien malin serait celui qui pourrait deviner les "pensées" de M. Johnson et de son équipe de stratèges logeant hors des cadres parlementaires quant à cette éventualité. Il reste que les partis politiques "adverses" (y compris les nouvelles factions) se préparent activement à cette lutte promise dans un avenir assez rapproché. Le dernier mot appartient, évidemment, à M. Johnson.

Congrès du camionnage

QUEBEC (CD) — Le congrès annuel 1968 de l'Association du camionnage du Québec Inc. se déroulera les 18, 19 et 20 avril prochain, au Château Frontenac, à Québec, alors que l'on traitera de plusieurs problèmes relatifs à cette industrie très importante au Québec.

Le ministre des Transports et Communications, le Dr Fernand Lizotte, sera le conférencier à ce congrès mais il n'est pas dit que le ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, ne serait pas invité à rencontrer les délégués.

Entre-temps, l'Association invite ses membres à un dîner-causerie offert spécialement au groupe de la métropole, au restaurant Sambo, le 12 février

Elan touristique réclamé pour le centre de la Gatineau

Quatre municipalités du comté de Gatineau, appuyées par la Fédération des amis de la faune du nord de l'Outaouais inc., demanderont aux autorités du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de la province de Québec de donner au centre de la Gatineau un élan à son industrie première, le tourisme. Ce projet a été l'objet d'une résolutoin qu'ont adopté les conseils municipaux de Dorion-Church, Northfield, Wright et Gracefield.

Ils demandent au ministère de parachever les chemins des lacs Cayamant etTrente-et-Un-Milles le plus tôt possible et d'en faire les voies d'accès principales du comté de Gatineau. Il s'agit du chemin conduisant au lac Trente-et-un-milles via Pointe-Confort, et de celui du lac Cayamant menant au territoire du Pythonga et au club Windfall Fish and Game. Dans le premier cas, il ne reste que quelques milles pour en terminer la construction et rejoindre la route provinciale no 11; dans le dernier cas, le chemin connaissant actuellement une réfection complète, on demande que la partie non recouverte d'asphalte le soit.

Les Conseils municipaux réclameront également du ministère le développement du lac Trente-et-un-milles: à son extrémité sud, on souligne la nécessité d'un parc de stationnement, d'un parc destiné à recevoir des roulottes, une plage publique. Des services similaires sont aussi réclamés près du lac Cayamant, à l'entrée de la réserve projetée.

Cette réserve sera créée à la suite de la résiliation prochaine des baux des clubs Pythonga et Windfield Fish and Game et autres clubs connexes. En effet, le ministère a l'intention de convertir ce territoire en parc de chasse et de pêche accessible au grand public.

Les quatre municipalités et la Fédération des amis de la faune du nord de l'Outaouais demanderont donc au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche d'étudier sérieusement leur projet de développement. On demandera également aux organismes et associations publiques de la région intéressés de près à ce projet touristique d'en recommander la réalisation au gouvernement provincial sans tarder.

Coupable de conduite en état d'ébriété

Réjean Ethier, âgé de 31 ans, de St-Emile-de-Suffolk, a été condamné à $300 d'amende et a vue son permis lui être retiré pour une période de deux ans après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de conduite en état d'ébriété.

L'homme, qui comparaissait en Cour de Hull mardi matin devant le juge Avila Labelle a été appréhendé le 19 janvier dernier à la suite d'un accident de la circulation au cours duquel cinq personnes ont été blessées.

Accusés de vol avec effraction

Le juge Avila Labelle en Cour de Hull, mardi matin, a refusé tout cautionnement à Richard Fabien, âgé de 25 ans, demeurant au 14 1-2 de la rue Beaudoin à Hull, et René Madore, âgé de 20 ans et demeurant au 90, rue Laval, accusés de vol avec effraction au magasin "Variétés" de M. Alfred Renaud, 743, boul. St-Joseph.

Les deux individus auraient été appréhendés à l'intérieur de l'établissement commercial.

C'est le constable Marcel Dubois qui a appréhendé les prévenus, vers minuit 40 dans la nuit de lundi à mardi. L'agent Dubois, de la Sûreté municipale de Hull, en effectuant sa ronde, a trouvé suspect que la porte de l'établissement de M. Renaud soit ouverte. Poussant ses recherches à l'intérieur de la bâtisse, il appréhendait deux hommes.

Fabien et Madore subiront leur enquête préliminaire le 12 février.

Cours d'agriculture contremandés faute de professeur

BUCKINGHAM (DNC 2) — Les cours d'agriculture offerts à St-André-Avellin ont dû être contremandés, faute d'un professeur.

C'est ce qu'a annoncé, lundi soir, le président de la Commission scoalire régionale de Papineau, M. Antoine Morin, au cours de l'assemblée régulière de cet organisme. Le président a ajouté que la Commission cherchait présentement un autre professeur pour ces cours.

Les directeurs d'école de la Commission scolaire régionale devront suivre un cours d'organisation des loisirs. La Commission n'a pas précisé quand serait tenu ce cours d'une semaine.

La Commission projette de plus des excursions de ski pour ses élèves, dans le cadre des activités para-scolaires.

M. Morin a révélé lors de la réunion que le frère Hormidas Gamelin, directeur de l'enseignement des mathématiques, avait reçu la Médaille du Centenaire.

Dernier versement à Des Chênes $195,000

Le village de Des Chênes touchera cet après-midi, ou demain au plus tard, le dernier versement attendu depuis plusieurs mois en compensation de la perte de taxe de service dans le secteur où la Commission de la capitale nationale a fait de l'expropriation en vue de la construction du pont Britannia-Des Chênes.

Ce dernier versement, d'une somme de $195,000, est le règlement final de l'entente intervenue entre les deux parties au cours de la dernière année.

Le Conseil de Des Chênes a adopté hier une résolution à cet effet, résolution qui en plus accordera à la CCN les droits de propriété des rues quand bon lui semblera.

Toujours selon cette résolution, le village accepte ce transfert de rues à condition que la CCN aménage une autre route pour sortir du village ou y entrer, via le vieux chemin d'Aylmer, par le secteur est, là où la voie ferrée du Canadien Pacifique n'entraverait pas le passage.

De plus le village retient ses droits de passage de la tuyauterie reliée à l'usine de filtration. La CCN devra effectuer à ses frais toute modification du parcours qu'exigera la construction du pont.

Les pourparlers qui ont mené à cette entente ont été engagés en 1964. Au début la compagnie de la Couronne offrait au village une compensation de $159,000 ce qui aurait représenté une perte considérable pour le village qui a financé la construction de son usine de filtration sur un emprunt de 30 ans.

St-Rédempteur

Cérémonies officielles du carnaval, vendredi

C'est le dimanche 4 février qu'a eu lieu l'inauguration du Carnaval de la paroisse St-Rédempteur.

Des activités se poursuivront, mardi soir à 8 h., au Centre récréatif St-Rédempteur, se tiendra un bingo.

Le vendredi soir 9 février, à 7 h. 30, à la patinoire de l'endroit, se dérouleront les cérémonies officielles du carnaval, en présence des invités d'honneur et des candidates au titre de reine.

En fin de semaine prochaine, trois manifestations importantes sont prévues au programme. Le samedi 10 février, à 8 h., grande mascarade; le dimanche 11 février, à 5 h. 30, souper aux fèves — près de 400 personnes y sont attendues; et à 7 h. 30, soirée populaire à laquelle toute la population est conviée.

Invitation à tous



Salon "A"
Hôtel Duvernay
rue Principale, Hull
8 h. p.m.

Si vous cherchez un moyen d'être plus heureux, d'améliorer votre situation, de faire plus d'argent, acquérir une nouvelle personnalité. . . N'hésitez pas un seul instant ! L'Ecole de Personnalité, par ses cours dynamiques donnés par des professeurs expérimentés, met à votre disposition une foule de moyens pour améliorer votre vie . . . A vous d'en profiter !

L'École de Personnalité de Hull

E. LANOUE 777-5674
G. DUBE 777-7132

BINGO
de la
LEGION CANADIENNE DE GATINEAU
TOUS LES MERCREDIS SOIR

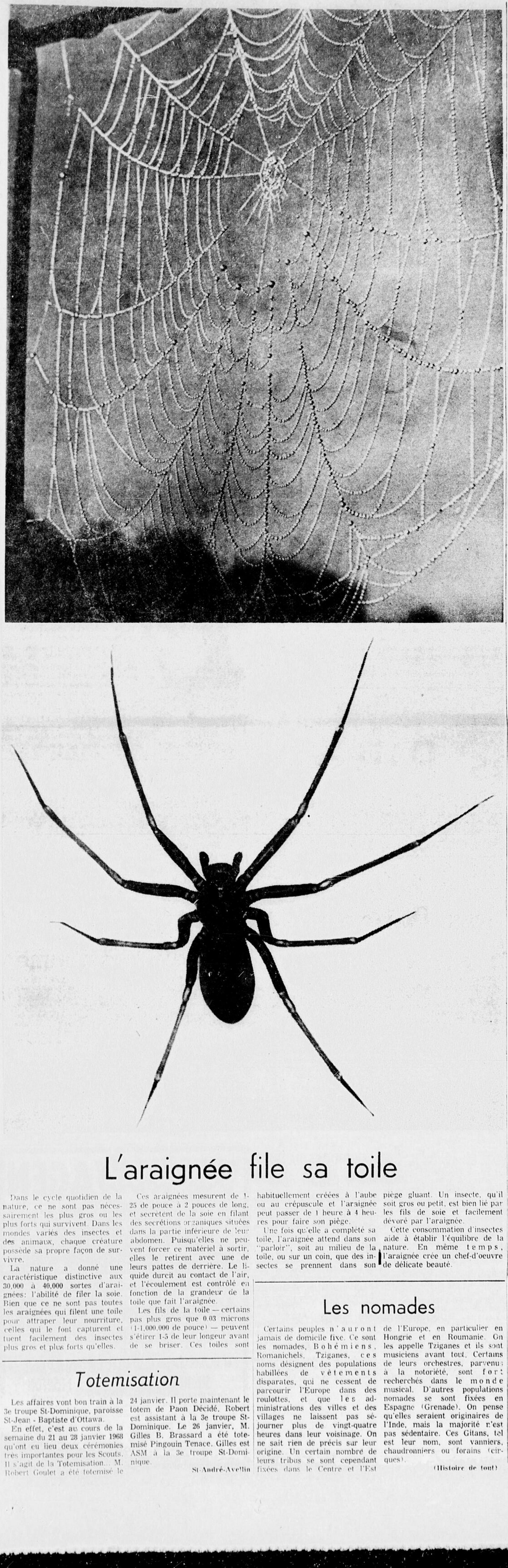
20 PARTIES REGULIERES
3 PARTIES GRATUITES
5 PARTIES "JACKPOT"
LE GROS "JACKPOT" CETTE SEMAINE
$1000
50 numéros
Admission $1.00
Salle de la Légion

Pour toutes vos prescriptions
APPELEZ
PR. 7-0440
Nous irons chercher vos prescriptions sans frais
PHARMACIE Lachance
31 Montcalm, Hull
Livraison gratuite dans Hull et Pointe-Gatineau

BUREAU A LOUER
dans l'immeuble au 214, boul. St-Joseph, Hull (anciennement bureau du Dr Lacourcière))
Pour renseignements
777-5602

NOUVELLE ADRESSE
Dr ANDRE BEGIN
B.A., B. Sc., O.D.
OPTOMETRISTE
spécialiste de la vue
119, boul. MOUSSETTE, HULL
(angle Moussette et Gamelin — face à l'hôpital)
776-4012

ATTENTION
Pharmacie Boucher
139, rue Hôtel-de-Ville, HULL
...maintenant à votre service 10 heures par jour...
9 h. A.M. à 7 h. P.M.
LIVRAISON RAPIDE
771-7477



L'araignée file sa toile

Dans le cycle quotidien de la nature, ce ne sont pas nécessairement les plus gros ou les plus forts qui survivent. Dans les mondes variés des insectes et des animaux, chaque créature possède sa propre façon de survivre.

La nature a donné une caractéristique distinctive aux 30,000 à 40,000 sortes d'araignées: l'abilité de filer la soie. Bien que ce ne sont pas toutes les araignées qui filent une toile pour attraper leur nourriture, celles qui le font capturent et tuent facilement des insectes plus gros et plus forts qu'elles.

Ces araignées mesurent de 1-25 de pouce à 2 pouces de long, et secrètent de la soie en filant des secrétions organiques situées dans la partie inférieure de leur abdomen. Puisqu'elles ne peuvent forcer ce matériel à sortir, elles le retirent avec une de leurs pattes de derrière. Le liquide durcit au contact de l'air, et l'écoulement est contrôlé en fonction de la grandeur de la toile que fait l'araignée.

Les fils de la toile — certains pas plus gros que 0.03 microns (1-1,000,000 de pouce) — peuvent s'étirer 1-5 de leur longeur avant de se briser. Ces toiles sont habituellement créées à l'aube ou au crépuscule et l'araignée peut passer de 1 heure à 4 heures pour faire son piège.

Une fois qu'elle a complété sa toile, l'araignée attend dans son "parloir", soit au milieu de la toile, ou sur un coin, que des insectes se prennent dans son piège gluant. Un insecte, qu'il soit gros ou petit, est bien lié par les fils de soie et facilement dévoré par l'araignée.

Cette consommation d'insectes aide à établir l'équilibre de la nature. En même temps, l'araignée crée un chef-d'oeuvre de délicate beauté.

Totemisation

Les affaires vont bon train à la 3e troupe St-Dominique, paroisse St-Jean - Baptiste d'Ottawa.

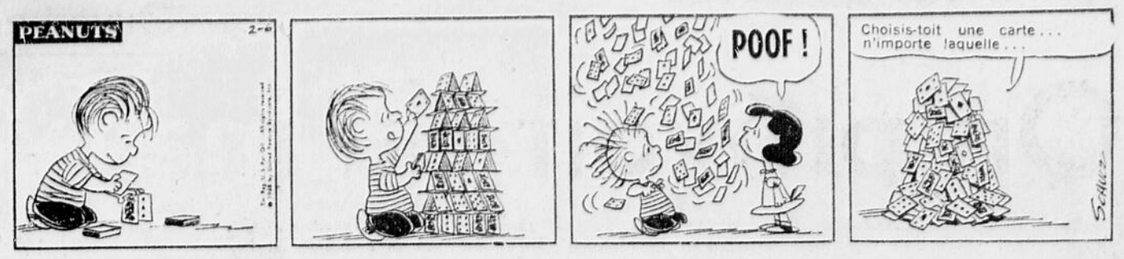
En effet, c'est au cours de la semaine du 21 au 28 janvier 1968 qu'ont eu lieu deux cérémonies très importantes pour les Scouts. Il s'agit de la Totemisation... M. Robert Goulet a été totemisé le 24 janvier. Il porte maintenant le totem de Paon Décidé. Robert est assistant à la 3e troupe St-Dominique. Le 26 janvier, M. Gilles B. Brassard a été totemisé Pingouin Tenace. Gilles est ASM à la 3e troupe St-Dominique.

St-André-Avellin

Les nomades

Certains peuples n'auront jamais de domicile fixe. Ce sont les nomades, Bohémiens, Romanichels, Tziganes, ces noms désignent des populations habillées de vêtements disparates, qui ne cessent de parcourir l'Europe dans des roulottes, et que les administrations des villes et des villages ne laissent pas séjourner plus de vingt-quatre heures dans leur voisinage. On ne sait rien de précis sur leur origine. Un certain nombre de leurs tribus se sont cependant fixées dans le Centre et l'Est de l'Europe, en particulier en Hongrie et en Roumanie. On les appelle Tziganes et ils sont musiciens avant tout. Certains de leurs orchestres, parvenus à la notoriété, sont fort recherchés dans le monde musical. D'autres populations nomades se sont fixées en Espagne (Grenade). On pense qu'elles seraient originaires de l'Inde, mais la majorité n'est pas sédentaire. Ces Gitans, tel est leur nom, sont vanniers, chaudronniers ou forains (cirques).

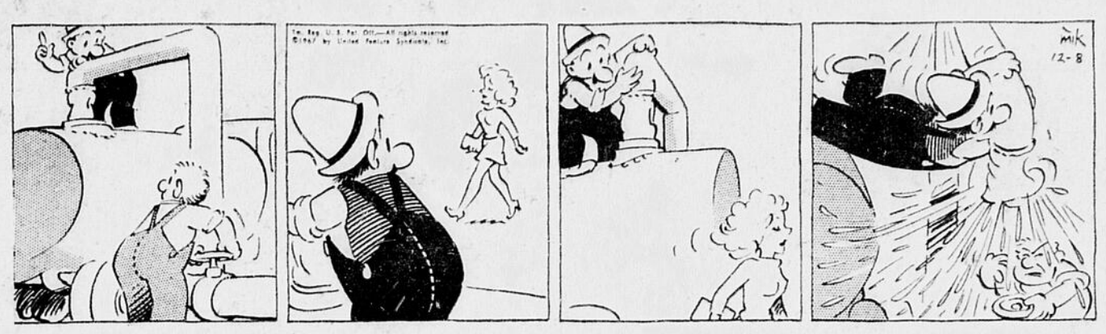
(Histoire de tout)



PHILOMENE

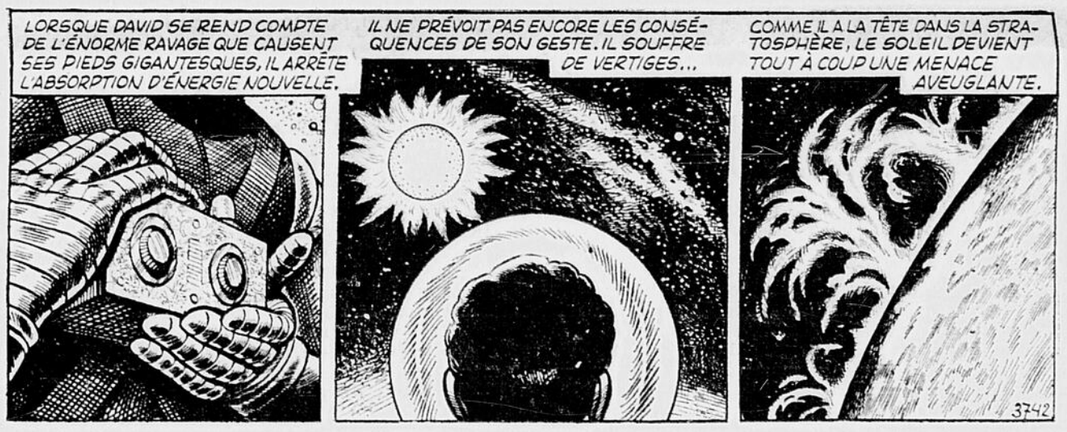


FERDINAND



MOCO

PILOTE TEMPETE



LARRY BRANNON



LE FANTOME

LE CHEVALIER MASQUE



LE DROIT ☆ ☆ SPORTS ☆ ☆

Ouverture des Jeux

On prévoit du mauvais temps à Grenoble

Par BRUCE LEVETT

GRENOBLE (PC)—Une confrontation au sommet au sujet de l'usage de skis portant les noms des manufacturiers a eu lieu et une série d'accidents a diminué l'enthousiasme à la veille de l'ouverture officielle des 10es Jeux olympiques d'hiver. De plus, la météo prévoit de la pluie ou de la neige pour les cérémonies d'ouverture.

Après la convocation d'une assemblée de son bureau de direction pour ce matin par Avery Brundage, président du Comité olympique international, un compromis était envisagé au sujet de la dispute sur les skis.

Marc Holder, de Suisse, président de la Fédération internationale de ski, a rencontré les capitaines des équipes de ski à Chamrousse afin de discuter la crise survenue lorsque la fédération a décidé de ne pas se rendre à la demande du COI qui défendait la présence de tout nom commercial sur les skis.

La fédération, qui avait d'abord accédé à la demande du COI, a changé de décision lundi après que certaines équipes et quelques - uns des meilleurs skieurs eurent protesté vigoureusement.

Le plus grave d'une série d'accidents survenus lundi fut celui dont a été victime l'Américaine Robin Morning, qui a subi une double fracture à une jambe.

Lors d'un autre accident, Rod Hebron, de Vernon, C.-B., a subi une double fracture à une jambe.

Lors d'un autre accident, Rod Hebron, de Vernon, C.-B., a subi des meurtrissures à un bras et sera peut-être obligé de céder sa place dans la descente à Scott Henderson, de Banff.

Une autre skieuse américaine, Wendy Allen, a subi une coupure au-dessus d'un oeil, mais elle devrait toutefois demeurer en lice.

Entre-temps, le bureau météorologique a averti les 60,000 personnes, qui doivent assister à la cérémonie présidée par le président de Gaulle, d'apporter leur parapluie.

Conséquences

Certains officiels considéraient que la dispute au sujet des noms des manufacturiers sur les skis serait la ruine du ski comme sport olympique.

Brundage, reconnu comme un des plus fervents protagonistes du pur amateurisme, avait révélé antérieurement que, selon les journaux, les gagnants de médailles recevraient de fortes sommes des manufacturiers de skis qu'ils chaussaient.

Le président du COI avait remporté une grande victoire le mois dernier lorsque la FIS avait décidé de bannir les noms de manufacturiers sur les skis pendant les Jeux.

Brundage a rappelé hier la décision de la fédération tout en avertissant les skieurs désobéissants qu'ils seraient bannis des Jeux.

Une heure plus tard, Holder a révélé que la FIS avait changé de décision, mais seulement pour les Jeux actuels. Holder a ajouté que la FIS avait l'intention de trouver un moyen de cacher les noms des manufacturiers lors des Jeux futurs, mais qu'elle ne mettrait pas ce règlement en vigueur cette année.

Raison technique

"La raison de cette décision est purement technique, a précisé Holder. Notre comité technique soutient que nous ne devrions toucher en rien aux skis en employant peinture ou cire pour effacer les noms des manufacturiers.

"Les sauteurs ont prétendu que la peinture ou la cire pourraient nuire à l'équilibre de leurs skis et causer des accidents. Notre fédération continuera de rechercher des moyens pour résoudre la situation à l'avenir."

Brundage, qui avait déjà déclaré que les Jeux olympiques n'avaient rien à faire dans la publicité des produits commerciaux, a alors convoqué le bureau de direction du COI à une assemblée spéciale pour ce matin au sujet de l'affaire des skis.

Après sa rencontre avec les capitaines d'équipes, Holder espérait en venir à un compromis si les skieurs promettaient de ne pas trop afficher les noms des manufacturiers devant les caméras de la TV et de la presse.

Canada

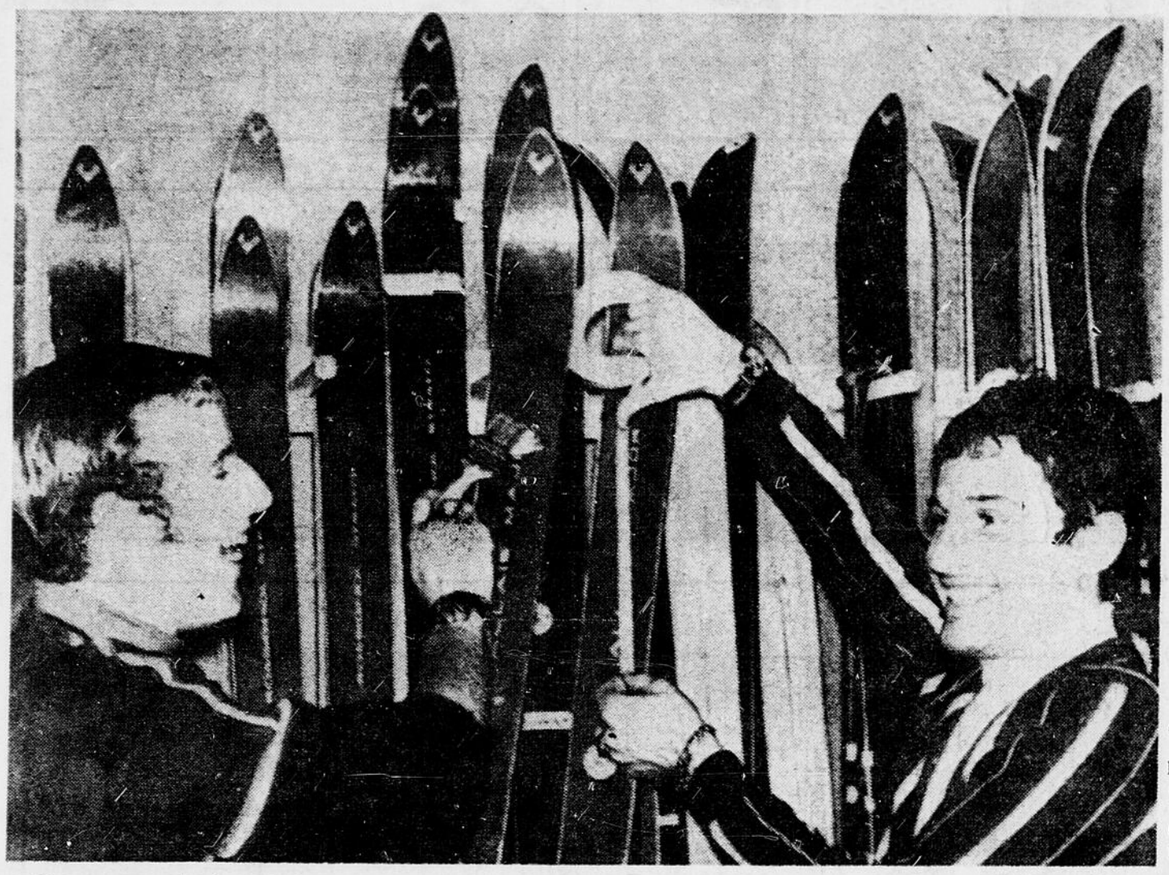
Les seuls événements sportifs au programme aujourd'hui sont trois parties de hockey. Les Tchèques et les Américains commenceront les hostilités dans l'avant-midi tandis que le Canada affrontera l'Allemagne de l'Ouest et les Russes, la Finlande dans l'après-midi.

Le Canada aligne son plus grand contingent dans les Jeux d'hiver, soit 73 athlètes.

Ses plus grands espoirs de récolter une des 36 médailles d'or reposent sur les épaules de la championne mondiale du ski Nancy Greene.

La jeune championne canadienne de patinage artistique, Karen Magnussen, de Vancouver, est l'espoir du pays dans cette discipline, tandis que l'équipe nationale de hockey espère faire mieux qu'en 1964, alors qu'elle s'était contentée du 4e rang.

En 1964, le Canada avait récolté une médaille d'or dans le bobsleigh et deux de bronze dans le patinage artistique.



(Téléphoto PA)

On couvre tout

Les skieurs français Jean-Pierre Augert, à gauche, et Georges Mauduit tentent pas tous les moyens possibles de couvrir la marque de leurs skis. On sait que la direction des Jeux olympiques avait voulu disqualifier tout skieur dont la marque des skis serait en évidence mais qu'elle a changé d'idée à la suite d'un ultimatum général lancé par les skieurs.

Le banquet de l'ACT à l'affiche ce soir

C'est ce soir qu'on acclamera l'athlète amateur par excellence de la région d'Ottawa pour l'année 1967.

Le 15e banquet annuel de l'Association des voyageurs canadiens (ACT) est en effet au tableau pour 7 h. ce soir dans le grand salon du Château Laurier.

Plusieurs conférenciers de marque rehausseront de leur présence la table d'honneur. On remarquera, entre autres, Tommy Richardson, ancien président de la Ligue internationale de baseball, qui fait un retour à un banquet de l'ACT. Il y a cinq ans, Richardson avait fait rigoler les convives et la direction du banquet a décidé de le faire revenir.



FRITZIE ZIVIC

Fritzie Zivic, ancien champion mondial des poids mi-moyens, est un autre conférencier renommé, de même que Bob Gibson, des Cardinals de St-Louois, et Ferguson Jenkins, des Cubs de Chicago, le seul lanceur canadien à gagner 20 joutes ou plus dans les majeures.

En plus, il y aura des personnalités de marque, tels que Jack Bownass, l'instructeur de l'équipe nationale de l'Est, et Bill Long, l'instructeur des 67's d'Ottawa, Hervé Filion, détenteur du record de 258 victoires aux courses sous harnais en 1967 au Canada, John Hanna, directeur de l'école de ski du Camp Fortune, Julie May Dixie, Miss Rough Rider, Lou Lefaive, directeur du Conseil national de la santé et du sport amateur, et plusieurs autres.

Le gagnant du trophée commémoratif Tom Foley succédera à Dave Gorman, proclamé l'athlète de 1966.

On honorera également le sportsman de l'année et le gagnant recevra le trophée commémoratif Bob Makl.

Il reste encore quelques billets à peine à vendre. Les intéressés pourront s'en procurer chez Noël Kerr ou à la porte.

A Grenoble

Controverse politique à la veille des Jeux

GRENOBLE (Reuter) — Le chef de la délégation soviétique aux Jeux olympiques d'hiver a lancé lundi une violente attaque contre la politique des Etats-Unis au Vietnam et a déclenché une virulente controverse politique à la veille des Jeux.

Les compétitions commenceront immédiatement après les cérémonies d'ouverture, mardi, et se poursuivront jusqu'au 18 février.

Le chef du contingent russe, Yuri Machin, a convoqué une conférence de presse au village olympique. Les journalistes s'attendaient à une séance routinière de questions et de réponses sur l'équipe russe.

Les journalistes furent pour le moins surpris lorsque Machin, au début de la conférence, remit un communiqué ...

"Les sportsmen soviétiques sont profondément dégoûtés de l'agression américaine au Vietnam."

Hockey international

Ahearne favorise les Russes

GRENOBLE (PC)—Le pilote Jackie McLeod a dirige une dure séance d'entrainement de l'équipe nationale du Canada hier en vue de son premier match cnotre l'Allemagne de l'Ouest ce soir dans le tournoi olympique de hockey.

En l'absence du défenseur Gary Begg, blessé à un genoux, McLeod a placé l'ancien ailier Ted Hargreaves aux côtés de Marshall Johnston à la ligne bleue.

Les deux gardiens de buts Ken Broderick et Wayne Stephenson ont été également occupés pendant la séance d'une heure, car le pilote ignore encore qui sera son premier gardien dans le tournoi.

Même si les Allemands sont considérés comme une équipe faible dans le groupe A, McLeod a rappelé aux siens qu'il y avait eu toujours au moins une grande surprise au cours des récents championnats mondiaux et olympiques.

Alors que les Canadiens semblent éprouver des difficultés à la ligne bleue, les ailiers semblent avoir retrouvé leur touche magique, ce qui est très réconfortant pour la direction.

Arbitres

Entre-temps, Bunny Ahearne, président de la Fédération européenne de hockey sur glace, a choisi les Russes pour remporter le championnat.

Par ailleurs, il a averti les arbitres de s'en tenir rigoureusement aux règlements s'ils veulent continuer de travailler, puis il a fait une revue des règlements en cas d'égalités dans le classement.

On sait que le Canada affrontera l'Allemagne de l'Ouest lors de son premier match aujourd'hui tandis que les Russes rencontreront les Finlandais et les Américains, les Tchèques dans le groupe A qui est complété sur la Suède et l'Allemagne de l'Est.

Points

Chaque victoire rapportera deux points dans le classement pour ce tournoi où chaque équipe rencontre ses rivales une fois. Un match nul produit un point.

"Dans le cas où deux équipes termineront avec le même nombre de points au classement, celle qui aura vaincu l'autre lors de leur match aura la préséance, a précisé Ahearne.

"Dans le cas où ce match aurait donné lieu à un verdict nul, la position des équipes sera déterminée par la différence entre les points comptés et alloués, le club affichant la plus grande marge entre les deux obtenant la préséance au classement.

"Si ce système ne réussit pas à mettre fin à l'égalité, on aura alors recours à la meilleure moyenne des buts, obtenue en divisant les buts alloués par les buts comptés."

En cas d'égalités entre trois équipes ou plus, on s'en tiendra seulement aux records des buts, d'abord à celui de la différence des buts, puis à celui de la moyenne des buts.

On se souvient encore de la confusion créée en 1964 alors que les Russes ont triomphé avec sept gains d'affilée, suivis du Canada, Tchécoslovaquie et Suède avec 10 points chacun. La Suède avait alors récolté la médaille d'argent en raison de sa différence de 19 buts, suivie des Tchèques avec 19 et des Canadiens avec 15.

Les Canadiens affronteront les Russes dans le dernier match du tournoi, le 17 février.

Ottawa dans la Ligue professionnelle de crosse

DETROIT (PA) — La ville d'Ottawa a reçu une franchise dans la nouvelle Ligue professionnelle de crosse dont les activités doivent débuter au printemps.

Neuf équipes, dont six canadiennes, forment les cadres de cette nouvelle ligue. Les équipes canadiennes, en plus d'Ottawa, sont Montréal, Toronto, Peterborough, Victoria et Vancouver. Les équipes américaines sont de Détroit, Portland, Ore., et Seattle.

Chaque équipe jouera 20 parties à domicile et 20 à l'étranger.

Sullivan prend ses Pengouins de Pittsburgh au sérieux

PITTSBURGH (PA) — Certains n'ont pu s'empêcher de sourire dans la ligue Nationale de hockey l'an dernier lorsque les dirigeants du circuit ont fait savoir que les champions de la Division Ouest affronteraient ceux de la Division Est dans la finale de la coupe Stanley.

Le pilote Red Sullivan n'était pas au nombre de ceux qui riaient. Il prétend maintenant que ses Pingouins de Pittsburgh prouvent que les critiques avaient tort.

Samedi soir, les Pengouins sont revenus de l'arrière pour annuler 3-3 avec les Leafs de Toronto, devenant ainsi le premier club de l'Expansion à remporter une série cette saison aux dépens d'une ancienne équipe.

Pittsburgh a gagné deux matches, en a annulé et perdu un contre les Leafs.

"J'ai toujours prétendu que les séries éliminatoires ne seraient pas "du gâteau" pour l'Est, a dit Sullivan hier. Quiconque sera assez chanceux pour atteindre la finale de notre division alignera une bonne équipe de hockey."

Les Pengouins devront évacuer le 5e rang dans l'Ouest s'ils veulent participer aux séries éliminatoires de fin de saison. Leur tenue est pratiquement la même contre les équipes des deux sections, soit une fiche de 6-10-2 contre l'Est et de 12-10-6 dans l'Ouest.



RED SULLIVAN

Sullivan soutient que ses hommes ont joué avec plus d'ardeur contre les anciennes équipes.

"Je ne puis en expliquer la raison, mais notre contre-offensive contre les équipes nouvelles a laissé à désirer."

Sullivan a félicité son gardien Les Binkley à la suite du match nul avec Toronto.

Binkley, recrue de 32 ans avec cinq blanchissages à son crédit, a effectué 34 arrêts, y compris un à bout portant lors d'une échappée de Murray Oliver.

Sullivan a ajouté que les joueurs âgés comme Binkley avaient besoin de repos pendant une longue saison, mais pouvaient être utilisés plus souvent dans de courtes séries comme les éliminatoires.

Il ne craindrait pas d'utiliser Binkley pendant quatre matches successifs dans les séries de fin de saison.

"Tout peut survenir dans une courte série, a conclu Sullivan, mais mon but actuel est de conduire cette équipe dans les séries éliminatoires."

Deux grands du hockey

Honneurs posthumes

NEW YORK (PA)—Le général John Reed Kilpatrick, président des Rangers de New York pendant 22 ans, et Walter Brown, ex-président des Bruins de Boston, recevront des honneurs posthumes en raison de leur collaboration au hockey lors du banquet annuel en mémoire de Lester Patrick, le 20 février.

Kilpatrick et Brown ont tous deux été membres du bureau des gouverneurs de la LNH et élus au Temple de la Renommée du hockey. Brown a également été président de la Fédération internationale de hockey et vice-président de l'Association américaine de hockey amateur.

Tom Lockart, président de l'AHA des USA et de la ligue de l'Est, a été nommé la semaine dernière récipiendaire du trophée Patrick en raison de ses services méritoires aux sports américains.

Kilpatrick a déjà brillé au football avec l'université Yale en 1909 et 1910. Il a ensuite été président du Madison Square Garden.

Il a été un des premiers directeurs du régime de retraite des joueurs et est demeuré membre de ce bureau de direction jusqu'à sa mort en 1960.

J'avais peur du succès!



A deux ou trois reprises dans le passé, mon patron m'avait offert une promotion. Je croyais que je n'avais pas les qualités requises pour diriger une équipe d'hommes, que mon patron voulait me tendre un piège pour étaler ma médiocrité devant tout le monde, et que le succès n'était pas fait pour moi.

Un bon jour, j'ai commencé à suivre le cours de culture humaine de l'Institut de Personnalité. Ce cours m'a révélé à moi-même. J'ai découvert que j'étais meilleur que je ne le pensais. J'ai appris à faire valoir mes qualités et à utiliser des talents inconnus jusque-là. J'ai maintenant le goût de l'initiative, le désir des responsabilités. Je suis beaucoup plus sûr de moi. Et je suis beaucoup plus heureux. Je n'ai plus peur du succès.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute personne, (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume : "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès"! C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10,000 gradués enthousiastes.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats ? Soyez des nôtres, venez assister à la démonstration gratuite le mercredi 7 février à 8 hres au Centre Diocésain de Hull, 115, rue Carillon — Hull (salle No 16)

Sport en bref

MIAMI, Floride (PA)—Faye Urban, de Windsor, a gagné samedi le championnat en simple féminin du tournoi de Miami en triomphant de la Brésilienne Vera Cleto 6-2, 6-0.

GRENOBLE (PC) — La Finlande et les Allemagnes de l'Est et de l'Ouest se sont assuré hier le droit de participer aux championnats olympiques de hockey amateurs dans le groupe A, soit le même groupe que le Canada.

Nos nageurs se signalent en Nouvelle-Zélande

HASTINGS (PC) — Les nageurs canadiens ont enregistré des temps rapides hier soir, lors de la troisième exhibition de leur tournée en Nouvelle-Zélande.

Sandy Gilchrist, d'Ocean Falls, a triomphé dans les 220 verges-quatre nages en 2:24.5, suivi de George Smith, d'Edmonton, en 2:27.9.

Gilchrist a également vaincu le Néo - Zélandais Glen Smith dans les 110 verges-libre en 57.8 secondes contre 58.1.

Elaine Tanner, de Vancouver, a triomphé dans les 110 verges-dos en 1:09.6, devant Sandra Dowier, de London, en 1:14.8.

Jeanne Warren, de Vancouver, et Angela Coughlin, de Toronto, ont pris les deux premiers rangs dans les 880 verges-libre en 9:57.9 et 10:10.9 respectivement.

Mlle Warren l'a emporté dans les 220 verges-papillon en 2:32.3, suivie de Marilyn Corson en 2:35.2.

Mlle Tanner a également triomphé dans les 220 verges-quatre nages en 2:35.7, suivie de Mlle Dowler en 2:40.7.

Chez les moustiques

Dans une partie moustique, hier, le club St-Jean-Bosco a annulé au compte de 2-2 avec le St-Rédempteur. Pour St-Rédempteur, les compteurs furent: Gérard Dompierre et Jean-Marie Quesnel. Pour le St-Jean: Bernard Chartrand et Serge Marier.

Limoges défait St-Albert, 7-6

LIMOGES (DNC) — Le club Limoges a remporté une victoire serrée de 7-6 sur le St-Albert lors de l'une des joutes les plus enlevantes présentées cette saison dans la Ligue Cambridge-Russell. Il s'agissait de la première joute de la semi-finale et le Limoges s'est assuré des honneurs en supplémentaire.

Les deux clubs ont terminé la première période sur un pied d'égalité, 3-3 et étaient également égaux, 4-4 après le deuxième vingt. Le pointage était de 6-6 à la fin de la troisième période.

Fernand Legault et Richard Bessette ont mené les attaques du Limoges avec deux buts chacun. C'est le deuxième but de Legault, qui a donné la victoire au Limoges en surtemps. Gérald Lacroix, Denis Bourdon et Robert Bessette ont compté les autres buts des gagnants.

Claude Machabé a enfilé deux buts pour le St-Albert pendant que Paul Adam, Réjean Adam, Rolland Matte et Jean-Guy Adam ont complété le pointage.

VOLKSWAGEN



Nouveaux modèles 1968
• TRES BAS ACOMPTE
ou
• PAS D'ACOMPTE INITIAL

SHANE MOTORS DISTRIBUTORS
Queensway, près du boul. St-Laurent

WESTWAY MOTORS
Chemin Merivale près du ch. Baseline

MORTON MOTORS
Rue Bank, près 2e Avenue

LALANDE MOTORS
599, boul. St-Joseph Hull

CAVALCADE SPORTIVE

par Gérard GOSSELIN

Alors que s'ouvrent aujourd'hui à Grenoble les Jeux Olympiques d'hiver, tous les chroniqueurs sportifs ont des théories pour apprécier la valeur de ces assises, des complaisances ou des antipathies face à l'amateurisme, des prétextes pour excuser ou expliquer certains revers imprévus, et des louanges pour les champions qui sortiront de l'ombre. Et puisque certains pays y cherchent une preuve et une manifestation de leur puissance politique, il faudra, nous aussi, explorer le champ des conséquences de nos participations insuffisantes et de l'envoi de représentants mal préparés.

Dans cette perspective, il faudra, avant longtemps, repenser toute la philosophie de l'ameuteurisme. Voici un mot qui devrait disparaître de notre vocabulaire sportif et même du dictionnaire. Tout le monde sait ou devrait savoir qu'il n'y a plus de véritable amateurisme, non seulement chez nous, mais dans le monde entier. C'est que des principes qui prévalaient il y a 60 ans continuent à réglementer cette discipline, surtout à cause de l'influence d'un octogénaire millionnaire comme Avery Brundage. Ce dernier a gardé un évangile qui date de plusieurs décennies et, évidemment, il a aussi gardé tous ses millions.

Cette allusion aux millions du Californien n'a pas d'autre but que de signaler sa conception du sport amateur. Parce qu'il est riche, il peut s'occuper de sport sans attendre des profits. Il est probablement le seul dans son cas. Les conditions de vie actuelles, le coût des transports, la perte de salaire, rendent absolument impossible aux jeunes du monde de 1968 de faire du sport à la façon de Brundage, à moins que leur père soit aussi un millionnaire. Mais on sait que les fils de millionnaires ont d'autres soucis que le sport amateur ou l'olympisme.

Les jeunes d'aujourd'hui doivent manger, vivre dans des hôtels, se vêtir convenablement pour ne pas se déprécier eux-mêmes. Il faut bien que tout cela se paie, car les amateurs ne sont pas reçus gratuitement à bord des avions, dans les grands hôtels européens ou américains. Ils ne peuvent non plus quitter leur emploi ou leur études, leurs familles peut-être, sans que quelqu'un leur donne un peu d'argent de poche pour leurs longs séjours à l'étranger. C'est d'une logique indéniable. Mais quand, par un serment vétuste, on leur conteste ce droit de vivre convenablement, de manger, de se loger, de se vêtir, il est temps qu'on remette les pieds sur la terre ou que par un renvoi officiel, on retourne Avery Brundage à son nuageux olympe.

Pourquoi donc ne pas abolir cette expression d'amateur. Le sport ainsi ne garderait que deux classes d'athlètes : ceux qui gagnent leur vie du sport et les autres, qu'on pourrait appeler des athlètes olympiques, c'est-à-dire, qui ne font du sport qu'occasionnellement. Ceci permettrait à ceux des jeunes qui se servent des Jeux Olympiques et des tournois internationaux pour se préparer à une carrière professionnelle, de ne plus passer par les tourments de "serment olympique" qui est, dans les conditions actuelles, une invitation au parjure.

Nous sommes heureux de souligner que durant ces Jeux de Grenoble, la Société Radio-Canada a préparé un programme quotidien de nouvelles sportives. Une équipe de 36 personnes, en effet, est déjà sur les lieux pour nous tenir informés. En pensant à cette dépense considérable, qu'on nous permette toutefois de protester auprès de la maison-mère de Montréal, de son austérité envers les gens de la région de Hull et Ottawa. Après avoir fait disparaître le programme quotidien de nouvelles générales de l'après-lunch, voici que samedi soir dernier, il n'y avait aucun programme de nouvelles sportives, pas même une minute.

Quatre équipes invincibles

QUEBEC (PC)—Quatre équipes étaient invincibles après les deux premières rondes du tournoi en vue du championnat provincial de curling jouées hier sur les glaces du Quebec Winter Club, où le tournoi se poursuivra durant toute la semaine dans la capitale.

Il s'agit des équipes du skip Bill Tracy de Bagotville, du skip Elmer Black d'Howick, du skip Paul Babin de Murdoch et du skip Louis Lévesque de Baie-Comeau.

Tracy, Black et Babin ont des fiches identiques de deux victoires contre aucune défaite tandis que Lévesque, qui profitait d'un "bye" en première ronde, a un record de 1-0 grâce à la victoire de 13-11 qu'il a remportée hier soir contre le skip John Crombie du club Hudson. Ce dernier en était à sa deuxième défaite en deux parties.

Les vainqueurs de ce tournoi recevront le trophée "British Consols" et mériteront le droit de représenter le Québec au tournoi poar le championnat canadien qui sera joué à Kelowna, C.-B., en mars prochain.

Hier soir, Tracy l'a emporté par 8-4 contre l'équipe du skip Fernand Villemure de Trois-Rivières, après avoir battu Brock Stackhouse du club Otterburn hier après-midi.

De son côté, Elmer Black a triomphé hier soir de l'équipe du skip Ave Morrow de Greystone par 12-8 après avoir triomphé de l'équipe de John Crombie par 18-9 en première ronde tandis que Babin et ses coéquipiers du club Murdoch l'ont emporté par 14-7 hier soir contre l'équipe du skip Peter Cross du club de Border après avoir triomphé de Jacques Girard du club Jacques-Cartier de Québec par 17-7 en première ronde.

Le match d'hier soir entre Black et Morrow du club Greystone fut contesté du commencement à la fin. Black l'emporta par 12-8 grâce à quatre points au dernier bout alors que le skip Morrow rata complètement sa dernière pierre.

Ligue suburban

Daniel St-Cyr a compté deux fois quand le Larivière sport a eu raison du Leitrim, 4-1, dans la section bantam de la Ligue Suburban.

Marc Sarra-Bournet et Jacques Roy ont enfilé les autres buts des gagnants, George Burge celui des perdants.

Chez les midgets, le Hull-Volant a disposé des Black Hawks, 4-3, Gilles Groulx comptant deux buts, Guy Legault et Serge Prudhomme un chacun. Judd Richardson, Dave Slaughter et Hugh McDonald ont compté pour les Hawks.

Dans la section juvenile, les Hawks ont annulé avec les Etoiles de Hull au compte de 2-2. Gilles Lesage a compté les deux buts des Hawks, Denis Bourgeau et Dave Ullett ceux des Etoiles.



SKF
COUSSINETS A BILLES ou A ROULEAUX
En magasin à Ottawa chez
GENERAL BEARING SERVICE LTEE
418 OUEST, AVE LAURIER 233-1101

La semaine dernière dans la LNH

Gordie Howe a récolté huit points et talonne maintenant les meneurs

MONTREAL (PC) — Vétéran de 22 saisons avec Detroit, Gordie Howe a menacé les meneurs chez les compteurs de la ligue Nationale de hockey la semaine dernière avec une poussée de huit points.

Il a ainsi porté son total de la saison à 55 points, soit cinq de moins que Stan Mikita et quatre de moins que Bobby Hull, tous deux du Chicago. Incidemment, Howe affiche un total de 1,556 points en 1,449 joutes régulières sous la grande tente, soit une avance de 567 points sur Jean Béliveau, des Canadiens.

Entre-temps, Phil Esposito, du Boston, a cédé le 3e rang à Howe avec un total de 54 points, suivi d'Alex Delvecchio, du Détroit, avec 52, Fred Stanfield, du Boston, avec 50 et Ken Wharram, du Chicago, avec 49.

Cependant, la course au championnat continue d'être serrée dans les deux sections du circuit, car cinq points seulement séparent les cinq premiers clubs de la Division Est avec les Canadiens en tête et cinq points également séparent les 2e et 5e clubs dans la Division Ouest avec les Flyers de Philadelphie en tête.

Chez les gardiens de but, la brillante tenue de Rogatien Vachon a permis au duo Vachon-Worsley, des Canadiens, de prendre la première place avec une moyenne de 2.14 buts alloués par match.

Enfin, Ted Green, des Bruins, est demeuré le vilain du circuit avec un total de 109 minutes au frigidaire, tandis que Boston demeurait également l'équipe la plus punie avec un total de 722 minutes au pénitencier.

Les meneurs

	B	A	Pts	Pun.
Mikita, Chi.	29	31	60	6
B. Hull, Chi.	36	23	59	23
Howe, Det.	26	29	55	41
Esposito, Bos.	26	28	54	10
Delvecchio, Det.	16	36	52	10
Stanfield, Bos.	16	34	50	8
Wharram, Chi.	16	33	49	14
Gilbert, N.Y.	19	29	48	8
Ratelle, N.Y.	18	30	48	12
Bucyk, Bos.	21	26	47	4
McKenzie, Bos.	19	27	46	81
Ullman, Det.	24	21	45	26
Béliveau, Mtl	21	24	45	18
Goyette, N.Y.	18	27	45	10
Prentice, Det.	14	31	45	34
Bathgate, Pitts.	17	26	43	33
Cullen, Minn.	23	19	42	12
Angotti, Phi.	10	32	42	27
Williams, Bos.	15	26	41	10

Gardiens de but

	MJ	BC	Moy.
Worsley, Mtl	1,605	52	1.94
Vachon, Mtl	1,395	54	2.32
Mtl, total	**3,000**	**107**	**2.14**
Bower, Tor.	1,702	61	2.15
Gamble, Tor.	1,298	50	2.31
Tor., total	**3,000**	**113**	**2.26**
Favell, Phi.	1,380	49	2.13
Parent, Phi.	1,620	63	2.33
Phi., total	**3,000**	**114**	**2.28**
Hall, St-L.	1,750	67	2.29
Martin, St-L.	1,160	49	2.53
Caley, St-L.	30	3	6.00
St-Louis, total	**2,940**	**120**	**2.45**
Villemure, N.Y.	260	3	2.40
Simmons, N.Y.	300	13	2.60
Giacomin, N.Y.	2,500	111	2.66
N.Y., total	**3,000**	**134**	**2.68**
DeJordy, Chi.	2,433	113	2.78
Dryden, Chi.	687	32	2.79
Chi., total	**3,120**	**147**	**2.83**
Hodge, Oak.	2,440	112	2.75
Smith, Oak.	680	37	3.27
Oak., total	**3,120**	**150**	**2.88**
Johnston, Bos.	1,225	57	2.79
Gill, Bos.	270	13	2.89
Cheevers, Bos.	1,565	78	2.99
Bos., total	**3,060**	**151**	**2.96**
Bassen, Pitts.	699	34	2.92
Binkey, Pitts.	2,301	114	2.97
Pitts., total	**3,000**	**149**	**2.98**
Maniago, Minn.	1,786	78	2.62
Bauman, Minn.	1,214	73	3.61
Minn. total	**3,000**	**151**	**3.02**
Ruthledge, L.A.	1,683	84	2.96
Sawchuk, L.A.	1,317	78	3.55
Caley, L.A.	69	4	4.00
L.A., total	**3,060**	**167**	**3.27**
Edwards, Det.	1,789	96	3.22
Crozier, Det.	738	40	3.25
Gardner, Det.	533	32	3.60
Det., total	**3,060**	**170**	**3.33**

Blanchissages: Maniago, Giacomin, Binkley 5. Worsley 4. Gamble, Favell, Hall, DeJordy, Hodge 3. Vachon, Bower, Parent, Cheevers 2. Martin, Villemure, Smith, Gill, Bassen, Ruthledge, Sawchuk, Crozier 1.



GORDIE HOWE

Punitions en minutes: Boston 722; Philadelphie 688; Oakland 586; Los Angeles 539; Minnesota, Detroit 516; Montréal 508; St-Louis 465; New York 451; Chicago 418; Toronto 415; Pittsburgh 378.

Classement Division de l'Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	26	15	9	150	107	61
Chicago	23	16	13	154	147	59
Boston	25	18	8	182	151	58
New York	23	18	9	146	134	55
Toronto	23	18	9	142	113	55
Détroit	20	23	8	176	170	48

Division de l'Ouest

	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadel.	23	19	8	128	114	54
Minnes.	20	21	9	124	151	49
St-Louis	19	22	8	113	120	46
Los Ang.	21	26	4	128	167	46
Pittsb.	18	21	8	127	149	44
Oakland	10	31	11	103	150	31



Gagnants à Rockland (Photo Champlain Marcil)

L'équipe de Doug Murray, de Cumberland, a pris les honneurs du bonspiel du club de curling Outaouais de Rockland, samedi soir. Sur notre photo, nous voyons l'équipe championne: de gauche à droite, en avant, le 2e Fred Toone et le lead Dave Levie, et en arrière, le 3e Ron Senn et le skip Doug Murray.

Mathis n'y comprend rien

NEW YORK (PA) — Si Buster Mathis a défait Joe Frazier à deux occasions alors que ces deux pugilistes étaient encore des amateurs, comment se fait-il qu'il soit le deuxième choix à 2 contre 1 lorsque ces deux adversaires s'affronteront à New York pour la version newyorkaise du titre mondial poids lourd?

Voila la question qui inquiète Mathis depuis quelque temps alors qu'il se prépare pour son combat du 4 mars prochain contre Frazier. Comme on le sait, deux importants combats seront présentés ce soir là au nouveau Madison Square Garden.

"J'apprend quelque chose de nouveau chaque fois que je me bas," de dire Mathis, qui en 1964 pesait 310 livres, mais qui a maintenant abaissé son poids à 250 livres. "Les gens disent que Frazier a affronté de très bons adversaires. Je ne partage pas cette opinion."

"Cette fois je livrerai un tout différent combat a Frazier. Il est plus confiant maintenant et je suis certain qu'il fera beaucoup d'erreurs. S'il commet ces erreurs je remporterai la victoire.

"Je ne crois pas avoir déjà été défait par Mathis", d'ajouter Frazier également présent à New York pour y poursuivre son entrainement.

"Tout le monde parle de sa vitesse. Tout le monde peut courir, nous ne participons pas à une rencontre de piste et pelouse. Il ne sera pas question de courir ou de retenir. Je serai toujours très près de lui."



BUSTER MATHIS

Dauray gagne le trophée Mgr Beaudoin

Gérard Dauray, âgé de 37 ans, a remporté en fin de semaine les honneurs d'un marcheton présenté au Centre récréatif St-Joseph de Hull. Vingt-deux concurrents ont participé à cette épreuve et Dauray a triomphé en marchant pendant 23 heures et 30 minutes, ce qui représente une distance de 71 milles et huit dixièmes.

En remportant la victoire, il a mérité une bourse de $41 et le trophée Mgr Lucien Beaudoin. Paul Collins, un athlète de 17 ans, a capturé la deuxième position avec 23 heures, une distance de 65 milles et 8-10 et il a ainsi récolté une bourse de $25 et le trophée du Centre récréatif.

La troisième position est allée à Denis Lavoie, âgé de 13 ans avec un temps de 21 heures et 36 minutes ou 60 milles et 1-10, qui a mérité une bourse de $10 pendant que Louis Bissonnette, âgé de 20 ans terminait en quatrième place avec 21 heures et 28 minutes, suivi de Gaston Gravelle, âgé de 16 ans et qui a marché pendant 21 heures et 43 minutes. Ces deux derniers ont reçu des bourses de $7 et $5 chacun.

Ligue des Anciens

BUCKINGHAM (DNC) — Le Masson s'est approché à un seul point de la tête du classement de la Ligue des Anciens en battant la taverne Commerciale au compte de 4-1 dans la 2e joute du programme double. Le Masson a 19 points, un de moins que le club de l'hôpital St-Michel.

Romuald Bédard, avec deux buts, André Charron et Michel Lahaie ont compté pour les gagnants, Gilles Brindamour pour les perdants.

Dans la première joute, l'hôpital St-Michel et le Sealtest ont fait match nul, 4-4. Jean St-Pierre a compté deux fois pour l'hôpital, André Middlestead et Réjean Beauchamp une fois chacun, Beauchamp réussissant le but égalisateur dans la 58e minute de jeu. Marcel Gauthier a compté deux buts pour le Sealtest. Marc et Jacques Potvin une fois chacun.

Lundi prochain, l'hôpital St-Michel joue contre la taverne Commerciale, Masson contre Sealtest.

Tour du chapeau pour Guy Mayer

Guy Mayer a reussi le tour du chapeau quand les North Stars ont défait les Flyers, 5-2, dans la Ligue Baribeau-batnam.

Jean Campeau et Denis Deschamps ont complété le pointage des gagnants pendant que Denis Laperrière comptaient les deux buts des Flyers.

Les Castors ne sont pas à vendre

MONTREAL (PC) — John Newman, président des Castors de Montréal, de la Ligue continentale de football, a nié lundi soir des rumeurs voulant que l'équipe ait été vendue à un groupe des sportifs de Floride.

Ces rumeurs voulaient que l'équipe ait été vendue à un groupe de Tampa lors de l'assemblée de la ligue, qui a eu lieu en fin de semaine à Chicago.

"Il n'y a aucun doute que notre équipe sera de retour à l'oeuvre à Montréal la saison prochaine", de dire Newman.

Newman a déclaré que l'assemblée de fin de semaine à Chicago a vu la LCF et les ligues professionnelles de football d'Amérique se joindre en un nouveau groupe de 20 équipes et cela a été une très sage décision.

Ligue St-Esprit

Gérard Gratton a compté deux buts, André Larabie un quand les Castors ont défait les Panthères, 3-2, dans la Ligue St-Esprit d'Eastview.

Gilles Laframboise et Pierre Chatelain ont compté pour les perdants.

AUCKLAND, N.-Z. (PC-Reuter) — Le Montréalais Mike Belkin a subi l'élimination dans les demi-finales des championnats néo - zéalandais de tennis samedi en cédant par 6-3, 8-6, 6-4, devant l'Australien Barry Phillips-Moore.

Le hockey mineur des loisirs de Hull

Voici les plus récentes statistiques de la Commission des Loisirs de Hull, sections moustique, junior "B" et "C":

MOUSTIQUE
Classement

	G	P	N	P	C	Pts
St-Joseph	5	0	2	20	7	12
St-Rédempteur	2	1	1	5	11	5
St-Raymond	2	2	0	15	3	4
St-Jean-Bosco	1	2	1	4	10	3
Ste-Bernadette	0	2	1	5	13	1
N.-D.-Grâce	0	3	1	8	13	1

JUNIOR "B"
Classement

	G	P	N	P	C	Pts
St-Joseph	14	1	0	70	34	28
St-Jean-Bosco	9	6	1	67	40	19
St-Raymond	6	8	1	46	53	13
Sacré-Coeur	4	10	2	38	57	10
St-Rédempteur	3	11	2	28	66	8

Compteurs

	J	B	A	Pts
J. Fournier, St-J-B	16	14	22	36
R. Desjardins, St-J-B	14	15	13	28
M. Simard, St-Jos.	15	10	10	20
G. Barnes, St-Joseph	15	8	11	19
M. Carrière, St-Ray.	14	5	13	18
R. Roberge, St-Jos.	14	9	8	17

JUNIOR "C"
Classement

	G	P	N	P	C	Pts
N.-D.-Grâce	14	0	2	88	28	30
Guadeloupe	9	4	2	52	44	20
Ste-Bernadette	4	9	3	47	45	11
St-Benoit	2	8	5	35	59	9
N.-D.-Lorette	1	14	1	32	78	3

Compteurs

	J	B	A	Pts
J. Groulx, N.-D.-G.	16	28	11	39
R. Jean, N.-D.-G.	16	13	22	35
G. Pichette, N.-D.-L.	16	10	19	29
J.-P. Lapensée, N.-D.-Lorette	14	10	10	20
J.-M. Blais, Ste-Bern.	14	8	12	20
G. Rivest, Guadel.	14	12	6	18
P. Dubois, Ste-Bern.	13	9	9	18

COURS DE THEORIE EN AVIATION
(GROUND SCHOOL)
POUR BREVET DE PILOTE PRIVE
Ces cours seront donnés à l'école Massé, Limbour, les mardis et jeudis de 8 h. à 10 h. Ce cours est reconnu par le Ottawa Flying Club et Bradley Air Service à Carp. Derniers cours de la saison 25.00 pour le cours livres en plus anglais ou français.
Pour renseignements:
ROGER GRAVELLE
777-6262 (le soir)

Webster a une avance de 11 points en tête

Tom Webster, des Flyers de Niagara Falls, a une avance quasi insurmontable de 11 points en tête des compteurs de la Ligue junior "A" de l'Ontario.

Webster a 95 points et son coéquipier Gary Swain le suit avec 84 points.

La ligne de Webster, Swain et Don Tannahill a maintenant un total de 101 buts à son crédit, Webster avec 38, Swain avec 37 et Tannahill avec 26.

Webster mène pour les buts avec 38 et les passes avec 57.

Le meilleur gardien de buts est Gerry Gray, du Hamilton, avec une moyenne de 2.75.

	B	P	Pts
Webster, NF	38	57	95
Swain, NF	37	47	84
Bayes, T	33	46	79
Gaudette, M	24	46	70
Caffery, T	30	39	69
Tkaczuk, K	28	41	69
Egers, K	35	31	66
Tannahill, NF	26	40	66
Luce, K	18	48	66
Atkinson, NF	33	31	64

Les Porsche allemandes l'emportent à Daytona

DAYTONA BEACH, Floride (PA) — Les puissantes petites Porsche allemandes, avec le conducteur anglais Vic Elford en tête, ont pris les trois premiers rangs dimanche, au terme des 24 Heures de la course d'autos sports à Daytona, grâce à une poussée fulgurante au cours des 10 dernières heures.

Elles ont ainsi vengé les défaites encaissées aux mains des Ford américaines à Le Mans en 1966 et des Ferrari italiennes à Daytona l'an dernier.

Une Ford GT, conduite par le Belge Jackie Ickx et l'Anglais Brian Redman, avait battu la marche au cours des 250 premiers milles avant d'abandonner, puis une autre GT, conduite par l'Australien Paul Hawkins et l'Anglais David Hobbs, a pris la relève pendant les 750 milles suivants avant de céder devant la pression exercée par les Porsche.

Celles-ci auraient pu établir le record de 110 milles à l'heure, mais l'une d'elle a failli pendant 30 minutes, ce qui leur a fait perdre leurs chances.

La vitesse moyenne de la voiture victorieuse fut 106.697 milles à l'heure en comparaison du record de 108.0202 établi par les Fords en 1966.

Elford et l'Allemand, Joachen Neerspasch ont conduit la Porche victorieuse, suivis de leur coéquipiers Stiffert-Hermann et du duo Joe Buzetta-Joe Schlesser.

La Ford Mustang, conduit par Jerry Titus et Ronnie Bucknum, a sauvé l'honneur des Ford en se classant 4e et remportant la bourse de $10,000 réservée à la Division trans-américaine.

Dans sa première épreuve de l'année en vue du championnat mondial des autos sports 1968, la Porche a récolté 10 points en prenant les trois premières places.

CHAMROUSSE, France (PC) — La skieuse Betsy Clifford, d'Ottawa, a été blessée au-dessus de l'oeil droit lors d'une descente d'entrainement samedi, mais la blessure, qui n'a requis aucun point de suture, ne devrait pas lui nuire lors des Jeux olympiques cette semaine.

CONCOURS HOCKEY du SAMEDI

Personne ne nous a fait parvenir des réponses exactes pour les joutes du 3 février 1968, par conséquent, les deux prix de $118.75 chacun sont reportés à notre concours du 10 février 1968, à laquelle date les deux prix seront de $143.75 chacun.

Voici les noms des personnes qui sont éligibles pour le tirage du grand prix à la fin de la saison régulière de hockey:

M. Germain BERTHEL, 199, rue Bélanger, Buckingham, Qué.
M. J.-N. Pete BRIERE, 163, rue Jeanne d'Arc, Hull, Qué.
Mme Gilles DUMAS, R. R. 2, Navan, Ontario
M. Patrice FOURNIER, Case postale 108, Brownsburg, Qué.
M. Hubert GOSSELIN, R. R. 1, Luskville, Québec
M. Germain LAPALME, C. P. 251, rue Forget, Embrun, Ont.
M. Jean-Marc LAVERGNE, 402, rue Presland, Ottawa, Ont.
Mme Alfred LECLAIR, 80B, rue Ste-Cécile, Eastview, Ont.
Mme Bruno LEMERY, 35, rue St-Joseph, Ottawa, Ont.
M. René NADEAU, 61, rue Thérien, Hull, Québec.

HOCKEY DU SAMEDI
BULLETIN DE PARTICIPATION

HOCKEY DU SAMEDI
JOURNAL LE DROIT
375, rue Rideau
OTTAWA, Ont.

MONTREAL ☐
CHICAGO ☐

NOM .....
ADRESSE ..... ☐
No tél.: .....

JOUTE DU 10 FEVRIER 1968

LE BULLETIN PARAITRA TOUS LES MARDIS, EN PLUS DES RESULTATS

LE DROIT

HEURES D'AFFAIRES:
DU LUNDI AU VENDREDI:
8 H. A.M. A 9 P.M.
SAMEDI: 8 A.M. A 4 P.M.

ANNONCES CLASSÉES

POUR DE PROMPTS RESULTATS, COMPOSEZ 237-3050

Perdu-Trouvé (3)

DANS LE BUT de rendre davantage service à ses lecteurs, LE DROIT publie gratuitement sous cette rubrique, toutes les annonces d'objets trouvés qu'on lui fait parvenir. Composez 237-3050.

TROUVE, briquet Ronson au stationnement magasin Lasalle, boul. St-Joseph, Hull. 777-6960.
3-266

Agents demandés (4)

DEMANDE immédiatement homme ou femme pour fournir les produits Rawleigh aux consommateurs d'Ottawa et des environs. Pouvez gagner $50 par semaine à temps partiel; $100 et plus à temps plein. Ecrivez: Rawleigh, Dept. B-314-336, 4005, rue Richelieu, St-Henri, Montréal.
4-265

Hommes demandés (5)

JEUNE HOMME SERIEUX pour livraison. S'adresser 74, rue Wellington, Hull. 7-266

BARBIER, avec expérience, 749-6396. 5-266

AGENT d'immeubles demandé, Immeubles Régional Ltée, 771-7411.
5-j.n.o.

Distributeur

ENTRAINE pour s'occuper d'un bureau de produits Watkins. Salaire et commission, environ $600 par mois durant la période de formation. Opportunité de revenu dans les cinq chiffres par année, pas de voyage, pour entrevue personnelle, écrivez à M. R. Lemieux, 10,951 boulevard Parkway, Montréal, 5, P. Q. 5-j.n.o.

VENDEUR pour compagnie d'assurance établie. Masson, 986-8210.
5-269

VENDEUR-LIVREUR sur camion, bilingue de préférence, salaire minimum $90, garantie plus commission, cause d'expansion, semaine de 5 jours, possibilités illimitées, écrire Case 222, Le Droit.
5-269

AGENTS de sécurité, 25 ans et plus; temps plein ou partiel — 771-3223. 5-270

VENDEUR de chaussures expérimenté, bilingue, demandé immédiatement. S'adresser Wolfe Shoe, 92 Rideau. 5-267

PERSONNE âgée demandée pour entretien, matin seulement, s'adresser 123 Eddy.
5-266

LA COMPAGNIE ELECTROLUX
A BESOIN de 2 représentants à temps partiel et à temps continu dans la région de Hull et les environs. Appelez 232-6085.
5-267

CHAUFFEUR avec expérience seulement. Pour camion Ready-Mix. S'adresser M. Roy, 771-5833.
5-265

AGENT d'immeubles demandé pour région de Hull, bonne commission. Ecrise Case 140 Le Droit.
5-an

AGENTS de sécurité, 25 ans et plus, temps plein ou partiel. 771-3223. 5-264

VENDEUR bilingue demandé par marchand de gros, de cadeaux et nouveautés. Considérerons aussi mi-retraitté possédant expérience Excellente commission. 728-9734.
5-270

HOMME d'âge mûr pour l'entretien d'édifice demandé immédiatement, excellents bénéfices marginaux, semaine 40 heures. S'adresser American Can of Canada Ltd., 145, rue Spruce, Ottawa. 5-267

SOYEZ EN AFFAIRES
A VOTRE COMPTE
LOUEZ UN TAXI
RED LINE
12 heures par jour en plus de l'essence à prix réduit. Permis de l'Ontario exigé. Bonnes connaisances des rues d'Ottawa.
S'adresser: 455, ch. Coventry
745-9191
5

Hommes-femmes demandés (6)

ARTISTES variés demandés. Ne manquez pas cette occasion de faire valoir vos talents. 233-9326.
6-268

HOMMES et femmes demandés pour énumération annuaire Hull métropolitain. S'adresser 63 Principale, Hull; demander M. Godin.
6-267

COUPLE avec expérience demandé pour gérer maison de convalescence. 25 lits. Salaire ou commission. Casselman. 764-2093. 6-270

VENDEURS DEMANDES
PERSONNES DYNAMIQUES sachant communiquer leur enthousiasme pour former et diriger un équipe de vendeurs et vendeuses avec ou sans expérience. Possibilité de commerce à temps partiel. 776-4887. 6-267

Pourquoi pas vous, madame?
GAGNEZ $100 et plus par mois dans vos temps libres. Obtenez un territoire exclusif pour la vente de cosmétiques nouveaux à base d'extrait de fruits, de fleurs et de plantes. Systèmes de vente agréable et payant. Ecrivez à Mme Laurent Maisonneuve, RR. No 1, Pendleton, Ontario ou téléphonez à Plantagenet, 673-4760.
6-274

Femmes demandées (7)

AVOCAT recherche diplômée secondaire ou commercial, aux taux et congés fédéraux, sténographe requise. 771-5658. 7-266

BEBE 1½ an, gros dormeur, cherche gardienne affectueuse, de 8h. à 5h. 30, 31, rue Lanctot. 776-1878 soir. 7-267

BEAUTY COUNSELOR demande des dames de plus de 21 ans, immédiatement; nous vous donnerons la formation. 729-8450.
7-267

BONNE place pour jeune fille capable soin de bébé et ménage; logée. Eastview, 745-5063.
7-270

BONNE, ouvrage général, enfants âge scolaire, chambre et téléviseur privés, références. $30. 733-0045 après 4h. 7-267

CAISSIERE bilingue avec expérience, 236-7211. 7-266

COIFFEUSE demandée, avec clientèle, dans Wrightville, plein temps ou fin de semaine. Bon salaire. Après 6 heures. 777-6210.
7-266

DAME d'expérience pour travail à Rockcliffe. 4 heures, 3 jours par semaine. 749-0381. 7-270

FILLE, ouvrage domestique; 18 ans ou plus; références. 663-3635.
7-267

FEMME de chambre demandée. S'adresser hôtel Riverside, 745-7151. 7-265

FEMME demandée, légers travaux domestiques, Val-Tétreau, 2 jours par semaine, $8 par jour. De 8-4. Ecrire Case 136 Le Droit.
7-265

FEMME
REGION
PARC-DE-LA-MONTAGNE
Emploi permanent
$25 par semaine
Lundi au vendredi 8h. 30 à 5h. 30. Entretien général de maison charge de 2 enfants, 3 et 4 ans. Références demandées.
771-8203
7

COMMISSION SCOLAIRE
recherche
une PREPOSEE aux ABSENCES
à la section de comptabilité.
- connaissance de dactylo un atout
- excellentes conditions de travail
- 3 semaines de vacances
- nombreux bénéfices marginaux
- traitement selon compétence

Ecrire en donnant curriculum vitae à:
Case 227, Le Droit.
7

Femmes demandées (7)

FILLE, soin enfants pendant que mère travaille. 663-6347.
7-267

FILLE fiable pour garder bébé chez moi, 776-2802 après 6 heures.
7-270

FILLE ou femme bilingue, soin 2 enfants; travaux domestiques — 663-3863 après 5h. 7-270

FEMME pour prendre charge de maison, soin d'enfants, logée, 828-9518, après 3 heures.
7-265

FILLE ou femme, ouvrage général, 2 enfants, Pointe-Gatineau. 771-1764. 7-267

FEMME pour travaux ménagers, $20 nourrie, s'adresser à Mme J. Carrière, 427-5568, Papineauville, Québec. 7-266

IMMEDIATEMENT: famille de 3 personnes; devra coucher ici; soirées et du samedi midi au dimanche soir libres; références. 232-5813. 7-270

JEUNE fille de campagne, de préférence, garder 2 enfants, légers travaux domestiques, logée, 233-5384, entre 6-9.
7-268

JEUNE FILLE ou femme fiable, 18 ans et plus pour prendre charge de la maison pendant que mère travaille, logée ou non, fin de semaines libres, 4 écoliers, 15, 13, 9 et 6 ans. Une de 4 ans à la maison. $25. 777-5838 après 6h.
7-269

JEUNE COIFFEUSE avec ou sans expérience. 749-6396. 7-270

DACTYLOS BILINGUES
ON DEMANDE des dactylos bilingues immédiatement pour travail temporaire. Salaire élevé. Pour renseignements, communiquez avec Mlle Monteith, Canadian Office Services, 237-3590.
7-5-6

ORLEANS, 1 enfant, logera ici. Salaire à discuter. 824-1153.
7-266

PROFESSEUR bilingue avec certificat du Québec, pour école de coiffeuse. 771-7709. 7-270

PRODUITS AVON
AVON a besoin de représentantes pour répondre à la demande créée par sa publicité nationale. Territoires libres Ottawa et Hull, Côte-de-Sable. Toutes personnes intéressées, s'adresser à la gérante des Produits Avon, 232-8585 ou 749-7150. 7-l.ma.j.

RECEPTIONNISTE bilingue ayant une personnalité agréable pour bureau de médecin. Répondre par écrit à la main en anglais et adresser à Case 208, Le Droit.
7-265

SERVEUSE expérimentée, de 7h. a.m. à 2h. p.m., semaine de 5 jours. Le Chasseur Bar-B-Q, 42 Montcalm, Hull. 7-271

SECRETAIRE bilingue, bureau d'avocat à Hull, écrire à Case 237, Le Droit. 7-266

SERVEUSES demandées, le soir. Restaurant La Hutte, 28 St-Louis, Pte-Gatineau. 771-8945.
7-267

VENDEUSE d'expérience pour comptoir de boulanger. S'adresser à Madame Cohen, 385, rue Rideau. 7-267

JEUNE FILLE
Travail général de bureau
DACTYLO
et notion de comptabilité indispensable. Connaissance de la littérature un atout.
Pour rendez-vous téléphonez:
236-2331
ou 771-9649
7

La Commission scolaire quartier no 4
Eastview
demande une
DIRECTRICE QUALIFIEE
pour l'école Samuel Genest. Adressez vos demandes à:
Mme Jeannine Godin,
sec.-trés.,
140, rue Genest, Eastview
7

Pour bébés (8)

GARDERAIS enfants, 777-8681.
8-266

GARDERAIS enfants chez moi le jour, Wrightville, 771-8821.
8-266

GARDERAIS bébés chez moi le jour. 749-3721. 8-265

LA SOURIS VERTE
Garderie professionnelle
ENFANTS 3, 4 et 5 ans. 7h.30 a.m. à 5h.30 p.m. Garde-bébé graduée. Jeux éducatifs. Repas chaud, collations. 771-8082. 8-j.n.o.

GARDERAIS enfants, âge 3 ou 4 ans, lundi au vendredi, Parc de la Montagne, 777-6812.
8-266

GARDERAIS enfants chez moi, le jour, pendant que mère travaille, rue Jogues. 771-8083.
8-267

GARDERAIS enfants chez moi, du lundi au vendredi. 771-6026.
8-267

NON CLASSE par Larry Hurb



"Tu sais bien papa qu'un type aussi désavantagé que moi a besoin d'une décapotable !"

Pour bébés (8)

GARDERAIS enfants chez moi; 8 à 5h.30. 771-4574. 8-265

GARDERAIS enfants chez moi, jour, ou semaine, 771-3512.
8-265

PRENDRAIS enfants en pension, 3 ans et plus. Bon foyer. 777-8056.
8-265

EASTVIEW — Garderais enfants chez moi, face école Genest, 745-4765. 8-267

GARDERAIS bébé, 1 mois à 1 an, à l'année, 776-2605. 8-267

GARDERAIS enfants chez moi, lundi au vendredi. 70 Carillon. 777-0492. 8-267

GARDERAIS enfants chez moi, 5 jours; références. 15 Stewart. — 234-3740. 8-267

GLENWOOD DOMAINE, garderais enfants, chez moi. Lundi au vendredi. 684-3222. 8-267

GARDERAIS enfants chez moi, Orléans. 824-2805. 8-270

GARDERAIS enfant 2 ans et plus. 777-2521. 8-267

PRENDRAIS enfants en pension, $15 par semaine. 777-0943.
8-267

GARDERAIS jeune bébé. 223, boul. Riel. 771-6725. 8-270

GARDERAIS enfant chez moi. — 777-5550. 8-267

GARDERAIS enfants chez moi, pendant que mère travaille. Wrightville, 771-8096. 8-267

Position vacante (9)

"ICE CAPADES" — M. Frank Généreux, 114, boul. St-Joseph, Hull, vous gagnez 2 billets pour assister aux "Ice Capades" au Centre municipal d'Ottawa. Hâtez-vous! Vous avez 48 heures pour les réclamer en personne au bureau des annonces classées LE DROIT.
9-265

Instituteurs demandés (10)

HOMME ou femme pour cours privé de conversation française et de grammaire. Le jour. Ecrire à Case 240, Le Droit.
10-267

LA COMMISSION des écoles séparées de Rockland, demande une institutrice qualifiée pour enseigner 3e année de garçons. Devra commencer le 16 avril prochain. Faire demande par écrit en donnant qualifications et le nom du dernier inspecteur, à J.-A. Bédard, secrétaire-trésorier, C.P. 67 Rockland, Ont. 10-j.n.o.

Emplois demandés (11)

REMPLIRAIS toutes formules d'impôt. Expérience. Henri Viau, 771-1987. 11-284

MENUISIER expérimenté, offre ses services pour construire des masons à "contrat" ou à l'heure. Finition de sous-sol, estimation gratuite, demandez M. Bergeron. 746-1270. 11-265

MENUISIER expérimenté offre ses services pour réparations finition de sous-sol, etc. 777-9846.
11-267

PERSONNE avec expérience, demande travail de comptabilité; 3 à 4 heures par jour. 777-3480.
11-267

Logements demandés (12)

VEUVE et fils de 21 ans demandent appartement, 2 ou 3 chambres à coucher, immédiatement, région d'Eastview. 745-5789.
12-267

LOGIS 5 pièces, paierais $90. Hull ou Wrightville; 1er mars. 771-2782
12-270

1er MAI, couple sans enfant cherche logis, de préférence bungalow ou semi-détaché, dans Hull. Très bonnes références. 771-2725.
12-269

FAMILLE canadienne-française, de 5 personnes, 2 garçons 10 et 13 ans, demande pour 1er mai, logis chauffé, prix raisonnable, dans paroisse St-Charles. Excellentes références. Ecrire Case 135 Le Droit. 12-269

Position vacante (9)

PAYEUR

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT a besoin, à son bureau principal de Cornwall (Ontario), d'un payeur expérimenté.

Les fonctions comportent la surveillance de la préparation de tous les bordereaux de paye de l'Administration et de l'émission des chèques de paye y relatifs; la vérification et le paiement des comptes de retenue; la préparation des concordences relatives aux comptes des bordereaux de chèques, aux comptes de prévoyance sociale, etc.; exécuter au besoin des travaux connexes.

Le candidat reçu doit avoir 25 ans ou plus et posséder un diplôme d'école secondaire et avoir un minimum de trois années d'expérience connexe.

Le traitement est établi d'après la compétence et l'expérience du candidat. Conditions de travail excellentes et avantages complémentaires intéressants.

Ecrire à Monsieur G. A. LaRue, Préposé au placement, Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, C.P. 98, Cornwall, Ontario.
9

Logements à louer (22)

4 LOGIS de 1 et 2 chambres à coucher, rue St-Etienne; nouvellement rénové; 1 enfant accepté. 777-6693. 22-270

LOGIS 5 pièces, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, salle de bains. 7A Lois, Hull.
22-267

MAISON, Hull, centrale, 3 chambres à coucher, $75. 684-6554.
22-267

79 PREVOST, Val-Tétreau, logis moderne, 1 chambre à coucher, poêle, réfrigérateur, $110, chauffé. 1er avril. Rendez-vous. 771-9280.
22-j.n.o.

PTE-GATINEAU, logis 3 pièces, salle de bains complète, chauffé; 1er mars. 777-7074. 22-288

STE-ROSE-DE-LIMA, chauffé, 2 chambres à coucher, pas d'enfants. 663-4047. 22-268

VILLA Cartier - Macdonald, Hull, Québec, maisonnette 3 ch. à coucher, $140, 1er mars, 777-8835.
22-j.n.o.

VILLA Cartier - Macdonald, Hull, Québec, maisonnette, 3 ch. à coucher, $165, chauffée, éclairée, 1er mars, 777-8835.
22-j.n.o.

VILLA Cartier - Macdonald, Hull, Québec, 1 ch. à coucher, 4e étage, $120, 1er mars, 777-8835.
22-j.n.o.

VILLA Cartier - Macdonald, Hull, Québec, 1 ch. à coucher, demi-sous-sol, $105, 1er mars, 777-8835.
22-j.n.o.

VILLA CARTIER MacDONALD, Hull Québec, garçonnière, 3e étage, $105. 15 février. 777-8835.
22-j.n.o.

VILLA CARTIER MacDONALD Hull, Québec, garçonnière, 5e étage, $110. 1er mai. 777-8835.
22-j.n.o.

VILLA CARTIER MacDONALD, Hull Qupé., semi-détaché. 4 ch. à coucher, $165. 777-8835.
22-j.n.o.

VILLA CARTIER MacDonald, Hull, Québec, 1 chambre à coucher, 5e étage, $120. 1er mars. 777-8835.
22-j.n.o.

VILLA CARTIER MacDonald, Hull, Québec, 1 chambre à coucher, 5e étage, $120. 1er avril. 777-8835.
22-j.n.o.

WRIGHTVILLE, logis, 4 pièces, chauffé. 53A Walker. 22-271

WRIGHTVILLE, beau logis pour fille ou femme seule; chauffé, $60. 75 Amherst, 777-4047.
22-270

Appartements meublés (22A)

2 PIECES, meublées, salle de bains complète, chauffées, éclairées, entrée privée. $75. Libre. 771-1153.
22A-267

CENTRE DE HULL, petit appartement chauffé, meublé; 1er mars. 777-2824. 22A-270

Chambres à louer (23)

CHAMBRE pour monsieur employe, près Tunney's Pasture, références, 722-1507. 23-265

CHAMBRE, homme, rue Champlain, Hull. 777-2688. 23-269

TOUS LES privilèges, Parc Heron, près Confederation Heights, $10 par semaine, fille qui travaille. 731-8355. 23-265

CHAMBRE à louer. 777-9965.
23-266

CHAMBRE meublée, près hôpital, fille, stationnement, donnerais déjeuner, 771-6486.
23-268

2 HOMMES, près rue Principale, entrée privée, 771-4448.
23-268

CHAMBRES pour monsieurs $10 et plus par semaine, Dominion House, 26 York. 23-276

CHAMBRE meublée, 61 Dementigny, 771-6170. 23-278

CHAMBRE, meublée si désiré. 16 Cobourg, Ottawa. 235-9034.
23-265

CHAMBRE à louer, entrée privée, réfrigérateur. 213 Notre-Dame, Hull. 23-265

GATINEAU, homme, lit simple, entrée privée, cuisine, stationnement. 663-4932. 23-268

GRANDE CHAMBRE meublée, en avant, 2 lits continentaux, 771-6312. 23-265

CHAMBRE à louer, près rue Principale, Hull. 771-3017.
23-268

CHAMBRE, lits jumeaux pour hommes, femmes, ou couple marié, près CIP et école Pie X, Gatineau. 663-3005. 23-266

COTE-DE-SABLE, jolie chambre meublée, 234-7846.
23-266

CHAMBRE à louer, couple ou 2 hommes. 771-0255. 23-267

CHAMBRE meublée pour homme avec possibilité de cuisson. 350 Raymond, Gatineau. 663-5111.
23-267

GRANDE chambre, maison neuve, près rue Isabelle; autobus. 771-9517. 23-270

CHAMBRE pour demoiselle tranquille. 777-1257. 23-270

ANGLE LARAMEE et WALKER, chambre, bon foyer. 777-3193.
23-270

CHAMBRE meublée, près Université d'Ottawa. 104 Osgoode.
23-270

CHAMBRE pour jeune fille, tranquille, permis de cuisson. 777-5567.
23-270

GRANDE chambre, pour 2 personnes, privilèges de cuisson, 212 St-Patrice. 23-270

CHAMBRE modèrne, 40 Hébert, Gatineau. 663-4248. 23-270

CHAMBRE; déjeuner si désiré, salle de bains privée. 771-0017.
23-267

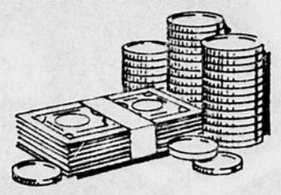
PRES hôpital Sacré-Coeur, jolie chambre, téléphone, privilèges; idéale pour garde-malade. 777-2552 après 5h. 23-270

CUISINE et chambre meublées, chauffées, éclairées, $50. 236-3363.
23-276

Propriétés demandées (15A)

NOUS AVONS CLIENTS pour bungalows dans Parc de la Montagne. Comptant, $4,000. Guaranty Trust courtier. 771-6655.
15A-AN

URGENT !



Nous avons clients avec argent comptant désireux d'acheter bungalow ou duplex. Ne ratez pas l'occasion !

Sarra-Bournet
LIMITEE
Courtiers-Realtor
176, boul. St-Joseph, Hull
771-7356
SERVICE PHOTO M.L.S.
15A

Automobiles demandées (20)

DEMANDE Ford familiale, pour carrosserie, en bon état. 1960 ou mieux. Peu importe l'état du moteur. 777-4676. 20-266

Divers demandés (21)

REFRIGERATEUR, ameublement de maison demandés immédiatement. Les plus hauts prix payés. 234-4788. 21-A.N.

RALPH'S FURNITURE paie comptant pour l'ameublement et les appareils pour le foyer. 234-6737.
21-A.N.

MEILLEURS PRIX offerts: bons mobiliers et appareils ménagers usagés. Appelez "Uncle" Harry, 233-5253; le soir, 749-8421.
21-A.N.

PIANO demandé immédiatement. Tout format. Au comptant. 725-1115 ou 729-9915. 21 A.N.

PIANO demandé, tout format, état sans importance, comptant. 777-3001 après 6h. 21 j.n.o.

Logements à louer (22)

APPARTEMENT, 1 chambre à coucher, chauffé, $70, 15 février, 729-3835. 22-266

APPARTEMENT 2 chambres à coucher, chauffé, garage; 1er mars. 236-4688 après 6h. 22-270

APPARTEMENT 1 chambre à coucher, piscine, $102; 1er mars. 621 Cummings, 745-2479.
22-267

BASSE-VILLE, monde raisonnable, grand app. 6 pièces, 224 Bruyère, app. 1. 22-276

BOUL. ST-JOSEPH, secteur St-Jean-Bosco, appartement 2 chambres à coucher, chauffé, rez-de-chaussée, très propre, stationnement, $90. 1er mai, 771-1013, soir: 771-9529. 22-j.n.o.

1er avril, 1er mai
$105 — $110 — $115
APPARTEMENT neuf, 1 chambre à coucher, grand salon, cuisine, poêle, réfrigérateur, logement entièrement électrique avec régulateur de chauffage dans chaque pièce, stationnement gratuit, idéal pour couple ou futurs mariés, 59 et 65 Lanctôt et 79 Prévost, pour rendez-vous, 771-1434.
22-j.n.o.

2 CHAMBRES à coucher, salon, cuisine, salle de bains complète, chauffé; eau chaude. 78 Rouville, Hull. 777-4193 après 4h.
22-270

DUPLEX chauffé, 2 chambres à coucher, poêle, réfrigérateur fournis. 21 Acacia. $90. 749-6787.
22-270

EASTVIEW, près chemn de Montréal, 4 pièces, chauffé, stationnement, libre 1er mars. $80. 746-0931. 22-268

EASTVIEW, chauffée, une chambre à coucher, stationnement. 771-3551. 22-268

GATINEAU, appartement de 3 chambres à coucher; très grand et moderne. Immeubles A.G.A., 663-4824. 22-j.n.o.

GATINEAU, 2 chambres à coucher, chauffé, s'adresser 357 Main.
22-267

3 LOGIS NEUFS de 3 chambres à coucher, 15 février. Alfred, Ontario. Chauffage électrique. 731-3808. 22-266

LOGIS à louer, 4 pièces, chauffé, $80. 777-3905. 22-270

LOGIS 3½ pièces, chauffé, éclairé, 212 St-Patrice, Ottawa.
22-267

LOGIS 3 chambres à coucher, $125, libre, 44 Carrière, Hull.
22-270

Chambres et pension (24)

CHAMBRES et pension pour hommes; excellents repas. Pension seulement si désirée. 234-0881.
24-276

CHAMBRE et pension pour homme, centre de Hull. 771-2275.
24-281

CHAMBRE et pension pour femme. 663-2540. 24-265

CHAMBRES privées et pension pour hommes, près Rideau, 235-6132. 24-265

"GILMOUR REST HOME"
CHAMBRES pour personnes âgées, bons repas, bons soins; prix raisonnable. 234-7249.
24-278

CHAMBRE et pension pour homme, lavage, stationnement. $20. 270 boul. St-Joseph. 771-4729.
24-265

CHAMBRE et pension pour homme, Gatineau, 663-7424.
24-268

CHAMBRE et pension pour homme, privilèges de salon. 771-8749.
24-268

CHAMBRES, pension pour homme, ambiance familiale, 114 Wellington, Hull. 24-268

MAISON bien tenue, homme ou personne âgée de préférence, bons repas, 233-1617.
24-268

FOYER AVE MARIA
CHAMBRES et pension pour personnes âgées, repas excellents, messe dans foyer, prix raisonnable, atmosphère familiale, 236-1477, 749-4734.
24-286

CHAMBRE et pension, salle de bains privée. 771-0017.
24-267

Bureaux à louer (25)

CHEMIN MONTREAL et rue Palace. Edifice récemment rénové. Un bureau et salle d'attente au deuxième étage, fenêtres sur les 3 côtés. $75 par mois. Demandez M. Tate au 749 5975.
25-j.n.o.

Propriétés à louer (25A)

CHEMIN D'AYLMER, maison 8 pièces sur 2 acres de terain paysagé, contenant verger; $300 par mois; termes de location jusqu'à 5 ans. J.-P. Querry, 776-2990. Immeubles Dussault Inc. 771-3211.
25A-270

Commerces à louer (26)

ESPACE, réparations tous genres, $1.50 l'heure, 749-3241.
26-265

LOCAL, commerce ou bureau, 950 pieds carrés, rez-de-chaussée, chauffé, près Hôtel-de-Ville, Hull, 777-9422, soir. 26-266

RESTAURANT, tout équipé avec salle de réception, poste d'essence. Route 11, Chelsea. Possession immédiate. 827-1243. 26-267

Terrain à louer (26A)

GRANDS terrains de choix, minimum 6,000 pieds carrés à 13,200 pieds carrés. Seulement 10 minutes du centre de la ville. Près du chemin Cameron, Hull, près des écoles. 236-3663.
26A-j.n.o.

Divers à louer (30)

ROBES de mariée, louer et vendre, 236 Maisonneuve. 777-3904.
30 j.n.o.

SALLE DE RECEPTION Etoile du Nord, 174 St Louis, Pte-Gatineau, 771-8064. 30-j.n.o.

ROBES: mariées, fille d'honneur, bouquetières; soirées, graduation; fourrures. Salon Florette. 389 St-Patrice. 233-5178. 30 A.N.

ROBES de mariées, filles d'honneur, bouquetières. Salon Rêve de la Mariée. 108, boul. St-Joseph. 771-1941. 30-an.

ROBES DE MARIEES, Mme Nault, 13 Charlevoix, Hull. 777-4667.
30-277

Propriétés à vendre (32) (Ontario)

ROMEO LTEE
PIGEON & LAVOIE
courtage — 745-1521

EASTVIEW: Duplex âgé de 6 ans. Comptant: $3,000. Prix: $24,500. Logis de 3 et 2 ch. à coucher. R. Lepage, 745-1521, après 5 h. p.m. 749-0528.

BRITANNIA: semi bungalow de 3 ch. à coucher, foyer, garage détaché. Comptant: $1,000. Prix demandé: $13,500. R. Lepage, 745-1521 après 5h. p.m. 749-0528.

BASSE-VILLE: choix entre maisons de 2 et 3 logis. Prix: $14,900 et $16,900. Comptant: $3,000. Gaétan Roy, 749-3143.

ORLEANS: Triplex en brique; 3 logis de 3 ch. à coucher, excellente conditino. Paiement mensuel: $199. Revenu mensuel: $315. Comptant: $3,000. U. Bray, 745-1521, après 5 h. p.m. 733-5510.

COTE DE SABLE: Maison 8 logis en brique; fenêtres en aluminium. Rexenu mensuel: $695. Comptant: $5,000. U. Bray, 745-1521, après 6 h. p.m. 733-5510.

EASTVIEW: Triplex en brique; 3 logis de 2 ch. à coucher, stationnement. Revenu mensuel: $305. Prix $26,300. Mme Pilloud, 746-0422.

EASTVIEW: Duplex en brique; logis de 2 et 3 ch. à coucher. Excellente condition. U. Bray, 745-1521, après 6.00 P.M. 733-5510.

MINTO
BEACON HILL
Maison de 4 chambres à coucher meublées de:
- Poêle
- Réfrigérateur
- Laveuse
- Sécheuse

A compter de
$21,500
Ecole primaire et secondaire, église et centre commercial avoisinants.
32

Propriétés à vendre (32) (Ontario)

EASTVIEW, 8 logis, grand terrain, gros revenus. Termes faciles. Prix $55,000. Vente privée. 749-9112.
32-268 Ont.

35 RUE Noël, triplex, chauffage à eau chaude et huile, moderne $28,500, George D. Howith, realtor, courtier en immeubles, assurance; 749-9971. 32-AN. Ont.

RENE-D. LAPOINTE
COURTIER
313, chemin de Montréal
Eastview — 745-1551

RUE OLMSTEAD, épicerie et bungalow 3 ch. à coucher, cave finie marchandise et équipement. Simard, 749-1966.

RUE MAXIME, Cyrville, duplex, grande cave, lot 57x135, $2,000 comptant. Simard, 749-1966.

OTTAWA CENTRE, restaurant et commerce donnant $1,000 net à son propriétaire, pouvant être opéré par couple, aubaine à $10,700, termes faciles. Gauvin, 745-6145.

ELMVALE ACRES, double 3 ch. à coucher, près église, école, autobus, placement idéal, pleine cave, tél. pour renseignements, Gauvin, 745-6145.

EASTVIEW, $16,500 avec $2,700 en acompte, achètent maison de 3 ch. à coucher, paiement $118 par mois. Labranche, 745-3753.

$15,900 CHEMIN PAGE, duplex de 2 ch. à cou. ch., sous-sol pleine grandeur, terrain 75x325 avec garage, termes. Labranche, 745-3753.

ORLEANS — maison 2 étages, garage, lot 117x160, idéal pour famille nombreuse, $1,000 en acompte, paiements mensuels, $125. Paul 733-5067.

18 MILLES d'Ottawa, près chemin Russell, maison 3 ch., $11,000, termes faciles, Paul, 733-5067.
32-j.n.o.-Ont.

LOUIS Titley LIMITED
IMMEUBLES — REAL ESTATE
237-3131

BASSE-VILLE près de Parent: double en stuc, un côté ayant 7 pièces, tout rénové, extérieur en excellente condition. Aubaine à ú16,500.4. Mme Major 749-8401.

RUE ARLINGTON: triplex brique avec 2 logis de 3 chambres à coucher. Revenu brut maintenant $3,360. Seulement $4,000 d'acompte. George De Costa 729-6352.

745-6801

$2,000 EN ACOMPTE — rue Genest — Triplex contenant logis de 2 et 1 ch. à coucher, $19,900. Termes faciles.
Laurent Roy, 749-5635

EASTVIEW, commerce salon de barbier équipé en plus duplex en bon état. Prix raisonnable.
Roland Bigras, 749-2374

BASSE-VILLE, rue St-André près de Dalhousie. Triplex en brique, logis de 6 pièces, chauffage, eau chaude, fenêtres aluminium, aubaine à $24,900.
Ivanhoe Perrier, 746-0200

1 MILLE du village d'Orléans, route 17, semi-bungalow moderne, 6 pièces, salle de jeu, terrain 100x240, offert à $10,600.
Roger Prégent, 745-5697

BATISSE 5 logis près de l'église St-Charles, aubaine extraordinaire pour $34,500 avec $6,000 en acompte.
Armand Richard, 233-5343
725-1186

"RANCH", bungalow 5 ch. à coucher, garage attaché, $5,000 en acompte.

TRIPLEX en brique, $18,000, $2,500 en acompte.

4 UNITES en brique, $17,000, $2,500 en acompte.

Téléphonez G. Sicotte 749-0591 ou P. H. Trottier 749-9687
32-Ont.

Rubriques

Accessoires d'automobiles (38)
Agents demandés (4)
A louer ou à échanger (31)
Amusements (51)
Animaux (40)
Appartements meublés (22A)
Argent demandé (43)
Argent disponible (42)
Assurances (41)
Automobiles demandées (20)
Autos à louer (30A)
Automobiles à vendre (36)
Avis divers (52)
Avis légaux (53)
Bateaux et accessoires (39)
Bureaux demandés (15)
Bureaux à louer (25)
Chambres et pensions (24)
Chambres à louer (23)
Chambres demandées (13)
Chambres et pensions demandées (14)
Commerces demandés (16)
Commerces à louer (26)
Commerces à vendre (33)
Chalets à louer (29)
Chalets demandés (29A)
Chalets à vendre (35)
Cours privés (47)
Divers à louer (30)
Divers à vendre (37)
Divers demandés (21)
Directeur de funérailles (54)
Ecoles de langues (47A)
Emplois demandés (11)
Entrepôts demandés (18)
Femmes demandées (7)
Fermes à louer (28)
Fermes demandées (17)
Fermes à vendre (34)
Fleuristes (55)
Garages à louer (27)
Garages demandés (19)
Hommes demandés (5)
Hommes-femmes demandés (6)
Entrepôts à louer (28A)
Fiançailles (1)
Instituteurs demandés (10)
Inventions (49)
In Memoriam (58)
Logements à louer (22)
Mariages (2)
Messes-Services anniversaires (57)
Monuments (56)
Marché alimentaire (37B)
Occasion d'affaires (37A)
Perdu-Trouvé (3)
Pour bébés (8)
Positions vacantes (9)
Propriétés demandées (15A)
Propriétés à vendre (32)
Professionnels (46)
Philatélie (48)
Personnel (44)
Roulottes à vendre (36A)
Réparations et services (45)
Restaurants (50)
Remerciements (59)
Roulottes à louer (27A)
Terrains demandés (17A)
Terrain à louer (26A)
Terrains pour roulottes (36B)
Terrains à vendre (32A)
Villégiature (35A)

Hommes demandés (5)

DEPARTEMENT DES RECLAMATIONS ALLSTATE

Etes-vous à la recherche d'un poste plus responsable vous offrant de la sécurité, une occasion de progresser et de meilleurs bénéfices de société?

Un agrandissement de nos bureaux nous permet d'offrir ces avantages, et d'autres encore, aux candidats compétents suivants:

— AGENT BILINGUE DE RECLAMATIONS D'ACCIDENTS: au moins 2 années d'expérience

— AGENT BILINGUE DE RECLAMATIONS DE PROPRIETE: possédant une longue expérience en réparations d'auto.

Pour obtenir les précisions nécessaires, communiquez avec

Mlle J. J. ATKINSON
secrétaire du gérant
722-8301
5

Femmes demandées (7)

AVEZ-VOUS LES QUALITES REQUISES ?

Nous avons présentement des positions pour celles qui se qualifient au poste de

TÉLÉPHONISTE

- De préférence 2 années d'école secondaire complétées
- Bilingue
- Aucune expérience requise
- Plein salaire durant l'entraînement

S'adresser au: Centre de recrutement, 161 ouest, avenue Laurier

BELL CANADA
8 h. 30 a.m. à 4 h. 30 p.m.
du lundi au vendredi.
7



Lapins

LAPINS — Viande fraîche ou congelée, 85c la livre; (animaux choyés) $1.50. Reproducteurs: prix sur demande. Centre cunicole de Rockland Enrg. Tél. Signalez longue distance, demandez Zenith 1-7870 sans frais de 7 à 10 soir. G-j.n.o.

Automobiles

BEAUPRE AUTOMOTIVE, 232-9684. Ouvert jour et nuit. Pièces, service. G.-A.N.

ALIGNEMENT D'AVANT, spécialité: freins. Koffman Brake & Alignment, 339, avenue King Edward. 233-3413. G-j.n.o.

RADIATEURS - CHAUFFERETTES — Service rapide. Prix équitables. Capital Dominion Radiators, 410, avenue Gladstone, 232-2237; 232-1033. G-j.n.o.

Réparation et rénovation

MENUISIER spécialisé finition sous-sol, réparations tous genres. 777-1483. G-265

MENUISERIE de tous genres; armoires de cuisine, salle de jeux, etc. 771-0881. G-270

Couture

COUTURIERE expérimentée, réparations de tous genres. Raisonnable. 746-4977. G-270

Service d'ambulance

SERVICE fiable d'ambulance, 24 heures. Vincent Brunet, 115 est, MacLaren, Buckingham. — 986-3426. Aussi service d'ambulance à 750 est, boul. Maloney, Gatineau. 663-2468. G-j.n.o.

Déménagement

LAURENT ROBILLARD, transfert et "storage", déménagements tous genres, expérience. 236-3316; 234-7846. G-278

DEVINE TRANSFER STORAGE. Déménagement local et longue distance dans la province de Québec. Pianos, congélateurs; spécialité, déménagements de bureaux. 776-1157. Le déménageur no un de Hull. G-j.n.o.

Planchers

GEO. PROVOST ENRG. SABLEUR de planchers de bois franc. Estimation sur demande. Hull-Ottawa. 771-8406. G-a.n

Taxi

DIAMOND TAXI OTTAWA LTEE, 235-1821. Service de 24 heures. G-j.n.o.

Toitures

M. EDGAR ARTELLE, entrepreneur de toitures, goudron et gravier, bardeaux d'asphalte, réparations de cheminées, estimations gratuites et inspection. 224-2023. G-288

Rembourrage

REMBOURRAGE, réparations de meubles de tous genres; antiquités remises à neuf. Roy's Custom Upholstery, 1318 Wellington. 729-0218. G-A.N.

Naturopathie

J. U. DUPONT, N.D.; maladies chroniques. 266 Sparks. 237-3108. G-279

Piscines

PISCINES canadiennes "Crystal", par A. Bruce Benson Limited. 733-0332. G-A.N.

Soudure

POUR TOUT ouvrage de soudure et fabrication, appelez Superior Welding and Trailor, 776-4222, soir 684-3248. G-273

Neige

RAMASSAGE de neige avec camion et nettoyage de toiture. 771-8546. G-275

Peintre-décorateur

PEINTRE-DECORATEUR, chambres $10 en montant, bonnes références, estimations gratuites. 235-5641. G-270

"ICE CAPADES" — Mme Bernard A. Dallaire, 148, rue Hilltop, Gatineau, vous gagnez 2 billets pour assister aux "Ice Capades" au Centre municipal d'Ottawa. Hâtez-vous! Vous avez 48 heures pour les réclamer en personne au bureau des annonces classées LE DROIT. G-265

Téléviseurs à louer

LOUEZ un téléviseur à la semaine, au mois. Toutes les dimensions et tous modèles disponibles. Pièces, main d'oeuvre et service gratuits durant la période de location. Quebec TV Rentals. 776-1318.

LOCATION de TV de Hull, 771-3233. Louez un appareil neuf, portatif. Semaine ou mois. G-A.N.

QUEBEC TV Rentals Enrg. Louez un appareil de TV neuf portatif à partir de $8 par mois. 771-7001. G-

Téléviseurs — réparations

LEFORT — Service de radio, télévision et tourne disque. — Ouvrage garanti. — 140 Eddy, Hull. 771-1988. G-A.N.

Pianos

GILLES LAGRANGE, technicien diplômé, piano — accordage, réparations, estimations — 776-2781. G-an

Chapeaux

CHAPEAUX DE VISON

DESIREZ-VOUS un chapeau de fourrure original et confectionné selon votre goût? Economisez jusqu'à $25 sur un simple et comparez avant d'acheter. — 777-4080. G-269

Propriétés à vendre (32) (Ontario)

2 MAISONS, une double de 2 et 3 chambres à coucher, une maison privée de 4 chambres à coucher, après 5 heures, 749-0239. 32-266 Ont.

EASTVIEW, 131 Joliet, maison 6 logis, $40,000, pas d'agent, 731-9600. 32-272 Ont.

OTTAWA, maison seule, chauffage central à l'huile, gros filage, réservoir eau chaude, bonnes fondations, aubaine $9,000. 777-5176. 32-270-Ont.

Propriétés à vendre (32) (Québec)

HULL, maison 3 logis, bon revenu, 777-7718. 32-264 Qué.

VENTE PRIVEE, bungalow neuf, 3 chambres à coucher, Templeton, Québec. Après 6h. 663-3295. 32-270 Qué.

HULL, maison 3 logis, bon revenu, 777-7718. 32-270 Qué.

BUNGALOW, 5 pièces, sous-sol fini, $15,500, 420 Le Plateau, Gatineau, 663-4676 après 6 heures. 32-267 Qué.

LOTS RESIDENTIELS 60 x 100, $100 comptant, $25 par mois, aucun intérêt. Projet Riviera. 771-7731 32-AN Qué.

EDGAR CHENIER COURTIER — 777-1198

BOUL. RIEL, bungalow moderne, 3 grandes chambres à coucher, salle de jeux au sous-sol, terrain paysager, $18,500, termes. Edgar Chénier, 777-1198.

RUE CARON, triplex, revenu allé-chant, $18,000, termes. Mme P. Gandy, 771-2927.

RUE LAURIER, double de 3 ch. à coucher, près Imprimerie Nationale. Edgar Chénier, 777-1198. 32-

Propriétés à vendre (32) (Québec)

RUE REIMS
BUNGALOW NEUF

3 et 4 c. à c., extérieur en brique, corniches en aluminium avec garantie de 20 ans sans peinture extérieure. Services payés incluant pavage de rue, bordures de ciment, entrée d'auto pavée, taxes municipales à compter de $114 par année incluant la taxe d'eau. 4 maisons modèles ouvertes de 2 p.m. à 9 p.m.

771-6694

32-Qué.

IMMEUBLES — 771-7411
REGIONAL COURTIER LTEE
16 LANGEVIN — HULL

WRIGHTVILLE, rue Brodeur, semi-bungalow, 4 ch., chauffage central, termes faciles.

WRIGHTVILLE — Duplex, stuc, logis, et 3 chambres, petit acompte.

BOULEVARD ST-JOSEPH, 5 logis et commerce, termes.

RUE BOURQUE, 5 logis, revenu $340. Termes à discuter. 32-Qué.

Pour la première fois dans Hull, une maison
CHATELAINE
TOUTE ELECTRIQUE
Venez la visiter
entre 7 h. et 8 h. 30
tous les soirs
EXCEPTE SAMEDI et DIMANCHE
CONSTRUCTION
VILLENEUVE LTEE
771-0334
32-Qué.

Propriétés à vendre (32) (Québec)

BUNGALOW, vente privée, Riviera, 3 chambres à coucher, salle à manger, 1er mai, $15,000, $90 par mois, hypothèque, 6¼%, 777-0918. 32-266 Qué.

BUNGALOW neuf, 3 chambres à coucher, $14,395. Acompte $250. Riviera, Québec. 771-7731. 32-269 Qué.

J.-R. DESCHENES
COURTIER
771-2605

BOUL. GAMELIN — Triplex de bonne qualité. Revenus annuels $4,380. Prix demandé $30,500. Termes.

HULL, rue St-Thomas — Bungalow de 5 pièces, sous-sol semi-fini. $15,700. Termes.

RUE PHARAND — Bungalow de 6 pièces plus salle de récréation, grand terrain paysager. 32-an-Qué.

IMMEUBLES
AGA
663-4824

POINTE-GATINEAU, rue St-Josaphat, duplex en stuc, comprenant 2 logis de 5 pièces, intérêt sur hypothèque à 6%, acompte $3,000.

GATINEAU — Boulevard Labrosse, triplex en brique de 6 ans, comprenant 2-4 pièces et un 3, prix demandé $22,400.

FAITES-VOUS construire, nous avons terrains pour construction de bungalows, duplex et appartements à Gatineau et à Aylmer. 32-Qué.

Propriétés à vendre (32) (Québec)

HULL, 2 logis, très bon état, $10,-500. Termes à discuter. 777-0846. 32-265 Qué.

QUEBEC, Ste-Foy, chemin St-Louis, près école, université, 4 chambres à coucher, 1½ salle de bains, foyer, garage, $35,000, cause départ, écrire 3023 chemin St-Louis, Québec, 10, P. Q. 32-272 Qué.

DUPLEX à vendre, hypothèque 7%, Masson 986-5232; 986-3188, soir. 32-286 Qué.

MAISON, brique, avec revenu, $16,-500. Rue Fontaine, Wrightville. — 771-8190. 32-265-Qué.

VENTE privée! Joli bungalow dans le Parc de la Montagne, à 19, rue Cholette, 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine et dînette. Intérêt 6½%. Pour renseignements écrire à Marcel Beaulieu, 375 Perreault est, Rouyn, Québec. 32-273 Qué.

JULIEN GROULX
REALTOR
COURTIER
EN IMMEUBLES
162 Hôtel-de-Ville — 777-8850
JULIEN GROULX — 777-0674

RUE PAPINEAU — Maison double, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine chaque logis, $7,000 acompte, $1,000; solde $75 par mois. 32-an-Qué.

IMMEUBLES
Guénette
Enrg.
Courtier—60 Frechette, Hull
771-3216

UN PEU D'OUVRAGE A FINIR, vaudra $9,500: Des Chênes, bungalow 2 ch. à coucher, cuisine 13 x 23, $1,000 acompte seulement $6,800.

CHACUN SA CHAMBRE: Lac des Fées où la verdure et le paysage priment. Semi bungalow 5 ch. à coucher, terrain 100 x 100. Seulement $12,000.

POUR MAISON chambre ou pension, centre de Hull, grande maison 6 ch. à coucher. Construction solide, sous-sol 9 pi., au niveau du sol pour chambres extras. $4,000 en acompte. 32-Qué.

SYLVIO
HUNEAULT
Realtor Courtier en immeubles
354, boul. Maloney, Gatineau
663-3903

GATINEAU, rue North, bungalow stuc, 3 ch. à cou., salon, cuisine, salle de bains complète; sous-sol divisé; chauffage à l'huile, garage, entrée pavée. Pour renseignements Royal Raymond, jour 663-3903, 663-4122 soir. No 692.

PRETS HYPOTHECAIRES 32-Qué

GUARANTY TRUST
COURTIER - REALTOR
DE 9 à 5 — 771-6655

NOUVELLE inscription boul. Riel, Hull. Bungalow bi-level — 3 c. à c. — garage. 7% S.C.H.L. possession immédiate, s'achète avec $3,000.00.

BOUL. ST-JOSEPH — Près Montcalm — 4 logis jumelés, $325.00 revenu mensuel. Prix $25,000.00 M.L.S.

180 STE-MARIE, Hull — Bungalow 3 c. à c., garage. Excellente condition.

TERRAIN vacant angle Eddy-Wright, Hull. 66 x 77 — commercial.

JACQUES SEGUIN
771-7816

ARMAND COUTURE
COURTIER
IMMEUBLE - REAL ESTATE
392 Notre-Dame, Gatineau
663-2120
Rés.: 663-4991

GATINEAU — rue Le Plateau, bungalow de grand luxe, 3 ch. à coucher, salon, cuisine, très moderne, sous-sol fini au complet, garde-robes en cèdre, chauffage eau chaude, abri-d'auto, piscine chauffée, clôture fibre de verre, entrée pavée, tapis de luxe dans chambre à coucher, salon et passage, lot 70' x 96', petite hypothèque à 6¾%. 32-Qué.

La vie est agréable sur . . .
"Le MONT BLEU"

"Le Mont Bleu" est un district résidentiel prestigieux et distinctif où des familles avisées jouissent d'une vie agréable.

Les maisons sur "Le Mont Bleu" offrent un vaste choix de modèles architecturaux dans une gamme de prix moyens jusqu'à $45,000.

La valeur des propriétés est assurée et des conditions faciles d'hypothèques peuvent être fixées.

"Le Mont Bleu" n'est qu'à 5 minutes d'Ottawa par le pont Cartier-Macdonald et se trouve près des écoles, églises et magasins.

Les maisons modèles sont ouvertes du lundi au vendredi d'une heure de l'après midi à 9 heures du soir; les samedis et dimanches, d'une heure à 6h de l'après midi.

Pour renseignements :
771-0515
771-8378
L. D. MACLEOD
CONSTRUCTION
LTD.

Propriétés à vendre (32) (Québec)

A. CHARRON LIMITEE

BUNGALOW, 3 chambres à coucher, garage, occupation immédiate, 7%, 777-1483, 129 boul. Riel. 32-284 Qué.

VENTE privée, maison très accueillante, terrain paysager, rue Sherbrooke, Hull, 771-7146. 32-267 Qué.

MAISON à vendre, bonnes conditions. 771-7513. 32-269 Qué.

Sarra-Bournet LIMITEE
Courtier-Realtor
176, boul.
St-Joseph
771-7356
SERVICE PHOTO M.L.S.

6 LOGIS, rue Duquesne près de la promenade du lac des Fées, 4 logis de 2 c. à c., 2 logis de 1 c. à c. Très propre. Revenu $4,980. Prix demandé $25,900.

DUPLEX rue Gagnon, 1 c. à c. par logement. $9,000.

LUCERNE, Pink Rd. terrain subdivisé en 72 lots d'une acre chacun. $45,000.

IMMEUBLES JACQUES LTEE
Service M.L.S. — Realtor
58, rue Lois, Hull
Jour: 777-3860; soir: 771-0005
Prêts sur hypothèque

86 ST-JACQUES, duplex de 2 ch. à coucher, salon, cuisine, très propre, revenu $175 par mois.

15A PLESSIS, duplex, très propre, beau terrain, comptant $13,000.

VOUS cherchez quelque chose de bien dans un très beau district, salon, foyer naturel, tapis mur à mur, salle à manger, grande cuisine, 3 ch. à coucher, hypothèque $16,000 à 7%, prix demandé $23,000.

POINTE-GATINEAU, 24 Smith, un petit bijou, 3 ch. à coucher, salon, cuisine, terrain tourbé et clôturé avec abri d'auto, $14,500.

POINTE-GATINEAU, 22 des Rédemptoristes, 1½ étage, 3 ch. à coucher, grand salon, grande cuisine combinée, $2,000 comptant, prix demandé $11,000. 32-Qué.

MAURICE RENAUD
Realtor
Courtier en immeubles
Membre de la chambre d'immeubles de Hull (M.L.S.)
399 Principale, Gatineau
663-6907

GATINEAU, bungalow neuf, 3 ch. à coucher, construction très moderne. $13,998. Paiement initial $950.

125 LOTS avec les services, rues pavées. Termes acceptés.

THURSO, grand bungalow avec garage, lot 80x100. Une aubaine à $13,500. Comptant à discuter.

AVONS acheteurs pour bungalows de 3 et 4 ch. à coucher, Gatineau ou Pte-Gatineau. 32-Qué.

Terrains à vendre (32A)

TERRAIN à vendre, Gatineau, rue Dubois, 663-7032, après 6h. 32A-265

LOTS RESIDENTIELS 60 x 100, $100 comptant, $25 par mois, aucun intérêt. Projet Riviera. 771-7731 32A-an

20 LOTS de choix 60 x 100; rues pavées ;tous les services; résidentiels. Termes. 663-5798. 32A-265

2 LOTS, 60 x 100, eau, égouts, 69-71 Fortin, Pointe-Gatineau, $1,750, chacun. 777-1250. 32A-268

LOT avec fondations pour maison. 5 Damphouse, Templeton. 32A-270

IMMEUBLES
DUSSAULT
Inc.
Courtier - Realtor
33 Laval, Hull — 771-3211

60, RUE FRONT — Propriété "Standard Paving" se composant de 4.65 acres de terrain avec bâtisses, située au centre de Hull. Prix demandé $120,000. L. Pitre, 777-3983.

RUE LAVAL tout près de la rue Principale, 8,000 pieds carrés, terrain vacant, zone commerciale. Prix demandé $40,000. E. Wielgo, 771-5646.

RUE ARCHAMBAULT près de St-Raymond, 18,000 pieds carrés de terrain vacant, zonage pour édifice à appartement. Très bien situé. Prix $16,000. J.-P. Querry, 776-2990. 32-A

Commerces à vendre (33)

RESTAURANT de campagne et épicerie prospères, commodités de logement. Prix raisonnable. Marshalls, courtiers, 729-5131, Mme Gour, 731-3528. 33-265

A QUI LA CHANCE? Etes-vous bon mécanicien, sérieux, avec acompte de $3,000? Vous pouvez acheter garage semi-équipé avec poste d'esence et résidence, 60 milles de Hull, solde par mensualités à discuter. Offre cause de décès. IMMEUBLES JACQUES LTEE Service M.L.S. — Realtor 58, rue Lois, Hull Jour: 777-3860; soir: 771-0005 Prêts sur hypothèque 33-j.n.o.

SALON DE BEAUTE, tout équipé et stock, excellent emplacement et vaste clientèle bilingue. Arrondissement Côte-de-Sable, 745-3663. Vendredi et samedi: 234-1343. 33-274

VENTE PRIVEE
CENTRE de Hull, Qué., épicerie licenciée avec propriété de 3 logis modernes; gros débit de bière. Ecrire case 156 LE DROIT. 33-265

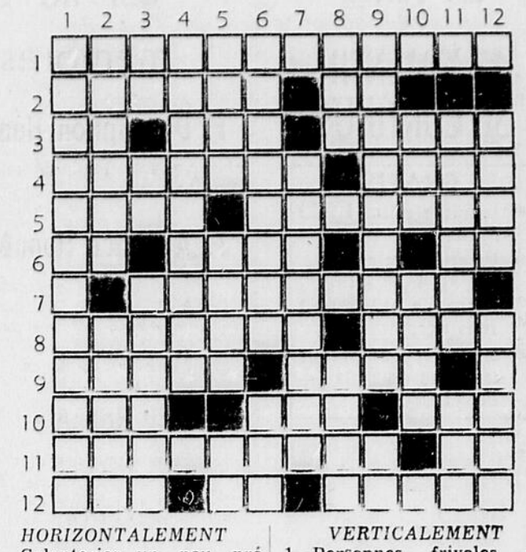
LOUIS TITLEY LIMITEE
IMMEUBLES
PAS DE DEPOT requis pour cette bâtisse commerciale en brique sur terrain de coin de 55 x 104. Voyez l'agent.
$10,000 COMPTANT ou moins peuvent acheter ce florissant restaurant au centre d'Ottawa.
$1,000 PAR MOIS peuvent être à vous en achetant ce commerce. Voyez un agent dès aujourd'hui. P. H. Trottier 749-9687 ou G. Sicotte, 749-0591. 33-266

Fermes à vendre (34)

FERME 240 acres, 150 cultivables. Bonne maison, grange et étable modernes. Construction de 4 ans. Equipement aratoire, etc. Cause de vente: pas d'aide. Venez chez Rolland Gauthier, rang St-Joseph, St-André-Avellin, Québec. Telephone 619s15. 34-273

Mots croisés du Droit

— No 3016 —



HORIZONTALEMENT

1—Galanteries un peu précieuses.
2—Temps futur. — Fin d'infinitif.
3—Coup sur le tambour. — Explosif. — Espace réservé aux participants d'une exposition.
4—Inactifs. — Eus le courage de.
5—Brun plus ou moins foncé. — Rendez-vous.
6—Venu en vie. — Nourriture en général. — De la gamme.
7—Annulation d'un contrat d'assurance maritime au profit de l'assureur.
8—Analyser. — Sans mélange.
9—Classée. — Conception.
10—Possessif. — Enlève. — Temps d'amour animal.
11—Dépensant avec réserve. — Négation.
12—Siens. — En quel endroit. — Avoir à la main.

VERTICALEMENT

1—Personnes frivoles que l'on fait mouvoir à sa guise.
2—Action de marcher en avant. — La métaphore en est un.
3—Note. — Terminaison. — Infirmas.
4—Qui ne craint pas le péril.
5—Arriva. — Partie du monde. — Tout de . . . (immédiatement).
6—Inflammation d'une artère. Organisation mondiale.
7—Petit cigare analogue aux ninas.
8—Petit cubes. — Dans la bouche.
9—Arbre à pain. — Règle double.
10—Roi de Juda. — Assortir les couleurs dans les ouvrages de laine et de soie.
11—Exposer par un récit. — Sans inégalités.
12—Convenue. — Greffer.

SOLUTION DU PROBLEME No 3015

Horizontalement : 1. Conductivité; 2. Oreiller — AM; 3. Met — Sonorité; 4. Pétition — Ras; 5. Etrier; 6. Os — Arriéré; 7. Mousses — Li; 8. Eire — Revoilà; 9. Tripe — Ranger; 10. Té — Sts — Idiots; 11. Reniai — Néon; 12. Esseulée — NS.

Verticalement : 1. Compromettre; 2. Orée — Soirées; 3. Nette — Uri — Ns; 4. Di — Asepsie; 5. Ulsters — Etau; 6. Cloîtrer — Sil; 7. Ténoriser; 8. Ironie — Vaine; 9. Er — Onde; 10. Irréligion; 11. Tâta — Ileons; 12. Emèse — Art.

Terrains pour chalets (34A)

TERRAIN pour chalets, 125 x 200, sur le lac Long à Blue Sea, 749-3954. 34A-284

Chalets à vendre (35)

LUSKVILLE, chalet moderne, 3 chambres à coucher, grande salle, grande cuisine, gros filage, eau courante, belle plage. 746-8817 après 6h. 35-285

Automobiles à vendre (36)

CAMIONS usagés, ½ à 1 tonne, tous genres. 824-2742. 36-283

1962 RAMBLER, 6, ordinaire, bon état, $295. 771-1445. 36-j.n.o.

1959 VAUXHALL, bon état, $145, aubaine. 777-9027. 36-j.n.o.

VALIANT "Signet", 1964 décapotable, V-8, après 6 heures, 771-7079. 36-266

ASSURANCE-AUTOMOBILE pour tous; aucun cas refusé. Protection immédiate. Termes de crédit. Licencié à Québec et Ontario. — 777-2087. 36-j.n.o.

QUALITE A PRIX AVANTAGEUX
PONTIAC Parisienne 1964, 4 portes, toit rigide, moteur V-8 de 327 pouces cubes, servo-direction, servo-freins, radio AM/FM, enjoliveurs de roues, pneus à flancs blancs. Fini gris argent et capitonnage assorti. En état immaculé sous tous rapports. Facilités bancaires consenties. No de stock 192 — 725-3102. 771-8695 après 9h. du soir. Demander M. Hector Fleury. 36-267

CHEVROLET 1960 et 1967, très bon état. 94, boul. St-Joseph, Hull. 36-267

CHEVROLET Biscayne 1966, 4 portes, automatique, 26,000 milles, $1,800. 771-5829; soir: 771-1278. 36-j.n.o.

STUDEBAKER 1962, très propre. 36 St-Hyacinthe. 777-4937. 36-269

1958 CADILLAC, parfait état, après 5h. 95 Chemin du Lac, Gatineau. 36-269

1963 PONTIAC Parisienne, 8, automatique, radio, comme neuve, 1 proprio, 777-9027, $690. 36-j.n.o.

1961 PONTIAC, 6, automatique, servo-freins, servo-direction, parfait état, $495, 749-7326. 36-j.n.o.

PLYMOUTH Fury 1963, V-8, $750. 776-3978 après 6h. 36-270

PONTIAC 1960, 6 cylindres, 4 portes, manuelle, très bon état — 237-0919 après 6h. 36-270

ASSURANCE-AUTOMOBILE. Composez 777-6197, demandez Jean-Guy Gauthier. 36-288

FRONTENAC 1960. 175 Ste-Marie entre 9 et 5h. 36-269

1961 FORD a besoin d'un moteur, vendrais pour pièces, $95. 776-4115. 36-j.n.o.

1957 MERCURY Monterey, $75. 771-1940. 36-269

"ICE CAPADES — Mme Norbert Têtu, 57 Nice, Touraine, vous gagnez 2 billets pour assister aux "Ice Capades" au Centre municipal d'Ottawa. Hâtez-vous! Vous avez 48 heures pour les réclamer en personne au bureau des annonces classées, LE DROIT. 36-265

FORD Galaxie 1960, bon état. 295 Champlain, Gatineau. 663-2722. 36-267

VAUXHALL 1961 automatique, très bon état, $90. 771-3493. 36-270

Automobiles à vendre (36)

1964 METEOR, 8, automatique, servo-freins, servo-direction, comme neuve, 1 proprio, $995. 777-9027. 36-j.n.o.

1965 PLYMOUTH Fury III, 2 portes, toit rigide, 8 automatique, comme neuve, accepterais échange, $1,900, 771-1445. 36-j.n.o.

1964 VOLKSWAGEN 1500 P.S. radio, chaufferette à gaz, 663-4895, soir. 36-266

1959 DODGE, V-8, automatique, très bon état, $165, 745-4925. 36-j.n.o.

DU TRANSPORT A PEU DE FRAIS
PONTIAC Laurentian 1962, 2 portes, 6 automatique, radio; en très bon état. Fini bleu et capitonnage assorti. Prix total $795. Plaques L-79061. 725-3101. 771-8695 après 9h. du soir. Demander H. Hector Fleury. 36-267

EPIC 1966, excellent état; 33,000 milles. 749-4676. 36-270

1962 FORD Galaxie V8, automatique, parfait état. $695. 749-7326. 36-267

PENIT MOTORS
VOTRE
CONCESSIONNAIRE
"RENAULT"
Vente et service
214-218, chemin de Montréal
745-1463 — 746-4609
36

MYERS
SIGNIFIE
GRANDE
AUBAINE
MYERS
MOTORS
ELGIN et CATHERINE
Chevrolet, Oldsmobile,
Cadillac
233-5653 233-8411
36



"Bah ! Après tout, voilà bien 600 ans que cet objet-là trainait !"

LA GALERIE DES MAISONS
TESSIER & TESSIER INC.
COURTIERS EN IMMEUBLES

GALERIE ST-JOSEPH — 771-5867
236, boul. St-Joseph, Hull

RUE NORMAND, 8 logis neuf, logis de 2 ch. à coucher, salle de lavage dans chaque app. Brique, chauffage eau chaude. Revenu mensuel $1,045. Situé près école, église et route allant à Ottawa. Excellent placement. Conditions avantageuses. Il faut le voir et en discuter pour l'apprécier. $77,000. Acompte $15,000. C. Tessier, 771-6372.

DUPLEX extérieur brique. Site commercial sur boul. St-Joseph, la rue la plus progressive de Hull. Très bon revenu. Devons vendre, apporter offre. Prix demandé. $15,000. Excellents termes. Michel Glazer, 771-5122.

VOUS CHERCHEZ un placement? Voyez ce que nous pouvons vous offrir rue Main, Aylmer. Magnifiques 6 logis et 4 logis adjacent. Complètement rénové. Extérieur brique. A l'arrière de ces bâtiments rue Charles, possibilité de deux duplex. A proximité de tout. Pour de plus amples renseignements, R. Barbeau, 777-8302.

PTE-GATINEAU. Un très joli bungalow en brique avec tapis mur à mur dans toutes les pièces. 3 ch. à coucher, salon 15 x 12. Demande $14,500. R. Déziel, 771-3380.

$500 COMPTANT achète ce duplex rue Chauveau. Prix $8,900. Vous vous logez pour $45 par mois capital, intérêts et taxes incluses. Mme P. Liberty, 771-2380.

GATINEAU, rue Glaude. 4 logis avec une petite maison de 2 ch. à coucher. Revenu mensuel de $270. Seulement $15,000. Idéal comme placement. Acompte $5,400 ou à refinancer. J. Laflamme, 771-5867.

GATINEAU, 1½ étage, 3 ch. à coucher, cuisine, salon, ch. de bains complète, salle de lavage, chauffage central. Beau terrain 60'x100'. Aubaine à $7,500. Acompte $1,500. R. Gavard, 777-6418.

RUE CORBEIL, joli bungalow en brique de 3 ch. à coucher. Près école et église. Seulement $14,000. R. Dalpé, 777-5167.

RUE ST-LAURENT, duplex, stuc, logis de 2 et 3 ch. à coucher. En excellent état. Seulement $11,500. Acompte $1,500. R. Sabourin, 771-5867.

RUE SHERBROOKE, maison 1½ étage, 3 chambres à coucher, salle à manger, très propre. Extérieur brique, chauffage central. Tapis mur à mur dans toutes les pièces. Inclus laveuse, sécheuse et poêle. Abri d'auto. Terrain joliment paysager. Près école et église. Il faut la visiter. C. Tessier, 771-6372.

GALERIE PTE-GATINEAU — 776-3186
141, boul. Gréber, Pte-Gatineau

PTE-GATINEAU, rue Michaud. Propriété 3 ch. à coucher, chauffage central, ch. de bains complète. Garage. Très propre. Il faut le voir. $12,000. 776-3186.

GATINEAU — Site résidentiel. Terrains avec égout, aqueduc, rue pavée. $2,500 chacun. Acompte $300. Réservez le vôtre maintenant. Y. Bonin, 776-3186.

GATINEAU, terrain 7.4 acres sur boul. Maloney en face Hôtel Ambassador. Pour fins commerciales ou résidentielles. Très bons termes d'achat disponibles. G. Tessier, 776-3186.

PERKINS SUR LE LAC. Choix de 7 magnifiques chalets neufs. Prix à partir de $6,500 à $13,500. Consultez-nous. 776-3186.

GALERIE LUCERNE — 684-5323
1, rue Belmont — Glenwood Shopping Plaza

RUE ST-ALEXANDRE, LIMBOUR. Vous vous devez de voir ce joli bungalow de construction récente. Extérieur brique, ch. à coucher principale de 15' x 13', grand salon avec foyer, salle à diner, salle de lavage. Sous-sol partiellement fini. Garage chauffé. Site exclusif — résidentiel. Réduit à $19,500. B. Séguin, 684-6022.

RUE COURT, AYLMER, 2 lots résidentiels de 60 x 120. Endroit xcellent pour constructino résidentielles. Tous les services. $2,500 chacun. B. Séguin, 684-6022.

GALERIE ST-ANDRE-AVELLIN — Tél. 180
32 Principale, St-André-Avellin

MONTPELLIER, RUE PRINCIPALE — Propriété comprenant épicerie-boucherie entièrement équipée plus logis de 4 ch. à coucher. Chauffage central. Demande $12,000. P. Aubry, tél. 180.

GALERIE MANIWAKI — 449-2881
55, boul. Desjardins, Maniwaki

RUE SCOTT, propriété 2 étages comprenant 5 pièces. Très propre à l'intérieur. Lot 50 x 75. Seulement $3,300. R. Hansen, 449-2881.

GRACEFIELD, ROUTE 11. Garage de réparations générales avec Service Esso. Entièrement équipé. En plus maison de 4 ch. à coucher, chauffage central. Excellent chiffre d'affaires. Terrain 185 x 190. Le tout en excellent état. Demande $45,000. Termes. O. Boisvenue, 463-2105, Gracefield.

VENEZ VOIR CES PROPRIETES A L'UNE DE NOS GALERIES (ouvertes de 9 à 9) OU RENSEIGNEZ-VOUS A CELLE LA PLUS PRES DE CHEZ VOUS

32-Qué.

RHEAU SEGUIN
IMMEUBLES — REALTOR
PRETS HYPOTHECAIRES
73 LAVAL, HULL — 771-7325

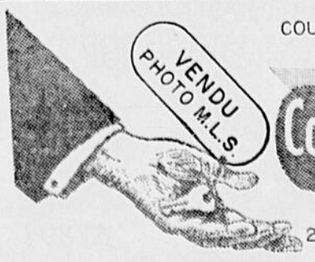
HULL, triplex de 1-2-2 c. à coucher, logis neufs. Très bons revenus. Faites un bon placement. R. Séguin, bur.: 771-7325 (8).

HULL, triplex de 2 ch. à coucher avec revenus de $205 par mois Très bien situé. Comptant à discuter. A. Dupuis (115).

RUE ARCHAMBAULT, Hull, voulez-vous devenir propriétiare avec votre grande famille? Si ous êtes habile dans les réparations, cette maison de 4 ch. à coucher est à vous pour moins de $6,500. Y. Duval, 684-4170 (156).

LIMBOUR, bungalow duplex de 3-2 ch. à cou. Chambre froide au sous-sol. Garage double avec fosse très pratique pour mécanicien. Très grand terrain. Aubaine $11,500. Mme J. Paradis, 684-6644 (107).

GATINEAU, bungalow-duplex, 2 ch. à cou. chacun, très grande cuisine. Construction récente. Entièrement paysager. Mme H. Carrier, 684-4453 (68-2). 32-Qué.



COURTIERS EN IMMEUBLES
REALTOR
Conrad Sigouin LTEE
26 St RAYMOND, Hull, Qué.
771-6266

$7,500.00 PRIX TOTAL, duplex 4 pièces par logis, terrain privé. Léger comptant. 123 St-Laurent. Val Chénier, 771-7697

POUR CONSTRUCTION DE VOTRE CHOIX, venez voir ces 4 acres de terrain sur Chemin Vanier — Prix total seulement $7,800.00 — Faites une offre, elle sera peut-être acceptée. Clément Giroux, 771-1101

A QUI LA CHANCE? Bungalow sur lot pour appartements au 40 Bourget. Réduit à $6,900.00 — Seulement $1,900.00 comptant — Premier arrivé, premier servi. Hector Marsolais, 777-3494

PARC DE LA MONTAGNE! Bungalow 4 ch. à coucher avec grand salon, terrain clôturé, nouvelle inscription à $15,900.00 — Pas cher. Jean Charbonneau, 771-2176 32-Qué.

TRUST GENERAL DU CANADA
IMMEUBLES — SERVICE M.L.S.
PRETS HYPOTHECAIRES
120, rue Principale, HULL — 771-3227

A 15 MILLES DE HULL — Ferme de 30 acres comportant une grande maison, en très bon état. Prix $13,300.00. Roger Lauzon, 771-8036.

INTERIEUR DE LUXE BOUL. GAMELIN — Quatre chambres, salon avec foyer, salle à manger, salle familiale avec foyer. Garage. Benoit Barrette, 684-6362.

DUPLEX RENOVE A 221, RUE CHAMPLAIN — Chaque logis comporte 3 chambres à coucher. Intérieur très propre. Roger Lauzon, 771-8036. 32-Qué.

Achetez à cette enseigne

LA VENTE DE ST-VALENTIN SE CONTINUE

GRATIS
- Essence pour 1,000 milles
- Essence pour 100 milles pour toute offre de votre part non acceptée.
- Garantie 100% sur voitures de plus de $1,000.

735A 1967 PONTIAC Laurentian, 4 portes, V-8, radio, transmission automatique, servo-direction. Fini bleu marine avec intérieur bleu assorti. Encore sur la garantie de 50,000 milles. Des économies extraordinaires des prix d'autos neuves. Pl. 8321 **$2543**

654A 1963 CHEVROLET, 4 portes, radio, transmission automatique, fini vert lierre avec intérieur assorti. Pl. 17933A **$1099**

SURGENOR

Le dépositaire aux grandes aubaines à "petits profits"

RUE ALBERT
(vis-à-vis Colonial Coach)
235-4371 — 235-3321

Le code d'éthique auquel est lié chacun des membres de FADO

1. Description Honnête

La description de tout véhicule doit être précise et véridique.

2. Annonce Honnête

Tous les véhicules annoncés doivent être disponibles pour la vente dès que l'annonce est publiée, ou être remplacés par une facture de vente "bona fide" portant une date suivant la mise en circulation de l'exemplaire de l'annonce.

3. Prix Honnête

Le prix annoncé doit être le prix total au comptant du véhicule en plus de la licence et des taxes locales, s'il y en a. Lorsque l'acompte est mentionné, il devra être le montant total payable par l'acheteur, sur livraison, en plus de la licence et des taxes, s'il y en a.

4. Vente Honnête

A chaque acheteur possible, on devra décrire l'auto de façon tout à fait exacte et donner une réponse complète à toutes ses questions (si toutefois l'information est disponible).

5. Garantie Honnête

La Garantie du distributeur (quand elle est émise) doit être bien expliquée à tout acheteur de véhicule. On demandera à l'acheteur de lire la garantie et de prendre connaissance des bénéfices auxquels il a droit et des restrictions qui y sont attachées.

LE ROI DE LA PONTIAC VOUS OFFRE CES AUBAINES

1966 PONTIAC Parisienne, 4 portes, toit rigide, V-8, automatique, servo-direction et servo-freins, radio. Plaques: 43599A. Fini turquoise avec intérieur assorti **$2395**

1966 PONTIAC Strato-Chief, sedan 2 portes, transmission régulière. Fini turquoise avec intérieur assorti. Plaques: 562536 **$1695**

1965 PONTIAC Strato Chief, sedan 2 portes, transmission régulière. Fini bleu azur avec intérieur assorti. No de série: 575311001683 **$1495**

1964 OLDSMOBILE Dynamic 88, 2 portes, toit rigide, automatique, servo-direction et servo-freins, radio. Plaques: 27994A. Fini ivoire avec intérieur contrastant. **$1745**

1965 MERCURY Montclair, sedan, V-8, automatique, servo-direction et servo-freins, radio. Fini bleu brume avec intérieur assorti. Pl. 8635A **$2145**

TURPIN

PONTIAC-BUICK LTD.

1666, ave Carling
angle Clyde

728-1901

MILT HURD MOTORS SPECIAL DE COMPACTES

1965 RENAULT Caravelle, automatique, radio, 2 toits, pneus à flancs blancs avec couvre-roues, bleu pâle avec capitonnage en cuir noir. No de stock 6814B.

1966 SUNBEAM I.M.P., 2 portes. Couleur rouge, intérieur assorti. En parfait état. Plaques: L31999.

MILT HURD MOTORS

"Votre concessionnaire Rambler le plus longuement établi"

895, boul. St-Laurent
745-9116

Automobiles à vendre ... (36)

1961 FALCON familiale, bon état, $195. 777-9027. 36-j.n.o.

1963 CORVAIR, 6, ordinaire, $195, bon état. 777-9027. 36-j.n.o.

1957 VOLKSWAGEN, $195. 41 Brébeuf. 771-4976. 36-j.n.o.

1967 CHRYSLER New Yorker, 2 portes, toit rigide, moteur 440, équipée, intérieur or, extérieur brun. $3,995. Denis et Vince Neufs et Usagées, 745-4925. 36-j.n.o.

1964 FORD, Econoline, fourgon, équipement à grand rendement, en bon état, Pl. d'Ontario X31065. $995. Reuben's, 598 Rideau. 36-265

CHEVROLET 1957, bon état, $225. 771-6715 entre 6 et 9 soir. 36-268

CADILLAC 1964, tout équipée, toit rigide, 731-9600. 36-272

1963 PONTIAC Parisienne, 2 portes, toit rigide, 283 V-8, radio, il faut la voir. Pl. L58673. $1,195, Reuben's, 598 Rideau. 36-265

1961 BUICK, compacte, 4 portes, sedan, V-8, automatique, radio, l'auto rêvée d'une femme. Pl. 24985N, $795. Reuben's, 598 Rideau. 36-265

PONTIAC 1965 4 portes sedan, automatique, V8, radio. 749-0878; soir 777-4518. 36-267

Amiot AUTOMOBILES LTEE

Votre dépositaire American Motors

Nous nous faisons un devoir de présenter les autos usagées les plus en ordre de la région

Voici quelques exemples !

1964 FALCON familiale, 6 cylindres, automatique, radio, bleu avec intérieur assorti.

1963 VOLKSWAGEN, blanc avec intérieur rouge. Très bonne condition.

1962 CHEVY II sedan, 6 cyl. automatique, radio, rouge avec intérieur rouge. Parfait état.

683, boul. St-Joseph, Hull — 776-3136

36

SOYEZ JUSTE POUR VOUS-MEME

N'achetez pas une voiture n'importe où avant d'obtenir une offre d'aubaine de

BEDARD

AUTOMOBILES

1965 METEOR, 2 portes, toit rigide, V-8, automatique, servo-direction, servo-freins, radio. Fini gris avec intérieur rouge assorti. No de stock 56A.

1963 PONTIAC 4 portes, toit rigide, V-8 automatique, servo-direction, servo-freins, radio. Fini turquoise avec intérieur assorti. Stock 46A.

1966 FORD XL, V-8, 390, automatique, servo-direction, servo-freins, radio. Fini bleu avec intérieur assorti. Stock 74A.

BEDARD

AUTOMOBILES LTEE

Votre concessionnaire autorisé RENAULT

"Le concessionnaire Renault le plus prospère en ville"

424, ch. Richmond

725-2061

36

Automobiles à vendre ... (36)

UN ACOMPTE de $10 achète toute auto chez Maurice Motors, 991 Wellington, 725-2389. 36-

1960 CHEVROLET, automatique, 6, bon état. $115. 233-3089. 36-269

FORD 1965 Custom sedan, 23,000 milles. 352 po. cubes; $1,950. 235-8378. 36-268

1962 OLDSMOBILE 88, 4 portes, toute équipée. 777-6071. 36-268

1964 PLYMOUTH Fury II, V-8, automatique, excellent état, 663-6666. 36-268

1962 FORD Fairlane, 6, manuelle, bon état, 105 boulevard St-Joseph, 771-9287. 36-268

JACQUOT MOTORS LTD.
725-2051

1965 OLDSMOBILE Delta 88, noir avec intérieur assorti, radio, servo-freins, servo-direction, no de stock C2, 1964 Chevrolet Biscayne, no de stock 618A, 1963 Ford Futura, décapotable, 4 vitesses au plancher, radio, très propre, plaque X65788. 1964 Acadian Beaumont décapotable, radio, no de stock 644A. Land Rover avec chasse-neige. No de stock 42A. Echanges acceptés. Faites-nous une offre. Choix de plusieurs modèles. Demandez M. Lionel Drolet. 36-267

AUTO FAMILIALE IDEALE

FORD 1966, familiale, 4 portes, V-8, automatique, servo-direction, servo-freins, radio, pneus à flancs blancs, enjoliveurs de roues pleine grandeur. Fini bleu pâle, capitonnage assorti. Cette familiale est en parfait état. Termes bancaires disponibles. Pl. 687-2413. 725-3103; 771-8695 après 9h. Demander M. Hector Fleury. 36-267

Pour une auto usagée de qualité voyez

NEPEAN MOTORS

70, ch. de Richmond
725-1057

36

CARLING MOTORS

1966 VOLKSWAGEN 1300, vert pâle. Porte-skis. 3C8084 **$1395**

1966 VOLKSWAGEN 1300, bleu. Intérieur en similicuir gris. 43926N **$1495**

Votre concessionnaire autorisé Volvo, Triumph, Mercedes-Benz

845, ave CARLING — 236-7191

36

N'ACHETEZ PAS

avant d'avoir vu

PARKWAY-CHRYSLER PLYMOUTH-VALIANT

L'ENDROIT PAR EXCELLENCE

1047, CH. RICHMOND

729 5121 729 5121

36

CYRVILLE

CHRYSLER-DODGE Ltd

900, boul. ST-LAURENT
angle ch. McArthur

745-7051

Choix complet d'autos neuves et d'occasion garanties

36

MORTON MOTORS

1964 PONTIAC décapotable, V8, automatique, servo-direction, servo-freins. 33,000 milles. Excellent état.

452, rue RIDEAU
(près Chapel)
237-2442

36

AUBAINES chez le "ROI DES PONTIAC"

1965 BUICK Wildcat, 2 portes, toit rigide, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio. Fini tan avec intérieur assorti. Pl.: L39748 **$2665**

TURPIN

PONTIAC-BUICK LTD.

1666, ave Carling
angle Clyde

36

2 – 1966 – 2 CHRYSLER WINDSOR

4 portes, toit rigide, sièges baquet, console au plancher, servo-freins, servo-direction, radio. Pneus à flanc blanc, enjoliveurs. Première: fini bleu avec intérieur bleu. Deuxième: couleur turquoise avec intérieur blanc. Faites votre choix! **$2895**

Gordon Johnson

MOTOR SALES LTD.

1159, rue Bank
(angle Belmont)
237-2450

36

Automobiles à vendre ... (36)

1962 FORD, 6, manuelle, 43,000 milles, un proprio, parfait état, 60 jours de garantie, $695, 745-4925. 36-j.n.o.

1962 CORVAIR, $295. 41 Brébeuf. 771-4976. 36-j.n.o.

VALIANT 1960 familiale, $295. 771-4976. 36-j.n.o.

VOLKSWAGEN modèle "Fast Back 1600", radio, chaufferette à gaz, a servi pour démonstration, garantie d'auto neuve, $1895. Lalande Volkswagen, 599 boul. St-Joseph, 771-0805. 36-j.n.o.

CITROEN DS 21, Pallas, 1966, 19,000 milles, 777-4329, jour; 776-2498, soir. 36-265

1963 SIMCA, très bon état, 663-6810. 36-265

1965 FALCON Futura, 2 portes, toit rigide, moteur V-8, 289, automatique, radio, servo-direction, sièges baquets, pneus à flancs blancs, 26,000 milles, très propre, $1,695. Pl. 104698. Reuben's, 598 Rideau. 36-265

AUBAINE, 1961 Chevrolet, propre, 6, ordinaire, $295. 771-1445. 36-j.n.o.

1962 ENVOY, $275; 1961 Pontiac, $395; 1961 Anglia, $125; 1963 Studebaker, familiale, 6, automatique, $250. 41 Brébeuf, 771-4976. 36-j.n.o.

1961 CORVAIR, familiale, automatique, $175; 1964 Skoda, décapotable, $250; 1963 Ford, 6 cylindres, transmission au plancher, $350; Anglia 1960, $225; 1961 Chrysler Saratoga, bon état, $650. 50 Brébeuf, Hull. 776-4115. 36-j.n.o.

1961 CHEVROLET, 6, automatique, $495, 771-4976. 36-j.n.o.

1965 FORD Country, sedan, familiale, 10 places, V-8, automatique, radio, servo-direction, servo-freins, monte-charge hydraulique, porte-bagages, air climatisé, Pl. d'Ontario, X31067. $1,995, Reuben's, 598 Rideau. 36-265

1960 PONTIAC Laurentian, 8, automatique, 1 proprio, $400. 771-1445. 36-j.n.o.

1960 CHEVROLET, 6, automatique, $195. 771-1445. 230 Kent. 36-j.n.o.

1962 ACADIAN, 6, automatique, $525. 771-4976. 41 Brébeuf. 36-j.n.o.

1962 MERCURY COMET, 6 cylindres, automatique, bon état. $400. 777-8711. 36-267

1962 COMET, très propre, bon état, $400. 8 Champlain, Ottawa, app. 2. 749-0607. 36-267

Roulottes à vendre (36A)

BELLEVUE "TRAILER PARK"

ROULOTTES, maisons mobiles, "Rambler", "Pyramid", accessoires. Orléans, 824-1497. 36A j.n.o.

Divers à vendre ..... (37)

ACHETONS, vendons, meubles usagés, 255 St-André, Gatineau, 663-7119. 37-272

APPAREIL photographique Polaroid modèle 180, comme neuf, a coûté $235, vendrais $140, 825-2407. 37-266

AUTO-NEIGE Alouette 1968, comme neuve. $750. 771-6786. 37-270

ALMATEX — Achetez au prix de gros tout ce dont vous avez besoin en fait de peinture. Nous vendons la série complète de Latex super satiné, la peinture semi-lustrée, les vernis et la peinture pour l'extérieur. Laurentian Trading Post, 1952, rue Bank, tél.: 733-1572. 37-A.N.

A GRATTON INC., 205 Notre-Dame, Hull. Machines à laver remises à point. $29.95 à $49.95. Réparations de toutes marques de lessiveuses; estimations gratuites. 771-3653; le soir 777-2234. 37-A.N.

AMPLIFICATEUR Imperal, basse "Hoffner". 663-2958. 37-265

AMPLIFICATEUR avec guitare électrique. 44 Delanaudière, Hull. — 777-2519. 37-267

AUTO-NEIGE 1967, bon état. 771-4628. 37-270

A VENDRE, "Bar-Joist", longueurs variées; .75 le pied de long. 771-6247, F. Thibault. 63 St-Florent, Hull. 37-j.n.o.

Economisez chez Cohen

BOIS DE toutes dimensions, tuiles de plancher, 5 cents chacune, cuisinière Moffat $49.95. Réfrigérateurs. Fourniture de plomberie. Nourrice, $2 chacune. Fixtures fluorescentes, $5 chacune. Machine à écrire de bureau $49.95. Solives, cornière, poutres d'acier toutes les dimensions, à mi-prix. Venez fureter chez Cohen & Cohen Ltd., 1963 chemin Merivale. 37-j.n.o.

BOURSES et porte-monnaie en cuir importés directement du Mexique. A prix spécial au Tijuana Gift Shop, 451 chemin McArthur, ouvert seulement de 4h. p.m. à 10 p.m. 37-271

BOIS et matériaux de construction de toutes sortes. F. Thibault Ltée. 771-6247. 37-j.n.o.

2 COFFRES de cèdre, faits à la main, $70 chacun. 116, boul. Sacré-Coeur, Hull, entre 7 et 9h. 37-265

COMMODES, armoires à liqueur, bibliothèques, très raisonnable, 745-7360. 37-265

3 CHAMBRES meublées comptant un ameublement de chambre à coucher de style provincial français, un ameublement de salle de jeux de style scandinave et un magnifique ameulement de salle à manger avec tous les accessoires. Termes faciles à $425. — 749-5975. 37-j.n.o.

CARABINE 30-30, Marlin, télescope, neuve, $125. 62A Amherst, Hull. 37-265

CHESTERFIELD 3 morceaux, bon état. 749-9811 après 4h. 37-267

CARROSSE "Lloyd", excellent état, valeur $80. Sacrifice pour $45. 235-0618. 37-268

CABINET à liqueur, stéréo "Télé-funken", 2 poêles électriques, friteuse, cuisson à vapeur, "hot plate", 771-9692. 37-268

CONGELATEUR Continental, vertical. 86 Rouville, Wrightville. 37-267

CHAISES roulantes pliantes commodes; chaises pour arthritiques, à louer ou à vendre. Bamford Regis Ltd., 233-4110. 37-A.N.

ECLAIRAGE fluorescent, très bon état, unités à 2 tubes, tant qu'il y en aura. $5.00 chacun. Cohen & Cohen Ltd., 1963, chemin Merivale. 37-j.n.o.

EQUIPEMENTS pour boucherie, restaurant, épicerie, prix d'aubaine. Termes. 776-2193. 37-270

Divers à vendre ..... (37)

FOURNAISE à gaz, système central avec accessoires, $150. 663-2863. 37-268

2 FOURNAISES à l'huile avec équipement. 776-3217. 37-267

FIXTURES fluorescentes, très bon état, 2 tubes, tant qu'il y en aura, $5.00 chacun. Cohen & Cohen Ltd., 1963 ch. Merivale. 37-j.n.o.

FOURNAISE à l'huile, à vendre, échanger, réparations. 777-1893. 37-285

Bottes en loup marin

GRANDE vente, véritable loup marin, hommes, femmes, 777-7598, soir. 37-

GRILLE-PAIN automatiques, 2 et 4 sections. $6.98 et $9.95. Garantie d'un an. Service Dept. Ltd. 233 Besserer, Ottawa 37-267

LESSIVEUSE et sécheuse automatiques, parfait état. 777-2564. 37-270

300 LITS, 54 pouces largeur, boîte, matelas, têtes de lit et pattes, $45 complet. 355, ch. de Montréal — 745-1043; livraison 1 fois par semaine. 37-273

LESSIVEUSE presque neuve, $40. Bon sommier $10. Table de téléphone $8. 771-4923. 37-267

MACHINE A COUDRE Singer, complètement automatique, fait boutonnières, broderie, etc.; reprise de finance, valeur régulière $249.50; solde au complet $92.30. Termes faciles. 235-7900 jour ou soir. 37-A.N.

MACHINE à coudre portative Singer. Très bon état. 771-1046. 37-266

MACHINES à écrire et à additionner. Librairie Montpetit Ltée. 776-3141. 771-3235. 37-j.n.o.

MACHINE à écrire Remington Rand 17, bon état, meilleure offre. — 776-1304 après 5h. 37-267

MOBILIER de salon, de cuisine, lampes, grande bassinette avec matelas "baby-tenda". 771-9922. 37-268

MANTEAU, ¾, rat musqué, manteau court mouton Perse gris, 14 ans, très raisonnable, 746-0854, avant 4 heures. 37-265

MOTO SKI

4 MODELES dont le Cadet, Capri, Zéphir avec moteur de 297 c.c. J.L.O. et Hirth 300 et 375 c.c. ainsi que le Zéphir M. S. 18. Aucun dépôt nécessaire, 36 mois pour payer. Choix d'autos-neige usagées. Migneault & Frères, 218 Jacques-Cartier, Quincaillerie Gatineau, 663-2043; soir, 663-5885. 37-270

PATINS de fantaisie, $3, skis d'enfants, 236-5157. 37-266

PERRUQUE en cheveux humains, brun foncé, a coûté $300, vendrais à $75, 825-2407. 37-266

PIANOS, plus de $100 de réduction, sur pianos neufs aussi reconditionnés pour toutes les bourses. L. Paquette, 61 Wellington, Hull, 771-2452. 37-J.N.O.

PIANOS, vente 15e anniversaire. Rabais de 10% sur piano Mason & Risch, Mozart Classic, Bell, etc. Ken Parisien, piano Ltée, 1099, boul. St-Laurent. 745-7071. 37-j.n.o.

REPARATION d'appareils électriques de tous genres, 90 Eddy, Hull. 37-267

REMBOURRAGE. Commandez maintenant pour spéciaux de février. Estimation gratuite, choix de tissus, travail garanti. Cadieux et Titley, 217 Chemin Montréal, 745-1230. Ouvert le soir de 7-9. 37-an

REPRISE DE FINANCE, machine à coudre Zig Zag automatique, fait boutonnières, pose boutons, points de fantaisie, etc., solde au complet $61.65; termes faciles. 235-7900, jour ou soir. 37-A.N.

RADIO-PHONO combiné, modèle console automatique à 3 vitesses. En parfait état. 746-8726. 37-267

SECHEUSE à linge, au gaz. 771-0860. 37-267

SKI-DOO Bombardier 1964, très bon état, $275. 771-6401. 37-270

SKIROULE, démonstrateur 1968 à vendre; autres modèles neufs, prix réduit. Centre Skiroule, 384, boul. Taché. 777-6786. 37-270

TABLEAUX à l'huile à vendre. — 777-3063 après 6h. 37-270

TELEVISEURS, magnétophones, stereo Hi-Fi, à louer. Toutes les dimensions et tous les modèles. — Téléviseurs disponibles. Bas taux. Eastway TV Rentals. 749-2261. 37-

TOUT EST FOURNI pour meubler 3 pièces, salon, chambre à coucher, cuisine à prix très spécial. Meubles Landriault, 273 ch. de Montréal, Eastview, 745-2145. Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h.

TELEVISEUR Silvertone, 21 pouces, très bon état. 745-1286. 37-268

VETEMENTS en bon état. Il faut tout vendre. 277, rue Rideau. Midi à 5h. 37-265

MAINTENANT EN VIGUEUR PRIX SPECIAL DE LA SAISON SUR

SKI-DOO 1968 BOMBARDIER

Super Olympique et électrique et Super 370

VENEZ ET... "FAITES UNE OFFRE"

OTTAWA MOTOR SPORT

(Retail Ltd.)

1341, rue Wellington
Ottawa — 722-6507

HULL MOTOR SPORT

Ltd.

Hull — 771-3274
(ouvert tous les jours jusqu'à 9h. p.m.)

37

Occasions d'affaires ... (37A)

MAGASIN GENERAL (sans marchandise) établi depuis 40 ans, complètement équipé, 4 comptoirs réfrigérateurs, département complet de viande, 2 chambres froides (walking coolers), 2 balances, machine à envelopper "celo", machine à additionner; chiffre d'affaires $150,000 par année. Perkins Qué. 14 milles de Hull. Pour plus amples renseignements, téléphoner, jour: 235-9626; soir: 745-2516. 37A-270

Le quartier général pour les voitures d'occasion revisées Esso

1966 METEOR Montcalm, familiale. No de stock 510A **$2295**

1964 VOLKSWAGEN, fourgon. No de stock R425B **$595**

1964 CHEVROLET Biscayne, sedan 6 automatique, radio. No de stock 368A **$1395**

1964 FAIRLANE, familiale, 6 cyl. No de stock 374A **$1195**

1967 METEOR sedan, 4 portes, série Rideau 6, automatique, servo-direction, servo-freins, radio. Stock 531A **$2295**

MacKENZIE

MERCURY SALES LTD.

Falcon, Comet, Cougar, Meteor, Mercury, Lincoln

1377, ch. Richmond
829-2120

MYERS SIGNIFIE GRANDE AUBAINE

1964 PONTIAC Parisienne, quatre portes, toit rigide, automatique, radio, servo-direction, servo-freins. Plaques no 56831 **$1387**

1967 CAMARO 2 portes, toit rigide, automatique, radio. Plaques 8363A **$2989**

MYERS MOTORS

ELGIN et CATHERINE

Chevrolet, Oldsmobile, Cadillac

233-5653 233-8411

GRANDE OFFENSIVE !

Nous avons une véritable offensive en marche de modèles 1965 et 1966. Choix de plusieurs autos de qualité, sedans, toits rigides, Plymouth, Chrysler, Acadian, Comet, nous les avons toutes.

VOICI UN EXEMPLE:

1965 DODGE 440, 4 portes, sedan, vert foncé, transmission automatique, radio. Une voiture d'un seul propriétaire en excellent état. Plaques 42243E. Etiquetée à seulement **$1499**

- FINANCEMENT DISPONIBLE

CAPITAL

DODGE CHRYSLER

1554 CARLING
729-3116

AUBAINES DE FEVRIER

DE CHEZ

CAMPBELL

1967 GALAXIE 500, sedan 4 portes, V-8, automatique, radio, servo-direction, pneus à flancs blancs couvre-roues, balance de 50,000 milles. Pl. 42454A. **$2895**

1965 FORD Country Squire, V-8 automatique, radio, servo-direction, pneus à flancs blancs, couvre-roues, entièrement revisée et garantie. Pl. X313318 **$1995**

1965 GALAXIE XL, toit rigide 2 portes, 390 p.c., V-8, 4 vitesses au plancher, radio, servo-direction, servo-freins, soigneusement revisée et garantie. 41915A. **$1895**

1965 FAIRLANE 500 familiale, 6 cyl., automatique, radio, auto privée qui a peu roulé. Pl. X31307 **$1495**

1965 FALCON, 2 portes, 6 cyl., transmission ordinaire, moyen de transport économique et fiable. Revisée et garantie. Pl. 41923A. **$1095**

1961 PONTIAC, décapotable, V-8, automatique, radio. Telle quelle. Une aubaine. Pl. 69500K **$795**

CAMPBELL

votre dépositaire Ford, Falcon, Fairlane, Galaxie depuis 47 ans

265, ave Laurier-Ouest
232-9445-6 232-9447-8

"CARSVILLE" PRESENTE

CES MAGNIFIQUES

AUTOS

1967 OLDSMOBILE F-88, toit rigide, servos, fini or de Sierra. Pl. L43908. **$3381**

1966 PONTIAC Strato Chief, sedan, automatique, radio. Pl. L85065 **$1991**

1965 BUICK Wildcat, sedan, noir toxedo, capitonnage platine. Pl. 21074A. **$2483**

1965 VIVA de luxe 2 portes, 4 vitesses, sièges baquets, Pl. L54398 **$1195**

1964 CHEVELLE, décapotable, 6 cyl., automatique et radio. Pl. 49421. **$1893**

1964 CHEVROLET, familiale 4 portes, 6 cyl., transmission ordinaire. Pl. X24188 **$1491**

"APPELEZ LE CENTRE PONTIAC LA OU ÇA BOUGE !"

733-4050

JIM TUBMAN PONTIAC

1770, rue BANK

SPÉCIAUX du gros "B"

Cette semaine seulement

1967 CHRYSLER Newport, deux portes, toit rigide, tout équipée. Pl. 33765A SPECIAL **$3395**

1964 MERCEDES Benz, autobus, idéal pour commission scolaire. Spécial à **$1995**

Voyez ces voitures ... et plusieurs autres

chez

BÉLISLE

444, ch. Montréal

Votre concessionnaire autorisé Chevrolet et Oldsmobile

749-5941
749-5948

AUTOS USAGEES "OK"

TOUT COMME DES NEUVES !

1966 CHEVROLET Biscayne, familiale 4 portes, automatique, porte-bagages chrome, marron capitonnage assorti. No de stock 680041 **$2395**

Demandez George Durocher

1966 FORD Galaxie 500 XL, décapotable, moteur 428 po. c., transmission 4 vitesses, radio, servo-direction, servo-freins, bleu avec toit et intérieur blanc. Stock 10891 **$2795**

Demandez Roy Delorme

1965 CHEVROLET Impala, toit rigide 2 portes, automatique, radio, servo-direction, servo-freins, pneus à flancs blancs couvre-roues, bleu argent, capitonnage assorti. Stock 11971 **$2295**

Demandez Ellard Howard

1964 CHEVROLET Impala, toit rigide 2 portes, 6 cyl., automatique, radio, rouge avec toit blanc et capitonnage rouge. Stock 12211 **$1695**

Demandez Ubald Bélanger

LES RESIDANTS DE L'ONTARIO NE PAIENT PAS LA TAXE DE VENTE DU QUEBEC

GUEST

MOTORS 1964 LTD.

Chevrolet — Oldsmobile

72, rue Leduc, Hull, Qué.

777-2732

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Occasions d'affaires ... (37A)

DISTRIBUTEUR et dépositaire demandés, produit révolutionnaire déjà lancé. Faites parvenir vos qualifications en écrivant à case 221 LE DROIT. 37A-j.n.o.

Animaux ..... (40)

CHIOTS BEAGLE 7 semaines,, pure race, $50. 224-3589. 40-270

FUMIER à donner. S'adresser Leo's Live Stock, route 31, Greenly, Ont. 40-278

DES HEREFORD enregistrés, taureau d'une année, élevé, génisse. 663-5798. 40-265

Argent disponible ..... (42)

ONTARIO — Argent disponible en 1ères et 2es hypothèques. $1,600 et plus: service rapide; termes de 5, 10 ans et plus. Besco Agency Ltd., courtier en hypothèques, par O. Lamoureux, 428 Rideau, chambre 100. 235-9125; le soir, 745-2701. 42-A.N.

REPRESENTONS compagnies et prêteurs particuliers pour tous genres de prêts hypothecaires. Service rapide et efficace. Sarra Bournet Ltée, courtier, realtor. 771-7356. 42-an.

POUR ACHETER, construire ou refinancer votre commerce ou votre résidence. Intérêt de 8¼ et de 8½. Immeubles Jacques Ltée, 777-3860. 42-j.n.o.

ARGENT disponible, 1er et 2e hypothèque. Local et rural. Taux convenables. Atlas Investment, 729-8511. 42-279

QUEBEC — Argent disponible en 1ères et 2es hypothèques. $1,600 et plus; service rapide; termes de 5, 10 ans et plus. M. Desjarlais, courtier en prêts, 206 Principale, 771-1431; 777-8054. 42-A.N.

ARGENT A PRETER
sur tout genre de propriétés
TESSIER & TESSIER INC.
courtiers
représentants exclusifs de la
CROWN LIFE INSURANCE CO.
pour l'ouest du Québec
M. Parent, représentant
236, boul. St-Joseph, Hull
771-5867
42

Personnel ..... (44)

SHAMPOOING de tapis à votre foyer, demandez une estimation gratuite en composant 745-7545. 44-266

HONORE de la confiance que lui accordent ses clients, annonceurs et lecteurs, LE DROIT prend toutes les précautions possibles pour les protéger contre toute publicité susceptible de les induire en erreur. S'il arrivait qu'un lecteur découvre une situation équivoque, il est prié d'en avertir sans tarder le directeur de notre service de publicité en téléphonant à 237-3050 ansi que le Better Business Bureau, 186, rue Bank, Ottawa, 233-1191. 44

MAUVAISE ODEUR, moisissure, fumée, détruites à jamais; domestique ou commerciale. 777-0623. 44-j.n.o.

SI VOUS SOUFFREZ d'asthme, bronchite, fièvre des foins, sinusite, etc., soulagement immédiat garanti. Appelez immédiatement: 777-0623. 44-j.n.o.

VETEMENTS et meubles mis au rancart, instamment requis par l'Ottawa Neighbourhood Services, pour fournir travail et entraînement aux personnes handicapées. Téléphonez 728-3737 et notre camion ira les cueillir. 44-A.N.

JOUISSEZ de la vie. Laissez-nous prendre soin de cette tâche. — Classic Cleaner and Launderer, Ottawa-Hull; 8 magasins. 728-4679 44-j.n.o.

PARIS MONTMARTRE STUDIO
INVITE les hommes d'affaires à venir se détendre dans une atmosphère moderne hygiénique. — Bain sauna, etc.; un mille du pont Macdonald-Cartier. 776-3332. 44-278

APPRENEZ la danse de votre choix, cours complet, seulement $8 pour 6 semaines, aucun contrat à signer, temps limité. 232-8154. 44-276

JOLIE maison de convalescence sur Rideau surplombant la rivière. Meilleurs soins, garde-malade en devoir 24 heures, bons repas, bonne surveillance, esprit sympathique pour personnes âgées, 233-1617. 44-268

DESSINATEUR architectural et de graphiques disponible le soir et fins de semaine, 771-7660. 44-268

Professionnels ..... (46)

DR JACQUES PROULX, chirurgien-dentiste. Soir 6h.30 à 7h.30. 214, boul. St-Joseph, 777-5602 46 A.N.

Cours privés ..... (47)

Nouvelles mathématiques
COURS PRIVES, jusqu'en 10e année pour Ontario, et 9e pour le Québec, autres matières sur demande, 777-9232. 47-265

HAUT FONCTIONNAIRE retraité donne cours privés, anglais, français, conversation, correspondance, annonces et administration. Equipement et dernières méthodes audiovisuelles. 749-7145. 47-266

AUGMENTEZ vos chances. Cours privés, anglais, français, 749-7145. 47-266

Ecoles de langues ..... (47A)

DEVENEZ bilingue en 10 semaines, cours de groupe ou privé; audio-visuel et autres méthodes. Ecole des Langues Modernes, 331 ouest rue Somersea, 235-5944. 47A-j.n.o.

Fleuristes ..... (55)

FINE'S FLOWERS LIMITED
DISPOSE MAINTENANT DE 5 MAGASINS
232, RUE BANK — 236-0801
2216, AVE CARLING — 722-4241
PROM. RIVERSIDE — 822-1743
BELLS CORNERS rte 15, 828-5146
CENTRE D'EMPLETTES ST-LAURENT — 745-9491
55

Avis légaux ..... (53)

SOUMISSIONS

Soumissions scellées pour une rallonge à l'école Glaude d'Eastview, qui consiste de trois classes, gymnase double, art industriel, art domestique, bibliothèque et services, seront reçues par le soussigné lundi le 19 février 1968 à 5 h. p.m.

Les plans et devis peuvent être obtenus au bureau des architectes, Leblanc & Marrin Associées, M.R.A.I.C., 10018, ave Fisher, Ottawa, Ontario, sur réception d'un chèque certifié de $100.00 qui sera retourné 7 jours de la date fixée.

Un bon de soumission au montant de $25,000.00 en faveur de la Commission scolaire séparée d'Eastview devra accompagner les soumissions.

Le soumissionnaire agréé devra produire un bon d'exécution de 100%, aussi un bon de paiement de 50% pour main-d'oeuvre et matériaux.

Les soumissions de sous-traitants en mécanique et électricité seront reçues au bureau des Soumissions Déposées d'Ottawa, Ontario, le 16 février à 3 h. p.m. La plus basse soumission ou aucune autre ne sera nécessairement acceptée.

G. Métivier, Sec.-trés. et Administrateur.
Commission Scolaire Séparée
260 Lévis,
Eastview, Ontario.

Université d'Ottawa
550, rue Cumberland,
Ottawa (Ontario).

Soumissions pour
1 — Vaporisation des ormes contre le champignon de l'orme.
2 — Elagage des arbres et pose de câbles tuteurs.

Des soumissions sous plis cachetés, dans des enveloppes fournies à ces fins et portant bien en mention la nature de leur contenu, seront reçues par Monsieur Normand Berthiaume, ingénieur prof. Directeur des Services de l'Entretien a/s de D. W. Graham & Associates, Ltd., 1547, rue Chatelain, Ottawa 3e (Ontario), jusqu'à 12 hsures (midi), le mardi 13 février 1968.

On pourra se procurer les documents de soumission en s'adressant à D. W. Graham & Associates, Ltd., 1547, avenue Chatelain, Ottawa 3e (Ontario).

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ou toute autre soumission.

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED

PROJET: décoration intérieure de 100 LPM, BFC, Uplands, Ont.
Dossier: U6-14

DES SOUMISSIONS CACHETEES, clairement libellées quant à leur contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 h. 00 p.m., H.N.E.

LE MARDI, 27 février 1968

On peut examiner les cahiers des charges et les bodereaux de soumissions aux Associations de construction de Kingston, Ottawa, Toronto et de la filiale de la DCL à Toronto et seuls les entrepreneurs généraux peuvent les obtenir du Service des bleus de la DCL, Ottawa, à l'adresse ci-dessous, moyennant un dépôt de $25.00 payable à la Defence Construction (1951) Limited.

Le dépôt de garantie tel que mentionné dans les documents de soumission doit accompagner les soumissions.

N. J. Smith, secrétaire,
6e étage, édifice Kenson,
225, rue Metcalfe,
OTTAWA 4, Ontario.

VILLE D'OTTAWA
DEPARTEMENT DE LA TRESORERIE
SERVICE DES ACHATS
"Service alimentaire — Mooney's Bay"
"Concession de cantine — plage du parc Brewer"
"Concession de cantine — parc Brantford"
"Service alimentaire — plage et parc de Britannia"

Des soumissions cachetées, adressées au président et aux membres du Bureau des commissaires, hôtel de ville, Ottawa, et libellées "Soumission pour le service alimentaire de Mooney's Bay", ou selon le cas, seront reçues par son secrétaire jusqu'à 11 h. 00 A.M. H.N.E., le mardi, 13 février 1968.

On peut obtenir les bordereaux de soumission et les renseignements pertinents du Bureau du coordonnateur des achats, Département de la trésorerie, 111, promenade Sussex, Ottawa, Ontario.

La ville ne s'engage pas à accepter la plus haute ou toute autre soumission et, en particulier, si elle ne recevait qu'une seule soumission, la ville se réserve le droit de la refuser.

A.T. HASTEY,
greffier,
le 1er février 1968.

Remerciements ..... (59)

CHARLEBOIS — La famille Charlebois remercie les parents et amis qui, à l'occasion du décès de Mlle Ernestine Charlebois, survenu le 28 décembre 1967, lui ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, messages de condoléance, visites ou assistance aux funérailles. 59-265

REMERCIEMENTS

MOREAU — Les familles Danis, Dazé et M. et Mme Wilfrid Roy remercient tous les parents et amis qui, à l'occasion du décès de Mme Edouard Moreau, née Marie-Ange Danis, survenu le 20 janvier 1968, leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, messages de condoléance, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

REMERCIEMENTS

HOTTE — M. Guillaume "Willie" Hotte et la famille remercient sincèrement tous les parents et amis qui lors du décès de Mme Evangeline Hotte née Lapierre survenu le 12 janvier 1968 leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, messages de condoléance, télégrammes, visites et assistanie aux funérailles.

Nécrologie

FUNERAILLES MERCREDI

NOMS	DEPART DU CORTEGE	FUNERAILLES
DUCHESNEAU Mme Raoul (née Irène Marcil)	Départ de sa résidence Vendée, Québec	à 10 h. 50. Service religieux en l'église paroissiale de Vendée à 11 h.
LAPLANTE M. Joseph-A.	Départ de la maison funéraire Warner, Russell, Ont.	Service religieux à 9 h. 45 en l'église Miraculous Medal's Church, Russell, Ont.
MAINVILLE Mme Maurice (née Lois, Bernadette Moran)	Départ de la maison funéraire Racine, Robert et Gauthier, 260 Besserer	à 7 h. 40. Service religieux à 8 h. en l'église St-Gabriel, Cardinal Heights.
O'CONNELL M. Gordon Albert	Départ de la maison funéraire McEvoy Shields, 235, rue Kent, Ottawa.	Service religieux à 2 h. p.m. en l'église Ste-Geneviève, 825, avenue Canterbury.
SARRAZIN M. Alexandre	Départ de la maison funéraire Racine, Robert et Gauthier, 259, rue St-Patrice	à 7 h. 15. Service religieux en la Basilique à 7 h. 30.

AYOTTE — M. John Ayotte, est décédé le lundi 5 février 1968, à l'âge de 69 ans. Il était époux de feu Alice Quintal. Il laisse un frère: Raoul, d'Ottawa; une soeur: Mme Amanda Bastien de Hull et plusieurs neveux et nièces. La dépouille repose à la maison funéraire Racine, Robert et Gauthier, 101, rue Notre-Dame, Hull, d'où aura lieu le départ, le vendredi 9 février, pour service à 7h. 30 en l'église Notre-Dame-de-Lorette. Inhumation au cimetière d'Aylmer. 60-267

CLEMENT — M. Aldège Clément du 33, chemon Montréal, Masson, Qué., est décédé accidentellement le dimanche 4 février 1968 à l'âge de 57 ans. Il était contremaître à la cie James MacLaren. Epoux de feu Aline Charron il laisse 2 fils: Paul et Marc, étudiants au collège St-Alexandre, Limbour; 1 fille: Rév. Sr. Madeleine Clément, s.s.a., St-Félix-de-Valois; 4 frères: Louis, Masson; Florient, St-André-Avellin; Maurice, Montréal, Donat, Hamilton; 1 soeur: Mme Omer Villeneuve, St-André-Avellin. La dépouille repose à la maison funéraire Brunet, 115 MacLaren, Buckingham, d'où aura lieu le départ à 2h. 10 le jeudi 8 février, pour service à 2h. 30 en l'église Notre-Dame-des-Neiges, Masson. Inhumation au cimetière de Masson. 60-266

CLEMENT — Mme Aldège Clément, (née Aline Charron), du 33 chemin Montréal, Masson, Qué. est décédée accidentellement le dimanche 4 février 1968 à l'âge de 50 ans. Epouse de feu Aldège Clément, elle laisse 2 fils: Paul et Marc, étudiants au collège St-Alexandre, Limbour; 1 fille: Rév. Sr. Madeleine Clément, s.s.a., St-Félix-de-Valois; 3 frères: Laurent et André Charron, Masson; Albert Charron, Montréal; 4 soeurs, Mmes Henri Labrosse, Montebello; Irénée Labrosse, Maurice Clément et Mlle Hélène Charron, toutes trois de Montréal. La dépouille repose à la maison funéraire Brunet, 115 MacLaren, Buckingham, d'où aura lieu le départ à 2h. 10 le jeudi 8 février, pour service à 2h. 30 en l'église Notre-Dame-des-Neiges, Masson. Inhumation au cimetière de Masson. 60-266

DUCHESNEAU — Mme Raoul — A St-Jérôme à l'âge de 61 ans et 9 mois, est décédée Mme Raoul Duchesneau de Vandée (née Irène Marcil). Elle laisse dans le deuil outre son époux, une fille, Mme Marcel Pelletier (Jeannine), de Montréal, ainsi que 7 petits-enfants. La dépouille repose à sa demeure à Vendée. Départ mercredi le 7 février à 10h. 50 pour l'église paroissiale de Vendée où le service sera chanté à 11 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. Direction Whissell et Gourd. 60-265

PLEAU — M. Ross Pleau, de Pembroke, est décédé subitement à l'âge de 59 ans. Outre son épouse, née Blanche Allard, il laisse trois soeurs, Mme Paul Morin (Mina), Mme H. Pratte (Juliette) et Mme Ivan Brown (Justine), toutes trois d'Ottawa. Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale de Pembroke et l'inhumation a été faite au cimetière de Pembroke.
(Pembroke, DNC)

LAPLANTE — M. Joseph, époux de feu Malvina Désormeaux, de Russell, Ontario, est décédé le lundi, 5 février 1968, à l'âge de 83 ans dans une maison de convalescence. Il laisse deux fils, Hector et Venance de St. Catharines, Ont., quatre filles: Mme Aline Rombough et Lucia de St. Catharines, Ont., Mme Hector Perras (Annette) et Mme Ronald Bisaillon (Louise) de Brantford, Ontario. La dépouille repose aux salons funéraires Warner de Russell, Ontario, et il y aura grand-messe mercredi à 9h. 45 a.m. en l'église Miraculous Medal de Russell, Ontario. L'inhumation au cimetière paroissial. 60-265

MAINVILLE, — Mme Maurice (née Lois, Bernadette Moran) est décédée le 4 février dans un hôpital local à l'âge de 39 ans. Elle était l'épouse du Dr Maurice Mainville. Outre son époux elle laisse sa mère Mme Kathleen Vivier, 2 fils, Eric et Paul, 2 filles, Linda et Lise; 2 soeurs, Mme Charles Vicker (Margaret), Mlle Denise (Ottawa). La dépouille repose à la maison funéraire Racine, Robert et Gauthier, 260 Besserer, d'où aura lieu le départ à 7 h. 40 le mercredi 7 février pour service à 8 heures en l'église St-Gabriel, Cardinal Heights. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 60-265

O'CONNELL — M. Gordon Albert, époux de Loretta (Lorie) Grégoire, est décédé dans un hôpital, le dimanche 4 février 1968. Il était Chevalier de Colomb, 4e degré, conseil Champlain 1926, de l'assemblée générale de Cartier. Il laisse une fille, Sandra; un frère, Bill, d'Ottawa et deux soeurs, Mme Ralph Newton (Dorothy) et Mme Raymond Lauzon (Beverly), de Cartwright, Manitoba. La dépouille repose aux salons McEvoy-Shields, 235, rue Kent. Les funérailles auront lieu mercredi, en l'église Ste-Geneviève, 825, avenue Canterbury, où il y aura messe à 2 heures p.m. L'inhumation au cimetière Notre-Dame. Les Chevaliers de Colomb se réuniront à la maison funéraire mardi à 8 heures p.m. pour les prières et les honneurs fraternels. 60-265

Naissances

GRAVELLE — M. et Mme André Gravelle (Mado Potvin), sont heureux de faire part de la naissance d'Erik, le 2 février 1968, à l'Hôpital général d'Ottawa. Un petit frère pour Alain. 265

LATOUR-CARRIERE — Mme Mathilda Latour née Mathilda Tassé, du 38 Champlain, Hull, est décédée le lundi 5 février 1968, à l'âge de 78 ans. Elle était l'épouse en 1ères noces de feu Albert Carrière et en 2e noces de feu Valmore Latour. Elle laisse 3 fils: Noël-Albert Carrière, Charles Carrière, Bernard Carrière, (Hull), plusieurs neveux et nièces; 10 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. La dépouille repose à la maison funéraire Racine, Robert et Gauthier, 101, rue Notre-Dame, Hull, d'où aura lieu le départ le jeudi 8 février pour service à 8h. 30 en l'église Notre-Dame-de-Grâce. Inhumattion au cimetière Notre-Dame de Hull. 60-266

PREVOST — M. Marcel Prévost de Templeton est décédé accidentellement le dimanche 4 février, à l'âge de 38 ans. Il était l'époux de Jeannine Parent. Outre son épouse, il laisse 2 fils: Bernard et Robert; 1 fille: Marie-Claire, tous à la maison; 1 demi-frère: Rolland, Gatineau; 1 demi-frère: André, Eastview; 3 soeurs: Mmes Fernand Lahaie (Marielle), Gatineau; Georges Chagnon (Madeleine); Paul Huneault, (Roilande), Wrightville. La dépouille repose à la maison funéraire Brunet, 750 boul. Maloney, Gatineau. Avis des funérailles plus tard. 60-265

SARRAZIN — M. Alexandre Sarrazin, époux de Régina Archambault, est décédé dans un hôpital local le lundi 5 février 1968, à l'âge de 85 ans. Outre son épouse, il laisse un fils, Paul, de Navan; une soeur, Mlle Malvina, de Brownsburg; ainsi que 12 petits-enfants. Départ de la maison funéraire Racine, Robert et Gauthier, 259, rue St-Patrice, le mercredi 7 février à 7h.15 pour service à 7h.30 en la basilique. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 60-265

ST-ONGE — M. Théodore St-Onge, époux de Marie-Jeanne Gratton, de Fournier, Ont., est décédé dans un hôpital d'Ottawa, le lundi 5 février, à l'âge de 57 ans.. Outre son épouse il laisse deux fils, Hervé, de St-Jérôme et Roger, de Dalkeith; deux filles, Mmes Jean-Pierre Larivière (Jacqueline), de Plantagenet, Bernard Trottier (Irène), de Ville St-Pierre; un frère, Raoul, de Fournier, Ont.; six soeurs, Mmes Alfred Lavigne, Aimé Charlebois, Hally Weller, toutes de Glens Falls, N.Y., Jean Tourangeau, de Navan, Gérard Binette, d'Aylmer, Qué., Sr. Jean-Du-Sauveur, (Rita), des Soeurs du Sacré-Coeur, de St-Hubert, Qué; ainsi que 14 petits-enfants. La dépouille sera exposée à partir de mardi matin à la résidence Arthur Lalonde, de Fournier, Ont. Départ le jeudi 8 février pour service à 3h. en l'église St-Bernard, Fournier. Inhumation au cimetière paroissial. Direction: Lamarre et Fils, Alfred, Ont. 60-265

Statistiques à la paroisse du Sacré-Coeur d'Alexandria

ALEXANDRIA (DNC) — L'abbé Patrick Breton, administrateur de la paroisse Sacré-Coeur d'Alexandria, révèle dans son rapport annuel pour 1967 que cette paroisse compte 2,700 âmes.

Au cours de l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1967, les prêtres ont baptisé 63 enfants et administré le mariage catholique à 21 couples. On y a enregistré deux mariages mixtes. Il y a eu 29 funérailles.

La paroisse compte 715 familles. En 1967 on y a distribué 69,000 communions. Les écoles primaires comptent 644 enfants. Plusieurs autres fréquentent des écoles secondairs et autres institutions. En 1967, 15 jeunes couples de la paroisse ont suivi les cours de préparation au mariage.

Intervalle

Une étude scientifique révèle que, en moyenne, les jeunes filles de l'Inde se marient au cours de leur seizième année et ont leur premier enfant vers l'âge de 19 ans.

Le casque protecteur n'est pas très employé en Ontario

Le casque protecteur au hockey est comme une ceinture de sûreté pour les automobilistes — très facile à attacher, mais très rarement employé.

Une enquête menée en Ontario par la Presse Canadienne démontre que malgré la mort d'un joueur de la Ligue nationale de hockey il y a quelques semaines, plusieurs des joueurs de hockey de la province ne sont pas prêts à endosser le casque protecteur.

Les raisons varient. Certains prétendent que c'est trop chaud et que ce casque nuit à leur jeu.

L'Association Canadienne Amateur de Hockey oblige tous les joueurs de moins de vingt ans à porter le casque protecteur, mais ce groupe ne comprend pas ceux, qui s'alignent avec des équipes de calibre junior "A".

Depuis le décès de Bill Masterton des suites d'une blessure à la tête, trois équipes de l'Ontario obligent leurs joueurs à porter le casque protecteur. Ce sont les Marlboros de Toronto, les Flyers de Niagara Falls et les Petes de Peterborough, tous de la Ligue junior "A" de l'Ontario.

Les joueurs décident

Les instructeurs et gérants des autres clubs de la Ligue junior "A" de l'Ontario ainsi que ceux des équipes seniors ont laissé la décision entièrement à leurs joueurs.

Les casques protecteurs sont portés par les équipes de d'autres ligues de l'Ontario, y compris la Ligue intercollégiale et la Ligue junior "A" du Nord de l'Ontario.

Quatroze joueurs des Mo-Hawks de Belleville, de la Ligue senior OHA sont en faveur du casque protecteur. Mais, neuf de ces joueurs disent qu'ils ne porteront pas le casque, même s'ils le favorisent.

Les épouses ont influencé certains joueurs. Les As de Kingston, également de la Ligue senior OHA, ont tous porté le casque protecteur lors de leur récent voyage en Europe et tous le portent encore.

L'instructeur Danny McLeod a déclaré que les joueurs de son équipe ne savait rien de la mort de Masterton jusqu'à ce qu'ils reviennent au Canada. "C'est alors que les épouses ont fait pression afin que les joueurs portent le casque protecteur".

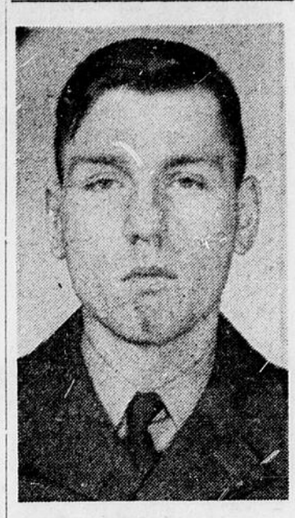
Blessure à la tête

Un porte-couleur d'un autre club senior, Marcel Labelle, des Oaks d'Oakville, portait un casque protecteur lorsqu'il tomba dans la clôture et se coupa à la tête. Il s'est blessé au début de la saison et Labelle n'est pas encore retourné au jeu.

Deux autres membres de cette équipe ont commencé à porter le casque protecteur immédiatement après la mort de Masterton, mais tous deux l'enlevèrent après la première période.

Stafford Smythe, président du Maple Leaf Gardens de Toronto, les commanditaires des Marlboros de Toronto, déclare, "il est certain que le casque protecteur sera plus régulièrement employé dans la Ligue nationale et nos jeunes joueurs doivent donc s'y faire dès maintenant. Je ne sais pas quand le port du casque protecteur deviendra obligatoire dans la Nationale, mais je suis en faveur qu'un tel règlement soit adopté par la direction de la ligue.

Jim Aspin, commissaire de l'Association du hockey amateur du Nord de l'Ontario, déclare: "Notre ligue a adopté le casque protecteur, il y a quatre ans et nous avons demandé à l'ACHA de rendre le port du casque protecteur obligatoire partout au Canada".



Elève-officier, 2e étape d'instruction

L'élève-officier Marc Gervais, 22 ans, fils de Mme Jacqueline Gervais, 144, rue Osgoode, Ottawa a entrepris récemment la 2e étape d'instruction d'une durée de 17 semaines à la base des Forces canadiennes, à Borden, en vue d'obtenir son brevet d'officier. Il développera ses aptitudes dans les techniques de l'infanterie, dans l'art du commandement. Le 7 mai, il entreprendra la dernière étape du cours à la suite duquel il recevra son brevet d'officier.

(Photo Forces canadiennes)

Curling féminin

QUEBEC (PC) — Seulement six équipes prennent part au tournoi de curling en vue du championnat provincial féminin et de l'attribution du trophée "Macdonald Lassie", qui a commencé hier à Québec pour se poursuivre jusqu'à jeudi matin alors que sera jouée la cinquième et dernière ronde.

Les régions représentées au tournoi sont celles de Québec (Quebec Curling Club), Montréal-Centre (Outremont), Montréal - Laurentides (Glenmore), Montréal-Ouest (Pointe-Claire), Bas-St-Laurent (New - Richmond), et Lac-St-Jean (Arvida).

La première ronde, disputée hier, s'est terminée comme suit: Outremont (Mme G. Lachenbauer) 6 Québec (R. Proulx) 7; Glenmore (Mme B. O'Connor) 10 Pointe - Claire (Mme E. Spurway) 7; New-Richmond (Mme J. Callohan) 7 Arvida (Mme F. Fee) 13.

HOROSCOPE

(La consultation de l'horoscope est un passe-temps inoffensif à condition de ne pas considérer comme des certitudes les indications de ce jeu).

Le mercredi 7 février 1968

(LE BELIER)
21 mars au 19 avril

Ne cherchez plus de solution facile pour éviter une difficulté personnelle. Vous serez aidé dans une poursuite sérieuse par des indications compétentes d'une personne éloignée.

(LE TAUREAU)
20 avril au 20 mai

Vous aurez tendance à donner à vos sentiments une intensité particulière. Ne manquez pas d'extraire de certaines promesses les joies qu'elles vous offrent.

(LES GEMEAUX)
21 mai au 21 juin

Si une mauvaise influence se manifeste, vous devrez redoubler de prudence. Si vous avez une entente à établir ou un compte à débattre, il vaudrait mieux attendre un peu.

(LE CANCER)
22 juin au 21 juillet

Votre temps sera absorbé par des détails. Il y a de bons pronostics sur le plan sentimental. Vous aurez une heureuse inspiration que vous devriez suivre.

(LE LION)
22 juillet au 21 août

Vos efforts prennent de l'envergure en dépit de conséquences défavorables. Votre courage et votre persévérance sont récompensés.

(LA VIERGE)
22 août au 22 septembre

Attendez-vous à quelque procédé déplaisant de la part de gens vivant près de vous. Vous pouvez trouver un appui auprès d'une personne de l'autre sexe.

(LA BALANCE)
23 septembre au 21 octobre

Cette journée sera favorable pour vous en autant que vous ne travaillerez pas isolément. Même une interférence irritante serait favorable à vos projets.

(LE SCORPION)
22 octobre au 21 novembre

Aujourd'hui, vous aurez des difficultés à surmonter dans tout ce que vous entreprendrez de nouveau. La routine suivra son cours normal.

(LE SAGITTAIRE)
22 novembre au 21 décembre

La journée comporte l'indice de gains additionnels à votre revenu habituel. Vous pouvez éprouver un sentiment étrange à la suite de l'éloignement d'une personne.

(LE CAPRICORNE)
22 décembre au 20 janvier

Il se peut que la chance vous ait choisi pour cette journée. On vous témoigne de l'attention et vous faites de belles réussites.

(LE VERSEAU)
21 janvier au 19 février

Vous effectuez un changement à l'improviste, car vos démarches antérieures s'avèrent aujourd'hui fructueuses.

(LES POISSONS)
20 février au 20 mars

Vous pouvez subir une rivalité passagère, probablement dans les affaires. Une nouvelle vous bouleverse. Il y a de fausses rumeurs qui circulent.

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE
Vous possédez une intelligence supérieure et votre goût est sûr. Vos décisions rapides sont parfois le point de départ de belles réussites mais vous causent parfois des échecs regrettables. Votre sensibilité est vive, vos sentiments profonds, votre reconnaissance éternelle. Sur le plan sentimental, il semble que vous connaîtrez des déceptions, mais tout indique que vous aurez quand même de belles compensations.

CHAMBRE DE COMMERCE DE HULL
Dîner et assemblée générale
DEMAIN — Mercredi, 7 février — 5 h. 45 p.m.
LA CHAUMIERE
Bienvenue à tous !

AVIS DE DEMANDE présentée par la ville d'Ottawa à la Commission des affaires municipales de l'Ontario aux fins d'obtenir l'approbation d'un règlement municipal portant sur l'affectation des terrains, conformément aux dispositions de l'article 30 de la Loi d'urbanisme.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que le Conseil de la ville d'Ottawa se propose de s'adresser à la Commission des affaires municipales de l'Ontario, conformément aux dispositions de l'article 30 de la Loi d'urbanisme, aux fins d'obtenir l'approbation du règlement municipal numéro 59-67 passé le 13e jour de mars 1967. On pourra consulter ci-dessous le libellé dudit règlement municipal. On pourra aussi consulter aux présentes une note explicative des buts et des conséquences dudit règlement municipal ainsi que la liste des terrains qui en seront affectés.

Toute personne intéressée pourra, dans les quatorze (14) jours qui suivront la date du présent avis, faire tenir sous pli recommandé ou porter au greffier de la ville d'Ottawa, un avis d'opposition audit règlement municipal accompagné d'un exposé des raisons qui motivent cette opposition.

La Commission des affaires municipales de l'Ontario pourra approuver ledit règlement municipal mais avant de l'approuver, elle pourra fixer le lieu et l'heure d'une audience durant laquelle elle prendra en considération toute opposition audit règlement municipal. L'avis d'une telle audience ne sera donné qu'aux personnes qui auront déposé un avis d'opposition ou qui en auront présenté un au greffier soussigné ou qui le lui auront fait livrer, en précisant l'adresse à laquelle l'avis d'audience doit être livré.

On pourra déposer un avis d'opposition jusqu'au treizième jour (13e) de février 1968.

Donné à Ottawa, ce trentième (30e) jour de janvier 1968.

Le greffier,
A. T. Hastey
111, promenade Sussex, Ottawa (Ontario).

REGLEMENT MUNICIPAL No 59-67

Un règlement municipal de la ville d'Ottawa aux fins de modifier le règlement municipal no AZ-64.

Le Conseil de ville d'Ottawa, aux termes de ce règlement, décrète:

1. Que l'article no 1 du règlement municipal no AZ-64, intitulé: "Règlement municipal de la ville d'Ottawa portant sur l'usage des terrains et sur la construction ou l'affectation des immeubles dans les limites de la ville d'Ottawa" est modifié en y ajoutant cette définition:

"32a. l'expression "installations de service public" désignera et comprendra:
(a) tout immeuble, construction, usine ou matériel, indispensables aux opérations d'un service public, et
(b) qui seront exploités par ou au nom de ces entreprises:
(i) La Cie de téléphone Bell du Canada;
(ii) La Commission d'énergie hydro-électrique d'Ottawa;
(iii) La Commission d'énergie hydro-électrique de l'Ontario;
(iv) La Consumers' Gas Company;
(v) le Canadien Pacifique
(vi) le Canadien National;
(vii) la Public Fuel Transmission Company Limited;
(viii) la Bytown Cablevision Limited;
(ix) la Skyline Cablevision Limited;
(x) toute société constituée aux fins de fournir et d'offrir des services publics indispensables, que ce soit par lettres patentes fédérales ou provinciales; ou
(c) que le Gouvernement du Canada, de la province d'Ontario ou de la ville d'Ottawa exploite ou a exploité pour eux ou en leur nom.

2. L'alinéa (a) du paragraphe (2) de l'article 13 dudit règlement municipal no AZ-64 est abrogé et le libellé ci-dessous lui est substitué:

"(a) Tous les parcs de stationnement public devront être reliés directement dans les deux sens à une rue ou ruelle publiques, au moyen d'un passage et conformément à ces dispositions:
(i) maisons unifamiliales, à mur mitoyen ou deux-logis, où:
(A) le permis de construction a été délivré le ou avant le 15 juin 1965, le passage ne devra pas mesurer moins de huit (8) pieds de large; et
(B) lorsque le permis de construction aura été délivré après le 15 juin 1965, le passage ne devra pas mesurer moins de dix (10) pieds de large.
(ii) Dans tous les autres cas:

Nombre de véhicules dans le parc de stationnement	Nombre minimum de passages	Largeur minimum de passages
Moins de 20 véhicules	1	douze (12) pieds
20 à 50 véhicules	1	vingt-deux (22) pieds sur une distance de trente (30) pieds à partir de la ligne de la rue puis on pourra le réduire à douze (12) pieds pour les reste de sa longueur.
	— OU —	
50 véhicules ou plus	1	vingt-deux (22) pieds
	2	douze (12) pieds.

3. Le paragraphe (2) de l'article 12 dudit règlement municipal numéro AZ-64 est abrogé et remplacé par ce libellé:

"(2) Les immeubles secondaires dans toutes les autres zones seront situés dans les cours arrières et à pas plus de quatre (4) pieds de toute ligne de terrain ou de l'immeuble principal et ne devront pas occuper plus de cinquante pour cent (50%) de la cour arrière, à l'exception des garages particuliers qu'on pourra situer dans les cours latérales ou les cours arrière, à condition qu'ils ne soient pas à moins de
(A) quatre (4) pieds d'un immeuble principal; et
(B) quatre (4) pieds d'une ligne latérale de terrain s'ils sont situés dans une cour latérale non riveraine de la rue; et
(C) deux (2) pieds de la ligne latérale ou la ligne arrière du terrain, si la cour arrière n'est pas riveraine d'une rue; et
(D) du rertait exigé poru un immeuble principal; et
(2a) Dans le cas de garages particuliers, ils pourront être situés le long d'une ligne de terrain, dans une cour latéraie ou arrière, si
(i) les garages des deux terrains sous construits sous forme d'un (1) seul immeuble: et
(ii) qu'un mur mitoyen, construit sur et le long de la ligne latérale sépare les garages; et que
(iii) que les garages des deux terrains soient construits ou reconstruits simultanément".

DONNE sous le sceau corporatif de la ville d'Ottawa, ce 13e jour de mars 1967.

(signature) A. T. Hastey, greffier — (signature) D. B. Reid, maire

Conformément à l'avis ci-dessus, voici un résumé du règlement municipal no 59-67.

"Le règlement municipal no 59-67 modifie le règlement municipal numéro AZ-64, règlement universel de zonage de la ville d'Ottawa. L'amendement ajoutera à l'article 1 une nouvelle définition visant à préciser le sens de l'expression "installations de service public". Cette définition stipule la nature d'un service public ainsi que les sociétés, commissions et agences gouvernementales exploitant des services publics et visés aux termes de cette définition.

"L'amendement modifie aussi l'article 13, consacré au stationnement, en ce qui a trait aux normes pour les passages conduisant aux parc de stationnement. L'amendement stipule que dans le cas d'un logis unifamilial, à mur mitoyen ou d'un deux-logis construits avant le 15 juin 1965, on exigera un passage de huit (8) pieds et que pour les constructions identiques construites depuis le 15 juin 1965, le passage devra mesurer 10 pieds de large. L'amendement prévoit en outre que dans tous les autres cas où le parc de stationnement accommode moins de 20 véhicules, il faudra prévoir un passage de 12 pieds de large. Lorsque le parc de stationnement pourra accommoder de 20 à 50 véhicules, il faudra prévoir un passage de 22 pieds de large, à partir de la rue jusqu'à un point situé à 30 pieds de la rue et d'une largeur de 12 pieds pour le reste du passage et lorsque le parc pourra accommoder plus de 50 véhicules, il faudra prévoir un passage de 22 pieds de large ou deux passages de 12 pieds de large.

Le règlement municipal d'amendement modifie en outre l'article 12 du règlement municipal no AZ-64 en ce qui a trait aux immeubles secondaires. Cette modification précise la situation quant aux édifices secondaires et plus précisément aux garages autonomes ou autres immeubles secondaires devant être situés en retrait dans une cour latérale riveraine de la rue, à la même distance qu'un immeuble principal".

Offensive soutenue sur Saigon et Hué

SAIGON (PA) — La plus grande offensive de la guerre déclenchée par le Vietcong et le Nord-Vietnam à Saigon et à Hué, est entrée dans sa deuxième semaine sans pour autant perdre de son mordant. Malgré la supériorité de leur puissance de feu, les troupes américaines et sud - vietnamiennes n'ont pas réussi à les déloger des rues dévastées. En certains points, le Vietcong semble l'emporter sur les troupes gouvernementales.

De vastes secteurs de Saigon et de Hué sont en ruines et d'épaisses colonnes de fumée s'élèvent dans le ciel ensoleillé tandis que les bombardiers sud-vietnamiens, les hélicoptères américains ainsi que l'artillerie et les blindés prennent d'assaut les troupes communistes dans des secteurs isolés.

Des dizaines de milliers de civils terrorrisés quittent précipitamment leurs baraques et leurs huttes à Saigon, emportant ce qu'ils peuvent de leurs maigres biens pour aller grossir le nombre de sans abri qui ne cesse de croitre. On signale déjà 200,000 réfugiés, dont 58,000 à Saigon et ses faubourgs. On prévoit que le total pourrait doubler, voire tripler, quand toutes les données auront été recueillies.

A Da Nang

Des nouvelles en provenance de la partie nord du Sud-Vietnam signalent de nouvelles attaques de mortier et d'infanterie sur le Q.G. régional du gouvernement et les unités militaires le long d'un grand arc autour de Da Nang. Cette ville, qui est la deuxième en importance du Sud - Vietnam, a été placée en état "d'alerte no. 2", ce qui signifie que l'on s'attend à une offensive.

Au Q.G. américain, on signale que des éléments de la 2ème Division nord - vietnamienne se trouvent entre Da Nang et Hoi An, capitale provinciale située à 15 milles au sud.

"Nous ignorons dans quelle direction ils vont se diriger, a dit un porte-parole. Ils représentent une force d'une certaine envergure."

La guerre aérienne

La guerre aérienne contre le Nord - Vietnam, qui a été momentanément éclipsée par une semaine d'offensive communiste contre les villes et les cités du Sud - Vietnam, a repris la vedette. En effet, les forces américaines annoncent qu'un de leurs appareils Thunderchief et un MIG-21 du Nord - Vietnam sont tombés lundi dans un duel aérien au nord-ouest de Hanoï.

Un porte-parole américain a dit que deux MIG ont survolé à grande vitesse un F-105 Thunderchief et l'ont descendu. Mais au moment où ils allaient s'éloigner, une escadrille de F-4 Phantom les a rattrapés et un MIG a été touché par une fusée américaine.

Selon les pilotes américains, il y eut alors une explosion, un tourbillon de fumée blanche et le MIG disparut.

Le pilote du Thunderchief est porté manquant. C'est le 797è avion américain dont la perte est officiellement annoncée au-dessus du nord et le 40è abattu par un MIG dans la guerre du Vietnam. Le MIG-21 est le 106è avion à réaction communiste que les aviateurs américains affirment avoir abattu dans les combats au - dessus du Nord-Vietnam.

Après 13 jours de discussions

Approbation de la Loi sur la radiodiffusion

La Loi sur la radiodiffusion a franchi lundi soir, son plus gros obstacle parlementaire et a été approuvée au terme de 13 jours de lecture article par article.

Le principal obstacle a été écarté au moment où Mlle Judy LaMarsh secrétaire d'Etat a fait rayer un article qui eût autorisé un financement de Radio - Canada pour cinq ans, alors que le budget de cet organisme dépend actuellement d'un vote annuel du Parlement. Ceci a permis d'éviter de longues discussions et les autres articles furent votés si rapidement que le gouvernement fut pris de court.

Il fallut près de 15 minutes, pour permettre à M. Sharp, ministre des Finances, qui assistait à un dîner officiel à Rideau Hall, de venir présenter en seconde lecture les amendements à l'actuelle Loi sur les droits d'accise.

La loi sur la radiodiffusion faisait l'objet des débats aux Communes depuis la reprise de la session, le 22 janvier. Plus de la moitié des 67 articles avaient été approuvés la semaine dernière. Malgré les nombreuses critiques formulées au cours des débats, elle n'a pas subi d'importants amendements.

Commission

La loi prévoit la création d'une Commission canadienne de la radiotélévision qui se substitue au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion actuellement chargé de l'octroi et de la réglementation des licences.

La nouvelle Commission aura les pouvoirs d'imposer aux postes émetteurs qui contreviennent aux réglements une amende de $25,000 pour la première infraction et un maximum de $50,000 pour les infractions ultérieures.

C'est la première révision depuis 1958 de la législation sur la radiodiffusion. Elle permettra au nouvel organisme de poser des conditions individuelles pour l'octroi de licences à chaque poste de radiodiffusion.

La loi stipule que le contenu des programmes devra être essentiellement canadien. La Société Radio - Canada est également requise d'étendre ses services aussi vite que possible à toutes les parties du Canada et de veiller à répondre aux besoins des diverses régions en langues anglaise et française. Radio-Canada se voit reconnaitre un droit de priorité sur les postes privés, en cas de contestation, bien qu'il soit ensuite précise que ces contestations devraient être résolues dans l'intérêt du public.

Création prochaine d'organismes-conseils pour les évêques

CITE DU VATICAN (Reuter) —Le conseil de la laïcité, créé par le pape Paul VI, a entrepris lundi une réunion d'une semaine afin d'établir les bases d'organismes laïques à travers le monde, qui joueraient un rôle important dans les affaires de l'Eglise.

Ces organismes demeureraient en contact avec les évêques et les conseilleraient sur l'administration des diocèses. Trois mille laïcs avaient suggéré la création de tels corps, au cours d'un congrès en septembre dernier. Le conseil doit également discuter du gouvernement central du Vatican et chercher comment les laïcs peuvent contribuer au mouvement oecuménique.

Le conseil, présidé par le cardinal Maurice Roy de Québec, a été institué l'an dernier par le Pape afin de permettre aux laïcs de jouer un rôle plus important dans les affaires de l'Eglise.

Concours

"Trouvez votre nom"

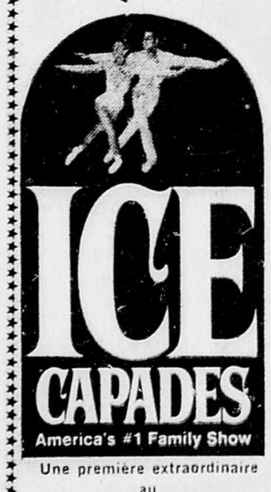
LE DROIT

Si VOTRE NOM apparait dans les

ANNONCES CLASSEES

précédé du nom Ice Capades vous recevrez deux billets pour les spectaculaires "Ice Capades".

TROIS GAGNANTS CHAQUE JOUR



Une première extraordinaire au Centre municipal d'Ottawa du 14 au 18 février 4 soirées — 4 matinées

Si vous y trouvez votre nom, veuillez vous présenter au service des annonces classées du journal LE DROIT où l'on vous remettra deux billets. Important: Vous avez 48 heures pour réclamer vos billets.

Consultez les

ANNONCES CLASSEES

LE DROIT

tous les jours, vous pourrez y

TROUVER VOTRE NOM

FREIMAN

WESTGATE • CENTRE-VILLE • ST-LAURENT

N'oubliez pas LE JOUR DE LA ST-VALENTIN LE 14 FEVRIER, en offrant un cadeau de chez FREIMAN

La vente de gants français de la saison



Gants français en chevreau, doublés ou non doublés de soie

- Jolies couleurs suivant la mode printanière
- Rabais intéressants pour la vente du printemps
- Doigts joliment fuselés avec coutures piquées pour un ajustage parfait
- Nouveau tissu amélioré pour le lavage
- Doublés de soie: 6½ à 8
  Non doublés 6 à 7½

Gants courts, non doublés
VENTE 6.77 la paire
Noir, marine, os ou blanc.

Non doublés, longueur avant-bras
VENTE 7.77 la paire
Noir, brun ou marine.

Non doublés, longueur au coude
VENTE 10.77 la paire
Noir, brun ou marine.

Gants courts, doublés de soie
VENTE 7.77 la paire
Noir, brun ou marine.

Doublés de soie, à quatre boutons
VENTE 9.77 la paire
Noir, brun ou marine.

Doublés de soie, à huit boutons
VENTE 12.77 la paire
Noir, brun ou marine.

Tendeur de gants gratuit
avec l'achat de gants français en peau de chevreau.

SACS A MAIN EN CUIR DE VEAU A PRIX D'ECONOMIE

Régulièrement 12.99 et 15.99
Spécial . . . 10.99

Des sacs à main en cuir de veau pour assortir à votre ensemble: modèles de promenade, à poignées double ou simple et ravissantes sacoches — tous à prix économiques de la vente de février. En noir, brun, moka ou marine. Idéals comme cadeau de la St-Valentin aussi ! t

Rayon des sacs à main au rez-de-chaussée chez Freiman au centre-ville — St-Laurent et Westgate.

REPUTES BAS DE NYLON CANTRECE

3 paires, en spécial 2.25

Voici une excellente occasion pour vous d'acheter ces bas de qualité à prix économiques. Les bas Cantrece moulent à la façon d'un second épiderme et adhèrent comme un hâle d'été. Choisissez parmi vison, cacao et cendré. Pointures A, B, C.

COMMANDEZ PAR TELEPHONE — composez 232-6464

Rayon des bas au rez-de-chaussée chez Freiman au centre-ville — St-Laurent et Westgate.

Commandez par téléphone, composez

232-6464

Rayon des gants au rez-de-chaussée chez Freiman au centre-ville, — St-Laurent et Westgate

FREIMAN CENTRE-VILLE, WESTGATE et ST-LAURENT — OUVERTS TOUS LES JOURS ET LE SAMEDI DE 9 H. 30 A 6 H. P.M. — VENDREDI DE 9 H. 30 A.M. A 9 H. P.M. — TOUS LES ARTICLES ANNONCES SONT VENDUS AUX TROIS MAGASINS A MOINS D'AVIS CONTRAIRE — STATIONNEMENT FACILE AU CENTRE DU STATIONNEMENT AU CENTRE-VILLE, WESGATE ou ST-LAURENT.